

La Commission Plumptre révisé ses prévisions

Les prix des denrées vont croître

OTTAWA (CP) — La Commission de révision des prix prédit que le prix des denrées alimentaires continuera de grimper cette année à cause des mauvaises récoltes et de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, de l'emballage et du carburant.

La présidente de la commission, Mme Beryl Plumptre, a déclaré que cet organisme avait été forcé de revoir ses prévisions optimistes d'il y a quelque temps qui laissaient entrevoir que le panier à provisions coûterait moins cher.

A la fin de l'année, estime-t-elle aujourd'hui, les factures d'épicerie seront de 15% plus élevées qu'en 1973. Lors d'une conférence de presse suivant la publication du rapport trimestriel de la commission, Mme Plumptre a prévenu les consommateurs, les compagnies, les syndicats et les gouvernements qu'ils

devront se serrer la ceinture, dépenser selon leurs moyens et acheter en proportion de la hausse de la production. Comme les économistes du monde entier, a-t-elle ajouté, je n'ai pas de solution miracle au problème de plus en plus critique de la hausse du coût de la vie.

Mais en même temps, elle a invité les consommateurs d'être plus sélectifs dans leurs achats et de revenir "à la bonne vieille méthode de préparation des aliments."

Mme Plumptre a également incité le gouvernement fédéral à reconsidérer sa décision de cesser de subventionner le lait liquide à raison de cinq cents la pinte et de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation du prix du pain, ce qui mettrait un lourd fardeau sur les épaules des citoyens moins fortunés.

Voir page 6: Les prix

Situation de crise à Lisbonne

LISBONNE (AFP) — Le général de Spínola, président de la république, a pris tous les pouvoirs à l'issue d'un conseil des ministres qui a duré quatre heures, apprend-on de source sûre.

La situation qui était devenue explosive à l'approche de la manifestation d'appui au président de la république prévue pour cet après-midi a pris soudain un tour imprévu. Les partis de gauche avaient dressé des barricades dans les principales artères afin d'empêcher ceux qui voulaient manifester leur soutien au président de la république d'accéder à la Place de l'Empire où devait se tenir la manifestation.

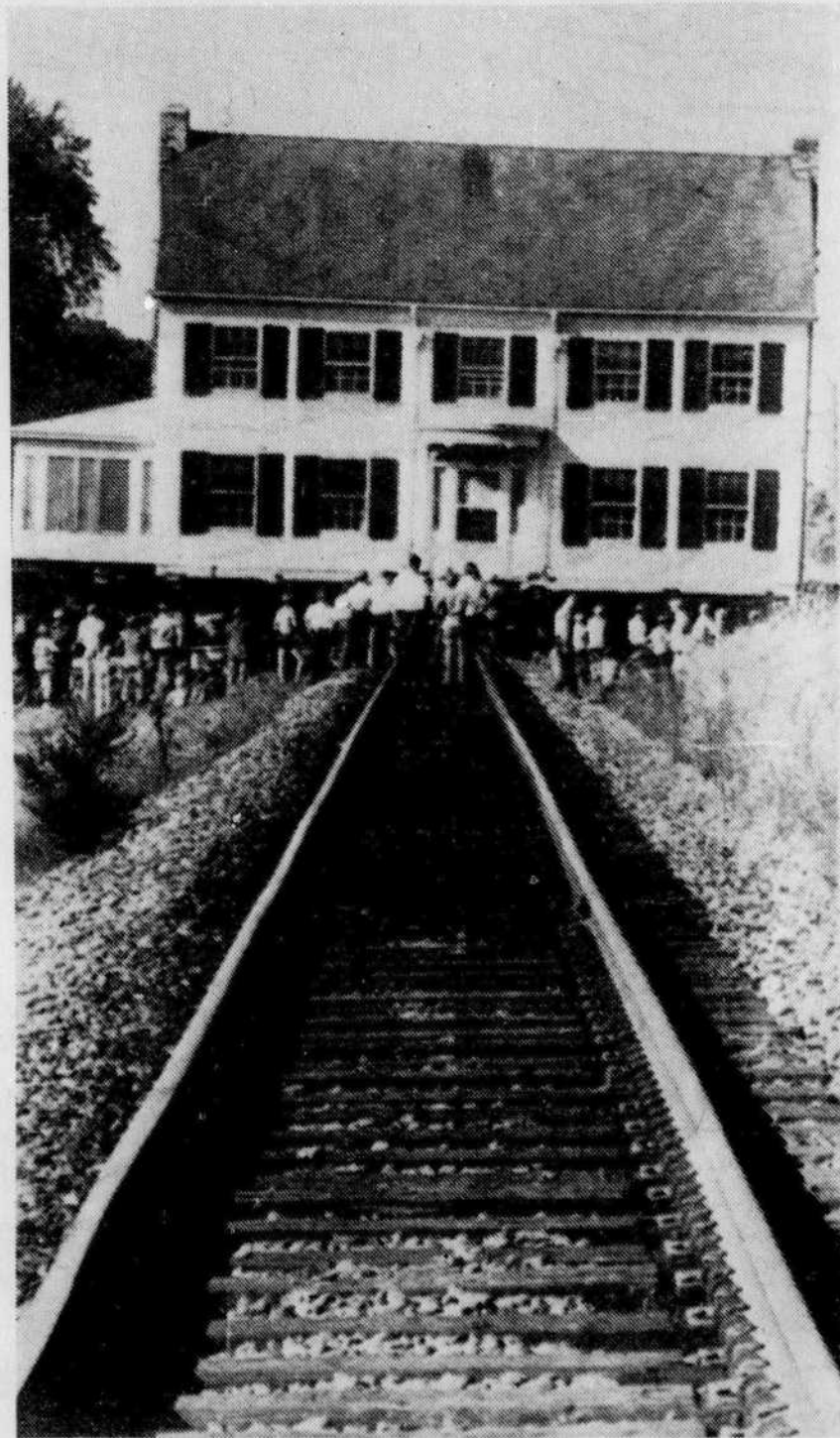
Le gouvernement provisoire a fait diffuser un communiqué mettant en garde la population contre les incidents qui pourraient se produire à l'occasion de la manifestation et qui risquent de provoquer une effusion de sang et un climat de guerre civile.

Le gouvernement provisoire déclare que des barricades ont été dressées sur les routes menant à la capitale pour empêcher les véhicules transportant des manifestants de parvenir à Lisbonne. Il demande que ces barricades soient levées immédiatement et se déclare déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre.

Le siège du parti libéral à Porto a été saccagé vendredi soir par les manifestants de gauche qui s'y introduits et ont jeté tous les meubles par les fenêtres. Tous les documents qui se trouvaient au siège du parti ont été brûlés dans la rue.

D'autre part, des groupes se sont formés aux sorties de la ville pour empêcher les voitures de se rendre vers Lisbonne.

Les rues de Lisbonne étaient calmes comme d'habitude aux petites heures du matin. Peu de voitures particulières, peu de gens dans les rues. La nouvelle ne semble pas encore s'être répandue dans la capitale et l'atmosphère de Lisbonne est parfaitement calme, mais risque d'évoluer rapidement, à mesure que la nouvelle va se répandre.



Déménager sa maison n'est déjà pas une mince tâche. Mais tomber en panne juste au-dessus du chemin de fer pose encore des problèmes plus graves. Dans ce cas-ci, au Wisconsin, la demeure familiale a pu être dégagée de la voie ferrée grâce au bon vieux système du levier, et l'horaire de la compagnie n'en a subi aucun contre-coup. (Téléphoto AP)

Cournoyer offre de renforcer les pouvoirs des enquêteurs

par Gilles Francoeur

QUEBEC — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a déclaré hier qu'il était prêt à envisager la mise en tutelle immédiate des 23 unions internationales regroupées dans la FTQ-Construction ou à faire modifier la loi des commissions d'enquête pour accroître les pouvoirs de la commission Cliche qui se penche sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction au Québec.

M. Cournoyer a toutefois précisé qu'il attendrait une demande formelle du juge Robert Cliche, qui préside la commission, avant de prendre une décision en ce sens.

M. Cournoyer a fait cette déclaration après avoir été interrogé par LE DEVOIR sur les propos du juge Cliche, qui a déploré indirectement, jeudi, l'absence de pouvoirs de perquisition de sa commission. M. Cournoyer venait aussi d'apprendre que les actes d'intimidation reprochés à la FTQ depuis le début des audiences avaient continué à se produire à travers la province en dépit des travaux de la commission.

Le ministre du Travail qui affirme "n'avoir rien refusé à la Commission Cliche depuis le début," a toutefois indiqué qu'il doute de l'efficacité d'une mise en tutelle immédiate du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) et de ses affiliés. "Les livres des unions sont habituellement très bien faits, a-t-il dit, et si la commission cherche par exemple des chèques de \$50.00, ce n'est pas en mettant l'union en tutelle qu'elle les obtiendra mais en prenant là où ils sont retournés", c'est-à-dire chez l'émetteur.

M. Cournoyer, qui se dit prêt à considérer toute demande de mise en tutelle à titre de mesure intermédiaire, s'est toutefois demandé si une commission en ce sens ne serait pas un moyen détourné de suppléer aux carences du chapitre 11 de la loi sur les commissions d'enquête. Cette loi québécoise contrairement à la loi ontarienne, ne prévoit pas de pouvoirs de perquisition pour les commissions royales d'enquête. "Peut-être que jusqu'ici, a commenté le ministre du Travail, les commissions

d'enquête au Québec n'ont pas eu besoin de ces pouvoirs parce qu'elles n'ont pas eu à se pencher sur des matières aussi véreuses que celles sur lesquelles se penche la commission Cliche."

"S'il s'agit de trouver un moyen de donner plus de pouvoirs à la commission, je pourrais faire des recommandations au cabinet et à mon collègue de la Justice qui est responsable de cette loi."

Accusations de chantage et d'extorsion portées contre un agent syndical

QUEBEC (par Gilles Francoeur) — Le gerant d'affaires de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité, M. Roland Fiset, a été accusé hier de façon circonstanciée de "chantage" et "d'extorsion" par deux associations patronales différentes devant la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale, présidée par le juge Robert Cliche.

Ces accusations qui touchent aussi trois agents d'affaires de la même union, MM. Pierre Lecompte, Marcel Parkin et Léonard Whitton, sont les premières à viser nommément des responsables syndicaux en poste de la FTQ-Construction depuis le début des audiences de la commission Cliche, il y a deux semaines.

Dans un premier temps, le directeur général de la Fédération de la construction du Québec, M. Michel Dion, a déposé devant la commission une lettre signée par M. Fiset qui est parvenue au début de la semaine à presque tous les entrepreneurs du Québec.

"Suite à la nouvelle augmentation de salaire de \$0.50 cents l'heure qui est devenue en vigueur récemment pour tous vos employés, membres de notre Fraternité, nous désirons vous aviser par la présente que, conformément aux sous-règlements de la Fraternité interprovinciale des Ouvriers en électricité, les cotisations syndicales doivent automatiquement être ma-

jojées de \$1.00 par mois, c'est-à-dire que vous devez déduire la somme de \$12.00 par mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la nouvelle augmentation de \$0.50 sous l'heure."

Cette hausse des perceptions à la source sollicitée des employeurs a été qualifiée de "fausses représentations" par M. Dion puisque l'augmentation de 50 cents l'heure mentionnée par M. Fiset n'a jamais été accordée officiellement. Selon un procureur de la commission, il s'agit "d'extorsion" pure et simple puisque cette augmentation a été formellement interdite par la décision récente du juge Claude Vallérand, de la Cour supérieure du Québec, qui a interdit les mini-ententes dans la construction.

Il convient de faire remarquer d'autre part que cette prétendue supplémentation, interdite par le décret de la construction, peut constituer une invitation aux employeurs de verser à l'union une augmentation de la cotisation pour éviter — en attirant ses bonnes grâces — d'avoir à verser l'augmentation de salaire réclamée par les membres à titre de compensation à l'augmentation du coût de la vie, a commenté une source proche de la commission.

La lettre signée par M. Fiset est datée du 9 septembre, soit quelque temps avant la décision du juge Vallérand. Par contre, les employeurs l'ont reçue au début de la semaine, soit une semaine après la décision du juge. L'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec, qui regroupe la Corporation des maîtres électriciens du Québec, a fait parvenir cette semaine une lettre avisant ses membres de l'illégalité de cette réclamation.

Dans l'après-midi d'hier, la division québécoise de l'Association des manufacturiers du Canada devait de son côté porter les accusations les plus précises formulées jusqu'à présent devant la Commission Cliche et c'est dans cette nomination d'actes d'extorsion et d'intimidation que devait à nouveau revenir le nom de M. Fiset.

L'AMC qui base ses affirmations sur des dépositions écrites de ses membres a décrit ainsi le système dont ils sont victimes.

Les manufacturiers, comme c'est le cas de l'entrepreneur Robert Mitchell, de Mon-

Voir page 6: Accusations

au gré du temps

Indulgences

Au nom du pardon des offenses décrété par Ford-le-Miséricordieux, le tristement célèbre lieutenant Calley, autrefois condamné à une réclusion perpétuelle pour crimes de guerre est finalement remis en liberté.

Son procès aurait été, a déclaré un juge, entaché de vices de forme.

On peut craindre que les civils massacrés dans le village indochinois de My Lai ne le furent pas dans le plus grand respect formel de la légalité. Mais eux sont morts.

Du brave officier très vivant qui a récolté l'absolution, on ne peut dire que ce qui se répétait au sujet d'un général tortionnaire de la guerre d'Algérie: "Il est incapable de penser, seulement d'obéir".

Louis-Martin TARD

L'UPA exige de Québec de meilleurs prix pour le lait nature et le boeuf

L'Union des producteurs agricoles montera à l'assaut du Parlement de Québec pour obtenir du gouvernement des augmentations du lait nature et du boeuf.

Les présidents des fédérations régionales de l'UPA et ceux des fédérations provinciales spécialisées de producteurs agricoles s'étaient joints hier aux dirigeants de la confédération de l'UPA dans une séance extraordinaire visant à finaliser la stratégie d'action du mouvement pour les prochaines semaines.

Au terme de ces délibérations, le président de l'UPA, M. Paul Couture a donné une conférence de presse au motel Quatre saisons de Saint-Brigitte de Nicolet pour révéler les modalités de l'action élaborée par les producteurs agricoles.

Le mouvement de contestation se manifestera une première fois à Québec, le 4 octobre, où une rencontre est prévue avec le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin. Les exigences des producteurs seront soumises et étudiées lors de la réu-

nion que le conseil des ministres tiendra le 9 octobre prochain.

Puis, les producteurs retourneront à Québec le lendemain 10 octobre pour être informés des décisions gouvernementales à leur égard. Le président de l'UPA croit qu'il pourrait se trouver alors au moins 2,000 manifestants à proximité des édifices parlementaires.

Et si la réponse était insatisfaisante, les producteurs agricoles du Québec décideront sur place les prochaines étapes de

l'action devant être entreprise pour obtenir justice. La stratégie n'est pas encore arrêtée, mais le président Couture souligne qu'il pourrait s'agir de moyens aussi radicaux que de bloquer les routes avec des boeufs ou des moutons ou encore de multiplier les défilés de tracteurs. Chose certaine, les dirigeants de l'UPA sont déterminés à laisser de côté le ton de la douceur, de la patience et entendent se durcir aussi longtemps qu'ils n'obtiendront

Voir page 6: L'UPA

Paul VI précise les limites de "l'engagement politique" de l'Eglise

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape Paul VI a situé de façon très nette ce que devait être la mission évangélicatrice de l'Eglise en affirmant devant les 207 pères synodaux, réunis depuis hier soir à Rome, que celle-ci devait être "spécifiquement religieuse".

Le souverain pontife a ainsi tracé la ligne directrice qu'il espère voir adopter par ce synode qui doit se poursuivre jusqu'au 26 octobre. Le pape a rappelé, sans détours, que le message de l'Eglise ne pouvait être réduit à une "simple activité sociologique ou politique".

"Il est évident, a-t-il dit, qu'on ne pourra jamais recourir aux méthodes qui sont en contradiction ouverte avec l'esprit de l'Evangile: ni la violence, par conséquent, ni la révolution, ni le colonialisme, sous quelque forme que ce soit, ne pourront servir de moyens à l'action évangélicatrice de l'Eglise et pas davantage la politique en elle-même, même si les chrétiens ont le devoir d'apporter leur contribution à la conduite des affaires publiques".

Le pape, estime-t-on de bonne source vaticane non officielle, a voulu ainsi ré-

pondre d'emblée aux tenants de l'engagement politique de l'Eglise, qu'ils soient ecclésiastiques ou laïcs.

Mais il a tempéré sa pensée en ajoutant que cela ne signifie pas qu'on puisse et qu'on doit, dans l'évangélisation, négliger l'importance de problèmes aujourd'hui tant débattus, qui concernent la justice, la libération, le développement et la paix dans le monde.

Le pape a insisté sur la "nécessité" de l'évangélisation dans le monde contemporain. "Évangéliser, a-t-il dit, n'est pas pour nous une invitation facultative, mais

un devoir contraignant."

Il a ensuite rappelé "l'universalité" de cette évangélisation, "ce qui signifie l'exigence de porter le message évangélique à tous les hommes, sans exceptions géographiques de race, de nation, d'histoire, de civilisation". Mais, le pape a aussitôt fait allusion aux autres religions chrétiennes, dans le cadre de l'œcuménisme. "question, a-t-il dit, étudiée actuellement par l'Eglise avec le plus grand intérêt et le regard le plus fraternel". Cette phrase prend un relief particulier lorsque l'on sait que le pasteur Philip Potter, secré-

taire général du Conseil œcuménique des Eglises, sera entendu par le synode, en principe le 10 octobre.

Le pape a également indiqué que le temps des surenchères avec les religions non chrétiennes dans le cadre de l'évangélisation était révolu. Ces religions, a dit Paul VI, "ne doivent plus être considérées comme des rivaux, ni comme des obstacles à l'évangélisation, mais comme un secteur de vie et respectueux intérêt et d'une amitié future déjà commencée".

Le pape a préféré situer "l'immense problème actuel" de l'évangélisation

dans "les régions géographiques et culturelles dans lesquelles la religion ne trouve plus de place". Il faisait ainsi allusion, pense-t-on généralement, tant aux pays communistes qu'à l'athéisme grandissant dans les pays occidentaux.

"Nous n'arrêterons pas pour cela notre effort d'évangélisation, a dit le pape, mais nous le fortifierons plutôt par l'espérance, par la prière, par la sagesse et par la patience".

Enfin, le pape a parlé de la "finalité" de l'évangélisation en mettant en garde

Voir page 6: Paul VI

| | | | | | | | | | |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------|-------------------|---------|----------|---|---|---|
| mini-loto TIRAGE 26 VENDREDI 27 sept. 74 | 30 Séries émises—90,000 chacune POSSIBILITÉ DE: 30 GAGNANTS DE \$5,000. | LOTO PERFECTA | 26e COURSE 26 septembre 1974 | | | RÉSULTAT | | | |
| | 85793 | | 240 GAGNANTS DE \$500. | ORDRE: \$1,615.20 | PRIX 72 | A | B | C | D |
| | 5793 | | 2430 GAGNANTS DE \$100. | DÉSORDRE: 56.00 | 2076 | 4 | 3 | 8 | 9 |
| | 793 | | VENTES TOTALES: \$ 484,586.00 | | | | | | |

Le colloque du lac Delage

Y a-t-il une "spécificité" francophone qui impose sa marque à l'éducation ?

par Lise Bissonnette

QUÉBEC — Rapprochés par leur "francité", mais parfois éloignés par la diversité de leurs habitudes de travail, les administrateurs de l'éducation en pays francophones, réunis en colloque près de Québec depuis mardi dernier, ont fait montre hier de la plus grande prudence en définissant les suites précises à donner à leurs travaux des derniers jours, qui représentaient une première dans leur domaine scientifique.

Ce colloque réunissait au lac Delage une centaine de participants venus de la France, de la Belgique, de la Suisse, du Liban, de l'Afrique, de l'Acadie, du Manitoba, de l'Alberta, de l'Ontario, et évidemment du Québec qui y était majoritaire avec ses quelque soixante délégués.

On y a discuté, comme convenu, d'administration de l'éducation, de la formation des administrateurs, et des thèmes les plus actuels tel la décentralisation des structures scolaires.

Mais la particularité, voulus, créée par ce rassemblement de francophones, a finalement fait émerger une question centrale: y a-t-il, oui ou non, une spécificité culturelle francophone qui impose sa marque à l'administration de l'éducation ?

Nul n'oserait l'affirmer, comme toujours durant ces rencontres de la francophonie, tant la culture dépasse l'utilisation commune d'une langue, mais nul ne semblait croire non plus que l'unité vécue au cours des derniers jours ait été factice.

Curieusement, c'est d'ailleurs la langue qui posait un problème de communication scientifique tout au long du colloque; les systèmes de gestion scolaire entraînent en effet un vocabulaire fort spécialisé, que M. Jean-Paul Desbiens nommait mardi un jargon, mais ce jargon varie parfois du tout au tout, d'Europe en Amérique.

Si bien que certains ont dû s'employer avec patience à définir leurs instruments conceptuels avant d'entreprendre des échanges, et qu'on crut un moment que la tâche la plus urgente de l'ère post-colloque consisterait très prosaïquement à rédiger un glossaire de l'administration de l'éducation, le glossaire étant justement le dictionnaire d'un dialecte.

Mais s'il est des observateurs cyniques qui croient que les administrateurs actuels de l'éducation sont des rééditions, recyclées aux théories du "management", des ronds-de-cuir d'antan, ils auraient déchanté en constatant combien les problèmes qualitatifs préoccupent généralement plus ceux-ci que la manipulation de données quantitatives.

S'ils sont moins radicaux qu'une certaine sociologie critique de l'éducation — d'ailleurs d'origine française — les administrateurs s'interrogent désormais à sa suite sur les fonctions réelles du système scolaire, préparation étroite au monde du travail ou facteur de libération et de changement.

Et on ne se contente pas d'évoquer les modèles de prise de décision, la gestion par objectifs, les techniques d'évaluation du personnel administratif et enseignant, l'autonomie des établissements scolaires

comme autant de formules visant à une toute-puissante "efficacité administrative", sans qu'apparaisse, bien que timidement encore, une inquiétude sur la sorte de "contrat social" qui lie globalement tous les agents d'éducation, mais qui n'est peut-être qu'une apparence de consensus.

Enfin de telles assises, qui cherchent encore leur voie, servent surtout à une information mutuelle, et c'est à une véritable session d'éducation comparée qu'on pouvait assister dans les couloirs et en ateliers.

Il ne faut peut-être pas chercher plus loin la justification de ces rencontres, expliquait un délégué africain, et soulignant que les grands dilemmes (décentralisation-centralisation) qui agitent les administrateurs occidentaux, ne seraient rien d'autre que des placements si on en forçait la transposition dans des pays de tradition différente.

C'est pourquoi les participants ont été unanimes, à la clôture du colloque, à donner un accord de principe à une circulation internationale de l'information sur

Rex Desmarchais est décédé à l'âge de 66 ans

M. Rex Desmarchais, écrivain et journaliste, est décédé hier à Montréal à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 66 ans.

Essayiste et romancier, M. Desmarchais avait publié "L'Initiatrice" en 1933, "Le Feu intérieur" en 1934, "Altitude" en 1935, "La Chesnaie" en 1942, "France immortelle" en 1940. Il était l'auteur de très nombreuses nouvelles dont plusieurs furent publiées dans le "Bulletin des agriculteurs". Il a aussi écrit des contes et des récits qui évoquent l'histoire des Patriotes de 1937 et dont quelques-uns ont été diffusés à Radio-Canada sous le titre général du "Village blanc".

Ami et collègue d'Olivier Asselin, il avait collaboré à L'Ordre, au quotidien Le Canada et au Petit Journal. Il était critique littéraire au Canada au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Durant près de 35 ans, Rex Desmarchais avait été à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal où il était notamment responsable de la publication de la revue L'École canadienne. Il avait pris sa retraite en 1966.

M. Desmarchais laisse sa femme, Lyliane Boisvert; une fille Michèle (Mme Meyer), et un fils, François.

Il sera exposé à compter de 13 heures aujourd'hui aux salons Roy, 7018 rue de Marseille. Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Fabien (Nouveau-Rosemont), à 10 heures, lundi matin.

l'administration de l'éducation.

Mais c'est dans une atmosphère de folklore diplomatique qu'ils ont failli ne jamais se rendre à la création de structures de coordination internationale, bien qu'ils en avaient, de nature, fortement envie.

De compromis sur les termes, en suspensions de séance pour caucus particuliers des délégations nationales, ils en sont enfin arrivés à accepter une résolution québécoise demandant la constitution d'un comité provisoire chargé de définir "des mécanismes précis de coopération, des projets de recherche, et un plan de réalisation".

Toutes choses qui ont été confiées, pour le moment, au seul membre identifié du comité, M. André Girard, président du comité d'organisation du colloque, et professeur à l'Université de Montréal, devenu la "personne morale" qui se chargera de trouver les autres membres du groupe de travail auprès des pays francophones intéressés.

Il faut dire que c'est à cette séance du vendredi matin qu'a éclaté en surface, de façon feutrée, polie mais évidente, le contentieux franco-belge qui couvait depuis le début du colloque et qui, dit-on est une vieille habitude de la francophonie.

N'était pas étrangère à cette tension, la révélation, dans le DEVOIR de jeudi de la réception exceptionnelle que M. François Cloutier avait réservée à la délégation belge avec laquelle, à la faveur du colloque, il avait entrepris des pourparlers visant à d'éventuelles ententes de coopération "d'état à état", de même que le rappel, dans ce journal, de certains propos tenus par le ministre qui avait cru bon de souligner que le rôle de la France dans la francophonie serait désormais ramené à de justes proportions.

La délégation française n'a certes guère pris sur l'accuse presque d'imperialisme culturel, au même moment où on déroulait le tapis rouge pour la Belgique, dont la délégation ne cachait pas son contentement.

Philosophes, les Québécois ont recueilli les fruits de ce tiraillement qui s'exprimait de part et d'autre fort brillamment, et la résolution venue de M. Philippe Dupuis, professeur à l'U. de Montréal et nouveau président de l'Association francophone des professeurs d'administration de l'éducation, a sauvé le colloque du cul-de-sac.

Et c'est un membre de la délégation française, M. Jacques Minot, directeur de l'Institut national d'administration scolaire et universitaire (IMAS) de Paris, qui a consenti à clore le colloque en faisant un sort par l'ironie à ceux qui voient un ogre annexionniste dans l'hexagone français.

M. Minot a cependant reconnu, à mots couverts, l'existence de ce contentieux franco-belge où "la sagesse des suisses aiderait à régler bien des choses". Et il a enfin fait passer, sur cette très sérieuse assemblée, un souffle épique de "francité" qui rappelait, très simplement, l'euphorie et l'émotion de la célèbre "francofête" d'août.



Rina Lasnier, prix David 74

QUÉBEC (PC) — Le prix David 1974 sera décerné à Mme Rina Lasnier pour l'ensemble de ses oeuvres a annoncé hier, le ministre des Affaires culturelles.

Le ministre, M. Denis Hardy, remettra lui-même le prix de \$5,000 à la poétesse, le 10 octobre, lors d'une cérémonie qui se déroulera au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

C'est la deuxième fois que Mme Lasnier remporte la plus haute récompense littéraire accordée par la Province de Québec. En 1943, elle avait remporté le prix pour ses trois premiers ouvrages "Féerie indienne", "Images et Proses", et "Le Jeu de la voyageuse".

Le lauréat du prix est désigné par un jury de cinq membres nommés par le ministre des Affaires culturelles.

Le juré était présidé, cette année, par M. Clément Moisan, professeur de littérature à l'Université Laval, comprenait en outre Mme Monique Bosco, de l'Université de Montréal, M. Jean-Marie Poupart, du Cégep de St-Jean, Pierre Savard, professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa et Antoine Sirois, de l'Université de Sherbrooke.

Le prix David a été créé en 1922 par le secrétaire de la province, à l'époque, M. Athanase David.

Des truites devront pouvoir vivre dans les eaux usées des raffineries

par Gilles Provost

Depuis le début de 1974, les eaux usées de toute nouvelle raffinerie construite au Canada par une compagnie pétrolière doivent être suffisamment pures pour que des truites arc-en-ciel (à la santé fragile) puissent y nager pendant 96 heures avec un taux de mortalité inférieur à 50%.

Pour le moment, une seule raffinerie sur 40 est considérée comme une "nouvelle" raffinerie et est donc astreinte à de tels tests mensuels selon les informations fournies hier à l'issue d'un séminaire de trois jours organisé conjointement à Montréal par l'Association pétrolière pour la préservation de l'environnement (APCE) et Environnement-Canada.

Le but de ces sessions était d'informer les fonctionnaires sur le fonctionnement des raffineries et sur les sources normales ou anormales de pollution et, en retour, de permettre aux fonctionnaires d'expliquer aux représentants de l'industrie pétrolière dans quelle direction s'orientent le Canada et pour quelle raison on a récemment publié de nouvelles normes.

Adoptés le 30 octobre 1973, les règlements canadiens sur les effluents des compagnies pétrolières sont des normes minimales qui s'appliquent à tout le Canada. Les provinces sont libres de les rendre plus sévères si des conditions locales particulières l'exigent. Ce sont aussi les provinces qui sont responsables de négocier avec les industries concernées l'échéancier qui permettra à toutes les raffineries existantes de satisfaire enfin aux normes présentement en vigueur pour les nouvelles installations.

Selon les informations recueillies par LE DEVOIR, Québec serait justement sur le point d'émettre des règlements en vertu de la loi sur la protection de l'environnement pour reprendre à son compte les normes canadiennes (pratiquement sans aucun changement).

Plusieurs participants au séminaire des trois derniers jours ont aussi laissé entendre que les raffineries de Montréal sont actuellement soumises à des normes beaucoup moins sévères que celles de plusieurs autres provinces qui ont établi leurs propres normes. L'âge "vénéral" de plusieurs installations montréalaises serait aussi responsable de performances moins satisfaisantes au niveau de la pollution.

Les participants à ce séminaire ont aussi visité hier les installations de traite-

ment biologique de la raffinerie Gulf dans l'Est de Montréal. Ces installations sont destinées à ramener la concentration de phénols (produit toxique pour les poissons) à des niveaux acceptables (moins de une partie par million).

D'une capacité de 10,000 gallons à l'heure, cette usine d'épuration est la seule du genre dans l'Est de Montréal, ce qui signifie que les autres compagnies déversent plus de phénols que ne le prévoient les nouvelles normes.

Selon M. Maurice Lapointe, responsable de la protection de l'environnement à la raffinerie Gulf, cette raffinerie satisfait à toutes les nouvelles normes canadiennes à l'exception de celles qui concernent la toxicité générale sur la vie marine. Il faudra investir plusieurs millions pour atteindre cet objectif, paraît-il.

C'est maintenant la responsabilité du gouvernement québécois de préciser aux industries la date à laquelle elles devront se conformer aux nouvelles normes canadiennes. Hier, des représentants d'Environnement-Canada ont expliqué que ces règlements s'appliquent aussi à toute modernisation ou à tout aggrandissement qui accroîtrait de plus de 15% la capacité de raffinage de l'usine.

Quant aux vieilles installations, le délai normal serait de quatre ou cinq ans, selon les hauts fonctionnaires interrogés et selon les dirigeants de l'Association pétrolière pour la protection de l'environnement.

Cet organisme a été mis sur pied conjointement par les grandes compagnies pétrolières pour poursuivre des recherches sur les méthodes antipollution. Il s'agit donc d'une sorte de mise en commun des diverses industries sous le rapport. A l'échelle montréalaise, les raffineries se sont aussi dotées d'un organisme commun, l'Association industrielle Laval, qui surveille constamment les quantités de polluants dans l'air et dans l'eau.

Pour l'instant, les raffineries semblent surtout embêtées par les exigences concernant la toxicité parce que les tests impliquent l'état de santé de poissons appelés à nager dans les effluents. En effet, on connaît encore assez mal tous les facteurs susceptibles d'influencer la vie d'une truite arc-en-ciel et cette incertitude empêche encore les industries de prédire avec certitude si les installations qu'elles prévoient donneront satisfaction.

L'enquête sur l'immigration

La commission recherche toujours l'inconnu de la station Jean-Talon

par Clément Trudel

La commission L'Heureux-Dubé, qui enquête sur le ministère d'immigration à Montréal, bouscule ses horaires et crée le précédent de siéger un lundi (30 septembre), jour où 12 témoins sont assignés à comparaître.

Hier, seuls trois témoins furent entendus dont l'un aurait pu avoir besoin d'un interprète; on procéda quand même à l'interrogatoire, en bonne partie par des questions formulées chaque fois en anglais plus simple — juge et procureur s'évertuant à faire préciser les faits à ce père de sept enfants, récemment muni du statut d'immigrant reçu et client passager de Stephen M. Byer, avocat.

Me Joseph Nuss paraît de toute évidence imperméable à la légende d'inconnus rencontrés par hasard dans le métro (station Jean-Talon de préférence) et de pistes suggérées tout bonnement pour conduire chez Me Byer, responsable du Service d'immigration Visa canadien (1205, rue Peel).

Le procureur a même déclaré à un témoin hier: "Mais c'est incroyable, quel qu'un vous a-t-il menacé?... il est évident que vous ne voulez pas me dire comment vous avez été mis en contact avec ce bureau".

Sceptique jusqu'au bout, Me Nuss voudrait savoir du témoin s'il se fie à un inconnu (même un compatriote) voyageant dans le métro plus qu'à un cousin chez qui il vit, cousin qui, au surplus, a deux ans de résidence au Canada au moment où la "révélation" se produit dans un angle du métro Jean-Talon, en ce mois de novembre 1972.

La GRC refuse de révéler le nom de son agent arrêté

La Gendarmerie royale du Canada refuse toujours de divulguer le nom d'un de ses hommes appréhendés dans la nuit de jeudi sur un chantier de construction à Saint-Hubert, en banlieue de Montréal.

Peu après le vol — les deux hommes chargeaient une camionnette de matériaux — les enquêteurs ont découvert que le véhicule était porteur de fausses plaques, que les numéros minéralogiques authentiques avaient été glissés sous la banquette, et que la camionnette était la propriété de la GRC.

Hier, un porte-parole de la GRC a dé-

claré qu'il ne se trouvait personne dans les nouveaux et coûteux bureaux de la police fédérale à Montréal pour divulguer l'identité du policier contre qui on affirme que des accusations seront portées dans quelques jours.

Donner son nom, ce n'est rien d'urgent, et nous ne donnons pas de renseignements pas urgents en fin de semaine", a déclaré le fonctionnaire de la GRC sur un ton endormi.

Le vol fut découvert à 21h50 par des gardiens de l'Agence de sécurité régionale, chargée de veiller à la sécurité des chantiers.

cherche de l'inconnu ou des inconnus du métro.

Ce n'est toutefois pas là le volet principal des points de recherche qui progressent peu ou prou. N'y a-t-il pas des points obscurs sur la provenance des fonds alimentant des réseaux d'importateurs d'immigrants? Ne sommes-nous pas en présence d'un vice de fonctionnement du service montréalais de l'immigration où quelques rouages défectueux ont été mis au rancart tandis que la machine administrative passait à la lubrification vers un nouveau départ? Et pourtant il ne semble pas y avoir eu depuis d'effort systématique de recyclage pour ces agents d'immigration, hormis quelques séminaires ou la présence temporaire de "tuteurs"? Il n'est pas question de voyages de la commission à l'étranger mais qu'en est-il de l'exploitation de certaines agences de voyage?

Les quelque 100 témoins qu'il reste à comparaître avant la mi-octobre alimenteront peut-être de façon plus satisfaisante la curiosité que soulèvent tant de témoignages restés dans le flou quant aux véritables responsables de ce gâchis.

Un hold-up raté, Place Ville-Marie

Vol audacieux mais royalement raté hier en plein centre-ville, à une heure de la sortie des bureaux. Deux individus coiffés de perruques, gantés de noir, vêtus d'imperméables, braquant pistolets 45 et revolvers 38 — de vrais porte-avions — se présentent au comptoir d'Air Canada, Place Ville-Marie, par l'entrée principale, s'il vous plaît. Ils font main-basse de \$8,499.50.

Tout allait bien. Mais le lieutenant-détective Roger Roche avait été informé, la journée même qu'une camionnette de type "Econoline" servirait pour la fuite après un coup même quelque part autour du square Dominion.

Des sentinelles sont installées, on retrace la camionnette, stationnée non loin d'Air Canada, sans occupant, et on monte le guet.

Confiants d'avoir fait un bon coup, les bandits toujours armés se rabattent sur leur véhicule de fuite, et la police les sommes de lever les mains. Mais ils s'enfuient à pied, direction University. Des coups sont tirés. Ils s'arrêtent, se couchent par terre. On les désarme.

La Fédération des magasins CO-OP et l'IPIC

MISE AU POINT

LA FÉDÉRATION A ÉTABLI L'IPIC

Quoiqu'en disent les quelque 20 membres de l'IPIC, la Fédération et les Magasins Co-op ont et continueront à sauvegarder les intérêts des consommateurs. C'est la Fédération qui a établi, en 1969, l'IPIC comme un service aux coopérateurs et qui l'a financé en totalité jusqu'en 1972.

L'IPIC est devenu une corporation autonome en 1971 afin de lui permettre d'obtenir des subventions gouvernementales; les trois administrateurs provisoires furent des employés de la Fédération.

LA FÉDÉRATION A FONDÉ "LE RÉVEIL DU CONSOMMATEUR"

C'est la Fédération, qui, en 1972, a fondé la revue "Le Réveil du Consommateur". L'éditorial du premier numéro spécifiait l'orientation de cette publication:

"Seule une information claire et impartiale, basée sur des données scientifiques réelles, peut aider aujourd'hui le consommateur à exercer librement son choix, et à le protéger dans bien des cas.

C'est le but que nous poursuivons en publiant "LE REVEIL DU CONSOMMATEUR". Il suffit de comparer les numéros de cette revue publiés sous la direction de M. Gérard St-Denis, membre du personnel de la Fédération, pour constater que l'information de nature scientifique a souvent fait place à une littérature démagogique ou à des affirmations inexactes qui ne sont d'aucune utilité pour permettre aux consommateurs d'exercer librement leur choix.

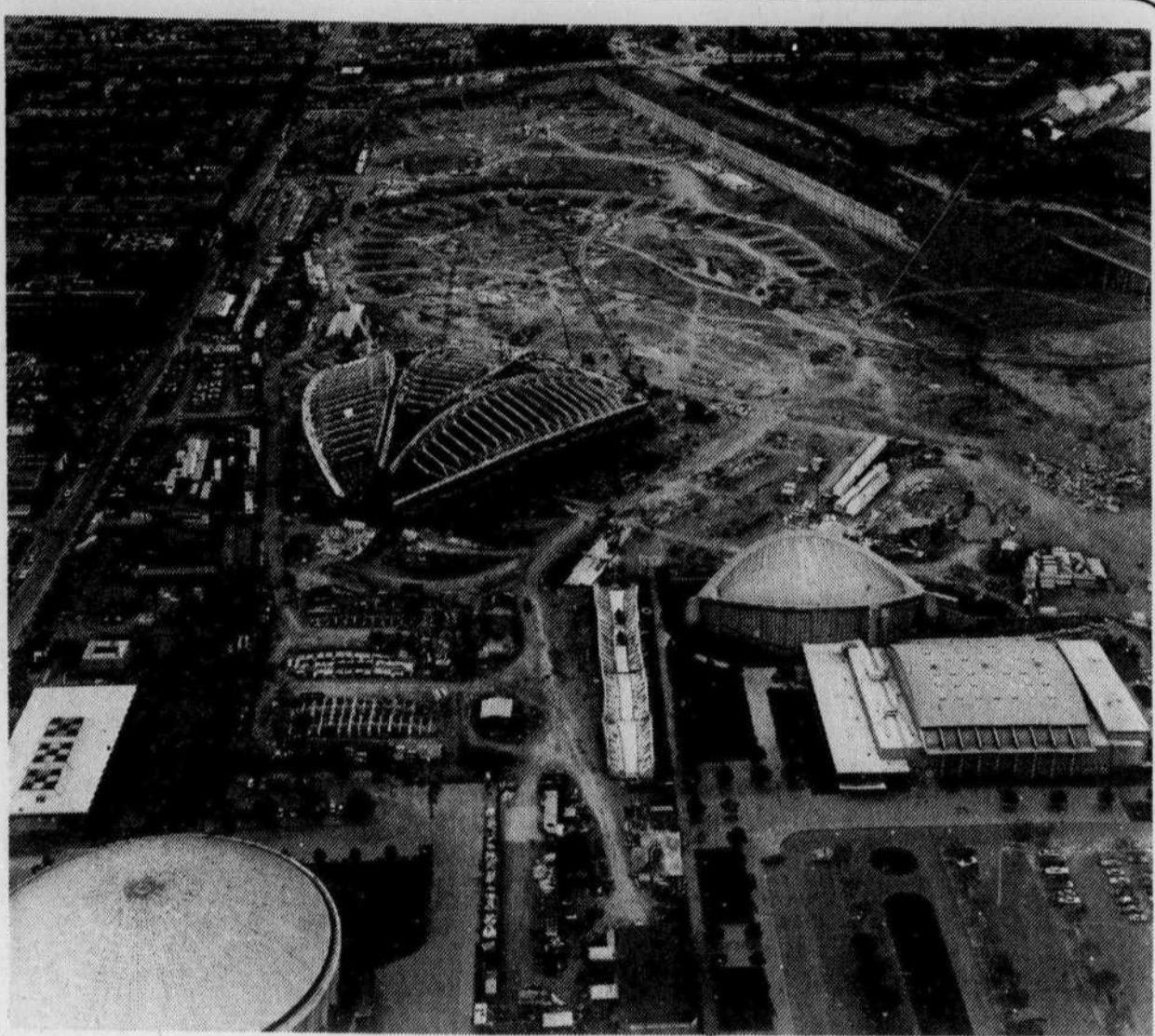
LA FÉDÉRATION FINANCE L'IPIC

Ce ne sont pas les quelque 20 membres de l'IPIC qui le financent mais principalement le mouvement coopératif de la consommation qui lui offre une somme annuelle d'environ \$145,000.00. Il est évident qu'une contribution aussi considérable est suffisante pour financer les activités de toute association vouée à la protection du consommateur, contribution qui dépasse largement le montant total des subventions accordées aux organismes poursuivant des fins similaires par l'Office de la protection du consommateur du Québec, soit environ \$80,000.00 en 1973/74. Dans ces conditions, il est bien normal que les 224 coopératives affiliées à la Fédération puissent avoir droit au chapitre, au moins au même titre que les administrateurs de l'IPIC qui n'ont jamais consulté les consommateurs pour se constituer leur défenseur.

LA FÉDÉRATION SAUVEGARDE LES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS

La Fédération sauvegarde les intérêts des consommateurs dans les limites du bien-être général. Tous savent très bien que la prospérité et le bien-être des consommateurs dépendent très largement des résultats d'ensemble de l'économie. Dans tous les pays, les associations de consommateurs les informent afin qu'ils puissent comparer; les renseignements sur la qualité des produits et des services afin qu'ils puissent les utiliser librement, consciemment et rationnellement. Ces associations ont depuis longtemps abandonné les revendications primaires.

La Fédération, en établissant l'IPIC, voulait suivre l'exemple du "Laboratoire Coopératif" des coopératives de consommation de France dont les travaux sont dignes des plus grands universitaires et très efficaces pour la protection des consommateurs. Quoiqu'en disent les quelque 20 membres de l'IPIC, la Fédération et les Magasins Co-op continueront à sauvegarder les intérêts des consommateurs par l'action coopérative tout le fin première est d'ordre économique.



En 76 ou pas du tout . . .

Le conseiller municipal Paul-Emile Robert, qui serait attiré par la mairie de Montréal, a évoqué ces jours derniers la possibilité que les Jeux olympiques de Montréal soient reportés en 1977 à cause de retards dans la construction des installations.

Cela est impossible. Les Jeux de 1976 auront lieu à Montréal en 1976 ou n'auront pas lieu du tout. À ce chapitre, l'article 51 des Statuts et règles olympiques est on ne peut plus précis:

"Les Jeux olympiques doivent avoir lieu au cours de la première année de l'Olympiade qu'ils sont destinés à célébrer (par exemple, en 1932 pour la Xe Olympiade, 1952 pour la XVe). Sous aucun prétexte, ils ne peuvent être renvoyés à une autre année. Leur non-célébration au cours de cette année-là équivaut à la non-célébration de l'Olympiade et entraîne l'annulation des droits de la cité désignée sans que celle-ci puisse les revendiquer pour l'Olympiade suivante".

Depuis 1896, année de la 1ère Olympiade moderne, les

Jeux ont été annulés à trois reprises à cause de la guerre, soit en 1916, en 1940 et en 1944. Ces exceptions mises à part, ils ont eu lieu tous les quatre ans et il n'a jamais été question pour le Comité international olympique de reporter les échéances.

Montréal devra suivre cette règle. Si elle ne pouvait être prête pour 1976, il ne lui restera qu'à en faire son deuil. Celui-ci pourrait durer fort longtemps.

D'autre part, la ville de Montréal a émis hier un communiqué dans lequel le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, annonce où en est rendu "le cheminement" des travaux aux différents chantiers de construction du parc olympique.

Pendant, il est difficile d'interpréter ce document de la Ville dans la mesure où celui-ci demeure "factuel" et, en conséquence, ne fournit pas de points de référence par rapport à l'échéancier qui avait d'abord été prévu.

Le preneur aux livres Brian Mix est arrêté pour la septième fois

par Jean-Pierre Charbonneau

Un important preneur aux livres qui avait déjà témoigné en février 1973 à l'enquête sur le crime organisé, Brian Mix, âgé de 37 ans, a été arrêté une nouvelle fois hier midi par les enquêteurs de l'escouade de base de la soirée.

Installé dans une boîte téléphonique en face du 4517 Bannantyne, à Verdun, Mix a été arrêté alors qu'il commençait à enregistrer ses paris quotidiens en rapport avec les matches de baseball de la soirée.

Après avoir fouillé son véhicule et avoir découvert une partie de la comptabilité du suspect, les hommes de l'inspecteur

Gérald Cholette, les constables Jean-Pierre Laperle et William Lisacek, se sont rendus à son domicile au 979 11e avenue, à ville LaSalle.

A cet endroit, ils ont découvert, derrière une fausse poutre, une première cachette renfermant des documents fort importants au sujet des activités de Mix. Puis, à l'extrémité de la même pièce, ils ont trouvé une autre cachette renfermant, celle-là, un coffret dans lequel Mix avait caché son butin, soit la jolie somme de près de \$25,000 en argent liquide.

Selon les policiers, c'est la première fois qu'un tel magot est découvert au

cours d'une perquisition chez un présumé preneur aux livres.

D'autre part, une analyse rapide de la documentation saisie a révélé que Brian Mix aurait une quarantaine de clients réguliers, ce qui permet de penser que son chiffre d'affaires hebdomadaire pourrait atteindre quelque \$60,000.

Incarcé au quartier général de la police de la CUM, rue Bonsecours, Brian Mix comparaitra ce matin en cour municipale de Montréal. On croit savoir que la couronne demandera alors que le prévenu soit incarcéré jusqu'à son procès, étant donné qu'il en est à sa septième arrestation pour "bookmaking" depuis 1972.

Il est également possible que Mix doive comparaître à nouveau devant la commission d'enquête sur le crime organisé qui poursuit actuellement son étude au sujet du "bookmaking".

La semaine dernière, les hommes de l'inspecteur Cholette avaient arrêté un autre important présumé preneur aux livres, Harry Goodman, un ancien gérant de Nicola Di Iorio, et celui-ci aurait déjà reçu un ordre de comparaitre devant la commission d'enquête.

Pie IX fermé à la circulation

Le Service de la circulation de la ville de Montréal avise les automobilistes qu'à compter de lundi le 30 septembre 1974, 9h30 pour une durée approximative d'un mois et demi, le Boul. Pie IX sera fermé entre le boulevard Rosemont et la rue Sherbrooke. Cette mesure s'impose afin de permettre l'addition et la modernisation des installations souterraines de même que la reconstruction du pavage et des trottoirs.

Durant ce temps, la circulation sera déviée sur les avenues d'Orléans vers le sud et Bourbonnière vers le nord entre le boulevard Rosemont et la rue Hochelaga.

Les circuits de la CTCUM emprunteront ces mêmes avenues. Toutefois, le circuit Masson utilisera la rue Jeanne-d'Arc vers le sud, à Laurier et Charlemaigne vers le nord, à Masson.

Un jour de prison et \$6,000 d'amende pour avoir fraudé les Affaires sociales

Le Dr Maurice Lauzier, un omnipraticien de Montréal, a été condamné à une journée de cellules et à une amende de \$6,000, hier, en correctionnelle pour avoir fraudé le ministère des Affaires sociales du Québec d'une somme de \$680 en 1968 et 1969.

A cette époque le régime actuel d'assurance-maladie n'existait pas mais les personnes ayant droit aux prestations d'assurance sociale pouvaient obtenir du ministère le paiement de frais médicaux.

Or, une jeune femme de 26 ans, infirme et souffrant de troubles mentaux, était devenue la concubine du Dr Lauzier et ce dernier avait facturé le ministère des Affaires sociales pour la somme de \$410.50 pour des traitements à cette femme.

Elle a déclaré au cours du procès

qu'elle n'avait jamais reçu le moindre traitement et au surplus ses liens avec le médecin ne la rendait plus admissible au bien-être social.

Plus tard, le Dr Lauzier aurait envoyé un compte de \$268 au trésor public pour des prétendus traitements à la mère de sa concubine.

Le juge Raymond Bernier a déclaré qu'une peine de prison ne serait pas de nature à protéger la société dans le cas de ce médecin de 40 ans mais il a estimé que le fait de se servir d'une infirme, enceinte à l'époque, pour illégalement réclamer de l'argent du gouvernement revêtait un caractère odieux.

Il a condamné le médecin à une journée de prison et à \$5,000 pour cette offense. Pour le cas de la belle-mère, il a

imposé une amende de \$1,000. Me Maurice Sauvé, qui représentait le médecin, a plaidé que son client avait subi atteinte à sa réputation dans cette malheureuse histoire et qu'actuellement il devait faire des dépenses considérables pour démenter son bureau. Il a demandé un délai de huit mois, qui a été accordé pour payer l'amende à défaut de quoi le juge lui a imposé une peine de six mois d'emprisonnement. Me Louis Robichaud, au nom du ministère public, avait demandé des amendes sévères tout en admettant que la prison n'était pas indiquée dans un cas de cette nature.

Incarcé en début d'après-midi le Dr Lauzier a pu reprendre sa liberté quelques heures plus tard hier.

L'assureur devra indemniser la victime d'une erreur médicale

par Guy Deshaies

La Cour supérieure du district de Montréal vient de donner raison à un médecin dont la compagnie d'assurance refusait d'indemniser un client victime d'une erreur professionnelle.

Le juge Réjane Colas a condamné la compagnie Commercial Union Assurance Company à indemniser M. L.H. Robidoux pour la somme de \$51,300 plus les frais de \$7,000 au nom de l'assuré, le Dr André Cusson, précédemment condamné à dédommager son client.

Tout le litige porte sur une clause de la compagnie d'assurance qui stipule que l'assuré doit avertir immédiatement la compagnie lorsque survient un événement susceptible d'engager la responsabilité civile de l'assuré.

Or, dans les faits, il est avéré que M. Robidoux a été traité durant près de deux ans par divers médecins dont le Dr Cusson à la suite d'un accident d'automobile. Le Dr Cusson aurait fait une erreur de diagnostic en ne décelant pas une fracture de la hanche et M. Robidoux aurait subi des torts irréparables à la suite des négligences du corps médical et plus particulièrement à celles de l'orthopédiste Cusson, attaché à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Mais ce dernier ne pouvait pas être au courant de son erreur de diagnostic au moment des premiers traitements et ce n'est que 20 mois plus tard qu'on reprenait l'histoire de cas de M. Robidoux et que l'on découvrait l'erreur du Dr Cusson. Celui-ci n'avait sa compagnie d'assurance qu'au moment de la réception d'une mise en demeure de M. Robidoux qui réclamait initialement des dommages de \$150,000.

Le Dr Cusson a agi de bonne foi, il a payé sa prime d'assurance et il a averti sa compagnie une fois qu'il a su qu'il était ou serait recherché en justice.

Enfin le juge Colas rappelle que la compagnie n'a subi aucun préjudice par le retard de l'avis et qu'elle ne pouvait de toute manière que prendre la version de l'assuré et faire l'enquête nécessaire comme elle avait commencé à la faire avant de décider d'abandonner le Dr Cusson.

Un homme d'affaires de Montréal vient d'inscrire une action en dommages de \$100,000 contre l'amant de son épouse qui habite chez lui, partage la chambre conjugale tandis que le demandeur dort sur le divan et doit se lever tous les matins à 5h pour aller gagner la vie de sa famille qui comprend — outre la femme, l'amant et les enfants —, une belle-mère singulière qui sort tard le soir avec sa fille et l'amant de cette dernière au mépris du mari demandeur.

Ce dernier raconte que son épouse est allée faire un voyage en Espagne et qu'elle y a rencontré le défendeur. A par-

\$100,000 de l'amant de sa femme

son à la dernière minute après avoir scruté la police d'assurance aux fins d'y trouver la faille qui lui permettrait de se libérer de ses responsabilités.

Il faudra maintenant attendre le jugement de la Cour suprême sur le fond de la cause en responsabilité et rien ne dit que la compagnie d'assurance ne portera pas le jugement Colas en appel.

Entre-temps, M. Robidoux n'a rien d'autre à faire que d'attendre.

Un homme d'affaires de Montréal vient d'inscrire une action en dommages de \$100,000 contre l'amant de son épouse qui habite chez lui, partage la chambre conjugale tandis que le demandeur dort sur le divan et doit se lever tous les matins à 5h pour aller gagner la vie de sa famille qui comprend — outre la femme, l'amant et les enfants —, une belle-mère singulière qui sort tard le soir avec sa fille et l'amant de cette dernière au mépris du mari demandeur.

Ce dernier raconte que son épouse est allée faire un voyage en Espagne et qu'elle y a rencontré le défendeur. A par-

Acquitté faute d'identification

Un jeune homme de 25 ans de Rosemont a été acquitté, hier, par un jury composé de neuf hommes et trois femmes d'avoir commis un vol à main armée à Westmount aux dépens de M. Donald Angus, collectionneur.

Ce dernier avait dû remettre à ses agresseurs une collection d'armes à feu, une collection de pièces d'or et divers bijoux évalués à \$40,000 le 6 juin dernier.

Me Claude Lebeau, procureur de l'accusé, a réussi à convaincre les jurés que

faute d'identification positive son client avait droit au bénéfice du doute. Me Lebeau avait choisi de ne pas offrir de défense et ce n'est que par le contre-interrogatoire des témoins de la Couronne et par son plaidoyer aux jurés qu'il a obtenu l'acquiescement devant le juge Jacques Ducros.

La plupart des précieux objets volés auraient été retrouvés chez un tiers que la Couronne a présenté comme le complice de l'accusé.

week-end

- A compter de 10h., au centre d'achats Van Horne, les citoyens peuvent rencontrer deux candidats du RCM (Rassemblement des citoyens de Montréal) dans le district de Snowdon: MM. Samuel Sotton et Lawrence Vatch.
- A l'école Pierre-Dupuy (2,000 rue Parthenais, angle Ontario) congrès régional du Parti québécois pour Montréal-Centre. Le congrès prend fin vers 17h30 dimanche.
- A l'école de la Salle (rue St. Patrick, à Ottawa), se poursuit le congrès de l'Association canadienne-française de l'Ontario.
- Au Château du Lac Beauport, jusqu'à 12h30 dimanche, colloque sur l'évolution de la politique étrangère des États-Unis, sur les effets que cette politique peut avoir sur les pays en voie de développement, etc.
- Kermesse des missionnaires de l'Immaculée-Conception au 58 de la rue Desnoyers (Pont-Viau) aujourd'hui et demain.
- Le conseil général de la CEQ siège au séminaire Saint-Augustin de Cap-Rouge.
- Au Hilton de la Place-Québec, congrès des évaluateurs agréés du Québec.
- Au Reine-Elizabeth, congrès de la Fédération des sociétés de gynécologie et d'obstétrique.
- Au Cégep de Chicoutimi, congrès de l'Association mathématique du Québec.
- La Société québécoise pour les enfants infirmes tient une journée spéciale, de 13h à 18h, au 3500 Décarie (Centre Mackay pour les enfants).

- Au Holiday Inn de Longueuil, jusqu'au 30, congrès de l'Association professionnelle des boulangers du Québec.
- Congrès provincial des Jeunes Naturalistes, aujourd'hui et demain, au Collège Marie-Victorin (7,000 Marie-Victorin).
- Dévoilement d'une plaque commémorative à 15h au Château Ramezay par le ministre canadien des Affaires indiennes et du Nord, M. Judd Buchanan.
- A 18h, au Reine-Elizabeth, super-gala du Centre de loisirs des sourds de Montréal Inc.
- Remise du prix Yvette-Rousseau, de la Fédération des femmes du Québec, à l'hôtel Ritz-Carlton, de Montréal.
- DIMANCHE
- A l'Institut Coopératif Desjardins (Lévis), ouverture du colloque international de terminologie organisé par l'Office de la langue française.
- Au Sheraton Mont-Royal, à compter de 14h30, assemblée générale spéciale de la Confédération des loisirs du Québec sur la question de regrouper CLQ, Confédération des sports du Québec et Fédération québécoise de plein air.
- Conférence de presse à 18h au 1203 rue Visitation, à Montréal. La Ligue des femmes du Québec dévoile ses projets pour l'année internationale de la femme et pour la lutte à l'inflation.
- En l'église du Gesù, 1202 rue Bleury, fête de l'amitié et fête sacerdotale à partir de 15h.

La Caisse Populaire des Enseignants de Montréal

Assemblée générale annuelle

le mercredi soir, 9 octobre 1974, à 8:00 P.M.

École Georges Vanier
1205 est, rue Jarry

Bienvenue à tous les professeurs

Maurice Grondines
Gérant.

À LA SALLE à MANGER DU MOTEL BERTRAND

SOUPER CHANTANT

DE 19H À 22H

samedis & dimanches

En Vedette:
Denyse Parent
Jean-Pierre Corbeil
René Tremblay
Thérèse Guérard
Guy Huard
au piano..... Pierre Martineau

CUISINE FRANÇAISE ET FRUITS DE MER

Sur semaine:
Salle de réception
Diners d'hommes d'affaires
Salle de réunion pour compagnie

Pour Réservation:
(1) 743-7951
13325 boul. Marie-Victorin
Tracy, P. Qué.
Rte 3 est

RAJEUNISSEMENT-CORPS-CERVEAU

Premier traitement entièrement gratuit, sans aucune autre obligation.

Résultat infaillibles, garantis par écrit.

Méthode unique de développement de l'auto contrôle de la puissance du cerveau.

Pour tous renseignements: Studio CYBEREL ALPHA

M. AGIN 845-3143
845-5544

les mardis, mercredis, jeudis
de 2 hrs à 6h P.M.

VIENT DE PARAÎTRE . . .

ÉTERNELLEMENT VÔTRE

Claude Péloquin

- Collection "Les poètes du Jour"
- Péloquin est un "combattant de la mort" parce qu'il est un "amoureux de la vie". Cet ouvrage en constitue une démonstration déchirante.
- Péloquin préfère passer pour fou, que de passer tout droit.

En vente partout au prix de \$3.95 — Distribue par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montréal H3M 2A8 — Tel.: 274-2551

ÉDITIONS DU JOUR

éditorial

Le ministre du Travail au pilori

La semaine qui s'achève a été dominée au Québec par les accusations qui ont plu, aux séances de la Commission Cliche, en direction du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer. On ne s'est pas borné à critiquer M. Cournoyer. On a même réclamé sa tête. Un moment impressionnant, le ministre du Travail a d'abord songé — avoue-t-il lui-même — à remettre sa démission. Il est fort heureux, en définitive, qu'il n'en ait rien fait. Car, jusqu'à preuve du contraire, on a raison de penser qu'il s'est honorablement acquitté d'une mission particulièrement ingrate. Si le premier ministre devait sans autre examen accepter sa démission, il céderait à la propension trop facile que manifestent certains mouvements à toujours exiger des victimes dans des situations qui, le plus souvent, engagent des responsabilités plus largement collectives.

A première vue, le dossier déposé contre M. Cournoyer devant la commission Cliche impressionne. Au dire de ses accusateurs de la CSN et de certaines associations patronales, M. Cournoyer aurait cautionné la négociation illégale entre le FTQ et certaines associations patronales qui devait entraîner en 1973, la modification de la loi 280 et l'abolition d'un droit de veto jusque-là réservé à chaque association reconnue par la loi 290. Il aurait toléré que l'un de ses hauts fonctionnaires brandisse la menace d'une loi-matras devant une CSN qui demeurait récalcitrante à la suite de l'entente intervenue entre la FTQ et les associations patronales. Par l'abolition du règlement 4119, qui obligeait les travailleurs de la construction à s'inscrire aux centres de main-d'œuvre du gouvernement québécois, il aurait contribué à consolider le monopole exercé par la FTQ dans le domaine du placement de la main-d'œuvre. Il aurait permis que la Commission conjointe de l'industrie de la construction demeure un nid de patronage pour la FTQ et ses petits amis. Il aurait péché par caprice et instabilité dans le choix de ses proches collaborateurs. Il aurait enfin réduit à peu de chose l'autorité et l'efficacité de son ministère en court-circuitant habituellement la ligne hiérarchique pour s'en remettre à quelques collaborateurs jouissant de sa confiance absolue.

Plusieurs de ces reproches sont de nature carrément politique et n'ont rien à voir avec le mandat de la commission Cliche. Celle-ci saura sans doute faire la part des choses et éviter de s'ériger en tribunal dans des matières qui ne la concernent pas.

Quant aux reproches qui portent directement sur le rôle de M. Cournoyer dans le secteur de la construction, ils intéressent immédiatement la commission Cliche. A propos de certaines accusations — notamment celles qui

ont trait au rôle joué par le ministre du Travail et ses collaborateurs dans les pourparlers qui aboutirent au décret de 1973, M. Cournoyer a déjà relaté avec force détails devant l'Assemblée nationale le rôle précis joué par son ministère. Le droit de veto conféré à chaque association patronale et syndicale par la loi 290 créait en avril 1973 une impasse totale qui menaçait de déboucher sur une grève très pénible. En proposant à l'Assemblée nationale de substituer la loi de la majorité à la règle de l'unanimité naïvement instituée quelques années auparavant, M. Cournoyer faisait tout simplement montre de réalisme. Qu'un fonctionnaire ou le ministre aient pu, au cours des épuisantes délibérations qui précéderent l'intervention de l'Assemblée nationale, laisser tomber ici ou là une phrase de trop, une déclaration inopportune, il n'y aura, pour s'en scandaliser, que ceux qui cherchent à tout prix un bouc-émissaire dans cette histoire.

On pourrait examiner ainsi chacun des reproches adressés à M. Cournoyer à l'aide d'une interprétation réaliste des faits. Mais cela serait prématuré et trop long. Il suffit, pour l'instant, de retenir que M. Cournoyer a offert de venir témoigner lui-même devant l'organisme d'enquête. La Commission devra évidemment étudier d'abord le volumineux dossier public auquel elle a d'ores et déjà accès avant d'interroger sur tout et sur rien un ministre qui a fort à faire par les temps qui courent. Lorsqu'elle aura examiné toute la documentation disponible, il serait hautement souhaitable, par contre, que la Commission entende publiquement celui qui a été chargé depuis plusieurs années de la politique du travail au sein du gouvernement québécois.

Rien n'empêche — on n'a qu'à rappeler le témoignage célèbre de feu Guy Favreau devant la Commission Dorion — un ministre de témoigner devant une commission d'enquête. Pourquoi M. Cournoyer serait-il dispensé de témoigner devant une commission à laquelle il a beaucoup à dire?

La présence de M. Cournoyer au ministère du Travail n'a sans doute pas fait disparaître la violence sur les chantiers de construction. Mais conclure sans nuance, comme on l'a fait ces derniers jours, que le ministre actuel du Travail est responsable de tout le mal qui reste dans ce secteur, c'est se faire une singulière conception du rôle d'un ministre du Travail.

On se représente volontiers, quand cela peut être utile, le ministre du Travail comme une sorte de super-tsar qui n'aurait qu'à ouvrir la bouche pour que patrons et syndicats obéissent tout de suite à ses ukases. C'est se méprendre profondément sur la nature de son rôle et sur ses pouvoirs réels.

Une longue et très valable tradition veut en effet que le ministre du Travail ne soit, dans notre type de société, ni un gendarme, ni un super-arbitre, mais beaucoup plus simplement un agent de liaison et de rapprochement entre des parties qui demeurent fondamentalement libres. La même tradition veut aussi qu'au sein de gouvernements où ne manquent pas les défenseurs des intérêts d'autres groupes sociaux, le ministre du Travail se distingue par sa sympathie particulière envers les travailleurs et leurs associations. Le ministre doit sans doute être juste et équitable lorsqu'il traite avec deux parties opposées dans un conflit de travail. Mais cela n'a jamais empêché ceux qui ont réussi dans cette fonction difficile — on pense à un Bryce Mackasey et à un Maurice Bellemare — de laisser percer un penchant pro-ouvrier qu'ils tenaient généralement de leurs origines.

Dans certains domaines, l'intervention du gouvernement ne doit donner lieu à aucun marchandage, à aucune négociation: on pense par exemple au ministère de la Justice. La même attitude, transposée dans le secteur du travail, serait vite catastrophique. Parce qu'il sut, par exemple, éviter de s'enfermer dans une attitude trop legaliste dès le début du débat sur l'indexation des salaires, M. Cournoyer put jouer un rôle très utile dans la solution du conflit de la CTCUM. Défendue par M. Choquette, la même position eût été inacceptable.

Si l'on veut juger équitablement l'action de M. Cournoyer dans le secteur de la construction, il faudra l'examiner à l'aide de critères valables pour un ministre du Travail et non de critères empruntés à un ministre de la Justice. M. Cournoyer, quand il accéda à son poste actuel, hérita d'une situation donnée, dont il devait s'occuper en tenant compte des exigences et limites inhérentes à son rôle de ministre du Travail. Si on veut lui imputer tous les péchés d'omission attribuables au premier ministre, au ministre du Commerce et de l'Industrie, au ministre de la Justice et à quels autres encore, on pourra facilement avoir sa tête, car il est évident qu'il n'a pas réussi à nettoyer le secteur de la construction.

Mais on veut croire que la commission Cliche se montrera plus réaliste et plus équitable. On a même l'impression que, si elle semble devoir pousser plus loin des changements trop timidement amorcés par le ministre, elle hésitera beaucoup avant de s'écarter radicalement des voies qu'il a ouvertes afin de mettre de l'ordre dans une industrie sur laquelle il ne disposait, somme toute, que d'une autorité très limitée, mais pour le bien de laquelle il a probablement plus fait que ne veulent le reconnaître ses détracteurs.

Claude RYAN



— La ronde des accusations

libre opinion

Pourquoi Santa Cabrini refuse la stérilisation sur demande

par PIERRE LEONI, s.j.

L'auteur de cette libre opinion est aumônier à l'Hôpital Santa Cabrini. Nous avons pris la liberté de simplifier certains passages de son texte qui répondaient à des accusations portées dans d'autres journaux que Le Devoir.

Comme les petites annonces du Montréal-Matin, les ligatures de trompes, "ça coûte pas cher et ça rapporte bien": peu de fatigue, peu de risque, et elles valent, chacune 85 dollars comme un sou.

Ainsi donc le gynécologue d'un hôpital qui, à lui seul, pratique 300 ligatures de trompes par an empoché \$25.500, une somme rondelette, ma foi! que déboursait l'Assurance-maladie, c'est-à-dire le peuple du Québec qui, du même coup, protège ainsi son...espace vital. Et nous n'avons pas facturé les honoraires de l'anesthésiste ni les frais d'hospitalisation qui l'incombent aussi au peuple d'acquiescer!

Encore s'il s'agissait de malades! Mais non, ce sont pour la plupart des femmes en excellente santé qui, après 3, 4 ou 5 jours d'hospitalisation, sortent de l'hôpital mutilées pour la vie. Mais faisons ici une simple multiplication: de 3 à 5 x 300 = une moyenne de 1200. Ceci veut dire qu'à l'hôpital, on refuse, au cours d'une année, environ 1200 jours de soins hospitaliers à des vrais malades. Et dans notre cas (hélas, il n'est pas imaginaire!) il ne s'agit que d'un seul gynécologue et que d'un seul hôpital...

Heureusement tous les hôpitaux n'en sont pas là. En refusant de recevoir des malades qui ne l'étaient pas, l'Hôpital Santa Cabrini a pu accueillir de vrais malades, refusés par d'autres hôpitaux, faute de lits. Voilà le "nouveau crime" contre lequel certains journalistes partent en guerre, accusant notre hôpital avec beaucoup de bruit et peu de logique, malgré toute l'apparence juridique qu'ils tentent de donner à leurs accusations.

On affirme par exemple que l'Hôpital Santa Cabrini refuse toute stérilisation. C'est non seulement user de l'hyperbole; c'est être une fausseté. C'est tromper les esprits. Des centaines de stérilisations thérapeutiques se pratiquent chaque année à l'Hôpital Santa Cabrini. Certaines semaines, il se fait de 5 à 8 interventions d'hystérectomie abdominale, que la femme du peuple appelle la "grande opération". Pour obtenir ces stérilisations thérapeutiques, il n'est pas nécessaire d'être en danger de mort, comme le laissent entendre nos journalistes.

On lance — faussement encore — dans le grand public que "le Conseil des médecins de l'hôpital a voté à l'unanimité pour la ligature des trompes". Il y a parmi le personnel de Santa Cabrini des médecins consciencieux, nous sommes heureux de le dire, qui n'accepteraient jamais, quelque prix qu'on leur propose, de battre monnaie en mutilant des femmes ou des hommes en santé, convaincus qu'ils sont des tristes consé-

quences de ces mutilations tant pour la société que pour l'individu, atteints ainsi l'un et l'autre dans leurs sources de vie. Leur fidélité au serment d'Hippocrate et aux principes moraux leur interdit la stérilisation directe, l'avortement, — demain l'euthanasie, — tout ce qui répand la mort au lieu de protéger la vie. Ils font honneur à leur profession.

Mais venons-en à la question juridique. Le Conseil d'administration de l'Hôpital Santa Cabrini enfreint trois articles de la loi canadienne, ni plus ni moins: l'article 4 qui établit le droit pour tous de recevoir les services de santé avec continuité et de façon personnalisée; l'article 5 qui ordonne de dispenser ces mêmes services sans distinction ou préférence fondée sur la race, le sexe, la religion, la langue, etc.; l'article 6 qui garantit à chacun la liberté de choisir, en vue de se faire soigner, le professionnel ou l'établissement qu'il désire.

Commençons, comme nous le conseille la logique, par l'analyse du 6^e article: Chacun a le droit de choisir... l'établissement qui lui plaît. Très bien! Encore faut-il que ce choix soit judicieux. Avant de faire votre choix, il vous faut savoir si l'hôpital est équipé pour soigner telle maladie, pour faire telle opération. Si, affligé d'une maladie mentale, vous venez présenter à Santa Cabrini, vous aurez beau insister pour y rester parce que l'hôpital est très propre, parce que son architecture originale vous plaît, parce que l'article 6 de la loi canadienne vous donne le choix de l'hôpital, on vous dirigera malgré tout sur Saint-Jean-de-Dieu où vous trouverez peut-être quelqu'un qui partagera vos idées et voudra même tenter un procès à l'Hôpital Santa Cabrini, mais ce ne sera certes pas un avocat en santé.

Analogiquement aucun juge, à mon avis, ne condamnera l'Hôpital Santa Cabrini pour avoir refusé d'hospitaliser des personnes en santé qui veulent devenir malades... Mais voilà; même de vrais malades, soit que leur cas exige des soins hautement spécialisés, soit que l'hôpital manque de lit, peuvent être dirigés ailleurs.

On objectera que dans notre cas il n'est pas question d'opération compliquée. Eh bien, justement! Parce que le cas n'est pas compliqué (et parce que la personne est en santé) l'Hôpital Santa Cabrini peut répondre: "Allez ailleurs! Nous sommes honteux et confus de vous dire que vous trouverez facilement un lieu. Nos lits, nous les gardons pour les malades et pour les mères qui donnent des enfants à la société et à l'Eglise".

On invoquera ici l'article 4 sur les services "avec continuité et de façon personnalisée". Une mère est à la veille d'une troisième, sa deuxième est césarienne. Elle demande la ligature des trompes. Elle n'a pas choisi l'hôpital; l'ambulance l'a amenée à Santa Cabrini. N'est-il pas injuste, inhumain de renvoyer à plus tard la ligature des trompes?

Voici ma réponse: le refus serait injuste et inhumain, si la demande de cette mère était juste et conforme à la moralité; mais étant donné que cette femme exige une chose qu'elle n'a pas le droit d'exiger, à savoir, la mutilation d'un organe sain, et étant donné qu'il y a d'autres moyens, honnêtes, pour éviter une troisième ou quatrième grossesse, le gynécologue catholique a le droit de refuser, et la direction catholique de l'hôpital a le droit d'interdire que dans son enceinte se fassent des opérations contraires à la loi naturelle et par conséquent, défendues par l'Autheur même de la nature, auquel tout le monde doit se soumettre; qu'ils veuillent ou non; qu'ils le reconnaissent ou non.

N'est-ce pas là imposer aux autres ses convictions religieuses? N'est-ce pas là une infraction à l'article 5 prohibant la discrimination?

La discrimination n'a rien à faire ici, car notre hôpital, quant aux soins médicaux, traite impartialement tous les malades: catholiques, orthodoxes, protestants, juifs, musulmans, indous... athées; noirs ou blancs, jaunes ou rouges... tous sont égaux.

Quant à ses convictions religieuses, l'hôpital Santa Cabrini ne les impose à personne, comme il n'aime pas qu'on lui impose des contraintes extérieures. Or, si sous le prétexte que nous vivons dans un monde pluraliste ou sous l'autre prétexte de l'établissement public on veut nous imposer d'agir selon les convictions de tout le monde, on nous impose de renoncer à nos convictions religieuses et d'agir contre notre conscience; et si l'on voulait consentir à toutes les opinions "pluralistes" et même religieuses, il faudrait admettre et l'avortement et l'euthanasie et la suppression des vieux et l'infanticide (car certaines religions barbares admettent tout ça).

Nous suivons, c'est vrai, une pratique médicale qui est conforme à la morale catholique; mais nous n'imposons à personne d'accepter nos principes: si quelqu'un a d'autres principes, qu'il aille se chercher un hôpital qui agit à son goût ou selon ses principes à lui. De cette façon on respecte la liberté de tout le monde.

bloc-notes

Quelques questions à M. Cloutier

En renonçant à son traditionnel "discours de la rentrée scolaire", le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, espérait peut-être éviter ou du moins retarder certains débats majeurs. De fait, il aura réussi à prolonger la période de calme plat que vit le Québec depuis l'adoption du bill 22 cet été. Mais, s'il peut se dispenser de présenter publiquement le bilan de son ministère, M. Cloutier ne saurait escamoter les problèmes que ce bilan aurait révélés.

Dans un communiqué récent, La Centrale de l'enseignement du Québec a d'ailleurs formulé une dizaine de questions auxquelles le ministre devrait, bilan ou non, fournir des réponses approfondies. Dans la plupart des cas, M. Cloutier n'aura pas à envisager soudain un problème inattendu: il lui suffira amplement de relire ses anciens discours pour se faire une image exacte de la difficulté. Il lui restera,

cependant, à expliquer pourquoi certains engagements solennels sont demeurés jusqu'à maintenant lettre morte.

Le thème de la décentralisation, par exemple, fait presque partie des "nécessités oratoires" auxquelles se soumet annuellement un ministre de l'Éducation. De discours inaugural en discours inaugural, de déclaration ministérielle en déclaration ministérielle, le gouvernement ne rate, en effet, aucune occasion de rappeler à quel point il lui paraît nécessaire de rapprocher davantage l'éducation de sa base. On a hâte d'entendre M. Cloutier expliquer les progrès accomplis sur ce terrain depuis un an.

Du côté de la démocratisation et de la participation, M. Cloutier voudra sans doute expliquer comment son ministère réagit devant le faible pourcentage de parents et de citoyens qui se préoccupent de la chose scolaire. Particulièrement à Montréal, les comités d'écoles, en effet, embrigadent année après année des centaines de parents qui éprouvent presque partout d'énormes difficultés à influencer vraiment sur l'administration scolaire. M. Cloutier expliquera aussi, dans la même veine, pourquoi son ministère, qui tentait autrefois de prouver aux gens que "l'éducation, c'est votre affaire", utilise si peu aujourd'hui les mass-media pour "mettre la population dans le coup".

Du côté de l'éducation physique, que M. Cloutier hissait au rang de secteur prioritaire en 1973, des précisions s'imposent. L'Association des professionnels de l'activité physique n'a pas maché ses mots en rappelant récemment à M. Cloutier que sa promesse de l'an dernier n'avait débouché jusqu'à maintenant que sur d'innombrables dérobades.

Dans les secteurs névralgiques de la langue et de l'histoire, M. Cloutier, là

encore, aura des comptes à rendre. Il a fait grand état dans le passé du plan quinquennal pour la promotion de l'enseignement des langues et il a constamment brandi le chiffre de \$100 millions comme la preuve concrète de son acharnement dans ce secteur. Le jour est peut-être venu de fournir à la population un bilan des progrès accomplis. En effet, rien de moins qu'un compte rendu ne convaincra ceux qui considèrent l'enseignement du français aux francophones comme le grand perdant de cette offensive.

L'enseignement de l'histoire, même si, malheureusement, il n'a pas suscité jusqu'à maintenant les mêmes signaux de détresse que l'enseignement des langues, mérite lui aussi un coup de barre. Lors d'une très brève déclaration à l'Assemblée nationale, M. Cloutier avait lui-même mis en doute le bien-fondé d'une réforme scolaire qui amenuise à ce point l'enseignement de l'histoire. Depuis, le ministre n'a pas daigné préciser sa pensée.

On pouvait être d'accord ou non avec le contenu des précédents "discours de la rentrée scolaire". Ils servaient, toutefois, d'utiles points de repère. On savait grâce à eux si un problème majeur devenait, pour le ministre, une simple difficulté de parcours. On savait à quelles priorités le ministre entendait consacrer sa meilleure énergie. Mieux valait ces bilans que le mutisme actuel qui nous empêche de savoir si le ministre est lucide ou aveugle, satisfait ou résigné, plein d'initiative ou prêt au remaniement ministériel.

Laurent LAPLANTE

Des zéros mal placés

Dans l'article de M. Bernard Bonin sur les tendances démographiques au Québec et au Canada, publié dans Le Devoir de vendredi en page cinq, il s'est glissé de malencontreuses fautes de transcription qui déformaient complètement la signification de certains pourcentages.

Le texte paru dans LE DEVOIR faisait dire à l'auteur, entre autres, que le taux de natalité a connu au Canada une baisse d'environ 10% entre le milieu des années '50 et le début des années 70-80. Il eut fallu dire que la natalité a connu au Canada pendant cette période une baisse de 10 naissances par 1000 habitants. Le texte paru dans Le Devoir parle de même de baisses successives du taux de natalité au Québec qui auraient fait passer celui-ci de 40% vers 1871 à 30% en 1851 et à 15% en 1971. Il eut évidemment fallu parler d'un taux de 40 naissances par 1000 habitants en 1871, puis de 30 et de 15 naissances par 1000 habitants en 1951 et 1971.

Nos excuses à l'auteur.

C.R.

l'ancien et le nouveau

Quinze mille morts... et puis après?

par JEAN MARTUCCI

On trouve facilement superstitieuses les civilisations qui, en présence du plus naturellement explicable des cataclysmes, parlent de châtiment divin et de colère des dieux. La Bible elle-même blesse notre mentalité moderne sur ce point en reliant explicitement des inondations, des sécheresses, des séismes ou des épidémies à des péchés collectifs ou individuels. On a souvent l'impression, en lisant l'Ancien Testament, d'un Dieu qui aime la manière forte en matière d'éducation des peuples et se plaît à répéter: "Vous allez voir que je suis Yahvé!" (Ézéchiel 11, 10). Cette impression est juste puisque c'est de cette façon que l'homme biblique a vu son Dieu, sous un certain rapport du moins. Cette dernière nuance est importante car les milieux chrétiens ne sont que trop disposés à ne pas voir déjà dans l'Ancien Testament la révélation d'un Dieu "tendre et plein d'amour" (Psaume 103,8).

Pour nous, au siècle de l'information instantanée, les pires désastres sont devenus de simples nouvelles. Qu'il s'agisse d'une effrayante sécheresse en Afrique, d'un tragique tremblement de terre en Turquie, d'une inondation sans précédent au Bengala-Desh ou de la

plus dévastatrice des tornades de l'histoire au Honduras, le frisson provoqué passe aussi vite que l'information donnée. On tourne la page ou on passe aux nouvelles du sport.

Les anciens et les "primitifs" ont sur nous l'avantage de savoir poser un problème humain et de pouvoir réfléchir en profondeur devant ce que nous nous contentons d'analyser comme un phénomène de la nature ou de décrire dans nos polices d'assurance comme un "act of God".

Les désastres causés par les forces de la nature proclament tragiquement un échec de l'homme. Et cet échec n'est pas d'abord celui de ne pas pouvoir contrôler les vents, maîtriser les mers, détourner les nuages ou contenir le magma du globe terrestre. Il est plutôt l'échec de la solidarité.

Dans un monde qui prétend être devenu un "village", des pays entiers semblent pouvoir être dévastés sans que les voisins ne s'en soucient trop. Des gouvernements et certaines grosses entreprises internationales, pour préserver ou améliorer leur "image", enverront bien quelques avions, des hélicoptères, des couvertures, un peu de vivres et de

quelques centaines de milliers de dollars; mais le "village", tout compte fait, n'est pas tellement ébranlé. Pourtant, si nous étions vraiment dans un régime efficace de solidarité internationale, toutes les économies du monde, nationales et peut-être même individuelles, devraient se ressentir de secousses infligées à un pays donné. Une "juste guerre" pourrait nolisier ces énergies et bouleverser les budgets des gouvernements et des particuliers, mais la nécessité de l'entraide internationale ne semble pas aussi convaincante.

Comme nous ne sommes pas superstitieux, pourquoi nous interrogerions-nous sur l'homme et l'univers à cause d'un simple phénomène plus spectaculaire qu'un autre? Le temps semble encore bien loin où l'humanité se verra comme un seul corps. Une lueur d'esérance réside peut-être dans ceux qui, aussi discrètement qu'un levain dans la pâte, s'obstinent à avoir mal parce qu'un autre membre a mal. Leur souffrance n'arrange pas les choses, mais elle témoigne d'un appel qu'aucun aveuglement ne réussira à faire taire: "Aimez-vous les uns les autres".

des idées

des événements

des hommes

La fin d'une longue et fructueuse carrière

René Paré, un grand artisan de la coopération

par JACQUES LAMARCHE
collaboration spéciale

Au matin de la dernière journée de l'été 1974, le président-directeur général des Artisans a présenté ses adieux. Après trente-deux ans à la barre, Me René Paré annonce sa retraite lors de l'assemblée générale quadriennale d'une société d'assurance qui fêtera bientôt son centenaire.

La petite société de bienveillance des Artisans canadiens-français de la Cité de Montréal, fondée en 1876, est devenue la seule coopérative authentique d'assurance-vie au Canada. Elle a pris place au côté de nos grandes institutions québécoises d'inspiration coopérative. Son actif atteint cent millions de dollars.

Au lendemain du grand incendie de Montréal, au siècle dernier, le menuisier montréalais Louis Archambault, fondateur d'une humble fraternelle, n'a jamais rêvé d'un tel avenir. Héritier de la succession du lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, en novembre 1941, l'un des fils d'un forgeron de Montmagny accède à la présidence. René Paré quitte son pays natal, Montmagny, et précise à la XVIIe convention un triple objectif qui devient l'œuvre de sa vie: succès économique, action sociale et caractère coopératif.

Un enfant de Montmagny

Sixième d'une famille de dix enfants nés du mariage de Joseph Paré et de Lucie Boulet, René Paré prend très jeune le chemin du collège de La Pocatière. Fils d'artisan, descendant des Boulet venus au pays au temps lointain de monseigneur François de Montmorency Laval et des Paré de Bellechasse et Montmagny, le jeune bachelier s'inscrit en droit à l'Université Laval de Québec, en 1925. Logé au carré Youville à soixante dollars par mois de chambre et pension, l'étudiant travaille comme steno-dactylo pour subvenir à ses besoins. Il se paie même le luxe d'aider ses camarades. Secrétaire du conseil régional de l'A.C.J., il monte des pièces de théâtre pour recueillir l'argent nécessaire aux œuvres de cet organisme.

Il fait partie de cette génération qui aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'A.C.J.C., à Québec, le futur cardinal Villeneuve décrit ainsi: "Ces jeunes ont créé un esprit nouveau, la liberté de s'exprimer crânement en jeune chrétien, la nouveauté de trouver l'éloquence religieuse sur des lèvres laïques."

Admis au Barreau en juillet 1929, il revient à Montmagny quelques mois avant le cyclone financier qui voit se perdre, en la seule journée du 24 octobre 1929, quatre cent mille actions à la Bourse de Montréal, cinq milliards de dollars à la Bourse de New York. Au... restera-t-il toujours sensible aux réalités économiques. Lorsque la locale des Artisans de Montmagny songe à bien asseoir son bilan financier, le jeune avocat se sou-

vient des profitables initiatives de sa jeunesse étudiante. Il propose à ses concitoyens, de financer leurs propres activités et devient l'audacieux impresario qui monte des pièces de théâtre dans son pays. A son insu, René Paré débute dans l'histoire des Artisans qui durera près de cinquante ans pour lui.

Enchantés des services de leur concitoyen, les Artisans de Montmagny le nomment président de leur section. A vingt-cinq ans, il acquiert de l'assurance, sous toute forme. La locale qu'il préside multiplie ses activités. Le président de la succursale 426 de Montmagny se retrouve secrétaire au district no 11 de Rivière-du-Loup. Le rideau tombe sur le premier acte. Le théâtre des opérations ira sans cesse s'élargissant.

Au cours de ces années, René Paré se joint à la firme Rousseau, Rousseau et Paré. Au printemps de 1932, après trois ans de pratique légale, il fonde sa propre firme avec Me Martineau à titre d'associé. Cette association professionnelle en suit une autre, plus personnelle. Le 8 juillet 1931, il avait épousé Blanche Gaulin de Saint-François de Montmagny. Le couple aura quatre garçons (Michel, Gilbert, Simon et Bernard) et quatre filles (Hélène, Françoise, Marie et Céline).

Le 19 mai 1934, René Paré se rend aux assises régionales de la Société des Artisans, pour la première fois de sa vie. Il n'a pas encore atteint la trentaine — il l'atteindra le 10 décembre. Le jeune délégué n'a guère le temps de musarder; il sort des trois jours solennels de délibération avec un nouveau mandat. La juridiction de sa région l'élit au poste de directeur général de la Société. Il vient alors siéger à Montréal aux côtés des anciens arrivants des provinces canadiennes et des états américains.

La navette entre Montréal et Montmagny commence; il retrouve des hommes d'âge mûr: le notaire Plourde de Metabetchouan qui vient de fonder l'union régionale des Caisses populaires Desjardins du diocèse de Chicoutimi; un marbrier de Manchester, Arthur Dupuis; un maître-boulangier de Fall River, Z. Barrette; des commerçants de Memramcook et de Warwich comme C.-M. Léger et Agésilas Kirouack; «l'imprimeur montréalais J.-Alphonse Therrien; le plombier J.-E. Bélanger; l'architecte Eugène Saint-Jean; l'avocat Euclide Desjarlais; l'industriel Sylvio Mathieu, Louis Desrosiers, les docteurs Hurtubise, Valois et Gauthier; le sénateur de Tecumseh (Ontario) l'honorable Lacasse.

Le neuf novembre 1941, il assiste aux funérailles de madame Rodolphe Bédard, épouse du président général. Il doit revenir à Montréal quelques jours plus tard lorsque le vice-président Téléphore Brassard et le président Bédard présentent leurs démissions au Conseil central. De l'assentiment des di-

recteurs généraux convoqués d'urgence et conformément aux règlements de la Société, les deux démissionnaires sont remplacés séance tenante. Monsieur Agésilas Kirouack est élu vice-président. Celui qui avait un jour déclaré: "Ma vie, c'est de travailler pour les autres", l'enfant de Montmagny René Paré, est élu président. Il y travaillera pour les autres 32 ans, à la satisfaction unanime de tous les sociétaires.

Le succès économique

"Il nous faut viser des réalisations économiques, explique René Paré aux délégués de la dix-huitième convention générale. Nous sommes d'abord une institution d'assurance. Toutes nos œuvres, toute notre action sont basées sur le caractère économique de la Société. Certes, nous avons notre façon à nous d'envisager les questions économiques. Nous ne voulons pas accumuler nos richesses comme Séréphin Poudrier; nous considérons plutôt le problème économique comme une question sociale mais, encore une fois, nous recherchons d'abord et avant tout des fins économiques, nous sommes là pour fournir de l'assurance à nos gens et à nos populations."

Alliant le geste à la parole, le président général choisit une région laboratoire pour l'expérimentation de son plan de propagandistes à temps complet. Il cherche une preuve de l'efficacité de son plan de réorganisation. Il l'obtient. Cinq ans plus tard, par exemple, le chef de la division de Montréal, Armand Godin, déclare: "Notre région écrivait un million de nouvelles affaires; cette année, elle écrit trois millions."

Les chiffres répondent aux espoirs réalistes. Le nouveau président martèle son message économique. Les résultats prouvent le bien-fondé de cet impératif. Le jour de sa nomination, à la fin de l'année 1941, les Artisans comptent 73.683 sociétaires, ont \$50,079,078 d'assurances en cours, un actif de \$15,789,604.

Présentement les Artisans regroupent 442,000 sociétaires, un milliard d'assurances en cours et \$100,000,000 d'actif. Quel cheminement. Pourtant, à l'heure de son adieu, René Paré propose un nouveau sommet et demande aux sociétaires "un rythme de croissance qui ferait bondir l'actif de \$100,000,000 à \$200,000,000 d'ici 1978".

"C'est la cotisation que nous recevons de nos sociétaires qui permet à notre Société de vivre pleinement sa vie sociale et fraternelle", déclarait-il en 1948.

Ces cotisations ont permis à la Société d'aider financièrement toutes les grandes œuvres nationales. Elles ont permis, entre autres, que les Artisans appuient sérieusement l'œuvre du journal LE DEVOIR René Paré lui-même de sa personne. Il célébrait cette année son vingtième anniversaire à la présidence de L'Imprimerie Populaire, éditrice du DEVOIR.

L'action sociale

Personnellement, peu me chaut que l'actif des Artisans soit de cent ou cent douze millions. Mes oreilles bourdonnent lorsque les termes de millions fusent autour de moi. J'ai connu trop d'entrepreneurs intéressés à théosauriser personnellement sur le dos des employés et des consommateurs pour m'enthousiasmer devant les succès financiers. A priori et à tout autre latinisme, je refuse toute forme de capitalisme. Je suis donc fort heureux de relire cet énoncé de foi de René Paré:

"Nos sociétaires doivent se rendre compte qu'il n'est pas suffisant pour une société fraternelle d'être riche de biens matériels. Il importe que sa vie fraternelle, sa vie sociale se développe au même rythme. Ce progrès-là, notre société doit y tenir encore plus peut-être qu'à sa prospérité financière... Nous



René Paré

voulons donner à notre Société son plein épanouissement en organisant ce que nous appelons notre action sociale."

Homme d'action, René Paré transposa ce discours en structures pratiques. Les Artisans furent l'une de nos premières entreprises à créer une direction de l'action sociale, il y a maintenant un quart de siècle. Il peut maintenant déclarer, avec raison, dans son discours d'adieu: "Notre objectif de force financière nous permet d'être plus vigoureux dans notre vie sociale."

Des milliers d'adultes peuvent témoigner de cette vigueur authentique puisqu'ils ont bénéficié, au moment de leurs études des prêts d'honneur des Artisans; des milliers de sociétaires dans les nombreuses locales de la Société ont appris les rouages de la vie économique et nationale grâce à la volonté des dirigeants de mettre à leur portée des cours d'initiation, d'appuyer des deniers de l'entreprise des œuvres et des institutions nationales. L'éventail des placements prouve le bien-fondé de tels idéaux. A une période donnée dans l'histoire, plus de trente pour cent du portefeuille des Artisans fut consacré aux besoins des multiples petites municipalités de notre pays. Des sommes importantes furent mises à la disposition des minorités françaises du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. On peut retracer l'effet de cette action sociale jusqu'au collège L'Assomption de Worcester, aux évêchés de Girouard, Edmonton, Alexandria et Ottawa, aux municipalités de Gravelbourg, New Westminster, Medicine Hat en passant par Terreboune, L'Abord à Plouffe ou Masson.

Les ressources humaines des Artisans, encore plus que leurs ressources financières, servent à la défense et à l'illustration des intérêts des Acadiens, Franco-Ontariens, Franco-Américains, et Québécois. Une étude des incessants déplacements du président général des Artisans atteste de la présence assidue de René Paré à côté des travailleurs de la survivance française en Amérique et des tenaces ouvriers de toutes les grandes causes nationales. Il fut toujours attentif aux besoins des siens et sut insuffler à ses collaborateurs un dynamisme social de justice et de fraternité.

Le caractère coopératif "Le but de la Coopération est de faire des hommes, des hommes responsables et solidaires pour que chacun d'eux s'élève à une pleine vie personnelle et, tous ensemble, à une pleine vie sociale..." écrit l'un des grands-pères de la coopération, le docteur Fauquet. Parmi les rares hommes qui aient pu atteindre ce but et j'œuvre depuis assez longtemps dans le secteur coopératif pour penser que j'en ai rencontré quelques-uns, René Paré demeure à mes yeux l'un de ces hommes.

Lorsqu'il fut appelé, en 1948, à succéder aux deux premiers présidents du Conseil de la Coopération, le très révérend Père Lévesque et le docteur Henri C. Bois, il fit converger toutes les forces actives des coopérateurs vers l'éducation coopérative. Il convainquit la Société des Artisans de mettre plus de deux millions de dollars aux coopérateurs d'habitation. Il mit en chantier, avec l'Union des Mutuelles-Vie françaises d'Amérique — fondée le 19 janvier 1945 — sous sa présidence, un cours par correspondance sur la coopération couronné d'un diplôme universitaire.

Au-delà de tous les travaux personnels de René Paré en matière de coopération, il légua à ses concitoyens l'un des plus vibrants témoignages pratiques de foi coopérative: Les Artisans, société coopérative d'assurance-vie, sanctionnée le 30 mars 1971. Cette charte fédérale "en fait la première et seule véritable coopérative d'assurance-vie au Canada" déclare Me Jean-R. Garon (tome I, page 230, Télé-Université, COOP.001, 1973). Les notes explicatives imprimées au tout début du Bill S-10, adopté par le Sénat canadien le 11 février 1971 ne laissent subsister aucune équivoque: "le présent bill vise également à modifier le nom de la Société des Artisans. Le nom proposé reflète davantage le caractère coopératif de cette institution. "Et le nom apparaît à l'article 4 de cette loi: "Les Artisans, société coopérative d'assurance-vie".

Je songe à cette phrase d'Henri Desroche, directeur du collège coopératif à Paris: "L'éducation coopérative accompagne normalement la vie de l'entreprise et implique la formation professionnelle, mais tout

Ainsi que LE DEVOIR le rapportait samedi dernier, Me René Paré a quitté, à l'occasion du récent congrès quadriennal de la Société des Artisans, la présidence de cette institution coopérative, qu'il occupait avec une fidélité et une présence exemplaires depuis 1942. Tout en continuant de faire partie de certains organismes, dont le conseil d'administration de l'Imprimerie populaire (société éditrice du DEVOIR), Me Paré a choisi de prendre une retraite bien méritée. Dans un article qu'il nous adresse spontanément et que nous accueillons avec d'autant plus de joie que LE DEVOIR est l'une des institutions qui ont le plus bénéficié du concours loyal et constant de l'ancien président des Artisans, M. Jacques Lamarche retrace les grandes étapes de la carrière de Me Paré, carrière très tôt engagée au service de l'idée coopérative et des intérêts les plus élevés de ses compatriotes. C.R.

autant la promotion socio-culturelle avec tout ce que celle-ci comporte d'ouverture et de branchement sur l'histoire sociale et la conjoncture et sur la place organique acquise ou à acquérir." Aussi, ne suis-je point surpris que la conclusion du discours d'adieu de René Paré propose de "ne pas oublier de toujours garder en vue les objectifs fondamentaux du coopératisme et l'importance de l'éducation coopérative."

D'autres personnes mieux qualifiées que moi, qui n'ai jamais eu l'occasion d'œuvrer dans l'entreprise économique et sociale des Artisans, pourront rendre un vibrant hommage à René Paré qui a consacré cinquante ans de sa vie à la coopération.

Témoin moderne des bienfaits humains et sociaux, économiques et communautaires du dynamisme coopératif au Québec, j'ai voulu apporter mon témoignage personnel à l'heure même où monsieur René Paré, à 71 ans ou presque, quitte la vie publique. Je lui adresse poliment mais fièrement le message qu'Henri de Montherlant exprimait ainsi par l'un de ses personnages: "Que le succès soit pour ton œuvre puisque tu y as mis toute ton âme..." René Paré, avec son âme et son œuvre, a reculé les frontières de l'espoir qui demeure l'une des raisons de vivre de tout être humain. Avec la douceur de son visage toujours empreint de jeunesse, avec la sérénité de son sourire constant, il a fait naître autour de lui, partout où son action bienfaisante s'est exercée, la volonté du possible, la force du rêve, la dynamique de la fraternité. Il a su prouver que la coopération crée des "hommes responsables et solidaires" et cette preuve engendre un espoir pour tous les artisans québécois de l'heure d'hui.

HMH Éditions Hurtubise - HMH, 380 ouest, rue Croix, Montréal H2Y 1J9/Tél.: 849-6381

L'abbé Groulx

vu par deux générations

Jean Ethier-Blais

Discours de réception à l'Académie canadienne-française

"Éloge de l'abbé Groulx"

suivi de la réédition de l'ouvrage de

Olivar Asselin

"L'œuvre de l'abbé Groulx"

A 50 ans d'intervalle, deux textes admirables qui situent l'abbé Groulx et son œuvre dans l'évolution récente du Québec.

Collection Reconnaissances \$3.95

OU DONC... pouvez-vous obtenir UNE SEMAINE DE SOLEIL

sur l'une des plus belles plages des antilles dans une villa à quelques pas d'une immense plage, avec tous vos repas (vin inclus), divertissements, transfert, etc. Mais à Cuba voyons... pays que vous ne pourrez oublier. Vol direct par AIR CANADA

\$339./\$389.

Départs 18 octobre, 1er et 15 novembre

Présentation touristique gratuite lundi le 30 septembre à 6h30 et 8h

HÔTEL LAURENTIEN mardi le 8 octobre

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL 6h30 et 8h

Réservations: **871-8696**

UNITOURS

"ENCOUNTER GROUP"

- Session de 3 jours: vendredi soir, samedi et dimanche.
- En octobre, novembre, décembre.
- Groupes fermés (10 personnes).

Animés par un "facilitateur" et une "co-facilitatrice" formés au "Center for the Studies of the Person" de l'université de Californie, sous la direction de **CARL ROGERS**.

Pour informations et inscription:

Ecrire à: **Dozier 2409**
Le Devoir, C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9
ou téléphoner à: **679-3097**

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (HO-DO)

Galvanisées, cuivre aluminium
Estimation gratuite

Montréal **332-4160**
Québec **872-9244**

PRIMEAU MÉTAL INC.

CERCLE JUNG IEN

Introduction à la psychologie de C.C. Jung.

Cours du soir

Renseignements: **Dr. Gustave Morf**
Tél.: 737-0240

Rencontre des Communautés de base de la région de Montréal

"Quel avenir voulons-nous débattre?"

- A partir d'expériences en cours
- Du travail en ateliers spécialisés
- Dans une perspective critique, communautaire et chrétienne

Samedi, le 5 octobre, de 9.30 à 5.30 hres
À la salle Bellarmin, 25, ouest, rue Jarry

Informations et inscription: **Pierrette Devost, 676-4734**

Un service de garderie est prévu.

VITE... VITE... TIRAGE: 18 OCTOBRE

\$1,000,000 EN PRIX
3,100 GAGNANTS

QUANTITÉ LIMITÉE

Le président Ford

Le fardeau de l'inflation doit être partagé

WASHINGTON (par AP et AFP) — En ouvrant hier à la Maison-Blanche, la conférence sur l'inflation, le président Gerald Ford a affirmé que dans la bataille contre l'inflation son administration chercherait à assurer une distribution équitable des fardeaux.

«Aucun groupe de la population ne sera invité à assumer une part inéquitable du fardeau», a déclaré le président, qui a cependant précisé que des «décisions dures» supposant des «sacrifices» de la part des Américains devraient être prises.

Cette conférence sur l'inflation a précédé la réunion de Camp David, à laquelle participeront aujourd'hui le président Ford et les ministres des Affaires étrangères, et des Finances des États-Unis, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne fédérale, du Japon, et peut-être d'Italie, pour discuter des moyens de faire face aux conséquences de l'augmentation du prix du pétrole.

M. Ford a déclaré que les États-Unis devaient accroître leur capacité productive, «mais ceci, en soi-même, n'éliminera pas le fléau de l'inflation. D'autres actes et difficiles décisions sont nécessai-

res. Nous ne pouvons espérer donner satisfaction à tous, mais nous agirons dans l'intérêt de tous».

M. Ford a ajouté qu'il ferait preuve de flexibilité dans ses méthodes de lutte contre l'inflation, et qu'il était prêt à écouter toute idée et proposition. «Mes actions ne seront pas coulées dans le béton. En tant que président, je continuerai à écouter, avec toute l'ouverture dont je suis capable, à agir avec toute l'énergie dont je dispose», a-t-il dit.

La conférence sur l'inflation de la Maison-Blanche a déjà permis de dégager deux points de convergence: des réductions d'impôts doivent être accordées aux familles les plus touchées par la hausse des prix et un programme d'emplois publics doit être lancé si le chômage devient trop élevé.

Après une journée d'exposés par les représentants des principaux secteurs de l'économie, la conférence n'a cependant pas permis de dégager un plan d'ensemble pour endiguer l'inflation qui atteint actuellement aux États-Unis un taux annuel proche de 15 pour cent. Le but de ces assises est seulement d'informer le prési-

dent et d'éduquer l'opinion publique.

Le président Ford a lui-même présidé les débats qui étaient télévisés, mais il n'a donné que très peu d'indications sur les suggestions qu'il pourrait retenir.

En ouvrant les débats, le président a cependant indiqué que les «sacrifices» qu'il serait amené à demander aux Américains devraient être répartis «équitablement», ce qui a été interprété comme favorable à des allègements d'impôts pour les plus défavorisés.

Le président s'est également prononcé en faveur de consultations des États-Unis avec leurs partenaires sur les moyens de lutter contre l'inflation, dont les modalités seront examinées par les ministres des finances des grands pays industrialisés présents à Washington.

M. Ford tirera publiquement aujourd'hui les conclusions de la conférence et pourrait donner à cette occasion des indications plus précises sur ses intentions. Quelles que soient les conclusions qu'il retient, les mesures que pourrait décider la Maison-Blanche, surtout en matière fiscale, devront être approuvées par le Congrès, ce qui repousse à l'année pro-

chaine, ou du moins après les élections de novembre, leur entrée en vigueur.

Les démocrates et les syndicalistes ont saisi l'occasion de cette conférence télévisée pour critiquer la politique économique de l'administration républicaine et ses auteurs, dont bon nombre ont été choisis par l'ancien président Nixon.

Mais les débats n'ont pas permis de dissiper les inquiétudes des milieux d'affaires qui continuent de redouter une récession prolongée de l'économie américaine, ce qu'illustre la nouvelle baisse de seize points hier de la bourse de New York.

D'ailleurs, les ministres des Affaires étrangères et des Finances des cinq principaux pays du monde capitaliste se réunissent dans l'isolement champêtre de Camp David surtout pour tenter de conjurer le spectre de la récession internationale.

Fidèle à sa technique favorite le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a suscité une atmosphère de crise en faisant précéder la concertation des cinq grands par le discours-choc que le président Gerald Ford et lui-même ont prononcé au début de la semaine.

Ils ont évoqué en termes apocalyptiques les dangers que les hausses «arbitraires» du prix du pétrole font courir à l'équilibre politique et économique mondial et ils ont adjuré producteurs et consommateurs de coopérer pour éviter un effondrement général.

Un peu alarmé par les réactions de défiance des principaux pays producteurs de pétrole, le département d'Etat s'est efforcé d'enlever à la conférence de Camp David tout caractère de confrontation ou de «complot» des grands consommateurs. Son porte-parole a affirmé qu'aucune décision ne serait prise par les cinq et qu'aucune action ne sortirait de leurs délibérations. Selon les dirigeants américains, la rencontre de Camp David est seulement destinée à «échanger les idées» sur les deux principaux aspects de la crise économique actuelle:

— comment faire face aux conséquences inflationnistes de la hausse du prix du pétrole,

— comment recycler dans l'intérêt général les dizaines de milliards de dollars accumulés par les pays producteurs de pétrole.

Mme Ford est opérée

WASHINGTON (AFP) — Mme Betty Ford, épouse du président des États-Unis, sera opérée ce matin pour déterminer si une tumeur qui a été découverte jeudi après-midi dans son sein droit est de nature maligne, a annoncé la Maison-Blanche.

La tumeur a été découverte au cours d'un examen médical de routine que Mme Ford a subi dans l'après-midi à l'hôpital naval de Bethesda. Le porte-parole de la Maison-Blanche a précisé que s'il s'avérait que la tumeur était de nature maligne, les chirurgiens procéderaient immédiatement à l'ablation du sein droit.

Le président Gerald Ford avait été immédiatement informé jeudi soir par le Dr. William Lukash, médecin de la Maison-Blanche, des résultats de la biopsie pratiquée dans l'après-midi. Il donna son accord pour que Mme Ford entre à l'hôpital hier soir afin d'y être opérée ce matin.

Mme Ford est âgée de 56 ans. Un bulletin médical sera publié cet après-midi après l'intervention chirurgicale.

suites de la première page

LES PRIX

Mme Plumtre s'est dite consciente de ce que le gouvernement devra augmenter les allocations familiales et d'autres paiements faits aux provinces au titre de la sécurité sociale. Mais, a-t-elle noté, une telle indexation ne suffira vraisemblablement pas à compenser les hausses des prix des aliments de base, tels le lait et le pain.

Si la commission ne fait pas de recommandations dans son rapport, la présidente a déclaré qu'elle-même et ses collègues avaient considéré la possibilité de fournir des tickets de nourriture aux infirmes et de distribuer gratuitement le lait aux écoliers.

La première solution ne serait sans doute pas bien vue des Canadiens à cause de la tare qui y est attachée mais en ce qui a trait à la distribution gratuite du lait, elle pense que la formule pourrait être considérée.

En dépit des perspectives peu reluisantes quant à la hausse des prix des denrées, Mme Plumtre a déclaré que la commission n'avait pu déceler un secteur où une sorte de vol aurait été systématiquement pratiqué, ce qui ne veut pas dire que certains marchands n'essaient pas d'exploiter le consommateur.

Le taux d'augmentation du prix des denrées alimentaires a baissé à 13,2% en août comparativement à 18,6% en juin. Le rapport de la commission note que celle-ci s'attendait à ce que cette baisse continue mais que le mauvais temps et une inflation sans relâche l'avaient forcée à changer d'avis.

Selon la commission, les hausses au prix du gros de certains produits bruts ne se reflètent pas encore dans la vente au détail. Cependant, ces augmentations, liées à des hausses substantielles des salaires, exercent une pression sur les coûts de production et auront bientôt un effet direct sur le consommateur.

D'autre part, on s'attend généralement à ce que les discours du Trône, qui sera prononcé lundi, à l'ouverture de la nouvelle session du Parlement, mette l'accent sur la solution des problèmes tels

que la hausse des prix des aliments, l'habitation et les transports. Selon certaines sources, toutefois, les orientations économiques de base du gouvernement Trudeau ne seraient pas rendues publiques avant le dévoilement du nouveau budget.

Or, le ministre des Finances John Turner a annoncé qu'il présenterait son nouveau budget seulement vers la mi-novembre.

Entre-temps, le discours du Trône, dans lequel le gouvernement trace les grandes lignes de son programme législatif, insistera principalement sur des questions telles que la politique du transport — un des thèmes qui ont assuré la victoire du Parti libéral aux dernières élections fédérales — et sur deux des secteurs les plus affligés par l'inflation, soit l'alimentation et le logement.

Les membres du cabinet auraient mis la dernière main au texte du discours, jeudi, et les principales propositions qui y sont formulées convergeraient toutes vers les préoccupations quotidiennes du consommateur.

Dans le domaine du transport, certaines sources prétendent que le gouvernement annoncerait une aide accrue aux municipalités en vue de l'amélioration de leurs systèmes de transport en commun. On prévoit aussi l'introduction d'un projet de loi préconisant la fusion de la Commission canadienne des transports et du CRTC.

Dans le secteur de l'alimentation, le gouvernement libéral proposerait une nouvelle approche à l'organisation de la mise en marché des produits alimentaires, en coordonnant de façon plus efficace l'action des divers offices de mise en marché, qui ont la responsabilité de régulariser les prix des produits agricoles.

Enfin, concernant l'habitation, le gouvernement aurait l'intention de mettre en oeuvre sa promesse d'accorder une subvention de \$500 aux acheteurs de maisons neuves.

ACCUSATIONS

tréal, vendent par exemple des tuyaux aux entrepreneurs. Mais comme ces tuyaux ne portent pas d'étiquette syndicale, le local 144 des plombiers de la FTQ-Construction boycotte ces produits auprès des clients en créant toute sorte de problèmes sur le chantier au moment de les installer, contrairement à une disposition expresse du décret provincial. L'entreprise Robert Mitchell, dont les employés sont syndiqués dans une association indépendante reconnue par le ministère du Travail, a dû, à titre de compensation, embaucher une trentaine de membres du local 144 dans son usine et les payer aux taux prescrits par le décret de

la construction, qui sont supérieurs à ceux de l'industrie.

Ces étranges «travailleurs de la construction» sont rapportés officiellement à la Commission de l'industrie de la construction et comptabilisés dans le 7 pour cent de main-d'oeuvre «stable».

Ironisant sur le «système», le commissaire Brian Mulroney l'a décrit en imaginant que c'était tout comme si le directeur de la FTQ-Construction, M. André Desjardins, ne pouvait se faire greffer une plaque d'argent dans l'organisme sous prétexte — diraient les infirmières — que cette plaque a été fabriquée en Rhodésie. Ou au Zaïre, de répliquer le juge Cliche très en forme, en faisant allusion au refuge trouvé par l'ancien coordonnateur du local 791, René Mantha.

En août 1974, ont ajouté les manufacturiers, les électriciens de la FTQ-Construction ont refusé d'installer de l'équipement de la compagnie Siemens à la polyvalente de Saint-Félix de Valois parce que l'étiquette syndicale n'y apparaissait pas. Deux agents d'affaire de la Fraternité interprovinciale, MM. Leonard Whitton et Pierre Lecompte, ont alors exigé de la compagnie la liste de ses employés et menacé de stopper la pose de l'équipement.

Au mois de mars de cette année, ajoute le mémoire, la J. E. Hall Canada Ltd informait Siemens que des pièces d'équipement d'une valeur de \$30.000 devant être installées sur le chantier de reconstruction de Commonwealth Plywood, à Sainte-Thérèse, ne seraient pas installées pour la même raison. «Dans ce cas précis, il fallut payer un pot-de-vin de \$900 pour que les représentants syndicaux ferment les yeux», y précise-t-on.

«A la même époque, poursuit le mémoire, un autre pot-de-vin d'un montant inconnu fut versé dans des circonstances semblables pour une installation d'équipement par Comstock International Limited sur un chantier de Liquid Carbonic Canada Limited».

Les représentants des manufacturiers ont alors précisé que la compagnie Siemens fut appelée à rencontrer trois agents syndicaux, toujours en mars 1974, soit MM. Pierre Lecompte, Roland Fiset et Marcel Parkin. De nouveau, on exige de lui (Siemens) la liste de ses employés pour fins d'organisation syndicale. Cette fois le chantage fut très précis. A moins que ces employés ne changent d'affiliation syndicale, la Fraternité verrait à ce que l'équipement du manufacturier ne soit plus installé sur aucun chantier du Québec».

Entre-temps Siemens a reçu des commandes des compagnies Acteo Electrical Contractors (\$14.000), Union Carbide (\$5.000), etc., qui toutes exigent l'étiquette syndicale pour s'éviter des problèmes en dépit de l'article 18 de la loi qui interdit ce type de pressions. La

compagnie Siemens songe à demander des injonctions contre le syndicat et ces entreprises pour exiger le respect intégral de la loi en vigueur.

Devant tous ces faits, la section québécoise de l'Association des manufacturiers se demande ce qu'attend le ministre du Travail pour décréter la tutelle du local 144 des plombiers et de la Fraternité des électriciens. Le ministre a déjà des dossiers complets sur tous ces agissements, ont dit ses porte-parole, comme dans le cas des mécaniciens d'ascenseurs qu'il n'a pas hésité à prendre sous sa responsabilité.

Les manufacturiers qui s'étonnent par ailleurs de l'efficacité du ministère de la Justice depuis le début des travaux de la commission Cliche, ont demandé à la commission d'interroger le procureur général et le ministre du Travail pour qu'ils fassent rapport, dans le premier cas sur les plaintes reçues sous l'empire de la loi 15 et les suites données à ces récriminations, et dans le second cas, sur son rôle personnel dans les négociations de 1973, qualifiées d'illégalles par à peu près tout le monde devant la commission.

Par ailleurs, l'Ordre des ingénieurs du Québec a expliqué hier aux trois commissaires les dangers inhérents à certains types de pressions syndicales. Ainsi, il arrive souvent que les ingénieurs se voient refuser l'accès à des chantiers par des délégués syndicaux qui les assimilent aux «patrons».

Les ingénieurs ne peuvent donc pas superviser le déroulement des travaux, ce qui peut entraîner des risques graves pour la sécurité des travailleurs.

M. Letellier a expliqué que des employés contraints de donner trop d'avantages à leurs délégués de chantier, économisaient sur la surveillance des travaux par la suite au détriment de la sécurité du montage et de la construction elle-même.

L'UPA pas gain de cause.

La requête que M. Toupin sera chargé de plaider le 9 octobre à la réunion du cabinet Bourassa comporte deux exigences distinctes: que dorénavant les revenus des producteurs compensent tout au moins pour les coûts de production; cette première condition étant remplie, que les revenus soient désormais indexés à la hausse du coût de la vie.

Selon le président de l'UPA, plusieurs productions animales et végétales sont menacées et la crise est «aigue». Pour parvenir à freiner ces tendances, les producteurs agricoles suggèrent au gouvernement une première intervention en deux temps: a) les producteurs obtiennent présentement 35 cents sur chaque litre de boeuf vendu. Ils en réclament un minimum de 60 cents que le gouvernement pourrait assurer par le biais de subsides; b) la Régie des marchés agricoles fixait récemment à \$11,13 le prix du cent livres du lait nature. L'Union des producteurs agricoles réclame que le prix du lait nature soit porté à \$13,01 le cent livres.

Le gouvernement sait que les producteurs sont déterminés et l'UPA a confiance de le faire plier. Entre-temps, les dirigeants agricoles exigent la démission du président de la Commission de surveillance des prix et des aliments, Mme Beryl Plumtre, à qui ils reprochent d'avoir accablé les producteurs tout en donnant sa bénédiction aux bénéfices exorbitants des grosses compagnies.

PAUL VI

«ceux qui sont tentés d'oublier la priorité que doit avoir le message de salut, en réduisant leur action à une pure activité sociologique ou politique».

Ce discours, estimé les observateurs, met en relief le désir de Paul VI de maintenir la mission essentielle de l'Église: évangéliser, dans son cadre purement spirituel, non sans tenir compte des réalités d'un monde où les problèmes sociaux et politiques font partie du quotidien et où la question des «libérations humaines» prend parfois le pas sur le salut chrétien.

D'ailleurs, le document de base ou «instrument de travail» du quatrième synode des évêques adopte une position très nuancée, mais réservée, sur les rapports possibles entre évangélisation et politique.

Ce texte comprend 48 propositions et interrogations et compte 27 pages. Il a été mis au point par le secrétaire permanent du synode et assure d'abord que «le prédateur de l'Évangile ne proclame pas des doctrines étrangères à l'Évangile...».

Si cependant, ajoute-t-il, «l'amour du prochain» doit «transformer les structures sociales et politiques» afin de rendre «les hommes plus libres», «il ne faut pas, toutefois, exagérer l'efficacité du témoignage». En effet, l'Église groupera «tous ceux qui sont justes et des pécheurs et ne rendra d'une pureté parfaite que dans sa phase eschatologique» (au-delà de la

vie terrestre).

Néanmoins, «si l'évangélisation ne vise pas directement au progrès humain et à la libération terrestre, elle ne peut pas en faire abstraction et elle pousse les disciples du Christ à coopérer, à l'exemple du Père, à la construction du monde».

Ouvert solennellement hier matin par une messe à la chapelle Sixtine et un discours du pape Paul VI, la première journée du 4^e synode auquel participent des cardinaux et des évêques venus du monde entier, a pris fin à 19 heures.

Après le discours pontifical, les pères synodaux ont écouté l'évêque brésilien Aloysius Lorscheider leur présenter un «panorama» sur la vie de l'Église depuis

le synode précédent (1971).

Ce document fait le bilan du catholicisme dans le monde en mettant l'accent sur les problèmes les plus importants comme l'avortement, l'union libre, «des plaies qui s'étendent», la tension persistante dans certains pays entre l'Église et l'Etat, et l'influence du marxisme.

Le «panorama» rapporte également l'opinion de plusieurs évêques qui s'interrogent sur l'opportunité du maintien du réseau diplomatique du Saint-Siège dans le monde.

Le synode reprend ce matin à 9 heures (locales) avec l'audition des cinq rapporteurs continentaux.

La Banque du Canada prépare son musée

OTTAWA (PC) — La plus importante collection de pièces de monnaie antiques, rares ou exceptionnelles sera éventuellement exposée en permanence à Ottawa. La collection canadienne de numismatique est en préparation depuis 15 ans à la Banque du Canada.

On mettra l'an prochain en chantier un musée de la numismatique, dont l'inauguration est prévue pour 1977, dans le nouvel édifice de la banque.

Le major Sheldon Carroll, curateur de la collection, précise qu'il s'agit surtout de pièces canadiennes, quoique l'on possède aussi 1.500 pièces de l'antiquité romaine et grecque, 10.000 autres pièces étrangères et 25.000 billets de banque d'autres pays.

L'argent de diverses parties du monde situera mieux l'histoire de la numismatique canadienne, selon le major Carroll. Plusieurs types exceptionnels de monnaie seront représentés: une plaque de cuivre des Indiens haidas, valant 7.500 couvertures de soie, des dents d'ours polaire, des coquillages, des boutons écrasés et des cinquante de bois.

Il fut un temps où les cartes à jouer avaient valeur monétaire légale. À la fin du seizième siècle, la colonie de la Nouvelle-France se trouva à court de monnaie et l'intendant émit des billets écrits à la main à l'endos de cartes à jouer, inventant ainsi les premiers billets de papier-monnaie de l'hémisphère occidental.

8 otages détenus dans un consulat dominicain

SAINT-DOMINGUE (Reuter) — Plusieurs commandos se sont retranchés dans le consulat de Venezuela, à Saint-Domingue, où ils détiennent huit otages, dont Mlle Barbara Hutchison, 48 ans, directrice du centre d'information américain (USIS) en république dominicaine, et le consul vénézuélien, M. Jesus de Gregorio.

Quatre d'entre-eux, armés de mitrailleurs, avaient fait irruption à 11.30 heures du matin dans le centre américain et emmené avec eux Mlle Hutchison. Ils auraient rejoint dix-neuf autres commandos, déjà entrés à l'intérieur du consulat vénézuélien.

Le groupe a ouvert des négociations avec le chef de la police de Saint-Domingue. Ils demanderaient la libération de prisonniers politiques, dont le dirigeant d'un groupe capturé en novembre, M. Plinio Mateo Moquete, après avoir été recherché plusieurs mois par la police. Il était soupçonné d'avoir commandé une attaque contre la Banque Royale du Canada à Saint-Domingue, en novembre 1971, au cours de laquelle huit policiers et quatre assaillants avaient trouvé la mort.

Le consul vénézuélien est entré en contact téléphonique avec les autorités dominicaines. Il leur a déclaré que les commandos exigeaient la libération de trente détenus politiques et le versement d'un rançon d'un million de dollars.

M. Gregorio a prévenu les forces de l'ordre que les guerilleros avaient dit à leurs otages qu'ils feraient sauter le bâtiment si ils étaient attaqués.

De leur côté, les commandos retranchés dans le bâtiment ont déclaré par téléphone au correspondant Luis Siganon de l'agence Reuter qu'ils voulaient échanger leurs otages, dont Mme Hutchison, contre des prisonniers politiques. Ils ont précisé que leur action avait été déclenchée pour «libérer des patriotes qui pourrissent dans les geôles de la dictature Balaguer».

M. Gregorio a confirmé ensuite au journaliste que tous les otages étaient bien traités. «Tout va très bien. Nous espérons que tout sera bientôt résolu», a-t-il ajouté.

Le porte-parole des commandos, qui a déclaré s'appeler Radames Mendez Vargas, n'a donné le nom que d'un seul des trente détenus qu'ils veulent voir relâchés. M. Radames Mendez s'est récemment évadé de prison où il purgeait une peine pour le détournement d'un appareil sur La Havane.

Outremont fait taire légalement les chiens

Le règlement de la ville d'Outremont interdisant aux chiens d'aboyer de manière à troubler la paix publique n'est ni déraisonnable, ni discriminatoire, ni prohibitif et fantaisiste et par conséquent il n'est pas ultra vires comme le prétendait le propriétaire d'un chien poursuivi pour infraction au dit règlement.

Le juge John Nolan a rejeté la requête en évocation présentée par le propriétaire du chien, M. Alain Noël, à l'encontre d'une sommation émise par la cour municipale d'Outremont réclamant une amende pour violation de l'article 9 du règlement de la ville d'Outremont portant sur les nuisances publiques.

Le juge Nolan estime que les conseils municipaux ont le pouvoir de faire des règlements interdisant toutes sortes de nuisances du moment que ces règlements portent sur des sujets permis par la loi des cités et villes.

Au chapitre des nuisances le juge croit que les aboiements d'un chien peuvent être considérés comme des nuisances pouvant troubler la quiétude des gens et qu'il incombe aux propriétaires de chiens d'agir de telle façon à éviter des inconforts aux voisins.

M. Noël devra donc reprendre de l'infraction en cour municipale d'Outremont le règlement étant déclaré parfaitement constitutionnel et raisonnable.

DECÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

Claude Charron blâme l'exécutif pour son manque de leadership

par Pierre O'Neill

Le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a blâmé hier soir l'exécutif national de ne pas avoir assumé le leadership du parti.

Participant au congrès régional de Montréal-Centre, M. Charron a été amené à traiter des relations entre l'ailé

parlementaire et l'exécutif national du parti. Puis, il a longuement commenté le plan présenté cette semaine par M. Claude Morin sur l'accession à la souveraineté.

Depuis que les tensions entre l'exécutif et l'ailé parlementaire se sont révélées au grand jour, c'était la première fois qu'un député se rangeait publiquement aussi clairement en faveur de ses collègues Robert Burns, Marcel Léger et Lucien Lessard. Il a été copieusement applaudi par la très grande majorité des quelque 600 militants qui assistaient aux premières séances du congrès régional en l'école polyvalente Pierre-Dupuy.

Selon M. Charron, les parlementaires ont soumis plusieurs propositions depuis un an dans l'espoir d'améliorer les relations, de resserrer les liens avec l'exécutif mais ses tentatives de rapprochement sont demeurées lettres mortes. «Elles n'ont pas été retenues, et nous ne sommes pas à blâmer».

À l'accusation selon laquelle les parlementaires contestaient le leadership de l'exécutif national, et son droit de déterminer l'orientation du parti, le député Claude Charron répliqua: «C'est faux».

C'est dans un hôtel de Sorel que les membres de l'exécutif et de l'ailé parlementaire du Parti québécois se rencontrent en fin de semaine dans le «grand secret» pour tenter d'aplanir les divergences qui les séparent et risquent d'ébranler la base du parti.

Le député de Saint-Jacques et ses collègues ont élaboré certains éléments de solutions qu'ils soumettront à la réflexion du week-end. Les échanges à ce mini-caucus, croit-on savoir, promettent d'être francs, directs et peut-être brutaux.

Quoiqu'il arrive, Claude Charron n'y

trouvera qu'une importance relative. Et il l'a souligné avec insistance aux délégués de Montréal-Centre en leur rappelant qu'ils sont les propriétaires du Parti québécois et qu'il leur reviendra au congrès national de trouver et d'indiquer les solutions aux problèmes qui secouent présentement le parti. Il les a invités à se montrer sages notamment dans l'élection des membres du prochain exécutif au congrès d'automne à Québec.

Le député de Saint-Jacques se montre attristé de voir que pendant ces longs mois de réflexion qui ont suivi la défaite d'octobre 1973, l'exécutif national n'a su faire mieux que la proposition de Claude Morin. Ce n'est pas qu'il trouve le document inopportun ou «inorthodoxe» mais plutôt stérile. Il n'a personnellement rien contre la démarche que propose Claude Morin, et il croit qu'on peut très bien l'endosser tout en étant un authentique indépendantiste. Mais là où Claude Charron conteste la proposition Morin, c'est dans le souci de stratégie qu'elle comporte. Plus encore, ces tentatives de sécurisation de l'électorat constituent pour Claude Charron un choix politique dont il conteste la sagesse. Car, rappelle-t-il, sur le terrain de la sécurisation, le PQ trouve dans le Parti libéral un redoutable adversaire.

En conclusion, le député Charron recommande à ses collègues ainsi qu'aux militants d'abandonner cette stratégie d'approche pour redonner au parti «la vigueur que son option lui confère». Il rappelle que seulement 60 pour cent des Québécois ont déjà entendu parler de l'indépendance et il suggère que la plus efficace des stratégies consisterait à repenser et améliorer les techniques de diffusion du parti.

la météo

Le flux d'air chaud continuera de nous ramener des températures estivales. Le temps demeure humide parfois brumeux avec des passages nuageux. Un creux du sud ouest amènera des nuages et quelques averses sur le nord ouest du Québec qui s'étendent vers l'est demain.

• Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingué, de Chibougamau: possibilité de quelques averses. Maximum de 60 à 65. Aperçu pour dimanche: nuageux et des averses.

• Régions de la Haute-Mauricie, du Lac St-Jean: nébulosité croissante et maximum de 60 à 65. Aperçu pour dimanche: nuageux et possibilité d'averses.

• Régions des Laurentides, de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est, de Québec/Trois-Rivières: ensoleillé avec des passages nuageux et un maximum de 70 à 75. Aperçu pour dimanche: nuageux et possibilité d'averses isolées.

• Régions de Pate Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski, de Gaspé: généralement ensoleillé avec un maximum de 60 à 65. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Les interventions de la C.I.A. à l'étranger

La "doctrine Colby" ou les pieds dans les plats

par ALAIN CLÉMENT
Le Monde

Il était une fois une République américaine, dont l'un des plus illustres fondateurs, Thomas Jefferson, eût préféré qu'elle n'entretint pas avec l'Europe plus de relations commerciales et maritimes que n'en avait alors... la Chine (1). Cet autarcisme idyllique, ce refus d'entrer dans les querelles perverses et corruptrices du Vieux Monde, inspire en grande partie la déclaration de neutralisme universel qu'à l'expiration de son second mandat présidentiel, en 1796, George Washington offrit à ses compatriotes en guise de testament politique (2). Il imprègne encore la "doctrine de Monroe", proclamée le 2 décembre 1823 par le cinquième président des Etats-Unis, qui avertit l'Europe de ne pas se mêler des affaires des deux Amériques. Une phrase importante de ce célèbre document mérite d'être citée: "C'est toujours l'authentique politique des Etats-Unis que de laisser les parties en présence (en clair: les Etats sud-américains émancipés de la tutelle hispanique) décider de leur propre sort, dans l'espoir que les autres puissances feront de même."

La matière dont les Etats-Unis roulerent jusqu'au-delà du rio Grande les héritiers de l'empire espagnol, provoquèrent l'Espagne dans un duel inégal pour l'expulser de Cuba et

des Philippines, dépeçèrent la Colombie pour s'adjuger le sol du canal de Panama, appartint déjà à l'histoire ancienne, tout en illustrant la conception nord-américaine de la "non-interférence" (des autres) dans le destin latino-américain. Les "brigands" européens trouvaient toujours d'autres brigands pour contester leurs empiètements et leurs rapines; d'où le cycle infernal des batailles et des revanche. Les Etats-Unis entendaient rester maîtres du champ clos de l'"hémisphère".

Passons sans les nommer sur les "doctrines" qui se succèdent au cours du temps et qui, après la seconde guerre mondiale, justifient l'intervention américaine par référence, tacite ou explicite, à la libération de l'Europe écrasée par le Reich hitlérien. Il s'agissait de protéger non plus l'"hémisphère" d'outre-Atlantique mais l'ensemble du "monde libre".

Sans cette protection, la reconstruction européenne n'aurait pu s'opérer dans un climat de confiance dans l'avenir. L'indéniable dette de gratitude contractée ainsi envers les Etats-Unis leur valut l'indulgence, contristée ou complaisante selon leurs alliés, pour leurs impairs sanglants: contre-révolution au Guatemala, baie des Cochons, débarquement à Saint-Domingue, guerre du Vietnam, etc. Rien de tout cela n'était très reluisant, mais n'étaient-ce pas aussi les excès

d'un zèle égaré? Après tout, entre le gendarme américain et le commissaire soviétique, pouvait-on raisonnablement hésiter?

Enfin Richard Nixon survint et, dans son sillage, Henry Kissinger. Fini les croisades idéologiques, les expéditions expéditives, la course à la suprématie planétaire! Washington se convertissait à la bonne vieille "Realpolitik" et à la défense classique de l'"intérêt national" (même si la dimension des Etats-Unis en rendait les contours quelque peu incertains); on relançait la détente comme prélude à un "concert des nations" sans discrimination, conviant chacune à construire une "structure de paix" durable et avantagieuse pour toutes. L'effrayant gâchis du Cambodge, l'enlèvement causé à Washington par la "non-coopération" logistique des Européens dans le conflit israélo-arabe d'octobre 1973, les fausses manoeuvres autour de Chypre: autant de péripéties prouvant simplement que le nouveau système n'avait pas encore atteint son régime de croisière.

Hélas, M. William Colby, directeur de la C.I.A., vient de confier à l'hebdomadaire Time (numéro du 30 septembre) que les choses n'étaient pas si simples. En honnête homme, il ne nie pas avoir distribué quelque menue monnaie au Chili pour "remonter le moral" des adversaires de l'expérience Allende, même si il jure qu'il n'a rien fait

pour précipiter sa fin. Il ne nie pas non plus "faire du renseignement" par les moyens les plus modernes pour permettre à la diplomatie américaine de savoir sur quel terrain elle s'avance. Mais, évidemment, cette diplomatie n'est pas pour lui une diplomatie comme une autre. Bien sûr, reconnaît M. Colby, il serait abusif de vouloir "imposer la démocratie aux quatre coins du monde". Mais les diverses activités de la C.I.A. sont liées à ses yeux par une philosophie de l'action: la mission que lui assigne le gouvernement est parfois "d'influencer une situation par des moyens politiques ou paramilitaires".

Tantôt, c'est du laboratoire d'idées et d'"analyses" de situations données que constitue la C.I.A.; tantôt, c'est l'exécutif, le département d'Etat ou le Conseil national de sécurité — appareil de la Maison Blanche chargé de conduire la politique étrangère — qui viennent solliciter ses bons offices: "Dites donc, les

gars (sic), pourquoi n'essayeriez-vous pas ceci ou cela?" C'est en ces termes qu'on aborde, paraît-il, la grande politique. Et, effectivement, pourquoi emploierait-on des formules entortillées puisqu'en tant de lieux, il est si facile d'acheter, de truffer, de donner un coup de pouce — ou de main — à des "mouvements" qui vont dans le sens désiré par la "sécurité" des Etats-Unis?

Et le principe de non-ingérence, là-dedans? La réflexion de M. Colby ne l'entraîne pas si loin. L'idée qu'un pays puisse de plein droit "s'autodéterminer", fût-ce à ses dépens s'il se trompe, ne l'arrête pas. Le Chili s'était fourvoyé: il fallait l'aider à se remettre sur le droit chemin. Le pouvoir de Salvador Allende n'était "pas démocratique". En outre, outrage aux bonnes moeurs publiques, il ne s'appuyait que sur une minorité (nombre de présidents américains furent aussi élus contre la majorité du suffrage universel, mais ce n'est pas au Chili à

Tous les pays ont leurs services de renseignements, aucun ne s'en offusque, mais la Central Intelligence Agency, plus connue sous le nom de C.I.A. née, grâce à la guerre froide, des cendres de l'O.S.S. de la deuxième guerre mondiale et devenue sorte de Pentagone du renseignement et de l'intervention larvée, s'est taillée une réputation à part. "Grande muette" par définition, la C.I.A. échappe pratiquement au contrôle du Congrès. Son chef actuel, M. William Colby, vient d'accorder à l'hebdomadaire Time une interview qui n'en prend que plus de relief.

Il y confirme notamment qu'une des tâches de son agence consiste à "influencer une situation (à l'étranger) par des moyens politiques ou para-militaires".

Ces propos, tout comme les récentes révélations sur les agissements de ses agents au Chili, n'ont pourtant pas entamé la confiance du Congrès, dans la plus occulte des institutions américaines: le mardi 24 septembre, la Chambre des représentants a repoussé par 291 voix contre 108 une motion tendant à interdire à la C.I.A. de se mêler de la politique intérieure des Etats étrangers.

s'en inquiéter... Nous laisserons le dernier mot à un confrère américain, Everett G. Martin, qui, dans le Wall Street Journal du 11 septembre, écrivait: "Les forces d'opposition à Allende démontrent de façon répétée à chaque élection partielle et aux élections du Congrès en 1973 qu'elles avaient la majorité. Il nous semble bien arrangé de

la part des planificateurs de Washington de penser que la majorité chilienne laisserait évaluer complètement sa voix protestataire dans la presse et sur les ondes même si les publications bien établies et les stations émettrices devaient disparaître par douzaines".

Pourquoi se soucier cependant de cette "voix protestataire", puisqu'il relève, semble-t-il, du président des Etats-Unis de décréter que le travail sur le terrain de la C.I.A. était "dans l'intérêt supérieur du peuple chilien"? Supposons que la France ait porté M. Mitterrand à l'Elysée. C'est un réconfort de penser que "les intérêts supérieurs du peuple français" auraient été sous bonne garde à la Maison Blanche.

aux 4 coins du monde

Morts de déshydratation

SAO PAULO (AFP) — Plus de mille enfants sont morts de déshydratation à Sao Paulo depuis le début de l'année, soit une moyenne quotidienne de quatre décès, indiquent des statistiques publiées hier.

Les services de santé, qui craignent une aggravation du fléau avec l'approche de l'été (la température est déjà montée à 33 degrés ces derniers jours) ont lancé un appel aux habitants de la ville leur demandant de prendre toutes les précautions pour éviter la maladie: faire bouillir l'eau et y ajouter du chlore, désinfecter tous les objets touchés par les enfants.

La déshydratation à Sao Paulo est due notamment à des agents infectieux, au manque d'hygiène et à une mauvaise nutrition.

Ce sont pratiquement ces mêmes causes qui sont responsables de l'incidence élevée de méningite à Sao Paulo, qui connaît depuis plusieurs mois l'épidémie la plus meurtrière jamais enregistrée. 581 personnes, enfants et adultes ont en effet été tués par cette maladie depuis le 27 juillet dernier, ont annoncé les services de santé de la ville, précisant que durant les 25 premiers jours de septembre, 388 personnes ont succombé. La méningite avait déjà fait 225 morts en août.

Woman V, un prix record

CHICAGO (AP) — "Woman V", une toile du peintre expressionniste américain Willem DeKooning, a été achetée \$850.000 par la galerie nationale australienne.

Jamais une oeuvre d'un peintre encore en vie n'avait atteint un tel prix. Le record appartenait jusque là à "la mère et l'enfant de profil", de Picasso, qui avait été vendue de son vivant \$532.000.

Willem DeKooning est âgé de 70 ans. Originaire de Hollande, il avait gagné les Etats-Unis en 1926 comme passager clandestin à bord d'un cargo. Il fut naturalisé américain 30 ans plus tard.

"Woman V" appartient à une série de six tableaux peints dans les années 1950. Quatre sont dans des galeries américaines.

Une femme de caractère

SAN FRANCISCO (AP) — Quand elle vit entrer un homme armé dans son épicerie, Mme Dorothy Harris ne perdit pas son sang froid.

"Ton argent", lui ordonna-t-elle.
"Non", répondit-elle.
"Tu vois mon fusil?"
"Il ne me fait pas peur, vous n'aurez pas mon argent."
Devant cette détermination, le malfaiteur tourna les talons et s'enfuit.

Mme Harris a expliqué qu'elle avait déjà été attaquée une semaine plus tôt par cinq jeunes gens et qu'elle préférerait mourir plutôt que de céder au chantage.

L'équipage du Mutsu est à bout

TOKYO (AFP) — Le syndicat des marins japonais a décidé hier d'envoyer un navire le 2 octobre pour débarquer l'équipage du cargo à propulsion nucléaire Mutsu, si d'ici là le gouvernement n'a pas pris de mesure pour le faire réintégrer son port d'attache.

Le syndicat a pris cette décision après avoir reçu des informations de l'équipage, selon lesquelles leur endurance est à bout, à bord du navire où des fuites radioactives ont récemment été détectées.

"Nous avons pris cette décision uniquement d'un point de vue humanitaire", a déclaré un porte-parole du syndicat. Trente-trois des 58 membres de l'équipage sont membres du syndicat des marins.

Le Mutsu, qui a quitté son port d'attache il y a quatre semaines pour tester ses réacteurs nucléaires a dû interrompre ces essais rapidement en raison des fuites qui ont été détectées. Depuis, aucun port n'accepte de le recevoir, et les pêcheurs ont menacé d'empêcher le retour du cargo.

Une articulation en plastique

TUCSON, Arizona (AP) — Des chirurgiens de l'Université de l'Arizona sont parvenus à implanter une articulation en plastique dans le poignet d'un jeune organiste qui déclare pouvoir maintenant bouger la main exactement comme avant son accident.

Le patient, William Hoag, s'était écrasé le poignet dans une chute, endommageant irrémédiablement l'articulation.

Selon les médecins, c'est la première opération de ce type réalisée au monde. L'articulation artificielle est faite de matière plastique et de titane, un métal que le corps humain ne rejette pas.

Traversée de l'Atlantique

WASHINGTON (AFP) — Le violoniste américain Hyman Bress a lancé l'idée de la traversée de l'Atlantique — passagers et fret — à l'aide de fusées supersoniques qui emprunteraient un tunnel rudimentaire à 120 mètres sous les eaux (400 pieds). Des fusées "Titan" (L.I.C.B.M. qui a servi de lanceur aux astronautes "Gemini") feraient ainsi le voyage en 60 minutes dans un sens.

Hyman Bress explique ainsi son projet: "Le tunnel" serait constitué par des tubes de béton armé d'un diamètre de 7m50 (25 pieds) disposés bout à bout. Les "Titans" atteindraient une vitesse voisine de 11.000 kilomètres à l'heure (10.000 pieds à la seconde) et passeraient par un tunnel à l'aller, et par un autre qui lui serait parallèle, à la même profondeur, dans l'autre sens.

Le projet de "fusées transatlantiques" coûterait au total de 75 à 80 milliards de dollars, et le prix d'un parcours ne serait que d'une cinquantaine de dollars. M. Bress dit avoir discuté de son idée avec des savants comme avec des autorités internationales et, ajoute-t-il, "on veut bien m'écouter!". En réalité, n'a-t-on pas, il y a, en Amérique, quand Edison a parlé du premier téléphone, et quand les frères Wright construisaient leur avion?

Les propos de M. Colby

M. Colby, dans son interview à Time, a dit notamment:

"La C.I.A. a trois fonctions principales: un travail scientifique et technique (de détection), l'évaluation des données d'un problème et le renseignement clandestin. A cela s'est ajoutée une quatrième responsabilité: celle d'agir sur une situation par des moyens politiques ou paramilitaires. C'est une activité qui suit les fluctuations de la politique gouvernementale. En la matière, la tendance actuelle est plutôt à la baisse."

M. Colby explique ensuite que l'étendue des "opérations camouflées" (covert operations) la C.I.A. varie selon la conjonction des rapports Est-Ouest, que la détente ne signifie pas qu'on y renonce. En effet, "il peut se produire quelque chose à proximité de chez nous qui n'en sera pas moins important pour des raisons de politique ou de sécurité. On peut encore imaginer des situations où les intérêts des Etats-Unis — et je ne pense pas à ceux des grandes sociétés, mais à des intérêts politiques fondamentaux — soient affectés de manière négative. Dans certains de ces cas, il semblera approprié d'engager une ac-

tion d'envergure modeste, comme par exemple d'entrer en relations avec quelqu'un qui aurait besoin de notre appui. Mais j'insiste: ce n'est pas en ce moment la politique de notre gouvernement de faire cela à travers les cinq continents."

A la question: "Que regardez-vous comme une "opération camouflée" de la C.I.A. qui ait été un succès?", M. Colby répond: "Le Laos. Pour les Etats-Unis, il était de quelque conséquence que le pays reste amical (friendly) envers nous et ne tombe pas aux mains d'éléments qui nous soient hostiles. Plutôt que de recourir à notre puissance militaire ou que de déployer d'énormes efforts politiques, il est préférable d'influencer des personnalités et des groupes politiques capables de contrôler l'évolution des choses. L'affaire du Laos nous coûte des sommes considérables, mais elle est bon marché comparée à d'autres manières de faire le même boulot (of doing business)."

En conclusion: "La tâche de la C.I.A. sera de plus en plus de fournir à nos dirigeants les connaissances nécessaires à intervenir dans une situation menaçante (to move into a dire situation) et d'en désamorcer le caractère explosif."

Suivez Mark dans sa course à travers le Canada.

Mark Kent est un sportif de 17 ans, originaire de Toronto. Le 29 juin il est parti de Victoria-C.B., pour une course à pied longue de 4,000 milles à travers le Canada. Il pense arriver en octobre à St-Jean-T.N.

Il a voulu accomplir cet exploit parce que personne ne l'a fait avant lui. Et pendant cette course, il veut réunir des fonds pour le Trust olympique du Canada. Ces fonds aideront à préparer les athlètes canadiens en vue des Jeux olympiques de 1976.

C'est l'un des plus célèbres experts en conditionnement physique, feu M. Lloyd Percival qui, selon la tradition olympique, a veillé avec attention à la préparation de Mark.

Mark effectue la partie difficile de cette prouesse. Mais si vous admirez son courage et partagez sa conviction, il ne vous reste plus qu'à l'aider en prenant des formulaires de participation et en demandant à vos amis, vos voisins ou vos collègues de travail de parrainer son oeuvre.

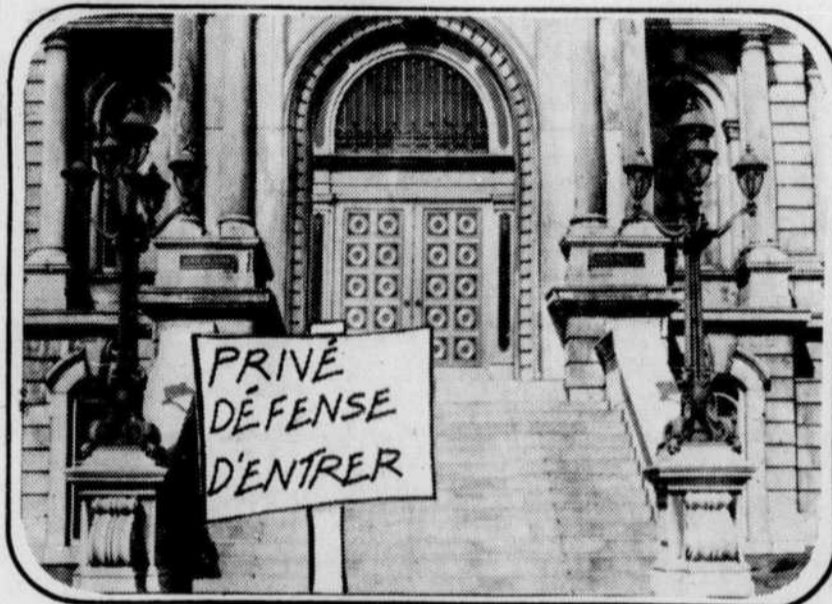
L'Association olympique canadienne enverra les reçus nécessaires aux fins d'impôt pour toutes les contributions d'un montant égal ou supérieur à \$5.00.

Les formulaires de participation sont à votre disposition à la Compagnie d'assurance-vie Manufacturers qui commandite la course de Mark.

Pour en recevoir, veuillez communiquer avec M. Yvon Habel, Vice-président adjoint, ou son personnel, en composant le numéro 288-7171 poste 227, 1140 ouest Boul. de Maisonneuve, Montréal.

ManuVie

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers



- La démocratie n'existe pas à l'Hôtel de Ville de Montréal.
- Nous ne sommes jamais appelés à nous prononcer sur les problèmes qui nous touchent, comme la destruction de nos quartiers au profit de projets de prestige ou de promoteurs privés.
- Une fois élus tous les 4 ans, nos conseillers municipaux n'ont plus de comptes à nous rendre.

Le Rassemblement des Citoyens de Montréal propose:

Implanter, dans chaque quartier, des conseils de quartier constitués de délégués élus par les citoyens d'un secteur particulier du quartier. Ces conseils assureraient le lien entre la population et le conseiller. Ils seraient le lieu privilégié de discussion des questions touchant le quartier et la municipalité.

Pour changer la situation actuelle, le R.C.M. a besoin de votre appui.

Vous trouverez ci-joint un chèque au montant de _____

Je suis membre du R.C.M. _____ District _____
Don

Je veux devenir membre du R.C.M.

Cotisation \$2.00 _____ Don

Nom: _____

Adresse: _____ Tél. _____

RCM, 1276, rue Dorion, Montréal

Cette annonce a été payée par le Rassemblement des Citoyens de Montréal.

Il est difficile de se passer de pétrole, constate la conférence de l'énergie à Détroit

DETROIT (AFP) — Ouverte lundi par un discours de M. Gerald Ford qualifié de "dur", la neuvième conférence mondiale de l'énergie a clos ses travaux hier, après avoir été dominée par les problèmes pétroliers.

Les conversations techniques, la plupart de haut niveau selon les experts, auront en effet été complétées par les conversations privées sur les conséquences de la crise pétrolière, en particulier dans les pays en voie de développement non-producteurs de pétrole.

La principale question à laquelle ont tenté de répondre les quelque 4.500 délégués venant de 69 pays assistant à la conférence, aura été comme on le prévoyait généralement: comment se passer du pétrole, ou au minimum en limiter le coût d'approvisionnement?

La déclaration du président américain recouvrait les deux aspects: après avoir lancé un appel à tous les pays pour renforcer la production mondiale d'énergie dans le cadre d'un projet "interdépendance", il a également menacé dans un langage à peine voilé les pays producteurs de pétrole de mesures de rétorsion, si les prix du pétrole ne devaient pas baisser.

Deux types de réponses distinctes ont été données à cet appel, selon qu'elles émanaient de techniciens ou d'hommes politiques. Pour les premiers, qui sont les plus susceptibles de mesurer l'ampleur de la crise de l'énergie, il ne fait aucun doute qu'il faut accélérer l'extraction des ressources connues, et les recherches concernant les sources d'énergie d'avenir.

On a ainsi été amené à étudier, au cours des nombreuses séances techniques inscrites au programme, les améliorations pouvant être apportées tant pour la recherche que pour l'extraction, le transport ou la transformation des types d'énergie connus (gaz, pétrole, charbon, nucléaire de première génération), ainsi que la recherche d'énergies nouvelles. La surrégénération, les réacteurs à gaz, l'introduction de l'hydrogène dans le processus énergétique, sont apparus comme les techniques ayant le plus d'avenir.

Discrets pendant la première partie de la conférence, les défenseurs de l'environnement, faiblement représentés il est vrai, se firent plus virulents par la suite. Mme Mary Sinclair, du Sierra Club, association écologiste américaine, a été amenée à demander l'arrêt total de l'exploitation et de la construction de centrales nucléaires de quelque type que ce soit, qui selon elle menacent l'espèce humaine d'extermination.

Mais la contestation la plus importante est venue des pays en voie de développement non producteurs d'énergie, les pays du "quart-monde". Un délégué zambien, imité par la suite par des collègues pakistanais et d'Extrême-Orient notamment, a lancé un véritable appel à l'aide, pour la simple survie des pays ne disposant que d'un revenu annuel par habitant inférieur à 200 dollars. Il est apparu que ce type de pays aux ressources limitées, ne pourraient supporter très longtemps la hausse "exorbitante" du prix de tous les produits énergétiques, pétrole et sources concurrentes.

Pour ces pays, la simple survie passe par une aide des pays plus riches, que les pays industrialisés, si l'on en croit M. William E. Simon, secrétaire américain au Trésor, ne peuvent distribuer que parcimonieusement en raison des déficits de balance de paiements. Reste l'aide que pourraient apporter aux pays les plus pauvres les pays producteurs de pétrole, du monde arabe en particulier.

L'espoir que mettaient certains délégués de pays démunis dans une telle aide a été refroidi par la réponse assez vague que le cheik Zaki Yamani, ministre saoudien du Pétrole, a donnée en séance à la suite d'une intervention d'un délégué. Sans rejeter formellement la possibilité d'une aide bi-ou multilatérale des pays exportateurs de pétrole, M. Yamani n'a pris aucun engagement, et s'est contenté à la déception des représentants des pays pauvres, de promesses.

Les élections générales auront lieu en Grèce au cours de la première quinzaine de novembre

STRASBOURG (AFP) — La Grèce a choisi la tribune de l'Assemblée du Conseil de l'Europe pour préciser, dans une certaine mesure, la date à laquelle aura lieu l'élection du parlement d'Athènes.

M. Evangelos Averoff, ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires étrangères par intérim, après avoir rappelé que le gouvernement Caramanlis a adopté à l'unanimité la nouvelle loi électorale qui a été

publiée au journal officiel, a déclaré hier matin que les élections peuvent maintenant avoir lieu. "J'affirme que leur date sera fixée ces jours-ci. J'affirme qu'elle se situera dans la première quinzaine de novembre", a-t-il dit.

M. Averoff a déclaré qu'il était à Strasbourg "pour annoncer la fin d'une dictature et pour représenter un pays démocratique". "Nous sommes là,

notre siège nous attend, nous sommes prêts à prendre notre place au Conseil de l'Europe", a ajouté M. Averoff. Le ministre grec faisait allusion à la position de la commission politique de l'Assemblée, qui n'envisage pas de démarche en vue de la réadmission de la Grèce avant les élections dans ce pays.

L'annonce que des élections générales auront lieu au cours de la première quinzaine de novembre prochain, ne provoque aucune surprise à Athènes. En effet, de source officielle, il avait été annoncé à plusieurs reprises depuis près d'un mois que des élections auraient lieu mais la date n'en avait pas été précisée.

D'autre part, aux termes de la loi électorale, un délai de 30 jours francs doit séparer la fixation de la date du jour du scrutin. On estime donc généralement, à Athènes, que l'annonce de la date sera faite dès le retour de New York de M. Pavlos, ministre des Affaires étrangères, soit vers le milieu de la semaine prochaine.

Avant cette annonce, la levée de la loi martiale — instaurée lors des troubles survenus à l'école polytechnique d'Athènes — doit intervenir, suivant une déclaration de M. Caramanlis lui-même. La loi électorale a été publiée mercredi dernier. La veille, les partis communistes grecs avaient été "légalisés" par abolition de leur mise hors

la loi en 1947. D'ores et déjà, les partis politiques s'organisent, encore qu'un seul, le parti communiste dit "de l'intérieur", ait à ce jour déposé devant le procureur de la Cour de cessation la déclaration légale suivant laquelle tout parti s'engage à ne pas tenter de renverser la démocratie par la force.

L'Union du centre de M. Pavlos renait de ses cendres. M. Andreas Papandreu a fondé un Mouvement socialiste panhellénique; un parti social-démocrate rassemblant des personnalités de la résistance est en voie de formation, et on prête à M. Caramanlis le projet de refondre son ancien parti, l'Union radicale, sous la forme d'un rassemblement Démocratie nouvelle. Enfin, hier matin, un comité royaliste se disant au-dessus des partis a annoncé sa création.

La constitution d'un parti des "colonels", pouvant rassembler les nostalgiques du régime mili-

taire, paraît écartée "pour des raisons morales", suivant le porte-parole du gouvernement. Aux termes de la loi électorale, les élections auront lieu à la proportionnelle avec attribution des restes au plus fort pourcentage.

D'une manière générale, les partis dits de gauche, soit le Mouvement socialiste de M. Papandreu et les diverses tendances communistes, estiment de l'Etat n'a pas encore été épurée totalement et qu'un temps limité est accordé aux partis pour s'organiser. Il est à noter à ce propos que seuls pourront participer à la lutte électorale, suivant la loi, les partis présentant des candidats dans au moins 50 pour cent des circonscriptions électorales.

Le peuple grec aura donc, le 3 ou le 10 novembre, un large éventail de choix, encore que la loi électorale risque d'être fatale aux petits partis, qu'ils soient d'extrême-gauche ou même d'extrême-droite.

Chili: Kissinger ne voulait pas recevoir de "sermons de science politique" de son ambassadeur

NEW YORK (par l'AFP) — Le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, a réprimandé en juillet dernier l'ambassadeur des Etats-Unis au Chili, M. David Popper, lorsque celui-ci aurait insisté auprès de la junte chilienne qu'elle mette fin à la torture de prisonniers politiques et qu'elle respecte les droits de l'homme.

Selon l'édition d'hier du New York Times, M. Kissinger s'était plaint auprès de ses collaborateurs que M. Popper ait demandé de la junte qu'elle mette fin à ses abus, si elle souhaitait que les Etats-Unis continuent à

lui fournir une aide militaire. Le 22 juillet, à la suite d'un entretien que M. Popper avait eu avec à Santiago avec le ministre chilien de la Défense, l'ambassadeur cita cette intervention dans un message au département d'Etat à Washington. Furieux, M. Kissinger écrit de sa propre main sur le message de l'ambassadeur: "Dites à Popper de mettre fin à ses sermons de science politique". M. Kissinger fit alors envoyer à l'ambassadeur une lettre de remontrance, écrit le New York Times, citant des milieux proches du secrétaire d'Etat pour ces informations.

Puis, plus tard dans la journée, M. Henry Kissinger a critiqué vertement les fonctionnaires du département d'Etat responsables des fuites ayant permis au New York Times de rapporter ces faits.

"Les préoccupations du secrétaire d'Etat au sujet de la question des droits de l'homme sont très claires", a souligné le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Anderson. M. Kissinger "considère qu'il est honteux que des fonctionnaires des Affaires étrangères divulguent des informations secrètes", a-t-il ajouté.

Deux sénateurs visitent Cuba

WASHINGTON (AFP) — Les sénateurs Jacob Javits et Claiborne Pell ont entrepris hier à Cuba une mission d'information qui doit marquer une reprise semi-officielle du dialogue Washington-La Havane, treize ans après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

M. Javits (républicain, New York) et Pell (démocrate, Rhode Island), tous deux membres de la commission des Affaires étrangères du Sénat, qui ont quitté Washington par avion spécial, sont les invités du gouvernement de M. Fidel Castro. Officiellement, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, est réservé sur l'opportunité de ce voyage, le premier entrepris par des membres du Congrès. Mais cette mission, qui comportera probablement des conversations avec le premier ministre Fidel Castro, coïncide avec le mouvement des pays latino-

américains en faveur d'une levée de l'embargo imposé depuis dix ans contre l'île et d'une normalisation des relations avec le régime castriste. Le gouvernement Ford, contrairement à celui de M. Nixon, ne cherche pas à s'opposer à ce mouvement. Un haut fonctionnaire de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Pat Holt, avait fait un voyage exploratoire en juillet, et avait été reçu par M. Castro. Il en avait rapporté

des conclusions favorables à une normalisation des relations américano-cubaines, la politique d'isolement étant son avis un échec.

Les deux sénateurs, dont le départ a été entouré d'une grande discrétion pour prévenir d'éventuelles réactions des exilés cubains aux Etats-Unis, sont accompagnés de plus de vingt journalistes américains, le contingent le plus massif admis à Cuba depuis une décennie.

CONTINENT sera magazine de témoins

LONDRES (AFP) — Les écrivains soviétiques Andre Siniavsky et Vladimir Maximov ont annoncé officiellement mercredi à Londres la parution, dans les prochaines semaines, du magazine trimestriel Continent destiné à être "un forum de la littérature russe et est-européenne".

Le magazine, qui sera publié en allemand, russe, anglais et français dans la plupart des pays d'Europe, comprendra notamment dans son premier numéro un chapitre inédit du Premier Cercle d'Alexandre Soljenitsyne et la première partie du roman de Vladimir Kormilov, Sans Bras, Sans Jambes. L'événement a été accueilli avec beaucoup d'intérêt dans les milieux littéraires compétents où l'on souligne que c'est la première fois depuis les années 20 qu'autant de noms illustres de la littérature soviétique émigrée se rencontrent dans une publication unique.

M. Vladimir Maximov a souligné qu'il ne s'agit pas d'un journal de polémique politique mais d'un magazine de témoins pouvant "opposer à un totalitarisme agressif la créativité littéraire et la spiritualité de l'Europe de l'Est". Dans une préface à la première édition, l'académicien soviétique Andre Sakharov souligne aussi que "les membres fondateurs et les collaborateurs seront tous des gens qui auront passé une partie considérable de leur vie dans des pays socialistes". "La réalité de ces pays, en tant que phénomène historique, est très mal comprise à l'ouest", écrit M. Sakharov.

Continent sera publié par la maison d'édition berlinoise Ullstein-Propylaea, qui affirme continuer ainsi sa tradition de présenter des auteurs est-européens à un public occidental. Dans les années 20, la maison Ullstein s'était déjà signalée par la publication de Rul (quotidien démocratique russe).

La maison Ullstein-Propylaea est aujourd'hui passée sous contrôle du groupe Axel Springer. Interrogé sur les conséquences d'être publié par un groupe souvent critiqué pour ses attitudes politiques notamment en ce qui concerne les problèmes est-ouest, M. Maximov a déclaré que "Ullstein-Propylaea était la plus ancienne maison d'édition allemande et appartenait donc avant tout à l'Allemagne, avant d'appartenir à Springer". "Ullstein-Propylaea a une longue tradition démocratique et libérale qu'elle n'a jamais trahie. Son allégeance financière est son problème propre", a ajouté M. Maximov.

Dans les prochains mois, a indiqué M. Maximov, Continent publiera des extraits des mémoires du cardinal Mindszenty, du poète soviétique Nahum Korjavin, maintenant aux Etats-Unis, du poète et chansonnier Alexandre Galitch, et du philosophe polonais Leseck Kolakovsky qui réside actuellement en Grande-Bretagne.

Faculté de Théologie Faculté des Etudes Supérieures UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL Soutenance publique de la thèse doctorale de Raymond Bourgault "La manifestation de Jésus à la mer de Tibériade" le mercredi, 2 octobre 1974 à 14.30 heures en la salle Z-340 de l'immeuble principal

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES (PIL) Le Programme d'initiatives locales contribuera encore cette année des fonds pour financer l'initiative des Canadiens désireux de créer de nouveaux emplois en période de chômage saisonnier dans leur localité. Les formules de demandes sont disponibles à votre Centre de Main-d'oeuvre du Canada. LES DEMANDES DEVRONT ÊTRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 7 OCTOBRE 1974

Partout... pour nous Radio-Canada est là! Rencontres dimanche à 11 heures Marcel Brisebois s'entretient avec Marcelle Auclair, écrivain, éditorialiste de Marie-Claire. La Semaine verte dimanche à 12 heures L'aquaculture au Nouveau-Brunswick, la récolte des bleuets au Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'hier à demain dimanche à 13 heures Documentaire de F. Rossif et Y. Butler sur l'art roman, représentant de la grande peur de l'an mille. 5 D dimanche à 17h00 L'ouverture du Synode de l'Eglise catholique tenu à Rome depuis le 27 septembre. A la télévision de Radio-Canada

télévision

Table of television programs for Saturday and Sunday. Columns include channel (CBFT, CFCF, CFTM, CBMT, CFTM), time, and program title. Saturday programs include 'Maude', 'All around the circle', 'Footbal', 'The National', 'War of the worlds', 'Sign-on', 'University of the air', 'The community', 'Hockey', 'Spalding', 'The Flintstones', 'Fantasia', 'Story Theatre', 'The Hudson brothers show', 'Survival', 'Magic Tom', 'Saturday at the movies', 'Cat Ballou', 'American 1961', 'Grand prix wrestling', 'Celebrity know your sports', 'Wide world of sports', 'The odd couple', 'The Cliff Edwards show', 'Emergency', 'Academy performance', 'A communique', 'Banjo parlor', 'Ompapa', 'The CTV national news', 'Pulse', 'Saturday Night feature movie: The wrong box', 'The Irish flowers', 'Wayne and Shuster', 'Comedy Hour', 'The Collaborators', 'Elements of survival', 'The National', 'Montreal Tonight', 'Howards of Virginia', 'American 1940', 'Station closing'. Sunday programs include 'Le 10 vous informe', 'Standby six', 'This is the life', 'Meeting place', 'Man and his music', 'Montreal monale', 'A way out', 'Payday', 'Country Canada', 'NFL Football', 'Sports week', 'Music to see', 'Hymn Sing', 'Wonderful world of Disney', 'The Beachcombers', 'The Irish flowers', 'Wayne and Shuster', 'Comedy Hour', 'The Collaborators', 'Elements of survival', 'The National', 'Montreal Tonight', 'Howards of Virginia', 'American 1940', 'Station closing', 'Sign-on', 'University of the air', 'The community', 'Crossroads', 'Katherine Kuhlman', 'Ray Hubbard', 'Oral Roberts-presents', 'It is written', 'The Hellenic program', 'Teledomenica', 'Holler Derby', 'CFL Football', 'Toronto à Ottawa', 'Question Period', 'CFL Football', 'Hamilton à Vancouver', 'Tommy Maken', 'Kojak', 'Medical center', 'The Human Journey', 'The CTV National News', 'Pulse', 'Sunday night feature movie: Interlude', 'Sign-off', 'Sign-on', 'University of the air', 'The community', 'Horaires-Bienvenue', 'Les p'tits botshommes', 'C'était le bon temps', 'Bon dimanche', 'L'église sur place', 'La sœur volante', 'A l'heure olympique', 'Les Quilles', 'Information-voyages', 'Au royaume des animaux', 'Le music-hall des jeunes', 'Jeunesse', 'Cine-Club', 'Express du colonel Von Ryan', 'Regards sur le monde', 'Les nouvelles TVA', 'La lie heure', 'Sans pantoufles', 'Carmen fille d'amour'.

Nagaland: la longue lutte contre l'Inde des rebelles nagas entraînés par Pékin

NEW-DELHI, (AFP) — Aux confins incertains de l'Inde et de la Birmanie, le Nagaland (550,000 habitants, 16,500 km²) — pose les mêmes problèmes au gouvernement de New-Delhi que l'Algérie au gouvernement français à la fin des années cinquante.

Zones entières occupées par les rebelles qui demandent l'indépendance, complète différenciation ethnique et religieuse entre Indiens et "Nagas", qui sont d'origine mongole et à cent pour cent chrétiens, embusqués et attentats — plus de soixante depuis le début de cette année, — négociations intermittentes depuis dix ans dans le cercle vicieux "cessez-le-feu avant ou après l'ouverture des pourparlers", telle est la situation.

C'est des zones insurgées, autour de Tuensang, troisième ville du pays, capitale d'un district de 175,000 habitants, la plus proche de la frontière birmane, ou du village natal du leader rebelle A. Z. Phizo, qui lança le mouvement pour l'indépendance dès le départ des Anglais en 1947, que partent régulièrement vers la Chine populaire, deux fois par an, des groupes de 150 à 200 volontaires. Ils font un stage de six mois dans le Yunnan. En 1969, l'armée indienne captura un de ces groupes, à son retour de Chine. Il avait à sa tête le "général" Mowu Angami, emprisonné depuis à Shillong, avec ses 14 compagnons.

Le maintien de l'ordre dans ce pays de hautes collines couvertes de forêts et de rivières, aux villages épars, à la densité de population la plus basse de l'Inde, n'est pas du ressort du gouvernement local élu au suffrage universel, mais de l'unique gouverneur nommé par New-Delhi pour les Etats extrême-orientaux, Nagaland, Manipur et Tripura.

Aujourd'hui, alors que l'association du Sikkim à l'Union indienne met en évidence la volonté de l'Inde d'assurer la sécurité de ses frontières, qu'un des plus violents accrochages a coûté la vie à onze soldats indiens en juillet, et qu'un nouveau contingent de 200 volontaires nagas est parti pour la Chine la semaine dernière, le gouvernement de Mme Gandhi refuse de négocier avec les rebelles. Les dernières négociations directes avaient duré trois ans, de 1964 à 1967, sans résultat.

Pourtant, la grande majorité de la population, et le nouveau gouvernement local élu en février dernier veulent une solution négociée.

La plus influente communauté religieuse du Nagaland, protestante baptiste, a constitué récemment un "conseil de paix" afin de servir d'intermédiaire entre les rebelles et l'armée indienne. Ceux-ci n'ont accepté pour le moment que le principe d'un cessez-le-feu, à condition que les autorités indiennes acceptent une "zone neutre" où l'armée n'interviendrait pas.

Pour la première fois depuis la création de l'Etat en décembre 1962, le gouvernement local est dirigé par un parti, le Front démocratique uni, dont les attaches avec le mouvement rebelle sont illustrées par le fait que son président, Mme Rano Shaiza, emprisonnée par les Indiens en 1956, et en 1957, est la nièce du vieux leader rebelle A. Z. Phizo, qui s'exila en Angleterre.

New Delhi se méfie de Mme Rano Shaiza et du chef du gouvernement élu, M. Tsukur Vizol, ex-pilote de l'Indian Air Force pendant la seconde guerre mondiale.

Pourtant, M. Vizol, qui demande que l'identité du peuple Nagas soit préservée, juge l'indépendance "peu raisonnable". Cette identité n'est plus celle des tribus primitives de coupeurs de têtes du siècle dernier, de sauvages nus ("naga" veut dire nu) mais d'une communauté puritaine qui a tellement assimilé les enseignements des missionnaires protestants qu'un officier indien a pu dire de l'"élite" naga: "Ces gens-là sont plus occidentalisés que nous".

Désirant tester la volonté de paix de l'Inde, Ali Bhutto veut rouvrir le dossier du Cachemire

GILGIT, Pakistan (par l'AFP) — Poursuivant son "offensive verbale" contre l'Inde, dans l'espoir de "normaliser" les relations indo-pakistanaïses et la situation politique dans le sous-continent indien, M. Zulfikar Ali Bhutto vient de proposer à New Delhi de rouvrir le dossier du Cachemire.

Le premier ministre pakistanaï, actuellement en tournée dans le nord du Pakistan, a ce pendant précisé que seul un plébiscite, organisé par New Delhi dans le Cachemire indien, pourrait mettre un terme, selon lui à la dispute qui oppose les deux pays depuis leur indépendance en 1947, et qui leur a déjà coûté deux guerres.

M. Bhutto a déclaré qu'il était prêt à "accorder trois autres années à l'Inde afin de lui permettre de poursuivre le développement artificiel de la partie du

Cachemire qu'elle occupe", affirmant que cela ne pouvait en rien changer la détermination des habitants d'opter pour leur appartenance au Pakistan "le jour où un plébiscite sera organisé".

Le premier ministre pakistanaï a ajouté que cette nouvelle offre de négociation était faite dans l'esprit de l'accord de Simla, signé par lui et Mme Indira Gandhi le 2 juillet 1972, et qui

prévoit que les deux pays ouvriront des négociations pour "normaliser leurs relations" et pour résoudre, d'une manière pacifique, les problèmes qui les opposent.

Dans la mesure où la majorité de la population du Cachemire est musulmane, l'Inde a toujours refusé d'organiser un plébiscite dans la partie du Cachemire qu'elle contrôle, et il semble que sa position n'ait pas changé.

En proposant ainsi la réouverture de ce difficile dossier, M. Bhutto cherche à prouver son "sincère désir de paix" et à accréder, aux yeux de l'opinion mondiale, l'idée que l'Inde est la seule puissance "agressive" et "impérialiste" du sous-continent.

M. Bhutto a déjà dénoncé la politique d'annexion indienne vis-à-vis du petit royaume himalayen du Sikkim, et la récente explosion nucléaire indienne. Il a en outre proposé à Mme Indira Gandhi d'accepter de dénucléariser le sous-continent et de soumettre la politique nucléaire indienne à un contrôle international. Tout porte à croire que le premier ministre indien refusera ces propositions.

Le premier ministre pakistanaï cherche maintenant à prouver que l'Inde, en refusant d'organiser un plébiscite pour les habitants du Cachemire, viole

les principes de la charte des Nations unies qui prévoit notamment, la libre autodétermination des peuples.

M. Bhutto ne manquera pas d'évoquer tous ces aspects de la politique indienne lors de son prochain voyage à Moscou, prévu pour le mois prochain.

L'URSS arme en effet l'Inde et l'Afghanistan — deux pays qui encadrent le Pakistan — et le premier ministre pakistanaï cherchera vraisemblablement à convaincre les dirigeants soviétiques de revenir sur leur politique. En cas d'échec, M. Bhutto pourrait alors plus facilement plaider la cause de la reprise des livraisons d'armes américaines au Pakistan, lorsqu'il rencontrera M. Henri Kissinger, qui doit effectuer une visite dans le sous-continent indien avant la fin de l'année.

Le différend opposant l'Inde et le Pakistan à propos du Cachemire avait rebondi mardi déjà après l'annonce par la radio pakistanaïse de la décision d'Islamabad d'annexer administrativement l'ancienne principauté de Hunza, aujourd'hui région frontalière entre le Pakistan et la Chine, à l'extrême-nord du Cachemire.

Le lendemain, une protestation du ministère indien des Affaires étrangères avait suivi et un porte-parole du gouvernement indien avait réaffirmé la posi-

tion officielle de l'Inde qui considère que l'occupation de la moitié nord du Cachemire par le Pakistan depuis vingt-sept ans est "illégal". Selon le porte-parole indien, M. Zulfikar Ali Bhutto, premier ministre pakistanaï, a affirmé que la région de Hunza, qui s'étend sur environ 30,000 km² le long des 500 kilomètres de la frontière sino-pakistanaïse, perdrait son statut spécial et passerait sous l'administration du "resident commissioner" des provinces de Gilgit et de Baltistan, au Cachemire pakistanaï.

En fait, ni l'Inde ni le Pakistan ne sont pour l'indépendance du Cachemire. L'Inde pour sa part maintient officiellement que le Cachemire dans son ensemble s'est rattaché à l'union indienne au moment du départ des Britanniques en 1947, tandis que le Pakistan, fort de la grande majorité musulmane de la population, le revendique.

Après l'accord indo-pakistanaï signé en juillet 1972 à Simla, les deux pays sont convenus de chercher une solution définitive au problème du Cachemire. Ils ne l'ont cependant pas encore trouvée mais cherchent, chacun dans la partie du Cachemire qui lui revient à aménager leurs institutions en laissant le maximum d'autonomie à leurs administrés kashmiris.



Avant d'entreprendre un autre été, renseignez-vous sur le prix d'un système de climatisation centrale Carrier

Si vous commandez pendant la morte-saison, Carrier vous accordera une ristourne pouvant aller

JUSQU'À \$250 COMPTANT.

Les systèmes de climatisation centrale de Carrier sont conçus en fonction de votre système de chauffage à air chaud. Ils ne nécessitent aucun conduit spécial, et garderont votre maison confortable et fraîche pendant tout l'été.

À L'EXTÉRIEUR

ou À L'INTÉRIEUR

Voici le nouveau climatiseur Super E Round One de Carrier. Super-efficace. Super-économique. Super-silencieux.

Condenseur refroidi à l'eau Carrier Weathermaker®, à faible encombrement (18 po. carrés) à installer près de votre chaudière.

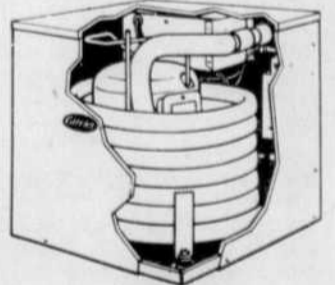
La toute dernière nouveauté de Carrier vous assure un rendement sans égal grâce à son fonctionnement économique et à ses commandes transistorisées qui sont les plus perfectionnées jamais incorporées à un système de climatisation centrale.

Un moyen de climatiser votre foyer à bon compte et échapper au temps chaud et humide. Son fonctionnement économique est attribuable en partie à la surface de condensation accrue qui demande moins d'eau. La consommation d'électricité s'en trouve réduite. Les frais d'installation sont également minimes étant donné les dimensions compactes de l'appareil et la simplicité des raccords nécessaires.



Vous obtenez un rendement supérieur avec moins d'électricité. Le Super E étant cylindrique, les dimensions du serpent de condensation sont particulièrement imposantes. Pourtant, le ventilateur ne tourne qu'à faible vitesse ce qui, avec l'isolement à la mousse et à la fibre de verre, vous assure un fonctionnement incroyablement silencieux. En fait, le Super E Round One est le condenseur le plus silencieux et le plus efficace sur le marché aujourd'hui.

Où que vous l'installez, vous n'avez pas à vous inquiéter du bruit car les amortisseurs de vibration et l'isolement au moyen de fibre de verre le réduisent à un nonbruit.



P.S.: Vous pouvez même utiliser les eaux résiduaires pour arroser votre gazon ou pour réchauffer votre piscine. Pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable?

Important:

Votre ristourne ne vient pas d'un rabais sur le prix marqué. C'est bel et bien un montant en argent que vous offre la compagnie CARRIER pour vous remercier de faire affaire avec elle pendant la morte-saison. Cette ristourne n'a rien à voir avec le prix convenu entre le concessionnaire Carrier et vous-même. Il s'agit de notre propre "PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER" dont le but est d'aider les concessionnaires Carrier pendant la morte-saison tout en vous permettant de devancer les hausses de prix toujours possibles en période d'inflation.

CE QUE NOUS VOUS OFFRONS:

Si vous commandez de l'un des concessionnaires participants avant le 30 novembre 1974, vous recevrez une ristourne directement de Carrier et cela, dès l'installation terminée, le tout conformément aux dispositions suivantes:

GARANTIE:

La garantie d'un an s'étend à toutes les pièces, à la main-d'oeuvre et au service de réparation.

Votre système de climatisation centrale est garanti pour une période d'un an par les concessionnaires participants qui connaissent bien la qualité de leur matériel et de leurs installations.

Chaque modèle Carrier fait l'objet d'essais spéciaux qui se prolongent parfois des mois durant dans des conditions rigoureuses. C'est pourquoi nous vous donnons une garantie de 5 ans sur le compresseur Carrier qui est l'organe central de nos systèmes de climatisation.

Pensez-y et vous verrez à quel point la climatisation augmente la valeur de votre maison. Un système de qualité Carrier est de loin le meilleur placement que vous puissiez faire car il vous assure une ristourne dès maintenant et des économies considérables à long terme.

Deux autres raisons de commander dès maintenant:

1. Un humidificateur Carrier vous empêchera, vous et votre maison, de se dessécher pendant l'hiver.

Vous faire un besoin d'air frais en été, mais il lui faut également un certain degré d'humidité en hiver. L'air chaud absorbe l'humidité comme une éponge. Un humidificateur Carrier fournit l'humidité nécessaire au courant d'air chaud provenant de votre chaudière — et remplace jusqu'à 24 gallons d'humidité par jour! Protégez votre famille tout l'hiver. Éliminez les chocs ennuyeux causés par l'électricité statique et augmentez votre confort personnel.

2. Un épurateur d'air électronique Carrier purifie l'air ambiant et soulage ceux qui souffrent de fièvre des foins, d'asthme ou d'allergies.

Avec un épurateur d'air électronique, le climatiseur central Carrier fait bien plus que rafraîchir votre maison. Non seulement élimine-t-il l'humidité oppressante, mais il filtre également la poussière, le pollen et les autres polluants. Vous pouvez avoir des pièces plus propres qui demandent moins d'entretien — tout en préservant en même temps la santé et le bonheur de votre famille.

Vous pouvez commander ces deux appareils séparément ou en même temps qu'un système complet de climatisation.



CARRIER EASTERN
391 boul. Sainte-Croix
Ville Saint-Laurent
Québec H4N 2L3

Pour obtenir des renseignements immédiats, téléphonez: (514)748-8731

Veillez m'envoyer une documentation complète sur les systèmes Carrier de climatisation centrale pour le foyer.

Je comprends que le fait de commander l'un de vos appareils chez l'un de vos concessionnaires participants avant le 30 novembre 1974 me donne droit à une ristourne pouvant aller jusqu'à \$250.

NOM: _____
NUMÉRO ET RUE: _____
VILLE: _____
PROVINCE: _____ CODE POSTAL: _____

M-L-D. 28/9

*Marque déposée

Kompong Chhnang menacée par les Khmers rouges

PHNOM PENH (AFP) — Les troupes gouvernementales ont abandonné, à la suite des durs combats de ces derniers jours, dix-neuf positions défendant par l'ouest le chef-lieu provincial de Kompong Chhnang, à 90 km au nord de Phnom-Penh, apprend-on de source militaire.

Appuyés par une puissante artillerie, près de dix mille soldats communistes ont brisé le périmètre de défense extérieur de Kompong Chhnang et, après avoir occupé une colline à huit kilomètres de la ville, étaient en mesure hier matin de toucher l'agglomération et son terrain d'aviation à l'armée lourde. Déjà, des combats ont été signalés depuis jeudi soir à six kilomètres seulement du centre de Kompong Chhnang.

Le secteur ouest de Kompong Chhnang, actuellement sous contrôle khmer rouge, a été choisi comme centre d'implantation des réfugiés. Plusieurs milliers de personnes, venant des zones sous administration communiste, s'étaient installées dans ce secteur. Elles ont maintenant rejoint Kompong Chhnang - ville. Plusieurs camps de réfugiés à l'ouest de Kompong Chhnang ont été détruits par les rebelles.

plus de soixante-dix mille habitants. Elle est défendue par trois mille soldats de troupes régulières et par environ quatre mille miliciens. Située entre Phnom Penh et les riches provinces du nord-ouest, Kompong Chhnang contrôle en outre le trafic sur le grand lac Tonle Sap d'où plusieurs milliers de tonnes de produits de pêche ont été acheminées par mois sur la capitale khmère.



PSST !!!
Peugeot 504 GL
Au prix spécial 1974
Radio, anti-rouille
6 roues 6 pneus
Michelin
(2 pneus neige inclus)
Hâtez-vous
avant augmentation
25 au gallon jaune
Biarritz

10825, Racette - 323-1900



Cinéma et Anglais

Le service de l'Éducation permanente de Sir George Williams offre les programmes suivants dans les deux langues:

- quatre cours de cinéma, dont l'un sur le cinéma québécois, seront donnés par Jean-Pierre Tadros, critique de cinéma au Devoir.

L'Éducation permanente offre également:

- l'anglais, le soir - programme comportant trois niveaux: élémentaire, intermédiaire et avancé

Pour tous renseignements sur l'un ou l'autre de ces cours, veuillez téléphoner à 879-2865 ou écrire à:

Continuing Education
Sir George Williams
1455 Blvd. de Maisonneuve, O.
Montréal H3G 1M8

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

Chaque annonce coûte \$1.50... Tarif spécial hebdomadaire... L'heure de l'annonce est calculée à la semaine.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la précision... Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée... Vente au détail des annonces hebdomadaires... S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

Chaque annonce coûte \$4.20 la semaine... L'heure de l'annonce est calculée à la semaine... Il n'y a pas de frais pour les illustrateurs.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.)

BUREAUX À LOUER

BUREAU, 7 pièces, St-Denis, coin Jean-Talon, métro, \$600, par mois. Tél.: 844-2661. 1-10-74

COURS PRIVÉS

LANGUE CHINOISE: cours de langue et traduction par professeur chinois avec discipline linguistique et expérience en Chine et au Canada.

COURS DE TAPISSERIE

haut-lisse incluant notions de haute laine et macramé. Session automne. Atelier Auclair, Outremont. Inscription: dès maintenant.

COMMERCES À VENDRE

MAGASIN de DISQUES à vendre MONTREAL. Clientèle établie - \$100.000.

CHAMBRES À LOUER. OUTREMONT: dame ou jeune fille, de préférence étudiante universitaire.

CHALET À LOUER

LAC L'ACHIGAN: Luxueux chalet, aussi 4 unités à part pour groupe ou individuel.

APPARTEMENTS À LOUER

41/2 pièces, chauffées, à louer immédiatement. Tél.: 735-0658 ou 738-9604. 2-10-74

APPARTEMENT À PARTAGER

CHERCHE jeune fille. 4085 Châteaubriand, \$45.00 par mois. 5 1/2 pièces. Tél.: 523-1003. 30-9-74

ARTICLES À VENDRE

PETITE CUISINIERE adaptée sur 110, valeur \$90, vendrais \$55.00. Appels sérieux. Tél.: 489-2832. 28-9-74

DEMÉNAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél.: 725-2421. 30-9-74

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

CENTRE-VILLE. Coin, rez-de-chaussée, 3,000 p.c. ou moins, air climatisé, subdivision et décoration considérées.

EBENISTERIE MENUISERIE

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél.: 658-5194

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE! Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures.

CHAMBRES ET PENSIONS

"CASTEL DES QUATRE - SAISONS" Chambres privées et pension pour dames seulement. Lessive et entretien compris.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune dame, débrouillarde et optimiste, sans diplôme universitaire, mais AVEC 15 ans d'expérience dans toutes les phases de secrétariat, dont:

ENTREPRENEURS

RETEVEMENT DE MAISONS: aluminium, vinyl, pierre naturelle, artificielle. Chassis et portes. Première qualité. Bas prix. Tél.: 272-4605

ÉQUIPEMENTS À VENDRE

"VARIETYPER", HEADLINERS: Matrices supplémentaires. S'adresser à: Crown Equipment Ltd., 5340 rue Ferrier, Montréal 11-10-74

ÉDUCATION

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTES DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY requiert immédiatement

PROFESSEUR

(bilingue de préférence) — mathématiques (senior - langue anglaise) — sciences (senior - Langue anglaise) — sciences (junior - langue française)

L'ÉCOLE SECONDAIRE TAGWI SECONDARY SCHOOL.

Avonmore, Ontario. Faire parvenir votre demande par écrit au directeur de l'école: M. G. Métivier, Directeur, R.R. 1, Avonmore, Ontario K0C 1C0. Tél.: (613) 346-2122

M. K. Fraser Campbell, Le président

M. T. Rosaire Léger, Directeur de l'éducation 1-10-74

FEMMES DEMANDÉES

SECRETARIAIRE EXECUTIVE. Une importante maison d'édition, située dans le parc industriel à Anjou, recherche une secrétaire, pour son directeur général, possédant la formation de steno-dactylo et ayant une excellente connaissance de la langue française et anglaise.

LES CANDIDATES DEVONT AVOIR

entre 25 et 30 ans, beaucoup d'expérience et plusieurs années d'initiale.

SECRETARIAIRE

Une importante maison d'édition, située dans le parc industriel à Anjou, recherche une secrétaire bilingue, steno-dactylo, possédant un minimum de 2 ans d'expérience.

FEMMES DEMANDÉES

Le Centre de Psychiatrie Communautaire Infantile de l'Hôpital Douglas est à la recherche d'une

SECRETARIAIRE

possédant de l'expérience dans le domaine hospitalier ou psychiatrique.

SECRETARIAIRE FRANCOPHONE

de préférence, avec expérience, pouvant faire le travail habituel de bureau.

HOMMES DEMANDÉS

GÉRANT DE LIBRAIRIE. Pour diriger notre succursale de Hull

FONCTIONS:

— Régie interne; gestion, animation et vente. — Sollicitation de la clientèle des collectivités.

QUALITÉS:

— Âge: minimum 28 ans. — Connaissances littéraires. — Dynamique.

CONDITIONS:

— Rémunération selon la compétence et la performance. — La préférence sera accordée au candidat résidant déjà dans la région ou qui y a déjà vécu.

POSTE D'AVENIR DANS UNE ENTREPRISE EN PLEIN ESSOR.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

Gaston Poulin, Librairie Dussault Ltée, 8955, boul. St-Laurent, Montréal H2N 1M6

DISCRETION ASSURÉE.

FEMMES DEMANDÉES

SECRETAIRES. Steno-dactylos bilingues possédant expérience légale ou l'équivalent.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

PIEDMONT: Mont Belvédère, vue panoramique, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain. 1er novembre au 30 avril. Références: Tél.: M. Gosselin 727-0979 ou 1-227-2883. 30-9-74

MAISONS À LOUER

PROPRIÉTÉ DANS LES LAURENTIDES. ST-SAUVEUR: Nouveau duplex suisse superbement meublé et équipé.

SECRETARIAIRE

POSTE INTÉRESSANT A "WESTMOUNT" Secrétaire bilingue, steno, pour prendre charge d'un bureau immobilier.

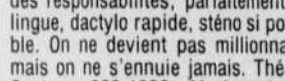
CENTRE-VILLE, secrétaire bilingue

pour organisme de réhabilitation. Tél.: 282-0555 3-10-74

CENTRE CULTUREL: Vieux Montréal

recherche secrétaire modèle, dynamique, ayant esprit d'initiative et sens des responsabilités; parfaitement bilingue, dactylo rapide, steno si possible.

INSTRUMENTS - MUSIQUE



ORGUES

Plan location-achat 10 mois

VOYEZ NOS CONSEILLERS!

Centre-Ville 845-3211, Pointe-Claire 695-7623, Place Versailles 354-8140, Chomedey-Laval 681-2559, Valleyfield 371-0070, Joliette 753-5191

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b., p.l., es lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Université de Québec à Montréal

OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR OFFSET

Exigences: Deux années d'expérience sur machine Multith 2650, 1250, A.B. Dick 357A et 367A.

OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENT DE RELIURE

Exigences: Deux années d'expérience sur assembleuse brocheuse automatique, couteau, pieuse, perforuse, etc. ...

SECRETARIAIRE

possédant de l'expérience dans le domaine hospitalier ou psychiatrique.

SECRETARIAIRE FRANCOPHONE

de préférence, avec expérience, pouvant faire le travail habituel de bureau.

HOMMES DEMANDÉS

GÉRANT DE LIBRAIRIE. Pour diriger notre succursale de Hull

FONCTIONS:

— Régie interne; gestion, animation et vente. — Sollicitation de la clientèle des collectivités.

QUALITÉS:

— Âge: minimum 28 ans. — Connaissances littéraires. — Dynamique.

CONDITIONS:

— Rémunération selon la compétence et la performance. — La préférence sera accordée au candidat résidant déjà dans la région ou qui y a déjà vécu.

POSTE D'AVENIR DANS UNE ENTREPRISE EN PLEIN ESSOR.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

Gaston Poulin, Librairie Dussault Ltée, 8955, boul. St-Laurent, Montréal H2N 1M6

DISCRETION ASSURÉE.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

PIEDMONT: Mont Belvédère, vue panoramique, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain. 1er novembre au 30 avril. Références: Tél.: M. Gosselin 727-0979 ou 1-227-2883. 30-9-74

MAISONS À LOUER

PROPRIÉTÉ DANS LES LAURENTIDES. ST-SAUVEUR: Nouveau duplex suisse superbement meublé et équipé.

SECRETARIAIRE

POSTE INTÉRESSANT A "WESTMOUNT" Secrétaire bilingue, steno, pour prendre charge d'un bureau immobilier.

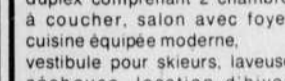
CENTRE-VILLE, secrétaire bilingue

pour organisme de réhabilitation. Tél.: 282-0555 3-10-74

CENTRE CULTUREL: Vieux Montréal

recherche secrétaire modèle, dynamique, ayant esprit d'initiative et sens des responsabilités; parfaitement bilingue, dactylo rapide, steno si possible.

INSTRUMENTS - MUSIQUE



ORGUES

Plan location-achat 10 mois

VOYEZ NOS CONSEILLERS!

Centre-Ville 845-3211, Pointe-Claire 695-7623, Place Versailles 354-8140, Chomedey-Laval 681-2559, Valleyfield 371-0070, Joliette 753-5191

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b., p.l., es lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Université de Québec à Montréal

OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR OFFSET

Exigences: Deux années d'expérience sur machine Multith 2650, 1250, A.B. Dick 357A et 367A.

OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENT DE RELIURE

Exigences: Deux années d'expérience sur assembleuse brocheuse automatique, couteau, pieuse, perforuse, etc. ...

SECRETARIAIRE

possédant de l'expérience dans le domaine hospitalier ou psychiatrique.

SECRETARIAIRE FRANCOPHONE

de préférence, avec expérience, pouvant faire le travail habituel de bureau.

HOMMES DEMANDÉS

GÉRANT DE LIBRAIRIE. Pour diriger notre succursale de Hull

FONCTIONS:

— Régie interne; gestion, animation et vente. — Sollicitation de la clientèle des collectivités.

QUALITÉS:

— Âge: minimum 28 ans. — Connaissances littéraires. — Dynamique.

CONDITIONS:

— Rémunération selon la compétence et la performance. — La préférence sera accordée au candidat résidant déjà dans la région ou qui y a déjà vécu.

POSTE D'AVENIR DANS UNE ENTREPRISE EN PLEIN ESSOR.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

Gaston Poulin, Librairie Dussault Ltée, 8955, boul. St-Laurent, Montréal H2N 1M6

DISCRETION ASSURÉE.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

STE-ADÈLE "Sommet Bleu" Luxueuse résidence complètement meublée, située sur un terrain paysagé de 30,000 p.c.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE "Dans la Seigneurie" Près du golf, très beau bungalow, fini luxueux, 8 pièces, 4 chambres à coucher.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU: maison canadienne, bois, plus de 100 ans, pièces sur pièces, complètement rénovée.

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

CHERCHE A ACHETER maison unifamiliale, située dans un rayon de 5 milles de l'Université de Montréal.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ATTRAYANTE PROPRIÉTÉ, bord de l'eau, 7 pièces meublées - antiquités canadiennes, chauffage eau chaude et électricité.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT: Cottage semi-détaché, brique, aluminium, secteur résidentiel, maison très propre et bien décorée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHAMBLY: Cottage avec garage séparé, 5 chambres, salon, salle à dîner, plus grande cuisine, dans centre-ville.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD: Secteur B, très belle maison, pierre-brique, salon, salle à manger, 3 chambres, foyer, sous-sol fini.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HILAIRE: Authentique cottage canadien, sur terrain boisé avec ruisseau, court tennis, toutes les pièces de style avec touche de moderne à la cuisine.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT OUEST: Magnifique duplex, 5 1/2 - 6 1/2, salle à manger, garage avec porte électronique.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: Bungalow brique 62' x 26', terrain paysagé, garage double, sous-sol entièrement fini.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DEUX-MONTAGNES: Bungalow, 5 pièces, prêt à être habité, terrain 50 x 2078'. Prix: \$22,000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE "Dans la Seigneurie" Près du golf, très beau bungalow, fini luxueux, 8 pièces, 4 chambres à coucher.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU: maison canadienne, bois, plus de 100 ans, pièces sur pièces, complètement rénovée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ATTRAYANTE PROPRIÉTÉ, bord de l'eau, 7 pièces meublées - antiquités canadiennes, chauffage eau chaude et électricité.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT: Cottage semi-détaché, brique, aluminium, secteur résidentiel, maison très propre et bien décorée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHAMBLY: Cottage avec garage séparé, 5 chambres, salon, salle à dîner, plus grande cuisine, dans centre-ville.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD: Secteur B, très belle maison, pierre-brique, salon, salle à manger, 3 chambres, foyer, sous-sol fini.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HILAIRE: Authentique cottage canadien, sur terrain boisé avec ruisseau, court tennis, toutes les pièces de style avec touche de moderne à la cuisine.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT OUEST: Magnifique duplex, 5 1/2 - 6 1/2, salle à manger, garage avec porte électronique.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: Bungalow brique 62' x 26', terrain paysagé, garage double, sous-sol entièrement fini.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MATHIAS: Bord de l'eau, bungalow brique et pierre, 4 1/2 pièces, salon foyer, belle cuisine, salle séjour vitrée.



Il n'y a pas que les lapins qui soient prolifiques... En effet, les cinq lamas femelles du Jardin des Merveilles au parc LaFontaine ont toutes donné naissance durant l'été à de petits lamas. Le seul mâle du zoo peut être fier. On peut voir sur la photo le dernier-né de cette série. Il est à noter que les animaux du Jardin des Merveilles réintégreront leurs quartiers d'hiver au parc Angrignon. Le public pourra donc les visiter à cet endroit à compter du 12 octobre prochain.

La fédération des villes jumelées étend son action au tiers monde

par Jean Pelletier

La Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ), présidée par le maire de Longueuil M. Marcel Robidas, a pour premier objectif le développement de liens étroits de coopération avec des villes et communes du tiers monde.

La FMVJ, qui recevra sous peu son statut canadien de société à buts non lucratifs, ne doit pas se contenter d'échanges purement protocolaires ou culturels, a dit M. Robidas: "La Fédération doit au contraire concentrer ses efforts et ses ressources à percer l'imperméabilité des bureaucraties afin de venir en aide aux villes des pays en voie de développement."

et africaines représentées au congrès.

Cette rencontre selon le président de la FMVJ, établissait un précédent puisque pour la première fois la Fédération mondiale créait des liens directs avec la Town affiliation association (TAA), l'équivalent américain de la FMVJ.

Les villes canadiennes regroupées au sein de l'Association canadienne des villes jumelées, selon les promoteurs de la FMVJ, profiteront largement des liens directs établis avec les villes canadiennes et des Etats-Unis afin que des rencontres aient lieu au cours de l'an prochain.

C'est ainsi qu'au mois d'août 1975, les délégués américains au congrès de la TAA à Rochester dans l'Etat de New York, viendront visiter Montréal.

En 1976, à l'occasion du bicentenaire de la révolution américaine, le congrès annuel de la TAA aura lieu à Mobile en Alabama. Cette ville fondée par Pierre Lemoine d'Iberville, afin de célébrer sa fondation, reconstituera le premier fort de son histoire à partir des plans utilisés dans la construction du fort de Longueuil. La ville de Longueuil entend donc reconstituer elle aussi son fort grâce à des subventions que lui accorderait le gouvernement fédéral, le ministère québécois des Affaires culturelles et possiblement le fonds du bicentenaire américain.

Au cours de la conférence de presse, le maire de Longueuil a par ailleurs annoncé que le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Victor C. Goldbloom, venait d'accorder à la ville de Longueuil qu'elle aménage une partie des berges du Saint-Laurent en parc et espaces verts. Cette autorisation, selon M. Robidas, vient à la suite de longues négociations entre le conseil de ville de Longueuil et les autorités provinciales. C'est dans le cadre de ces nouveaux aménagements que le fort de Longueuil pourrait être reconstitué.

Le maire de Granby, M. Paul O. Trépanier, membre requérant du conseil d'administration de l'Association canadienne des villes jumelées, estime pour sa part que la FMVJ complète le travail de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en offrant à des Québécois l'occasion de contribuer directement au développement d'une ville du tiers monde.

La municipalité de Granby jumelée à plusieurs villes à travers le monde a contribué plusieurs milliers de dollars à des projets de développement au Pérou.

La Fédération mondiale des villes jumelées regroupe plus de 80 villes au Canada qui ont à leur tour plusieurs liens avec des villes d'autres pays. La FMVJ grâce au travail de ses permanents entend au cours de l'année développer un programme de sensibilisation au niveau des écoles du Québec et envisage la création d'un programme d'échange d'étudiants.

Le Canadien selon Statistique Canada

OTTAWA — Les Canadiens souffrent-ils d'emboîtement? Regardent-ils trop la télévision? Sont-ils satisfaits de leur emploi? La proportion de femmes faisant des études supérieures va-t-elle en s'accroissant? Où en est le bien-être des Indiens et des Inuits? Voilà autant de questions auxquelles tente de répondre Statistique Canada dans "Perspectives Canada".

Le statisticien en chef, Sylvia Ostry, qualifie ce recueil, qui explore quatorze domaines différents liés au bien-être général des Canadiens, comme le premier en son genre au Canada. On se propose de faire paraître d'autres éditions de "Perspectives Canada" dans les années à venir.

Cette publication de 320 pages présente au lecteur un portrait, si incomplet soit-il, de la société canadienne. Il étudie, entre autres questions sociales actuelles, la composition changeante des familles, la santé physique et mentale de la population, la possibilité pour tous les Canadiens de recevoir une bonne instruction, l'emploi du temps libre, la répartition du revenu, la qualité de l'environnement et de l'habitation, le degré de bilinguisme et la diversité culturelle, les condi-

tions de vie des populations autochtones et les tendances de la criminalité. Statistique Canada établit ainsi son approche à l'établissement des indicateurs sociaux au Canada. Les renseignements qu'on y trouve s'intéressent bien plus aux facteurs humains qu'aux facteurs institutionnels ou purement économiques; l'accent est mis sur la répartition de la population entre les provinces, les régions urbaines et rurales, et bien d'autres facteurs.

L'angle nouveau sous lequel elles sont présentées permet de mieux comprendre des données souvent familières, qui proviennent d'une vaste gamme de bulletins de Statistique Canada ainsi que d'autres sources gouvernementales et privées.

La Société du cancer dépasse son objectif

La direction de la Société canadienne du cancer annonce qu'elle a recueilli en 1974 dans la seule région montréalaise, en dons et en souscriptions de toutes sortes, la somme de \$385,815, soit \$6,000 de plus que l'objectif fixé et 9.6% de plus qu'en 1973. (Ces chiffres ne tiennent pas compte de la collecte faite le 1er avril, "journée de la jonquille").

Dans le reste de la province, les résultats des campagnes organisées au cours de l'année ne sont pas encore établis, mais la SCC est en mesure d'affirmer que, là aussi, les sommes recueillies dépassent les objectifs fixés.

La direction de la Société et, en particulier le directeur du comité de publicité, M. Gabriel Marchand, attribuent cette progression à une meilleure information quant aux buts de ce mouvement et à une connaissance plus étendue dans la population des efforts et des réalisations des milieux médicaux engagés dans la lutte contre cette maladie. La Société communique certains chiffres:

Pendant l'exercice 1973-1974, les dépenses affectées à la recherche se sont élevées à \$1,296,154; les frais de propagande et d'éducation ont atteint \$150,000. La Société a de plus dépensé près de \$175,000 pour aider matériellement des patients souffrant de cancer. En tout, 5,049 personnes ont bénéficié d'une assistance quelconque, notamment pour effectuer des voyages vers des centres de thérapie et de traitement. Des centaines d'appareils et d'accessoires ont été mis à la disposition des patients et des hôpitaux. On signale, par exemple, que 14 centres de distribution de la Société ont remis 1,854,344 pansements à 4,079 patients. On dénombre en plus 2,728 cas de réhabilitation.

Dans le domaine de la recherche, les résultats ne sont pas moins importants. Grâce aux fonds souscrits, les chercheurs parviennent chaque année à faire progresser les méthodes de traitement, de dépistage et les nouveaux médicaments. Le gros des efforts porte notamment sur les virus, les hormones, l'immunologie, la radiothérapie, la chimiothérapie, les agents chimiques cancérogènes, l'épiméologie.

Le Canada est au nombre des pays les plus avancés dans la recherche contre le cancer, déclare la Société qui rappelle que la bombe au cobalt, universellement utilisée aujourd'hui, a été inventée en 1951 à l'Université de la Saskatchewan. Le "velbe", puissant médicament contre le cancer, a été mis au point à l'Université de Western Ontario. De son côté, le Dr C. P. Leblond, travaillant à l'Université McGill, a mis au point la méthode de radioautographie qui pourrait éventuellement permettre de dépister le cancer du côlon par une simple prise de sang.

Enfin, M. Marchand tient à déclarer que la Société est reconnaissante au public montréalais et aux savants qui poursuivent leurs recherches.

loisirs

Echecs en Mauricie

Le 2e tournoi ouvert d'échecs de la Mauricie aura lieu les 1er, 2 et 3 novembre au Cégep de Shawinigan. Il se déroulera selon le système suisse de cinq rondes en même temps que le tournoi du championnat junior du Québec pour les 16 meilleurs juniors de la province. Les frais d'inscription sont de \$6 pour les adultes et de \$3 pour les moins de 16 ans. Il en coûtera \$3 de plus si l'inscription parvient après le 27 octobre. Les inscriptions doivent se faire au Club d'échecs de la Mauricie, 2263 rue du Collège, Shawinigan, à l'attention de M. Roger Greiss, organisateur du tournoi, que l'on peut rejoindre à 538-6550.

Le handball et la femme

Le prochain congrès de la Fédération internationale de handball, du 29 septembre au 2 octobre en Italie, décidera si, comme le demandent certains pays, le handball féminin sera retiré des Jeux olympiques de Montréal. De son côté, la Fédération québécoise de handball espère que le président de la fédération canadienne prendra fermement position contre cette proposition. Il faut dire qu'au Québec, le handball féminin est très populaire; la fédération québécoise compte bien placer 13 sinon 14 de ses représentants au sein de l'équipe nationale de 1976. Une équipe comprend 14 membres...

Encore du handball

Les activités reprennent ce week-end au handball alors qu'a lieu le tournoi de septembre, tournoi pré-saisonnier qui oppose différentes équipes des ligues majeures et provinciales. Ce tournoi est conçu dans le but de permettre aux équipes de renouer avec la compétition et de procéder à une certaine évaluation des forces. Six catégories seront en présence aujourd'hui et demain à la polyvalente La Magdeleine, à Laprairie: ligues majeures (masculine et féminine), ligues provinciales senior A (masculine et féminine), ligues provinciales junior A (masculine et féminine).

Championnat d'orientering

Un championnat scolaire québécois de course d'orientation aura lieu aujourd'hui à Tamaracouta, près de Saint-Jérôme. L'épreuve est ouverte à tous les étudiants, de l'élémentaire à l'université.

En forme pour skier

Le Centre Immaculée-Conception dispense des cours de conditionnement physique spécialement conçus à l'intention des skieurs. D'une durée de six semaines, ils se déroulent au parc Lafontaine et en gymnase. Plusieurs sessions de "pré-ski" sont offertes, la première commençant le 2 octobre. Le nombre de participants est limité. Renseignements: 527-1256.

en bref

Le CRI

Le Club des relations internationales de l'Université de Montréal entreprend sa 26ème année d'existence. Le CRI, depuis sa fondation, veut informer la communauté universitaire des différentes questions internationales tant du point de vue des intérêts canadiens que des Nations unies ou de pays étrangers. Le CRI ne veut pas défendre une idéologie politique et laisse à chacun le soin de choisir l'engagement qui lui convient.

Les activités du Club des relations internationales varient du colloque auquel peuvent participer des fonctionnaires, des politiciens ou des diplomates, aux voyages d'information tant au Canada qu'à l'étranger.

Le CRI invite donc tous ceux intéressés à participer à ses activités à communiquer avec la présidente, Jocelyne Ranger, au numéro de téléphone suivant 737-1877 ou en s'adressant au bureau no 1273 situé au 3200 rue Jean-Brillant.

Les audiences de la commission parlementaire des affaires sociales sur les projets de loi 40 et 41 commenceront le 15 octobre, à 10h., à l'édifice A de l'Assemblée Nationale.

Le bill 40 propose la création d'une commission des affaires sociales pour remplacer les commissions actuelles d'appel de l'aide et des allocations sociales, de révision de la loi de la protection du malade mental et le comité d'arbitrage chargé de décider des conflits entre un établissement et un médecin.

Le bill 41 vise à modifier la loi sur les services de santé et les services sociaux et à apporter des changements aux élections dans les établissements publics.

Les personnes et les groupes qui ont présenté des mémoires ou des rapports sur ces projets de loi pourront se faire entendre devant la commission.

Hypnothérapeutes

Si vous éprouvez des difficultés à arrêter de fumer, ou de boire, un membre de l'Association des hypnothérapeutes du Québec Inc. se fera un plaisir de vous aider...

C'est un des objectifs de cette association qui vient d'obtenir une charte provinciale: "régir l'établissement de différents bureaux d'hypnothérapeutes dont la

pratique consisterait à aider les gens à l'élimination de différentes habitudes, telles que boisson, drogues, cigarettes et autres".

L'Association, à but non lucratif, souhaite aussi établir une collaboration entre les hypnothérapeutes et la médecine conventionnelle; établir des centres de motivation de comportement social et de modification de comportement anti-social dans le but d'aider à la réhabilitation, par exemple d'ex-détenus; d'établir des centres qui serviraient à sensibiliser la population aux bienfaits de l'hypnose et de mettre les gens en garde contre les praticiens non reconnus.

"Ces mêmes centres, peut-on lire dans un communiqué de l'Association des hypnothérapeutes du Québec, serviraient à renseigner les gens sur tout ce qui est appelé sciences occultes, tout en tentant de faire comprendre au public les traumatismes qui peuvent découler de la mauvaise compréhension, interprétation ou utilisation de ces sciences.

Les juges

La Conférence des juges du Québec a procédé, lors de ses assises annuelles, à l'élection d'un nouvel exécutif pour l'année 1974-75.

Le nouveau bureau est formé des juges Orville Frenette, de la Cour provinciale à Hull, président; Anatole Corriveau, de la Cour des sessions de la paix à Québec, vice-président; Guy Robert, de la Cour municipale de Montréal, secrétaire; Gérard Normandin, de la Cour provinciale à Granby, trésorier; Paul Robitaille, de la Cour provinciale à Montréal, et René Boudreault, de la Cour de bien-être social à Chicoutimi, conseillers.

Le président sortant de charge, le juge Guy Guérin, fait partie ex officio de l'exécutif de la Conférence des juges du Québec pour cette nouvelle année d'exercice.

Cours d'art

La ville de Montréal, par son service des sports et loisirs, offre des cours de peinture et d'initiation à l'art contemporain, au centre culturel Calixa-Lavalée, 3819 Calixa-Lavalée (Parc Lafontaine). Les inscriptions se font du 23 au 27 septembre de 13h30 à 21h. Les résidents de Montréal doivent déboursier \$10, les non-résidents \$15.

TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Partout... pour nous Radio-Canada est là!

La Semaine verte
Grand magazine d'information traitant de l'agriculture et des ressources naturelles au Québec, et ailleurs.

La Semaine verte
présentera des reportages sur Israël, divers pays d'Afrique, le syndicalisme agricole, la pollution, etc.

La Semaine verte
Animateur: Pierre Perreault
Commentateurs: J.-G. Roy, G. Lefebvre, G. Larocque, A. Laprise.
Réalisateur: Claude Jobin, André Desbiens, Jean Charbonneau et Jean-Guy Landry.

La Semaine verte
le dimanche de 12h00 à 13h00.

A la télévision de Radio-Canada

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
Renault - VW - Citroën
Fiat - Simca - Peugeot
Volvo - Micro-bus - etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets - Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

BILLET AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL - 861-0200
"Touring Club de France"

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à
Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361

LOI ÉLECTORALE DU CANADA
CIRCONSCRIPTION DE LAVAL

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES D'ÉLECTION

Est annoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (6) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui au nom de MARCEL ROY, l'un des candidats à la dernière élection d'un député à la Chambre des communes du Canada tenu dans la circonscription susmentionnée, rapport qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un droit de vingt cents, y être inspecté, et des extraits peuvent en être pris, en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le 15e jour de septembre 1974, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Fait à LAVAL, ce 25e jour de septembre 1974

P. D. GODIN
Président d'élection

Sommaire du rapport des dépenses d'élection de
MARCEL ROY

| RECETTES | SOMMES | Nombre de personnes de qui reçues |
|---------------------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| Recettes, contributions, etc. | \$17,000.00 | |
| Contributions promises et non versées, etc. | | |
| Total | \$17,000.00 | |
| PAIEMENTS | SOMMES | Nombre de personnes payées |
| Dépenses personnelles du candidat | \$ 348.75 | |
| Frais de port | \$1,222.40 | |
| Télégrammes | NIL | |
| Menus dépenses | NIL | |
| Location de locaux | 500.00 | |
| Services | \$5,878.38 | |
| Frais de voyage et louage de voitures | NIL | |
| Articles fournis | \$6,590.31 | |
| Publicité | \$2,952.50 | |
| Total | \$17,492.34 | |
| CRÉANCES NON CONTESTÉES ET RETARDÉES | | |
| NIL | | |
| CRÉANCES CONTESTÉES | | |
| NIL | | |

Fait à Laval ce 25e jour de septembre 1974

Jacques E. Roy
Agent officiel

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir

Service de sténos
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ:
UNE EAU DE SANTÉ
ALCALINE & PÉTILLANTE
QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

LE DEVOIR une source de documentation indispensable

ABONNEMENT SCOLAIRE

| DURÉE | CANADA | ÉTATS-UNIS |
|---------|---------|------------|
| 7 MOIS | \$25.00 | \$29.00 |
| 8 MOIS | \$28.00 | \$33.00 |
| 9 MOIS | \$31.00 | \$36.00 |
| 10 MOIS | \$34.00 | \$39.00 |

MODE DE PAIEMENT chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, (Québec).

Ci-inclus, \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

Le moteur rotatif au centre d'une vive controverse

La décision de retarder l'introduction d'un moteur à piston rotatif prise cette semaine par General Motors suscite une certaine controverse aux États-Unis où certains estiment douteuses les raisons invoquées par le constructeur de Détroit.

Selon l'un des responsables de l'Agence pour la protection de l'environnement, General Motors — qui a dépensé 150 millions de dollars sur le Wankel depuis quatre ans — a décidé en réalité de l'écarter provisoirement en raison de ses mauvaises performances du point de vue consommation d'essence et non pas parce que ce moteur serait trop "sale" pour respecter les normes anti-pollution prévues par la fin 1976.

En effet General Motors a entrepris depuis peu une campagne visant à faire adopter un "moratoire" de trois ans sur les mesures destinées à améliorer la sécurité et la "propreté" des voitures aux États-Unis en prétextant qu'elles sont inflationnistes, et coûtent cher aux consommateurs.

D'une façon générale le moteur à piston rotatif est considéré par certains experts comme plus "sale" que le moteur traditionnel. Cependant les vendeurs de Mazda (équipées d'un tel moteur) aux États-Unis et la firme japonaise Toyo Kogyo estiment qu'ils n'auront pas de problème pour respecter les strictes normes fédérales prévues pour 1977, et l'EPA semble être d'accord sur ce point.

Par contre, en ce qui concerne la consommation d'essence, les performances du moteur à pistons rotatifs ne semblent pas bonnes du tout. Des tests effectués sur les Mazda l'année dernière ont révélé que ces voitures consomment 50% d'essence de plus que leurs équivalents aux États-Unis.

L'EPA n'a pas encore effectué de tests sur les modèles 1975 de Mazda dont les vendeurs prétendent que sa performance dans ce domaine sera améliorée de 40%. Selon certains observateurs ceci paraît douteux, d'autant plus que le moteur à pistons rotatifs consomme encore plus quand il est équipé de dispositifs anti-pollution.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que dans les conditions actuelles ce moteur soit abandonné pour plusieurs années — et même peut-être indéfiniment — par les constructeurs de Détroit.

Les mémoires de Nixon paraîtront chez Warner

L'ancien président Richard Nixon a choisi, pour faire publier ses mémoires, un éditeur qui lance également le livre de deux jeunes journalistes par qui le scandale du Watergate fut découvert, Bob Woodward et Carl Bernstein.

La maison d'édition Warner de New York a précisé hier que les mémoires de M. Nixon seraient publiées en un ou deux volumes. Ils seront consacrés à trois sujets essentiels, sa quête de la paix, ses relations avec les autres dirigeants dans le monde et sa réélection à la présidence jusqu'à sa démission.

Un communiqué de Warner souligne que M. Nixon n'a pas spécifié quand il commencera la rédaction de ses mémoires. En janvier prochain, Warner lance également, en format de poche, "All the President's Men" de Woodward et Bernstein.

Un dirigeant de Warner a souligné que la firme n'avait pas de "politique philosophique particulière" en ce qui concerne les auteurs publiés.

Le bilan de Fifi: un milliard de dégâts

TEGUCIGALPA (AFP) — Les dégâts matériels provoqués la semaine dernière par l'ouragan Fifi au Honduras s'élevaient à un milliard de dollars, selon les estimations officielles, et "cinq ans seront nécessaires pour redresser la situation", a déclaré à Tegucigalpa le directeur de la Banque centrale-américaine d'intégration économique, M. Enrique Ortez Colindres.

Pour leur part, les dirigeants de l'entreprise fruitière Tela Railroad estiment que la production bananière ne sera pas rétablie avant neuf mois, la plupart des plantations étant inondées ou ayant été détruites par l'ouragan.

Le ministre panamien du Commerce et de l'Industrie, M. Fernando Manfredo, a déjà annoncé que l'Union des pays exportateurs de banane (UPEB) partagerait les pertes subies par le Honduras, "le temps n'étant plus ou le malheur de l'un était mis à profit par son voisin".

Panama étudierait par ailleurs les possibilités d'apporter une aide en nature au Honduras.

Les secours se poursuivent dans tout le pays, et un quatrième pont aérien a été établi à partir du Brésil, Venezuela, Mexique et le Honduras britannique. Cuba doit envoyer quatre nouveaux hôpitaux de campagne, et l'Unicef a décidé d'apporter une aide immédiate de cinquante millions de dollars.

Sur le plan sanitaire, de nouveaux cas de typhoïde ont été signalés dans la ville de Puerto Cortes, mais il n'y a pas de danger immédiat d'épidémie. La situation du Honduras sera du reste examinée à Washington, au cours de la 19ème conférence sanitaire pan-américaine, à partir de samedi prochain. Le ministre hondurien de la Santé publique, M. Enrique Aguilar Paz, y sollicitera une aide médicale et du matériel chirurgical.

Bernardo Bertolucci condamné avec sursis

BOLOGNE (AFP) — Bernardo Bertolucci, le metteur en scène du "Dernier Tango à Paris", a été condamné à deux mois de prison et trente mille livres d'amende avec sursis par la cour d'appel de Bologne, qui a jugé son film "obscène".

Les deux principaux acteurs, Marlon Brando et Maria Schneider, ont été condamnés à la même peine, ainsi que le producteur Alberto Grimaldi, et le distributeur, Umberto Matteucci.

Le "Dernier Tango à Paris" avait été saisi en décembre 1972 à l'issue d'une projection en avant première à Porretta Terme, près de Bologne. Le metteur en scène, les acteurs, le producteur et le distributeur furent inculpés d'obscénité.

Les uns et les autres furent acquittés en février 1973 mais le ministère public fit appel. La cour d'appel de Bologne se borna alors à reconnaître les inculpés coupables d'obscénité. Les défenseurs de Bertolucci saisirent alors la cour de cassation, qui annula cette dernière sentence, la jugeant insuffisante. Le film revint donc devant une autre section de la cour d'appel de Bologne qui vient de prononcer des condamnations avec sursis.

Symphonie: bon pour le tir

PARIS (AFP) — Symphonie, satellite expérimental de télécommunication franco-allemand est "bon pour le tir". Les dernières vérifications et les derniers essais de fonctionnement du premier modèle de vol ont été en effet achevés mercredi soir à l'établissement de Mureaux de l'aérospatiale, à quarante kilomètres à l'ouest de Paris.

Au cours de la présentation jeudi, il a été précisé que le satellite sera lancé entre le 12 et le 17 décembre prochain de la base de Cap Kennedy, en Floride, par une fusée américaine Thor Delta. Eventuellement, en fonction des tirs prévus à Cap Kennedy, la date du lancement pourrait être avancée au 5 décembre, ou retardée jusqu'au 22 décembre.

Quoi qu'il en soit, le satellite est prêt; il va être transporté début octobre par avion à Cap Kennedy.

Symphonie, qui pèsera 230 ki-

los sur l'orbite équatoriale synchrone, aura une capacité de 300 voies téléphoniques dans les deux sens ou de un ou deux circuits de télévision couleur. Sa mission purement expérimentale, qui pourra se prolonger pendant cinq ans, durée de vie prévue du satellite, devrait permettre la réalisation d'un programme très varié de télécommunications de point à point avec des stations de forage en mer, d'interconnexion entre ordinateurs, de téléimpression de pages de journaux, de visiothèque, de liaisons avec des zones sinistrées, etc.

A l'origine du projet en 1967, Symphonie devait être lancé pour les Jeux Olympiques de Munich en 1972.

Mais de nombreuses difficultés d'ordre politique et administratif et ensuite surtout l'abandon de la construction de la fusée européenne Europe II, qui devait servir à son lancement ont provoqué ce retard d'au moins deux années.

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que TRANSPORT THEBERGE LTEE C.P. 790, Trois-Pistoles, Côte Rivière du Loup, P.Q. permis no. 3652-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à ajouter le droit additionnel suivant à sa clause (C): En donnant le service en vertu de la clause (C), la requérante demande l'autorisation de tirer les remorques, propriété de ou en possession de la compagnie Simpsons Sears Ltd, dans lesquelles est transportée la marchandise appartenant à Simpsons Sears Ltd, pour une période de 15 jours, débutant le 1er octobre 1974, entre Québec et Rimouski.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à l'adresse de la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: BENJAMIN GROLEAU
PAQUETTE PAQUETTE
PERRAULT & RIVET
AVOCATS — BARRISTERS

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que DESOURDY (ONTARIO) LTD. C.P. 337, St-Jean, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour les services suivants:

CLASSES: 1) Transport Restreint-Longue Distance-Route Restreinte-Contrat
2) Transport Restreint-Rayons-Contrat (SERVICES: 1) St-Luc à la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée), et retour, pour le transport et/ou remorquage de maisons pré-fabriquées appartenant à "LES ENTREPRISES DESOURDY INC." DROIT ADDITIONNEL: En demandant les services en vertu des clauses ci-haut décrites, la détentricaire aura le droit d'utiliser les remorques, propriétés de: "LES ENTREPRISES DESOURDY INC."

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à l'adresse de la Commission des Transports du Québec, en sa qualité de titulaire de ce permis (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

SIGNE: PAQUETTE PAQUETTE
PERRAULT & RIVET

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL DIVISION DES DIVORCES

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

No. 500-12-04553-741
CLAIRE HARRIGAN, Requérante

HARRY WILLIAM SMITH, Intimé

AVIS PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis (e) de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 24 septembre 1974.

J. Perron
Greffier

BAATZ ET SYLVESTRE, CYR et COHEN, Avocats, 2111, rue Centre Montréal 104, Qué. Tél.: 933-8432
Procureurs de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL DIVISION DES DIVORCES

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

No. 12-045481-748
DAME PAULINE DUFOUR ROCHON, demeurant et domiciliée au 1966 rue DeVilliers, en les ville et district de Montréal, requérante

GERARD ROCHON, avoisi domicilié et demeurant à Montréal et maintenant de lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, GERARD ROCHON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces, Palais de justice, 10 est rue Craig, Montréal, Québec, à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous à l'intimé.

MONTREAL, le 24 septembre 1974

Me Wilfrid Lefebvre
Greffier, adjoint

Me CLAUDE F. ARCHAMBAULT
10 St-Jacques, suite 609
Montréal, Qué.
Procureur de LA REQUERANTE

Travaux publics Canada Public Works Canada

RÉGION DU QUÉBEC (MONTRÉAL)

APPEL D'OFFRES 74-213P

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à l'Administrateur régional des finances et de l'administration, Ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy, (5e étage), Montréal (Québec) H3A 1K3, et portant la mention:

SOUMISSION POUR DOVAL (QUEBEC) — AEROGARE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL IMMEUBLES DE L'AVIATION TIMMINS — INSTALLATION POUR COURRIER AERIEN NOUVEAUX CONVOYEURS

seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 16 OCTOBRE 1974.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du devis et autres documents de soumission ou se les procurer SUR DEPOT DE \$50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, au Ministère des Travaux publics du Canada, Bureau des Soumissions (283-6553, 6554 & 6556), 625, avenue du Président-Kennedy (5e étage) Montréal (Québec) H3A 1K3, ou peut aussi les consulter à l'Association de la Construction, 4970 Place de la Savane, Suite 200, Montréal et aux bureaux de postes de Dorval, Lachine, Pointe Claire et St-Laurent (Québec). Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires imprimés fournis par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

BUREAU DE SOUMISSIONS DEPOSEES DU QUEBEC

Les sous-entrepreneurs pour les travaux mécaniques et électriques doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau de Soumissions déposées du Québec à l'adresse suivante: 4970 Place de la Savane, Suite 215, Montréal (Québec) au plus tard à 15:00 heures (heure de Montréal), le 15 octobre 1974 conformément au document "Procédures et Principes canadiens types régissant les Bureaux de Soumissions déposées lors des projets du Gouvernement fédéral", deuxième édition, 1er avril 1970.

Le Ministère n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D. B. Norwood
Administrateur régional des finances et de l'administration
Montréal (Québec)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO 500-02-015852-73
MME JERRY COHEN, de la cité et district de Montréal, demanderesse

— contre —
JOSEF JOHANAN, de la cité de St-Laurent, district de Montréal et en cela résidant en 2345 rue Ward, apt. 411, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à JOSEF JOHANAN, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 23 septembre 1974

Jean Guy Vaurois
Greffier adjoint

Mes Boisvert, Pichel & Ass.
Suite 2610
800 ouest boul. Dorchester
Montréal H3B 1X9
avocats de demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO. 500-12-04599-747
GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

DAME DIANE BUIJOLD, ménagère, domiciliée et résidant au 2753, rue Desormeaux, dans les cité et district de Montréal, Requérante

ARTHUR MICHAUD, dont l'adresse est inconnue, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ARTHUR MICHAUD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 24 septembre 1974

CELINE CHAPUT, Greffière

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO 500-12-04491-742
IDA CHEVREUILS, Requérante

JACQUES SEGUN, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e), M. Jacques Segun, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 5 septembre, 1974

REGISTRAIRE

LAFORET & BIBEAU
Suite 10, Verdun, Qué. (Tél. 761-4838)
Avocats de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO. 500-12-04553-747
JULIENNE CORNIER, ménagère, épouse commune en biens de Roland Roberge, résidant et domiciliée au 5934, rue Hochelaga, dans les villes et district de Montréal, Requérante

ROLAND ROBERGE, d'adresse inconnue, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROLAND ROBERGE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 20 septembre 1974

(S) WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE ADJOINT

HARGREAVES, MONETTE, TRUDEL, LEDUC
avocats
5125, rue du Trianon, suite 230
Montréal

Travaux publics Canada Public Works Canada

RÉGION DU QUÉBEC (MONTRÉAL)

APPEL D'OFFRES 74-208P

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à l'Administrateur régional des finances et de l'administration, Ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy (5e étage) Montréal (Québec) H3A 1K3, et portant la mention: SOUMISSION POUR ST-LAURENT (QUEBEC) — CENTRE PRINCIPAL D'ACHEMINEMENT — LES GRANDS ETABLISSEMENTS POSTAUX — ACIER DE CHARPENTE POUR LOT NO M-0519 — ADMINISTRATION, GARAGE-GAGNON

seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 17 octobre 1974.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du devis et autres documents de soumission ou se les procurer SUR DEPOT DE \$250.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, au Ministère des Travaux publics du Canada, Bureau des Soumissions (283-6553, 6554 & 6556), 625, avenue du Président-Kennedy, 5e étage, Montréal (Québec) H3A 1K3 et peuvent les consulter à:

— L'association de la Construction, 522, rue King, Sherbrooke (Québec);
— L'association de la Construction, 4970 Place de la Savane, Suite 200, Montréal (Québec)
— Toronto Construction Association, 1, avenue Spark, Willowdale (Ontario);
— Builder's Sales Ltd., Building & Construction Trades, Dept. Cand. Office, 140, rue Wellington, Ottawa (Ontario);
— Ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy, 5e étage, Montréal (Québec);
— Ministère des Travaux publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon Québec (Québec);
— Ministère des Travaux publics du Canada, 25 est, avenue Saint-Clair, Toronto (Ontario);
— Ministère des Travaux publics, Région de la Capitale, Plaza Lord Elgin, 66, rue Stater, Ottawa (Ontario).

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires imprimés fournis par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le Ministère n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D. B. Norwood
Administrateur régional des finances et de l'administration
Montréal (Québec)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO. 500-12-04554-742
DAME DIANE GAGNON, Requérante

— vs —
REJEAN MONTPETIT, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé REJEAN MONTPETIT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 24 septembre 1974.

(s) W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

No. 500-12-044938-748
CLAIRE BEAUREGARD, Requérante

— vs —
ANDRÉ MASSIE, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé M. André Massie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 6 septembre 1974

REGISTRAIRE

LAFORET & BIBEAU
4080 Wellington, Suite 10, Verdun, Qué. (Tél. 761-4838)
Avocats de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO 500-12-044933-746
ROLAND BARLATI, requérant

DAME PAULINE LAPORTE, Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e), Dame Pauline Laporte, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 4 septembre, 1974

REGISTRAIRE

LAFORET & BIBEAU
Suite 10, Verdun, Qué. (Tél. 761-4838)
Avocats du requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO. 500-05-013341-746
ARMAND GIRARD, rentier domicilié à Ville de Lavet, district de Montréal, Demandeur

— vs —
JUSTIN S. GAUTHIER domicilié ou autrefois domicilié au 6965 - 44e avenue, Cité et district de Montréal, Défendeur

— vs —
JUSTIN COFFRE-FORT LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant au 6900 rue son siège social et place d'affaires au 6900 rue Papineau, Cité et district de Montréal, Intimé

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

— mis-en-cause —
Il est enjoint au défendeur et à la mise-en-cause JUSTIN COFFRE-FORT LIMITEE à l'intention desquels une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour pour chacun d'eux, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 24 septembre 1974.

(S) WILFRID LEFEBVRE

Mes Bernier & Boucher,
avocats,
2600 est boul. St-Joseph,
suite 201, Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que ROLLAND VACHON 8 Broadback, C.P. 33, Matagami, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à tirer les remorques de la compagnie Brazeau Transport Inc., en vertu des clauses du permis 6793-V de Brazeau Transport Inc., laquelle compagnie fait une demande de permis de courtier réciprocité.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à l'adresse de la Commission des Transports du Québec, en sa qualité de titulaire de ce permis (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: BENJAMIN GROLEAU
PAQUETTE PAQUETTE, PERRAULT & RIVET

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Faillites)

No. 11-01090-73

AVIS DE LA FAILLITE DE: DENNING FREIGHT LTD., corporation légalement constituée et ayant son siège social dans le district de Montréal, Débitrice, et HARRY BICK, comptable agréé et Syndic de la Ville de Côte St-Luc, District de Montréal, en sa qualité de Syndic du Débitrice, Requérant, contre AVANDRO FRATELLI S.A.S., corporation légalement constituée et ayant son siège social dans la ville de Milan, Italie. Prenez avis que le Requérant présentera une Requête en Recouvrement de Paiement Présentant devant la division de faillite de cette honorable cour le 1er novembre 1974 à 9:30 a.m., chambre 1.138, Palais de Justice, 10 rue Craig Est, Montréal, ou aussitôt que le conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence. Une copie de la requête a été laissée à votre attention au bureau de la cour. Montréal, ce 24ème jour de septembre. Mmes. DRUKER & FREED, 1255 Carré Phillips, Chambré 605, Montréal, Procureurs du Requérant.

Me W. Lefebvre
registre-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
No. 500-12-04511-742

THEODOLE GINGRAS, résidant et domicilié en les Cité et District de Montréal, REQUERANT

VS
JULIETTE AMESSE, présentement de lieux inconnus, INTIME

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JULIETTE AMESSE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 24 septembre 1974

Me WILFRID LEFEBVRE
Greffier, adjoint

Me JEAN GILBERT, c.r.
210 est Ste-Catherine,
suite 300
Montréal, P.Q.
PROCUREUR DU REQUERANT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO. 500-05-013341-746
ARMAND GIRARD, rentier domicilié à Ville de Lavet, district de Montréal, Demandeur

— vs —
JUSTIN S. GAUTHIER domicilié ou autrefois domicilié au 6965 - 44e avenue, Cité et district de Montréal, Défendeur

— vs —
JUSTIN COFFRE-FORT LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant au 6900 rue son siège social et place d'affaires au 6900 rue Papineau, Cité et district de Montréal, Intimé

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

— mis-en-cause —
Il est enjoint au défendeur et à la mise-en-cause JUSTIN COFFRE-FORT LIMITEE à l'intention desquels une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour pour chacun d'eux, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 24 septembre 1974.

(S) WILFRID LEFEBVRE

Mes Bernier & Boucher,
avocats,
2600 est boul. St-Joseph,
suite 201, Montréal.

Travaux publics Canada Public Works Canada

RÉGION DU QUÉBEC (MONTRÉAL)

APPEL D'OFFRES 74-217P

Des SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à l'Administrateur régional des finances et de l'administration, Ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy (5e étage) Montréal (Québec) H3A 1K3, et portant la mention: SOUMISSION POUR NOUVELLES TOITURES — MONTRÉAL (QUEBEC) — SUCCURSALLE POSTALE "NOTRE-DAME-DE-GRACE", 5751, OUEST, RUE SHERBROOKE, seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 16 octobre 1974.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du devis et autres documents de soumission ou se les procurer au Ministère des Travaux publics du Canada, Bureau des Soumissions (283-6553, 6554 & 6556), 625, avenue du Président-Kennedy, 5e étage, Montréal (Québec) H3A 1K3.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires imprimés fournis par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le Ministère n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D. B. Norwood
Administrateur régional des finances et de l'administration
Montréal (Québec)

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 12-1365" concernant:

REMISE EN ÉTAT DES MURS EN BÉTON, STADE 3, ÉCLAUSE OUEST NO 5, CANAL DE WELAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Transports Canada, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la Voie maritime, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, L2R 6W8, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'est, le vendredi, le 18 octobre 1974.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Fernier, Montréal, P.Q., H4P 1L4, ou au Secrétaire, Immeuble Transports Canada, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au Directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, L2R 6W8, contre le versement de cent dollars (\$100.00); montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25.000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250.000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, de manière à s'assurer que le contrat est en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. La langue dans laquelle l'adjudicataire aura présenté sa soumission sera adoptée pour le contrat et sa gestion.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, le 26 septembre 1974.

Le Secrétaire,
L. E. Béland

Les manipulations génétiques: des risques, des réalités, des fictions

par
MARTINE ALLAIN-REGNAULT
Le Monde

Les bactéries et les virus sont depuis trente ans un matériel de choix de la génétique et de la biologie moléculaire. La relative simplicité de leur structure a permis d'innombrables découvertes dont nul n'ignore, aujourd'hui, la portée: la structure en double hélice de l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.), le code génétique et la synthèse des protéines-enzymes, la régulation cellulaire, etc.

Une bactérie commune du côlon de l'homme, *Escherichia coli*, en a été l'instrument privilégié. Il n'existe pas actuellement une autre structure vivante dont on connaisse aussi bien les rouages et le fonctionnement. Mais si le code génétique est universel et si, comme l'avait dit en son temps le professeur Jacques Monod, prix Nobel, ce qui est vrai pour une bactérie l'est

aussi, pour une puce ou pour un éléphant, et par conséquent pour l'homme, il ne s'agit que d'un code commun. La bactérie est une cellule « procaryote », c'est-à-dire sans noyau individualisé avec un seul chromosome facilement observable, que l'on peut considérer comme sommaire au regard des cellules « eucaryotes » (à noyau vrai) des organismes supérieurs. Le matériel nucléaire d'une bactérie, son métabolisme, sont beaucoup plus faciles à observer que ceux des cellules eucaryotes aux centaines de milliers de gènes contenus sur de milliers de chromosomes eux-mêmes imbriqués dans un noyau de nature complexe.

C'est ce second type de cellules qui intéresse l'homme au premier chef, quant aux applications possibles de la biologie. C'est pourquoi, très naturellement, il cherche, au niveau de la bactérie qu'il connaît bien le moyen d'étudier les gènes des cellules qu'il connaît moins bien. Or les bactéries et, notamment *Escherichia coli*, présentent souvent la particularité de posséder, outre leurs chromosomes de structure, de petites entités circulaires d'acide nucléique appelées « plasmides ». Ceux-ci, dont l'existence n'est généralement pas vitale pour la bactérie, portent des gènes utiles dans certaines conditions de milieu, notamment en ce qui concerne la résistance aux antibiotiques. Ces plasmides, formés de courtes molécules d'A.D.N., se reproduisent comme l'A.D.N. chromosomique en de multiples copies de leurs gènes qui peuvent souvent être transférées d'une bactérie à une autre. C'est par ce transfert contagieux de facteurs de résistance qu'on explique le phénomène actuel de la résistance des bactéries à de nombreux antibiotiques.

Parce qu'ils portent ces facteurs de résistance, et parce qu'ils constituent des petites unités d'acide nucléique accessoires pour la bactérie, ces plasmides ont été très étudiés.

On savait déjà, depuis quelque temps, manipuler les plasmides à l'aide d'enzymes particulières pour leur ajouter ou leur enlever à volonté des gènes porteurs d'une résistance à un antibiotique donné (le Monde du 9 mai 1973).

Depuis peu, plusieurs équipes de biologistes moléculaires, dont Paul Berg, le chef de file des signataires de la lettre d'embargo publiée en juillet, et Chang et Cohen (Stanford University) sont parvenus, à l'aide d'enzymes appelées « endonucléases de restriction », à scinder en des endroits strictement définis la molécule d'acide nucléique d'un plasmide et à la morceler en autant de morceaux que cette séquence se trouve répétée sur cette molécule.

L'A.D.N. des plasmides bactériens est suffisamment connu actuellement pour que l'on puisse scinder des séquences de gènes déterminés et reconnaître, par exemple, les fragments de plasmides porteurs d'un facteur de résistance à un antibiotique donné. Les fragments ainsi coupés peuvent être réassociés par complémentarité des séquences situées aux extrémités, puis soudés.

Les premières expériences de manipulation génétique avaient pour objet de reconstituer un plasmide à partir de ces fragments. Puis cette opération ayant été menée à bien, de créer des plasmides chimériques provenant de l'hybridation de deux molécules d'A.D.N. appartenant à des plasmides de bactéries différentes mais de même souche, puis à réintroduire le produit obtenu dans une bactérie en s'assurant de son fonctionnement. Ensuite, comptant sur l'universalité du code génétique qui, une fois de plus, se trouva démontrée, les manipulateurs de gènes envisagèrent de créer des plasmides nouveaux à partir de bactéries très différentes, puis, de tenter d'inclure dans un plasmide bactérien toutes sortes de fragments d'A.D.N., provenant aussi bien de virus que de cellules animales eucaryotes, voire humaines. La preuve est faite, aujourd'hui, que toutes ces expériences sont possibles, relativement aisées, et que certaines ont déjà été réussies. Par exemple, Stanley Cohen, Annie Chang et leur équipe de Stanford sont parvenus à créer en laboratoire des plasmides hybrides à partir de fragments d'A.D.N. de staphylocoque et d'*Escherichia coli*, et à faire fonctionner et se reproduire dans cette dernière bactérie des gènes provenant de la première, portant le facteur de la résistance à la pénicilline. Plus récemment, ils sont parvenus à incorporer sur un plasmide bac-

Onze biologistes américains de renommée internationale, soutenus depuis par des membres de l'Organisation européenne de biologie moléculaire (EMBO), ont lancé en juillet dernier un appel pressant tant auprès du gouvernement américain que de la communauté scientifique du monde entier pour que soient momentanément interrompues certaines expériences de génétique biochimique pouvant être dangereuses pour l'homme. Le comité d'études des molécules d'A.D.N. recombiné dont ils étaient tous membres a pris cette décision à l'unanimité, après que divers organismes scientifiques se sont à plusieurs reprises inquiétés depuis 1971 des risques que présente aujourd'hui en biologie moléculaire et en génétique l'avancement des techniques.

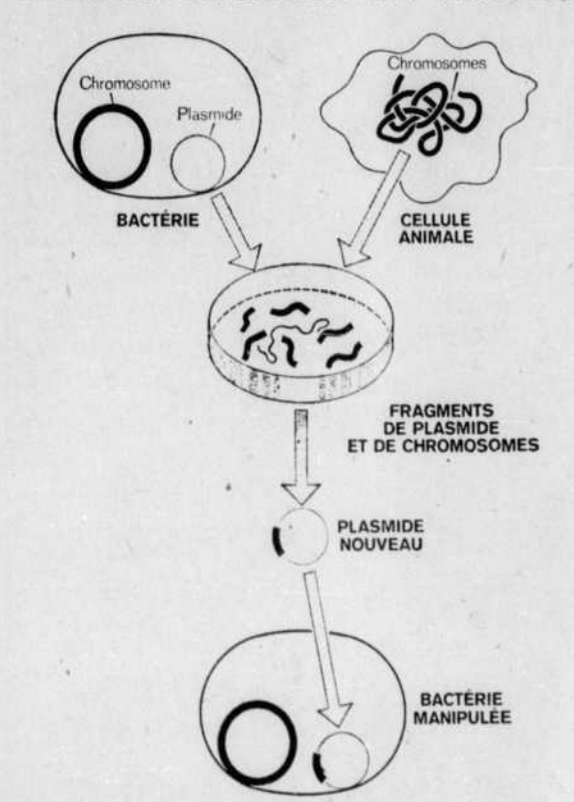
L'exposé publié en novembre 1973, puis en mai dernier dans les comptes rendus de l'Académie américaine des sciences, d'une technique relativement simple, utilisable sans difficultés par de nombreux laboratoires et permettant d'inclure à volonté dans le matériel génétique d'une bactérie commune de la flore intestinale de l'homme des gènes étran-

gers provenant d'espèces animales variées ou de virus cancérogènes, précipita les événements.

Bien qu'à ce jour nul n'ait à proprement parler observé ou causé de drame expérimental, la crainte de créer en laboratoire des bactéries pouvant contaminer l'homme, plus dangereuses que n'en produit la nature, a conduit les hommes de sciences à faire une pause préventive: maintenant que l'on sait à volonté manipuler des gènes, il convient, avant de le faire, de bien connaître ce que l'on manipule et la nature présumée du résultat. C'est pourquoi, loin de commander l'arrêt des recherches, les biologistes se sont bornés à réclamer qu'un embargo soit mis sur ce type d'expériences en attendant qu'avec l'accord de tous quelques laboratoires très spécialisés, présentant les normes de sérieux et de sécurité les plus grandes, tentent de mettre au point des méthodes fiables qui puissent rendre plus sûres des recherches dont la thérapeutique et l'industrie attendent beaucoup.

Parce que les manipulations génétiques ne sont plus une vie de l'esprit, la société prend conscience et peur tout à la fois de la montée de ce que certains appellent des « biocrates ». La littérature consacrée aux réalités, aux risques et aux fictions de la biologie prolifère tandis que de nombreuses réunions de réflexion consacrent une part importante de leurs travaux aux règles éthiques et au devenir de l'homme sous l'influence de la « nouvelle biologie ». Ainsi, un symposium international doit être entièrement consacré en octobre, à Davos (Suisse), aux « possibilités et aux limites de la manipulation génétique ». Ce thème sera, d'autre part, longuement traité lors du colloque mondial de la Sorbonne sur les devoirs et les pouvoirs de la science.

Comment on modifie une bactérie



tiérien un fragment d'A.D.N. de chromosome de grenouille. Ce plasmide « recombiné » s'est montré capable, une fois réincorporé dans *Escherichia coli*, de se reproduire de façon régulière et de synthétiser l'acide ribonucléique (A.R.N.), complémentaire à la fraction d'A.D.N. de grenouille (travaux de Morrow). D'un autre côté, trois équipes, sous la conduite de Hogness, Davis, Boyer, sont parvenues très récemment à incorporer des fragments d'A.D.N. de drosophile (la petite mouche du vinaigre, objet de prédilection des généticiens) soit dans des plasmides bactériens, soit dans des molécules d'A.D.N. de virus bactériophages; dans tous les cas, ils ont pu infecter *Escherichia coli* et s'y multiplier.

L'éventail des possibilités ouvertes par ces techniques et ces résultats est très vaste et il ouvre en biologie fondamentale comme en thérapeutique, des horizons sans précédents auxquels personne ne songe à renoncer. Un peu partout dans le monde, des biologistes moléculaires mènent des expériences parallèles, nourrissent les mêmes espoirs et sont en proie aux mêmes inquiétudes.

Pour la biologie fondamentale, c'est un moyen d'études sans pareil de protéines fondamentales difficiles à connaître dans le contexte cellulaire des eucaryotes. L'exemple le plus actuel est donné par les protéines produites par des virus cancérogènes (ou oncogènes), qui apparaissent de plus en plus comme directement responsables de la tumorigénèse de la cellule. Ces techniques offrent donc un moyen très commode de pouvoir parcourir le puzzle géant qu'est le noyau des cellules eucaryotes, et d'étudier quelques fragments d'A.D.N., porteurs d'une séquence de gènes délimités dont on pourra suivre isolément le fonctionnement jusqu'à la synthèse des protéines.

Le premier débouché thérapeutique et industriel découle immédiatement de cette notion: les firmes pharmaceutiques, grâce à ces techniques, pourraient, en multipliant les recherches, parvenir à produire des protéines particulièrement utiles en médecine, en de très grandes quantités, par « fabrication » in-

dustrielle de bactéries transformées portant presque exclusivement les gènes qui « codent » pour cette synthèse. Les biologistes moléculaires pensent notamment à la production massive d'hormones protéiques, très demandées à des fins médicales, et si difficiles et coûteuses à obtenir actuellement par microgrammes seulement.

Une autre voie ouverte à la thérapeutique consisterait à fabriquer des plasmides dont les gènes incorporés permettraient de suppléer une carence enzymatique chez certains malades. En effet, un nombre important d'individus — sans cesse croissant du fait même des progrès de la médecine — sont porteurs de lésions génétiques, qui se traduisent par des maladies métaboliques gravement invalidantes tant sur le plan physique que mental, par suite du mauvais fonctionnement ou de l'absence d'une enzyme dans une chaîne de réactions métaboliques importantes. Or, ces carences enzymatiques se traduisent par les affections les plus diverses, de l'hémophilie aux rhumatismes, à la phénylcétonurie et à cette cohorte de maladies qui peuvent conduire à des arriérations mentales profondes par suite de l'accumulation d'un produit toxique pour le système nerveux que normalement les enzymes de la digestion auraient dû métaboliser. Une manipulation convenable de bactéries vivant communément dans le côlon humain devrait permettre théoriquement d'ensemencer la flore intestinale de ces malades avec des *Escherichia coli* transformées, contenant les gènes qui font défaut chez l'hôte et produisant l'enzyme qui, anormalement, manquait. Le même type de manipulations est d'ailleurs envisageable sur le plan théorique, au niveau des cellules de l'organisme humain par le biais de virus « domestiqués ».

Vues sous cet angle, ces manipulations génétiques s'avèrent essentiellement prometteuses et bénéfiques. Mais beaucoup d'inconnues demeurent encore. On ne peut être assuré pour l'instant que les tâtonnements expérimentaux qui précéderont ces

Suite à la page suivante

le grand manitou



premier grand dictionnaire encyclopédique à la dimension du Québec

Enfin, un dictionnaire encyclopédique fait spécialement pour nous: *le grand manitou!* 15 volumes, des milliers d'illustrations couleurs, un ouvrage de références complet sur tous les sujets d'intérêt universel, plus des hors-textes exclusifs sur le Canada et le Québec en particulier.

Moderne. Il traite de sujets aussi actuels que le jazz ou le cinéma, la politique ou la graphologie.

Direct. Le style en est clair et simple, les explications à la portée de tous.

Précis. Il donne la définition courante en tenant compte de l'évolution de la langue.

D'UN COUP D'OEIL, vous pouvez saisir l'éventail de ce qui fait le Canada d'aujourd'hui: théâtre - cinéma - écologie - économie - code de la route - communications - système métrique - institutions politiques - littérature - sciences - personnalités - peinture - télévision - radio - musique - chanson - ballet - sécurité sociale - sport - olympisme - code postal - histoire du Canada - histoire du Québec - philatélie - numismatique.

PLUS de 3000 illustrations schémas techniques tableaux synoptiques

en vente chez I.G.A. et Steinberg \$299 le volume

Une EQUIPE de premier choix! En plus des spécialistes étrangers qui ont rédigé le contenu international du *grand manitou*, six personnalités du Québec ont supervisé la rédaction des textes concernant le Canada: Gérard Bergeron, de l'université Laval; Richard Garneau, de Radio-Canada; Lisette Gervais, journaliste; Claude Jutra, cinéaste; Michel Roy, journaliste au Devoir et Fernand Seguin, auteur de la préface.

OFFRE DE LANCEMENT

Vous recevez gratuitement le dernier volume de la collection en achetant le premier.

Consultez-le!



Les Beaux Dimanches

Il est une saison

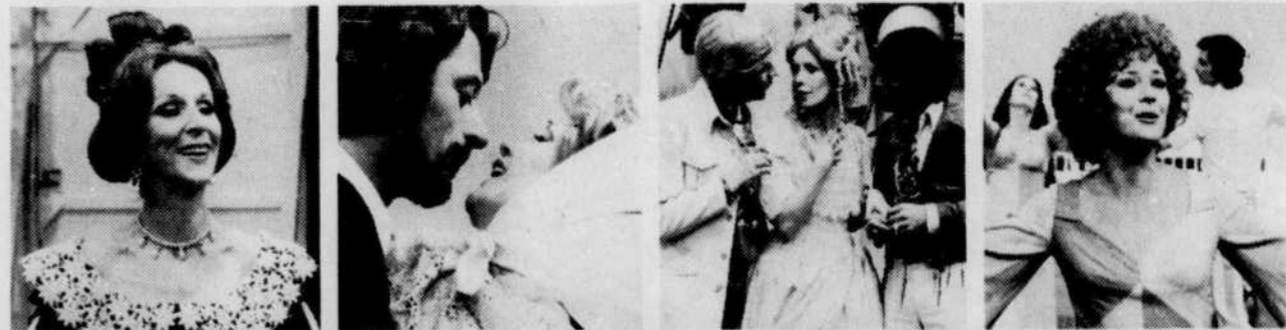
Le 29 septembre à 20h30

Une saison comique, une saison d'amour, une comédie musicale en deux parties et onze tableaux de Marcel Dubé, Louis-Georges Carrier et Claude Léveillé. On vient de jouer à la télévision le « Misanthrope » de

Molière et lorsque les lumières du studio s'éteignent, nous retrouvons dans la vie de notre époque les mêmes personnages que dans l'œuvre de Molière, ayant les mêmes traits de caractère, et qui vivent, à la

moderne, les mêmes situations, les mêmes intrigues amoureuses, etc. En vedette: Albert Millaire, Pascal Rollin, Andrée Lachapelle, Dorothee Berryman, Denise

Pelletier, Jean-Louis Millette, Gaétan Labrèche, Jean Besré, Denyse Chartier. Chorégraphie: Michel Martin. Chef d'orchestre: Léon Bernier. Mise en scène et réalisation: Louis-Georges Carrier.



A la télévision de Radio-Canada

Manipulations génétiques

Suite de la page précédente

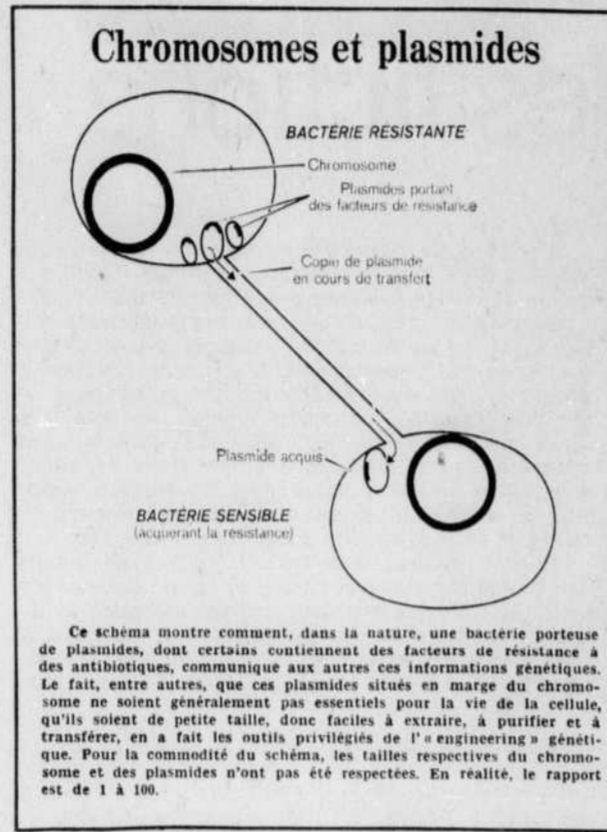
résultats devenus envisageables ne seront pas plus dangereux que ne peut l'autoriser le bénéfice escompté.

En effet, si la biochimie dispose actuellement d'une batterie d'enzymes qui scindent et qui soudent des fragments d'A.D.N. de toutes espèces, on ne connaît encore pour le moment avec précision que les extrémités de ces chaînes et certains gènes "marqueurs" choisis en conséquence, tels les facteurs de résistance aux antibiotiques. Le reste du fragment n'est pas connu dans le détail et peut contenir des gènes inconnus présidant à la synthèse de protéines hautement toxiques, normalement réprimées (virus latents notamment), mais que le morcellement, et la recombinaison dans un plasmide ont pu déprimer. De tels gènes pourraient fabriquer en quantité relativement considérable ces produits toxiques.

Le fait que les bactéries soient capables de transférer des copies de plasmides des unes aux autres et le fait qu'il s'agisse de bactéries du côlon humain obligent en conséquence à des précautions extrêmes.

D'autant que certaines manipulations de virus oncogènes ont permis d'isoler dans leur matériel génétique des gènes particuliers dont on a tout lieu de penser, à l'heure actuelle, qu'ils président à la synthèse de protéines qui modifient les mécanismes régulateurs de la cellule et rendent celle-ci tumorale. Rien ne prouve que les expériences actuelles conduisent à une contamination accidentelle de la flore intestinale de l'homme: rien ne prouve non plus que de telles bactéries, résistantes à tous les antibiotiques, ou porteuses de protéines cancérogènes, puissent être tolérées par les organismes ni que leurs toxines franchissent la barrière intestinale. Mais, devant la nature des risques possibles, on comprend que les hommes de sciences hésitent. Ce sont les propres auteurs de ces expériences qui ont pris la décision d'arrêter, et non des instances supérieures inquiètes de l'inconscience des chercheurs. Ce fait est révélateur.

Conscients d'un danger, ils souhaitent que de telles techniques ne puissent être utilisées dans n'importe quelles conditions, et à n'importe quel prix. Dans les milieux désintéressés de la biologie moléculaire, on laisse parfois entendre que l'industrie



Ce schéma montre comment, dans la nature, une bactérie porteuse de plasmides, dont certains contiennent des facteurs de résistance à des antibiotiques, communique aux autres ces informations génétiques. Le fait, entre autres, que ces plasmides situés en marge du chromosome ne soient généralement pas essentiels pour la vie de la cellule, qu'ils soient de petite taille, donc faciles à extraire, à purifier et à transférer, en a fait les outils privilégiés de l'«engineering» génétique. Pour la commodité du schéma, les tailles respectives du chromosome et des plasmides n'ont pas été respectées. En réalité, le rapport est de 1 à 100.

pharmaceutique aurait pu, faute de cet embargo, et pour des motivations financières, se lancer dans des recherches hasardeuses. Il pourrait être très dangereux au stade actuel des connaissances fondamentales de passer à des recherches appliquées. Or la pression est, semble-t-il très forte.

A ce jour, plusieurs types d'expériences sont déconseillées. Certains chercheurs qui travaillent sur le premier type, la résistance aux antibiotiques, ne semblent pas croire aux dangers

réels que représentent les manipulations génétiques; ils estiment que cela "relève un peu de la naïveté", dans la mesure où des expériences d'échange et de transfert de plasmides se font depuis plus de dix ans sans inconvénient dans des laboratoires sérieux; mais, avant tout, dans la mesure où ces manipulations ne pourraient être qu'une goutte de plus dans l'océan de pollution que constitue l'abus incontrôlé des antibiotiques. La pression de sélection due à cet abus constitue à leurs yeux, pour longtemps et de loin, le plus grand risque d'apparition de bactéries nouvelles résistant à tout.

En revanche, les autres types d'expérience visant à inclure des A.D.N. étrangers dans des plasmides bactériens inquiètent plus sérieusement.

Dans ce domaine, les biologistes moléculaires vont marquer une pause. Un ou deux laboratoires, sans doute à Fort-Detrick aux États-Unis et à Heidelberg pour l'Europe, continueront ces manipulations pour déterminer, avec autant de sécurité qu'il est possible, comment utiliser ces moyens fantastiques fournis par l'avancement des sciences, sans compromettre l'avenir de l'espèce humaine.

D'autres types de recherche

HORMIS les manipulations des plasmides qui semblent pour le moment parmi les plus avancées et des plus prometteuses, d'autres recherches sont entreprises ou envisagées qui pourraient poser le même type de problèmes. Certaines relèvent encore de l'utopie, d'autres ont déjà donné des résultats précis, notamment:

• LA FECONDATION IN VITRO: l'annonce au mois d'août, en Grande-Bretagne, que trois enfants avaient pu naître d'une fécondation en éprouvette a ému les milieux scientifiques et l'opinion publique. Bien qu'il n'ait reçu aucune

confirmation, le fait est reconnu possible par des chercheurs comme le professeur Thibault, de l'Institut national de la recherche agronomique, qui étudie ces phénomènes chez les animaux. On sait maintenant, pour un même animal, "capaciter" in vitro ovule et spermatozoïde, assurer la fécondation et le développement de l'oeuf durant les premières divisions et le ré-implanter dans un utérus maternel. Ces expériences chez les rongeurs se heurtent encore à des difficultés de synchronisation entre l'évolution de l'utérus et le développement de l'oeuf. Le docteur Edwards animera au colloque de la Sor-

bonne sur la biologie et le devenir de l'homme un débat sur ce sujet de particulière actualité.

• L'HYBRIDATION CELLULAIRE: cette technique de fusion de cellules découverte par Barski (Villejuif), Harris (Grande-Bretagne), Ephrussi et Weiss (Gif-sur-Yvette) est, aujourd'hui, employée un peu partout dans le monde pour étudier le comportement de cellules complexes d'organismes supérieurs, ou de cellules pathologiques par rapport à des cellules normales. On sait, par exemple aujourd'hui, obtenir et faire se multiplier des hybrides de cellules de souris et d'homme, de moustique et d'homme, de cellules normales et cancéreuses, etc. L'hybridation cellulaire est la technique utilisée pour tenter de dresser la carte génétique des chromosomes humains.

• LE CLONAGE: cette méthode vise à énucléer des cellules somatiques ou sexuelles et à remplacer leur noyau par celui d'autres cellules dont le contenu génétique est différent. Expérimentée sur des cellules de grenouille, elle commence à être utilisée chez les mammifères. Lors d'un séminaire sur l'avenir de la génétique, réuni à Bâle pour le soixante-quinzième anniversaire des laboratoires Hoffman-Laroche, le professeur Joshua Lederberg (États-Unis), prix Nobel, avait énuméré les perspectives fantastiques envisageables par ce moyen parmi lesquels la parthénogenèse (et la reproduction d'individus exceptionnels...), la régénération, la production de jumeaux, le chimérisme, etc.

• LES VIRUS DOMESTIQUES: cette technique visant à accrocher un message génétique sur un virus non pathogène servant de véhicule a déjà été utilisée chez l'homme. Certains virus non pathogènes peuvent, en effet, louer directement au niveau des cellules humaines un rôle de vecteur génétique comparable à celui d'un plasmide au niveau d'une bactérie. Des recherches parallèles à celles sur les plasmides sont donc entreprises dans cette voie dans l'espoir de parvenir à corriger certains défauts enzymatiques graves. Mais pour effectuer la correction de ces tares, il faudrait intervenir à un stade embryonnaire précoce, ce qui soulève de nombreux problèmes éthiques tant en ce qui concerne les risques d'erreur que de changement de personnalité.



Des cuisines... pouvant éblouir toute maman ?

Nous en mettons plein la vue au Service de Rénovation Métropolitain

Distributeurs exclusifs des armoires United; les seuls en mesure de vous faire les offres les plus avantageuses à tous points de vue.

LES PLUS BAS PRIX... POUR LA MEILLEURE QUALITÉ... DANS LE PLUS VASTE CHOIX...

ÉLÉMENTS MODULAIRES pour CUISINES

1. S'adaptent à toutes les cuisines
2. Étagères réglables
3. Pas de peinture, ni odeurs ou poussières
4. Toutes armoires avec dos
5. Battant 1/2" bouleau ou chêne
6. Fini plastique protecteur
7. Se nettoient au savon et à l'eau
8. Antitaches
9. Montage sans clou
10. Ne changent pas de couleur
11. Éléments additionnels juxtaposables
12. Vous pouvez faire l'installation vous-même sans que rien ne traîne en longueur, en suivant les directives.
13. Conceptions modernes.

HEURES D'AFFAIRES:
Ouvert dimanches: 11 à 5
Lun., mar., merc.: 9 à 6
Jeudis et vendredis: 9 à 8
Samedis: 9 à 4

NETTOYAGE-PEINTURE À DOMICILE
Nous vous offrons un service complet de nettoyage et de peinture à domicile. Nous faisons le nettoyage de vos murs intérieurs, tapis, moquette, meuble, planchers, planchers, boiseries, etc. NOUS FAISONS AUSSI DE LA PEINTURE INTERIEURE UN TRAVAIL DE QUALITÉ.

COMMUNIQUEZ-NOUS LES DIMENSIONS DE VOTRE CUISINE.

4058 O., Jean-Talon
482-0600
Edifice Cesco - Entre Victoria et Côte des Neiges
Vaste stationnement. Entrée côté ouest.

VÉRIFIEZ VOS BESOINS:
Manèges
Garages
Peinture
Carpenterie
Plomberie
Électricité
Studio
Fumoirs
Lucarnes
Bibliothèques
Tolitures
Planchers
Cuisines
Salles de jeux
Salles de bain
Ch. à coucher
Salles de séjour
Ch. supplémentaires
Charpenterie
Plomberie
Régulateur électrique
Paysager
Nettoyage moquette
Nettoyage intérieur
Fendres
Aluminium
Portes
Aluminium
Cimentation

"TOUS TRAVAUX EFFECTUÉS par SPÉCIALISTES"

FORÊT... y penser

GRANDE FINALE
CIRCUIT HIPPIQUE JUNIOR

SAMEDI
28 SEPTEMBRE 1974
9h.AM-6h.PM

LOTO PERFECTA

150 PARTICIPANTS
STATIONNEMENT GRATUIT

Equitation Chevaux de chasse
PARC RICHELIEU
Sauteurs Western

Ces bons vieux alchimistes sont-ils parmi nous?

par Jean Basile

Certes, l'Alchimie n'a pas toujours bonne presse. Du vieillard décharné autour de ses cornues où concocent on n'ose dire quelle mixture, à tous ces mouvements souterrains que Freud nommait "la boue noire de l'occultisme", les images ne manquent pas pour la flétrir.

Mais ce sont là, peut-être, des idées toutes faites.

"Le but de l'alchimie, écrit Herwig Buntz, docteur de l'Université de Munich, contrairement à l'opinion reçue, n'est pas, avant tout, la fabrication de l'or, non plus que l'accumulation des richesses par le biais du charlatanisme ou de la tromperie. L'alchimie n'est pas non plus le stade élémentaire à partir duquel a évolué et s'est développée la chimie moderne, stade que la magie et la superstition maintenaient dans la stagnation. L'alchimie est une philosophie de la nature qui repose sur l'étroite et indissoluble association entre travaux pratiques et spéculations inductives et mystiques".

Cette définition, très générale, est sans doute la meilleure que l'on puisse donner d'une pratique dont l'apogée occidentale eut lieu au Moyen âge européen, pour se continuer, avec des hauts et des bas, jusqu'à nos jours.

Mais, à l'inverse de bien des mouvements artistiques ou scientifiques, l'alchimie n'a jamais cessé de se rattacher à ses traditions primitives. Elle nous est donc parvenue, par des textes, des images et des commentaires, à peu près identique à ce qu'elle était dans sa grande époque.

Plus encore, les alchimistes d'aujourd'hui parlent encore le langage que l'on parlait au XIIIe et XIVe siècles. Il ne s'agit évidemment pas de la seule grammaire ou du vocabulaire non signifiant. Le langage n'est pas une simple succession de noms, de verbes et d'adjectifs; il reflète fatalement une façon de voir.

Au premier chef, les œuvres alchimiques nous révèlent donc, au même titre que des sommes philosophiques ou des œuvres d'imagination, une façon d'être ou, plutôt, une façon de voir.

Cette façon de voir est typique du Moyen âge. Mais, en 1974, sommes-nous plus près de ce Moyen âge-là qu'on ne le pense? Assistons-nous à un retour vers ces temps où les choses, toutes les choses signifiant quelque enseignement? Nous détournons-nous de l'esprit Renaissance? Ce n'est pas facile de répondre.

Néanmoins l'on peut dire que l'alchimie, non pas comprise comme une vague recherche de l'or, mais bien comme une

nostalgie du temps où l'homme ne croyait pas dominer le monde et apprenait, dès lors, à discuter avec lui, propose encore aujourd'hui un exemple que certains suivent.

Il y a certainement un regain d'intérêt purement académique. Ne parlons même pas de tous ces livres, rapidement faits, qui prétendent dévoiler le "grand secret", après ceux des soucoupes volantes ou ceux des statues de l'Île de Pâques. Lentement, mais sûrement, les textes traditionnels de l'alchimie sont republiés, parfois dans leur édition latine; et de même pour les images. Des commentaires, sérieux, font aussi leur apparition.

En bref, l'alchimie, depuis quelque temps, semble sortir du purgatoire des "choses cachées et un peu teneuses", pour redevenir, sinon un sujet d'études à la mode, du moins une source d'inspiration, à laquelle se sont déjà abreuvés bien du monde. Est-il nécessaire de citer rapidement Goethe, Novalis, Dürer, Rimbaud, Mallarmé, etc...

Au Québec même ce mouvement se fait sentir.

La revue "Etude française" vient de publier un numéro spécial intitulé "Bestiaire perdu". Ce sujet touche de près l'alchimie car, souvent, les auteurs alchimiques ont caché leurs "secrets" derrière des images.

L'Institut des études médiévales de l'Université de Montréal, d'autre part, s'intéresse aussi à ce sujet. L'alchimie fut abordé lors d'un récent colloque sur "Les Marginaux au Moyen âge". De même, le prochain numéro de leur "Bulletin", contiendra quelques articles sur ce sujet et, en particulier, une bibliographie exhaustive des ouvrages alchimiques. Guy H. Allard, professeur à ce département, ne cache d'ailleurs l'intérêt que prennent de ces élèves à un tel sujet. Peut-être parce qu'il ne sert à rien de pratique et qu'il ne mène nulle part! Enfin, un élève de Guy H. Allard, Claude Gagnon, ne prépare-t-il pas une thèse de doctorat sur Nicolas Flamel, alchimiste des plus connus, bien qu'il vécut au XIVe siècle?

Il va sans dire que l'intérêt que professe l'Institut d'étude médiévale pour l'alchimie est avant tout académique. Il n'empêche que les travaux qu'on y produit sont souvent passionnants, même pour le grand public. Les actes du Colloque, dont il a été question plus haut, contiennent quelques articles vraiment remarquables. Et nous ne manquerons pas de parler plus longuement de leur deuxième bulletin, lors de sa parution.



La démarche de la revue "Etudes françaises" est, naturellement, tout à fait différente. Elle regarde les mots. On y apprend, à travers les bestiaires, herbiers, lapidaires et volucraires "ce que chaque chose voulait dire", selon l'expression heureuse de Nicole Deschamps. Et ce, "dans un monde qui s'enroulait sur lui-même: la terre répétant le ciel, les vis-

à-vis de son oeuvre qu'exige l'alchimie.

On ne doit pas s'étonner si ce double radicalisme, verbal et spirituel, doublé de l'appel absolu de l'imaginaire, attire les jeunes créateurs d'aujourd'hui.

La démarche alchimique peut donc marquer une rupture totale entre la démarche objective, historique et dialectique

qui qui a prévalu ces dernières années, et particulièrement au sein de la littérature québécoise qui, si souvent, s'est inspirée du "nouveau roman" français, souvent mal compris, d'ailleurs.

Elle nous ouvre, en tous cas, un nouveau champ d'observation et qui dépasse la littérature. Il y a, par exemple, en ébénisterie, des motifs décoratifs dont le contenu pourrait bien être alchimique. Citons, entre autres, l'emploi fréquent de la coquille Saint-Jacques; Saint-Jacques est le patron des alchimistes, et la coquille est l'un des attributs classiques de ceux qui entreprennent le pèlerinage alchimique de Saint-Jacques de Compostelle, au Moyen âge. Citons encore, cette armoire, recensée par Pallardy, sous le numéro 29, dans son ouvrage "Les meubles anciens au Canada français". On y voit des motifs très curieux: un coq perché sur un arbre, un poisson, une sirène tenant un rameau, un chien, le tout encadré de rosaces, lesquels appartiennent tous au bestiaire et à la symbolique alchimique traditionnelle.

Mais laissons de côté ces jeux d'enfants.

Il n'est pas question de rendre justice à huit siècles de recherches constantes en quelques lignes. Il nous a paru opportun cependant de noter l'apparition de ce mouvement et d'autant plus que ces tenants, de naturels discrets et aussi peu soucieux de l'or que de la gloire, ne sont pas les derniers venus au Québec.

Outre cette brève introduction, nous vous proposons donc une courte biographie de quelques-uns des meilleurs textes alchimiques disponibles.

Germain Beauchamp présentera, succinctement, une des branches parmi les plus vivantes de l'Alchimie: l'oeuvre de Jugg. En outre, il fera un bilan de nos auteurs alchimiques. Germain Beauchamp est poète lui-même; il a publié deux recueils aux Éditions du Jour, "La messe ovale" et "Le Livre du vent quoi?". On lui doit également des mises en scène de théâtre à l'OLFAC de Chicoutimi dont un cérémonial alchimique sur "Songe d'une nuit d'été" et un "Marat-Sade". Il est actuellement étudiant en philosophie à l'Université de Montréal.

Normand Bourque est anthropologue. Il participe actuellement à un projet pilote multidisciplinaire au CEGEP du Vieux-Montréal. Il aborde ici le problème alchimique sous l'angle, combien moderne, argent-or.

Anthropologie et alchimie, ou comment le semblable naît du différent...

par Normand Bourque

collaboration spéciale

"Qui ce qui se dit de la terre, qu'il la presse très fortement, afin qu'elle-même se soulève et, volant par l'air, s'élève dans la plus haute région du ciel supérieur. Alors brûle ses ailes par un feu très vite, afin que la terre précipitée tombe dans la mer rouge et y soit noyée. Et, par le feu et par l'air, descende l'eau pour que, de nouveau, la terre soit. Alors, dit-je, tu as toutes choses en toutes choses."

En ce siècle de positivisme scientifique où tout semble devoir passer par le crible de la raison analytique, recevoir une explication temporaire ou définitive, être catalogué sous une rubrique spécifique, emballé et présenté au consommateur sous sa forme "prêt-à-porter", "prêt-à-manger", "faire-chauder-et-servir", il ne pouvait échapper à cette tendance de nos esprits forts la nécessité de mettre de l'ordre dans l'imagination trop exubérante de l'homme: "finies les folies" des mythologies, des choses cachées, nocturnes, secrètes, occultes, lunaires. Les lampes au mercure ont détrôné la lune, les lampes solaires, le soleil. Il ne reste plus aux anthropologues que le plumeau pour épousseter les spécimens d'un passé lointain, obscur, folklorique. Peut-être songeront-ils à prendre leur retraite à trente-cinq ans!

Pourtant cette loi de la Raison-Soleil, du Mâle ne réussit toujours pas à épuiser par l'insure l'irrésistible force de la Lune, de la Femme, des eaux maternelles de l'imagination. Le psychiatre n'a toujours pas remplacé le Chaman, le scapelin n'a pas détrôné les aiguilles de l'acupuncture, le jogging n'a pas éclipsé le yoga. En cette période d'exaltation solaire, le travesti redonne à la mode. Est-il possible d'en arriver à une loi des civilisations où l'on pourrait prévoir que plus une société pousse l'emprise de sa raison sur la matière plus cette même société suscite la recrudescence de mouvements anti-rationnels, spirituels ou messianiques? Il semble que oui. Mais pourquoi?

L'alchimie ne pouvait faire autrement que revenir à la mode dans une période où l'or devenant plus rare, il fallait compenser cette rarefaction par une multiplication de l'argent. Mais comme l'argent est aussi rare (je veux dire l'argent comme métal précieux), la multiplication de la monnaie de papier ne réussit pratiquement plus à créer l'illusion que cet argent-papier-monnaie a encore quelque valeur d'échange. Il semble que nos réserves d'or s'épuisent; la chimie nucléaire n'est pas encore parvenue à la transmutation métallique stable. Qu'advient-il donc de notre économie mondiale?

Ce qui est plus embêtant pour ceux qui cherchent de nouveau à percer le mystère de la transmutation de l'argent en or, c'est que les Alchimistes authentiques ont soutenu avec une rigueur implacable qu'on ne pouvait faire de l'or qu'avec de l'or!

À-t-on affaire à un mythe où à une réalité? L'alchimie est-elle un de ces spécimens que l'anthropologie mondiale a pu repérer, analyser, cataloguer, soumettre à l'analyse structurale, mythologique ou bien conviendrait-il de se demander si l'Alchimie n'est pas une anthropologie authentique et intégrale? En d'autres termes, l'Alchimie est-elle un phénomène anthropologique ou l'anthropologie est-elle une Alchimie?

Les deux questions peuvent recevoir une réponse affirmative. Mais ces deux réponses ne sauraient en aucun cas être équivalentes.

Dans la mesure où l'Alchimie est abordée par la science (dans ce cas-ci, il s'agit de la science anthropologique), elle est identifiée à un réseau complexe de symboles mythologiques, astrologiques dont les sources sont helléniques et hébraïques et probablement même égyptiennes. Dans la perspective scientifique, l'Alchimie, comme l'astrologie ne sont que des façons culturelles anciennes de percevoir le monde et de découper la réalité en un système d'opposi-

tion entre le sujet et l'objet. Le Sujet — Moi est opposé à l'Objet — Monde qui devient à son tour sujet agissant. Bien sûr, pour cet esprit scientifique, l'esprit moderne a dépassé cette période historique et préhistorique où le monde était conçu comme vivant, animé (le minéral, le végétal) et influençant le comportement du sujet, de l'individu; maintenant nous savons que tous les mouvements de la matière ne sont que des déterminismes mathématiques, des lois de probabilités, et non des expressions d'une force consciente d'elle-même. Même la pensée, l'imagination humaine ne sont que des retombées mathématiquement probables de collisions de molécules neurologiques. Demandez à Paul-Émile Tremblay, il vous le dira, car lui, il l'a demandé aux grands-savants-manitous-qui-ont-tout-compris, et qui ont tiré eux-mêmes (ou presque) la flèche du temps du Sagittaire.

Dans la mesure maintenant où l'Alchimie aborde la science anthropologique, les rapports deviennent tout autres. On a souvent dit que l'Alchimie était l'ancêtre de la Chimie. Bien sûr, pour les esprits positivistes, il importait de purger l'Alchimie de ses héros mythologiques (le lion, l'aigle, le serpent, le dragon, Hermès, Vénus, la Lune, le Soleil, etc.) pour pouvoir passer le plus rapidement possible à la synthèse de l'or, puis de la fibre de verre, puis du plastique... Mais la Lune, Vénus et Saturne ont gardé jalousement leur secret de la transmutation en or. On a découvert le plastique, l'acrylique mais on cherche encore la recette de la fabrication de l'or.

Les Alchimistes ont eu raison et ont encore raison de rire de la vanité de nos prétentions. Car on n'est toujours pas sûr si les Alchimistes ont effectivement fabriqué de l'or et le cas est loin d'être considéré comme classé. Chose certaine cependant, c'est que les Alchimistes croyaient que tous les

mouvements de la matière étaient l'expression d'une force consciente et qui prenait progressivement conscience d'elle-même alors que la science actuelle croit à travers un postulat indémontable que la Vie est un événement Unique sans cause extrinsèque. Les Alchimistes croyaient aussi que la Vie n'avait pas de cause extérieure à elle-même mais ils soutenaient à l'inverse de la science (même celle des positivistes de leur époque) que la Vie est une force consciente d'elle-même. Mais cette force consciente d'elle-même, pour les Alchimistes, non seulement admettait la possibilité de devenir ignorante d'elle-même, mais encore plus, accomplissait ce désir de se perdre dans l'ignorance d'elle-même pour se retrouver dans la conscience évolutive d'elle-même.

En termes plus simples, ceci veut dire que les Alchimistes comprenaient très bien l'esprit de la science de leur époque en admettant, avec cette science, que la conscience humaine (l'imagination) était un produit de l'évolution d'étapes antérieures où la conscience ne consistait qu'en simples traces réflexes mémorisées (réflexes conditionnés) dans le cerveau des plantes, des animaux et de l'homme mais ils ajoutaient ceci à l'argument scientifique: pour que la conscience humaine puisse sortir de la matière dense et lourde, inanimée, il fallait qu'elle soit déjà présente, potentiellement, en germe, dans la particule de matière la plus lourde, la plus dense, la moins consciente d'elle-même, donc la plus ignorante d'elle-même.

Pour qu'il y ait eu évolution, il a nécessairement dû y avoir INVOLUTION, i.e. que la force consciente d'elle-même a dû accepter de s'endormir dans la matière pour s'éveiller ensuite à travers cette matière. Ce n'est pourtant pas si compliqué: nous vivons cette expérience toutes les nuits et tous les matins en nous endormant et en nous réveillant. Cette double

fonction du sommeil et de l'éveil de la Conscience (qui pourtant ne dort jamais puisqu'elle "réveille") est tellement devenue "habituelle" que nous avons perdu le sens extraordinaire de ce double événement comme celui du lever et du coucher du soleil. Nous n'avons plus le temps d'observer la nature et notre propre nature et nous payons cher notre bêtise!

Les Alchimistes avaient donc compris le rôle primordial de l'IMAGINATION CREATRICE dans les opérations scientifiques sur la matière. Ils savaient que tout travail sur la matière s'accomplit à travers un double mouvement: une descente de l'esprit (conscience) dans la matière et une transformation de la matière par l'esprit, résultant en un état où le sujet des opérations et l'objet des opérations sont mutuellement transformés par la lumière de la connaissance. L'équilibre parfait qui s'établit entre les forces de sens opposées que sont la matière (-) et la conscience (+) engendre la perfection dans la forme: l'OR. Aussi avaient-ils raison de dire qu'on ne pouvait fabriquer de l'or qu'avec de l'or. La conscience ne se fabrique qu'avec de la conscience. Pour que la conscience humaine vint à l'existence, il fallait qu'elle existât déjà potentiellement dans la matière avant même qu'elle s'exprimât par le cerveau humain...

Cet article, par sa brièveté, ne peut être qu'un coup d'envoi et non une somme où tous les problèmes humains trouveront leur remède spécifique. Mais il vise avant tout à replacer les problèmes ou les questions posées dans leur contexte. Savoir de quels éléments la question est composée est déjà un bon point de départ vers sa résolution. C'est ce que j'ai tenté de faire avec la question de la relation anthropologie-alchimie.

J'aimerais, en terminant, rappeler au lecteur la brûlante actualité de la préoccupation des Alchimistes: la nouvelle rée vers l'or, qu'on appelle mainte-

Livres traditionnels

"Le Rosaire des philosophes", Librairie Médicis, traduit du latin et annoté par Etienne Perrot, avec 22 illustrations, Paris 1973; on date cet ouvrage du milieu du XIVe siècle, c'est l'un des grands classiques de l'alchimie; le principal souci de l'auteur semble avoir été de proposer un florilège des avis laissés par les "maîtres" qui l'on précédé.

"L'atlatane fugitive", par Michael Maier, librairie Médicis, traduit par Etienne Perrot, Paris: on date cet ouvrage du XVIIe siècle; c'est l'un des classiques les plus charmants du corpus alchimique; la suite des gravures incluse dans l'oeuvre sont considérées, à juste titre, comme des chefs-d'oeuvre du genre.

"L'oeuvre secret de la philosophie d'Hermès", par Jean d'Espagnet, introduction et traduction nouvelle de J. Lefebvre-Desagues, Bibliotheca hermetica, Denoël, Paris 1972; datant également du XVIIe siècle, on considère ce texte généralement "clair".

"Le Triomphe hermétique" par A.T. de Limojon de Saint Disdier, reproduction de l'édition d'Amsterdam 1699, Arché éditeur, Milan 1971; un ouvrage reconnu d'autorité qui est encore l'un des plus cités aujourd'hui. Il existe également une autre édition, moins chère, dans la collection Bibliotheca hermetica.

"Dictionnaires mytho-hermétique" par Dom Pernety, Bibliotheca hermetica, Denoël, Paris 1972; un outil de décriptage essentiel où l'on trouve expliqués un grand nombre de termes alchimiques.

Ouvrages modernes

"Aspects de l'Alchimie" par René Alleau, Éditions de Minuit, Paris 1953; un "classique" moderne, René Alleau y analyse la tradition en parallèle avec les cultes métallurgiques de l'Île de Samothrace.

"Les Demeures philosophales" par Fulcanelli, chez Jean-Jacques Pauvert, Paris 1964; un autre grand "classique" moderne qui est, de fait, le testament de l'un des derniers alchimistes praticiens contemporains.

Pour les images

"L'escalier des Sages", par Barent Coenders van Helpen, Arché éditeur, Milan 1971; 18 gravures datant de l'édition de Cologne de 1693, lesquelles sont considérées comme des chefs-d'oeuvre du genre.

"L'alchimie et son livre muet", chez Jean-Jacques Pauvert, Paris 1967; la réimpression intégrale de l'édition de la Rochelle de 1677, présentée et annotée par Eugène Canselier.

L'Alchimie "jungienne"

Tous les livres de Jung et notamment: "L'Homme et ses symboles", "Psychologie et alchimie", "La Guérison psychologique", etc...

"La Voie de la transformation" par Eugène Perrot, Librairie de Médicis, Paris 1970; une excellente introduction à l'alchimie dans une perspective jungienne.

"Jung", par Charles Beaudouin: une intéressante tentative pour faire la synthèse entre Jung et Freud.

prend le principe de la multiplication, on saisit que l'Or s'est servi de l'Argent pour s'exprimer: c'est ainsi que par la Conscience et uniquement par Elle, l'Argent se transmute progressivement en Or. C'est le mariage du Soleil et de la LUNE. Et il n'y a, pour comprendre le processus alchimique, qu'une seule voie, celle de l'expérience intérieure. Et c'est cette voie qui mène le chercheur de la différence au semblable en lui révélant comment ce semblable devint différence.

l'Or. Et pour bien saisir cette unique méthode qui vise à transformer la matière et l'esprit, commençons que l'Argent est le symbole de la multiplication et l'Or le symbole de l'Unité rayonnante de toute chose: "on dit: "ça vaut son pesant d'Or". L'Or est le fondement même de la valeur de l'Argent. Mais d'autre part, l'Or ne peut avoir de sens que par son Opposé: l'Argent. L'Unité ne peut s'exprimer Elle-Même que par la Multiplication des formes d'Elle-Même. Mais une fois que l'on com-

Quelques auteurs québécois "alchimiques" . . .

par Germain Beauchamp

collaboration spéciale

Seigneur Dieu! est-ce possible de parler d'alchimie québécoise? Est-ce que cela a un sens? Certains crieront à l'inutile, d'autres à l'impossible et d'autres se demanderont à quoi ça sert de chercher à réunir deux entités dont le premier terme fut toujours problématique, et lié aux sciences de l'illusion, alors que le second terme est sans cesse remis en question au nom de toutes sortes de pré-supposés. Quoiqu'il en soit allons-y d'un bon pas et affirmons tout de go que nous n'avons pas en main toutes les données du problème. Il faudrait, d'abord, établir une tradition québécoise de textes proprement alchimiques et cela demanderait une recherche longue et ardue. Mais il existe sûrement, à notre avis, des textes alchimiques éparpillés sous de fausses étiquettes. Il faudrait, sans doute, chercher dans les archives des mines et celles des premiers textes de médecine. Voir les textes où des auteurs anonymes parlent de choses "bizarres", etc. Cela est sûrement possible ici.

Dans un de ses ouvrages sur l'hermétisme, Festugière donne en note les noms de savants qui ont établi des inventaires de manuscrits alchimiques à travers le monde. Il cite le nom de Watson, je crois, pour les États-Unis et la Canada et mentionne que ce dernier aurait déposé un répertoire de pas moins de 6,000 titres pour l'Amérique, à la bibliothèque du Congrès! Reste à savoir si Watson a fouillé au Québec. Fulcanelli avance qu'il y eut au moins deux cent mille manuscrits à travers l'Europe depuis le moyen-âge. Je ne vois pas pourquoi, au Québec, on ne

pourrait pas trouver au moins quelques vieux manuscrits pleins de révélations et, qui sait, si on ne dénicherait pas le fameux Livre de l'ange qui inspira Nicolas Flamel et qui se perdit après être passé entre les mains du cardinal Richelieu, dit-on. Mais déjà les poètes nous interpellent et nous fond des signes.

Les alchimistes du Verbe

Il est certain que de la transmutation des mots à celle des métaux de la métaphore à la métamorphose, il y a un cercle où se rejoignent tête et queue d'un serpent dont les mues ont depuis longtemps indiqué aux hommes l'accès aux changements et aux transformations. Les poètes savent bien les pouvoirs étranges de l'analogie. Au Québec, où nous ne manquons pas de poètes, certains ont été visités par l'ange de l'alchimie au nom secret et qui donne à ceux qu'il éclaire le pouvoir d'évoquer et de transformer l'abîme, celui de la connaissance jusqu'au réel absolu, comme nous l'indique Fernand Ouellette par exemple au titre de l'un de ces recueils.

Il faut parler de son "Novalis" qui, en fraternité avec le grand visionnaire du Romantisme allemand, est un approfondissement lucide de plusieurs thèmes alchimiques: unité fondamentale de la Nature, possibilité d'une transformation totale de l'homme, vitalisation du spirituel dans la matière etc.

Mais il faut nommer un poète qui a écrit directement dans une perspective alchimique: Juan Garcia, dont les recueils "L'alchimie du Corps"

paru à l'Hexagone en 1967 et "Corps de gloire" aux P.U.M. en 1971, contiennent des poèmes d'inspiration alchimiques, dont "La Transmutation" qui rejoint par certains côtés cette célèbre "Nuit obscure" de Jean-de-la-Croix. Avec Garcia nous sommes dans la "Nigredo", qui est cette phase de nuit, quand l'oeuvre s'exacerbe dans la solitude et l'angoisse.

Il y a aussi un Yves-Gabriel Brunet qui nous promet à la fin de "Poésie I", Hexagone 73, la parution de "L'Athor" en édition d'art; Poésie II contiendra, nous dit-on, "L'eau philosophale" et "La grande geste", titres clairement alchimiques.

Alain Grandbois est bien connu et ce serait peut-être aller un peu trop loin que de dire que c'est un poète alchimiste. Pourtant ceci: "Nous plongeons nous plongeons à pic. Dans les abîmes de la mer Franchissant chaque palier glauque. Lentement avec la plus grande régularité. Certains poissons déjà tournent. Dans un sillage d'or trouble. De longues algues se courbent. Sous le souffle invisible et vert. Des grandes annonces!"

Ce beau poème est tiré de "L'Etoile pourpre", au titre si merveilleusement alchimique, dès que l'on sait le sens de l'étoile et ce qu'annonce la pourpre au bout de l'Oeuvre; toute une nouvelle lecture qui emprunterait à l'achimie son cheminement transformateur ouvrirait, pour sûr, ces supposées "obscurités" où se cache une lumière singulière et pure.

Raoul Duguay encore, dont l'oeuvre, de plus en plus, jaitil vers l'affirmation de l'homme

nouveau. Retenons ce recueil, "Or le cycle du sang dure donc" qui m'apparaît comme le plus chargé des lourdes métamorphoses des métaux symboliques.

Il faut absolument faire mention de Paul Chamberland dont "Eclats de la pierre noire d'ou rejaillit ma vie" est proprement marqué au sceau fumant du changement libérateur; compte-rendu de la terrible descente aux Enfers de soi-même qui, d'Orphée à Rimbaud, fut l'exigence terrifiante de tous les véritables poètes.

Il faudrait peut-être parler des poèmes mystiques, souvent, de Rina Lasnier dont la recherche et les flammées incantatoires nous désignent une ébullition lente et belle de la matière poétique.

Et si l'alchimie rend compte d'une transmutation des valeurs, comment ne pas parler de Gauvreau dont le langage exploré pourra trouver ses racines dans la langue des Oiseaux, cette langue-mère de toute poésie.

Un roman alchimique

En 1837 paraît un roman considéré comme le tout premier de notre littérature. Il est dû à la plume de Philippe Aubert de Gaspé (fils) qui est mort à vingt-sept ans à Halifax, dans une sorte d'exil où l'alcool fut le grand consolateur. C'est le fils qui écrivit d'abord un roman et "Les anciens canadiens" virent le jour bien plus tard. "L'Influence d'un livre" est un roman d'aventures plutôt mal

écrit et qui se ressent de la jeunesse de l'auteur. Cependant, il nous semble qu'on a sous-estimé la portée de cette oeuvre en y voulant voir qu'un pauvre essai de littérature fantastique essayant de plaire aux goûts de l'époque et valable comme premier roman seulement; une sorte de relique en somme. Philippe Aubert de Gaspé (fils) s'est intéressé aux choses occultes et on sait qu'il dirigea "Le

série des titres de chapitres: L'alchimiste; la conjuration; Le meurtre; Le cadavre; L'étranger; St-Céran; L'autopsie; Le retour; L'homme de Labrador; La caverne du Cap au Corbeau; La Tempête; Un jeune médecin; Le mariage; Charles Amand. On pourrait y trouver, en déduisant pour chaque chapitre l'intention sous-jacente et symbolique, tous les stades du Grand-Oeuvre.

Le roman parle d'ailleurs d'un livre qui eût l'heur de plaire à beaucoup de nos ancêtres: "Le Petit Albert". C'est un livre de magie naturelle et cabalistique dont la plupart des textes sont des recettes plus ou moins occultes et qui n'ont rien à voir avec la véritable alchimie. Mais il faut quand même dire qu'il contient la Lettre d'Aristhée à son fils, laquelle est considérée comme une des plus

belles lettres sur le secret alchimique.

Revenons à notre roman où le héros tente de se fabriquer une "Main de gloire", selon les indications du Petit Albert. Il faut prendre la main d'un pendu, la faire fondre, en conserver la graisse, la faire sécher, y planter une chandelle et avec cet étrange luminaire se promener dans un champ, à certaines dates, et la chandelle allumée s'éteindra au lieu d'un trésor. On dira que ce n'est que basse magie et avec raison. On peut quand même essayer de voir la portée symbolique d'un tel objet dans un sens alchimique. Le pendu nous renvoie à l'être suspendu, au cadavre qui est un des noms de la matière au noir. Le corps de Gloire est une des transformations. La main désigne souvent la phase opérative

de l'oeuvre.

On voit que ce n'est pas dans le cadre de ce court article que toutes les implications philosophiques de ce roman pourraient être mises en lumière. Il est évident que l'on peut appliquer un tel traitement à beaucoup d'oeuvres en allant, peut-être, au-delà des intentions de l'auteur mais cela pourrait nous éclairer sur tout un procédé organique de maturation de l'oeuvre souvent difficile à cerner. Quoiqu'il en soit "L'influence d'un Livre" mérite mieux que l'estime pitoyable qu'on lui donne.

En terminant, pourquoi ne pas rêver d'un Québec alchimique qui aura fait sa propre transformation et livrera à nos yeux émerveillés l'or d'un nouveau homme dans un nouveau pays?



Rina Lasnier

Fantasque", un journal qui traita de fantastique et qui ne fit pas long feu.

Mais ce qui est plus intéressant dans ce roman c'est, croyons-nous, le symbolisme plus ou moins voulu par l'auteur et qui peut être interprété selon l'univers alchimique. J'en prends pour exemple les titres des chapitres qui rejoignent le processus de l'oeuvre. Voici la

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

Distribution: EDITIONS H.M.H., 380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

36 (Avril 1973)

ANTONINE MAILLET

C'est la faute à Dieu

(extrait d'un roman inédit)

suivi d'un Entretien avec André Major

Nouvelles

Roger Laquerre / Jacques Brossard
Yves Simard / Claudette Charbonneau - Trissot

Texte ancien

Le grand voyage du pays des Hurons
par Gabriel Sagard

37 (Septembre 1973)

ROBERT ÉLIE

INÉDITS
Poèmes et prose

Théâtre

ANDRÉE MAILLET - La dépendance

Essai

CHARLES LAVOIE - Mémoire et imagination dans l'oeuvre de Marie-Claire Blais

Nouvelle de Paule Doyon

Texte ancien de Gabriel Sagard

38 (Avril 1974)

JEUNES ÉCRIVAINS ACADIENS

Présentation de Pierre-André Arcand

Raymond Leblanc - Herménigilde Chiasson
Ulysse Landry - Guy Letendre - André Arsenault
Guy Arsenault - Calixte Duguay - Rino Morin
Raymond Robichaud - Melvin Gallant

Théâtre

ANDRÉ PIERRE BOUCHER - Cupidon libéré par l'amour

Micro théâtre

ROCH CARRIER - Il y a trop de bruit sur la terre
RAYMOND PLANTE - La p'tite gripette
MADELEINE FERRON - À fleur de peau

Nouvelles

Réjean Beaudoin/François Ricard

Le no 39 paraîtra en octobre

Abonnez-vous dès maintenant avant la majoration du prix de l'abonnement

Jusqu'au 15 novembre: \$12. pour 4 volumes

Après le 15 novembre, l'abonnement sera de \$14. et le prix du volume sera de \$4.50 (au lieu de \$3.95)

Les profondeurs de l'Alchimie jungienne

par Germain Beauchamp

collaboration spéciale

Aujourd'hui, il est presque impossible de parler de l'alchimie sans faire référence à un des plus grands analystes de la Psyché; C.-G. Jung, psychothérapeute suisse et fondateur de la psychologie analytique, appelée aussi psychologie des profondeurs. C'est aussi évoquer un des livres les plus importants de Jung "Psychologie et alchimie" considéré à juste titre comme un des monuments de l'esprit moderne. Comme le fait remarquer Etienne Perrot dans son livre "La voie de la transformation, d'après C.-G. Jung et l'alchimie", c'est grâce à Jung "si la vieille fontaine de Sapiencia a retrouvé sur ses margelles de nouveaux adeptes buvant le doux nectar flamboyant de l'éternelle sagesse". Cet article, comme on le devine, n'est pas sans parti-pris et l'objectivité ne sera donnée que par les certitudes d'une subjectivité qui accepte d'avance toutes les critiques puisque l'alchimie n'est ni prouvable ni démontrable. Les alchimistes disaient qu'elle n'est pas donnée à l'homme à moins d'une intervention divine.

"Nous autres modernes sommes placés devant la nécessité de refaire l'expérience vivante de l'esprit, c'est-à-dire d'en refaire une expérience originelle en partant de rien. C'est la seule possibilité de rompre le cercle enchanté des discours biologiques."

Cette prise de position est le troisième caractère qui différencie mes conceptions de celles de Freud. C'est pourquoi on me taxe de mysticisme. Mais je le déclare, je ne suis pas responsable du fait que l'homme a toujours et partout développé de façon naturelle une fonction religieuse et que, par conséquent, l'âme humaine depuis les temps les plus immémoriaux est imprégnée, est tissée de représentations et de sentiments religieux. Quiconque se refuse à voir cet aspect de l'âme humaine est aveugle et quiconque veut le bannir en prétendant l'expliquer ou l'éclaircir manque de sens des réalités. "In La guérison psychologique", 1920, Jung fut considéré par Freud



Les anges apportant des secours.

Le roi et les Aigles.

comme une sorte de dauphin et leurs rapports furent des plus étroits jusqu'à leur séparation. La psychanalyse était neuve et la découverte de l'inconscient et des forces cachées de la Psyché entraînaient des prises de position très marquées afin d'établir, au plus tôt, la psychanalyse comme une méthode scientifique de guérison des malades. Et c'est là où Jung commença à remettre en question l'unitarité de la perception freudienne des causes des maladies nerveuses, à savoir le refoulement de l'instinct sexuel. Dans le texte ci-dessus, écrit en 1920, on voit que Jung établit clairement ses distances et cela dans un but thérapeutique. Ce n'est pas pour prouver théoriquement que ce soit ou pour prouver je ne sais quelle supériorité intellectuelle sur le père de la psychanalyse que Jung a affirmé avec force tout au long de son oeuvre la réalité d'une sorte d'instinct de la Totalité qu'il a appelé le "Soi". Le "Soi" est

une réalité empirique dont la découverte fut l'intuition fondamentale de la psychologie jungienne.

Avec Jung et Freud, et tous les précurseurs de l'inconscient, il ne s'agit pas d'une simple aventure intellectuelle à la Lacan, mais bien d'une tentative totale de médecins qui veulent comprendre et guérir des êtres humains malades et qui ont un urgent besoin de secours. Si on oublie cette dimension, qui s'étend derrière les textes, on prend rapidement les affirmations de la psychologie pour des sortes de prédicats philosophiques qu'on peut remettre en question au nom d'un supposé réalisme philosophique et qui n'est souvent qu'une peur devant les réalités de l'âme, comme le fait remarquer Jung. Il ne s'agit pas, ici, de l'âme chrétienne ou bouddhiste ou je ne sais quoi, mais de cette réalité invisible et pourtant présente qui a nom parfois l'imagination et qui englobe toutes les

manifestations de l'esprit sans l'esprit. On ne peut pas être précis avec de telles réalités car l'âme est essentiellement mouvante et sans cesse en projection sur les choses et les êtres. Le "Soi" pour Jung était l'union de l'âme et de sa conscience. Ce qui n'est pas conscient en chaque être est proprement l'IN-conscient et, pour Jung, cette non-conscience a sa vie en chaque être et c'est l'âme qui l'anime. Par l'étude des rêves et par leur interprétation, on peut déceler cette âme qui empruntera les figures multiples que lui prêtent les représentations mythiques déposées dans la naissance dans chaque être.

comme le fait remarquer souvent Jung, de telles affirmations sont facilement discutables et prêtent le flanc à toutes les attaques. Mais Jung était un Sage et savait bien que les mots ne peuvent rendre compte de l'indicible. Cependant ces réali-

tés de l'âme quand elles sont comprises, et vécues, permettent la guérison et leur découverte a été une conséquence de milliers d'analyses et de guérisons. Jung fut d'abord un psychothérapeute, un médecin de l'âme. Et au centre de l'âme se découvrit un médecin qui est la plus grande des médecines. Mais ces découvertes Jung cherchait à les fonder dans le Temps, c'est précisément dans l'Alchimie qu'il trouva ce fondement historique qui permet à la psychologie des profondeurs de s'inscrire comme un chaînon moderne dans l'héritage qu'on croyait perdu des grands royaumes intérieurs. Et les lourdes portes peuvent tourner leurs battants, une clef existe et fut redécouverte. "L'esprit de la vallée ne meurt pas. / La réside la femme obscure; / dans l'huis de la femme obscure / réside la racine de l'univers. / Subtil et ininterrompu, il paraît durer; / sa fonction ne s'épuise jamais." (Lao-Tseu).



VIENT DE PARAÎTRE . . .

LA MARIECOMO

Régis Brun

- Collection "Les romanciers du Jour"
- C'est le "trip" d'une sorcière acadienne qui fait la pluie et le beau temps et inspire crainte et admiration parmi le monde du Pays de la Mariecomo.

En vente partout au prix de \$4.50 — Distribué par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montréal H3N 2A8 — Tél.: 274-2551

. . . AUX ÉDITIONS DU JOUR



les LETTRES françaises

D'un ancien et de quelques modernes (dont Baudelaire)

par GILLES MARCOTTE

En un certain sens, Etienne ressemble à Polyeucte. Il lui faut des idoles à abattre, des païens à pourfendre. On se souvient peut-être de sa charge contre le "franglais", de son pamphlet — en forme de thèse de doctorat — contre le mythe de Rimbaud. Il s'est fait, par ces ouvrages, une réputation considérable d'"emmerdeur" (le mot est de lui), qu'il veuille à soutenir dans ses deux nouveaux livres, "Essais de littérature (vraiment) générale" (2). Lisez, dans les "Essais", les excellents portraits qu'il fait du président de Brosses et de Julien Benda: vous verrez à qui Etienne veut ressembler.

Quelles sont donc, aujourd'hui les idoles à abattre? Des gens, ou des écoles, ou des tendances, qui ne sont pas, cette fois, très bien connus du grand public: le philosophe marxiste Althusser, par exemple, à qui Polyeucte-Etienne ne pardonne pas d'avoir présenté Montesquieu comme "un opposant de droite"; le marxiste Goldmann encore, Goldmann surtout, véritable bête noire; et, plus outre, toute la "nouvelle critique", dans laquelle on ne trouverait qu'"intransigeance enfantine, et ressassement sénile". Tous dans le même sac, et en enfer! Il m'est arrivé, comme à bien d'autres, de pester contre certaines orientations de la critique actuelle, mais les diatribes d'Etienne m'inciteraient plutôt à la porter aux nues. C'est qu'il simplifie outrageusement, Monsieur le Professeur. Il n'a cure des contextes. Il cite toujours les mêmes formules de ses têtes de Turc, et les introduit, pour les ridiculiser, dans des domaines où elles n'ont que faire. Opposer, par exemple, la théorie goldmannienne du roman à la réalité romanesque du Moyen Age, n'a aucun sens. C'est une saute

d'humeur, non une réfutation. Les zélotes de la raison raisonnante ont ainsi de ces absences, quand ils se croient menacés par la pensée des autres. Encore, si Etienne nous proposait, en contrepartie, des idées littéraires assez riches, cohérentes, vigoureusement personnelles. Mais la confusion ne règne pas moins dans le pour que dans le contre. Il faut reparler à zéro, répète-t-il sans cesse. "Et si, par hasard, demandait-il, Montesquieu était d'abord Montesquieu?" Question vaine car le Montesquieu à l'état pur, Montesquieu tel qu'il se lirait, se comprendrait lui-même, n'est qu'une abstraction, une fiction. Etienne lui-même, cela va de soi, ne repart pas à zéro. Il confond le zéro, le naturel, le bon sens, avec des théories littéraires extrêmement simplistes. Il dira par exemple, à propos de Crébillon, que la beauté s'obtient toujours "par le dépouillement, l'ordre et le style". Cela paraît simple, et clair, et vrai — tant qu'on ne s'interroge pas un peu. Et comment ne pas s'interroger quand on lit les phrases qui suivent: "Le dépouillement d'abord. S'il eût été Balzac ou Tolstoï, Crébillon aurait agrémenté son intrigue de personnages secondaires, d'actions adventives, de descriptions, de commentaires métaphysiques ou moraux. Ici, rien de tel". Donc, il y aurait plus de beauté chez Crébillon que chez Balzac et Tolstoï! L'affirmation est étonnante, et je ne suis pas sûr qu'Etienne la soutiendrait longtemps. Mais enfin il la fait, ou il la laisse passer: une absence, dirons-nous encore, charitablement. Il y en a beaucoup d'autres, dans les "Contre-poisons" d'Etienne.

J'attendais plus de ses "Essais de littérature (vraiment) générale", parce qu'Etienne a énormément lu, et dans des do-

les LETTRES étrangères

Les leçons d'un sorcier indien

par NAIM KATTAN

Il y a quelques années, un jeune ethnologue américain, Carlos Castaneda, sorti de l'Université de Los Angeles, se rend en Arizona, se met en rapport avec un sorcier Yaqui pour recueillir des renseignements sur les plantes psychotropiques. Ce sorcier indien, Don Juan, au lieu de lui fournir les renseignements demandés l'initie au monde des sorciers indiens.

Castaneda ne se départit pas de ses instruments de recherche et n'oublia pas sa formation d'universitaire occidental. Il traîne partout son carnet de notes. Don Juan se promène avec lui dans le désert de l'Arizona, et l'ethnologue se laisse prendre par une vision du réel qui se situe aux antipodes de la sienne.

Dès le départ, Don Juan déclara: "Pour un sorcier le monde de la vie quotidienne n'est pas, comme le croient les occidentaux, réel ou présent. Pour un sorcier la réalité, c'est-à-dire le monde tel que nous le connaissons, n'est qu'une description. L'enfant occidental reçoit, dès sa naissance, une interprétation du monde. Ce n'est pour le sorcier qu'une hypo-

thèse, une description. Mais pour l'occidental elle est considérée comme allant de soi, naturellement. Et par conséquent le monde de la sorcellerie ne peut être abordé sérieusement. La première étape de l'initiation au monde de la sorcellerie est d'effacer toute histoire personnelle. Et le sorcier dit: "Tu es obligé de renouveler ton histoire personnelle en racontant à tes parents, à ta famille, et à tes amis tout ce que tu fais. Par contre, si tu n'avais pas d'histoire personnelle, il n'y aurait pas une seule explication à fournir à qui que ce soit, personne ne serait déçu ou irrité par tes actes. Mais surtout, personne n'essaie de le contraindre avec ses propres pensées". Si le passé est gommé, il n'y a plus de continuité dans les actes. Il s'ensuit qu'un acte ne peut avoir une importance en dehors de ses conséquences immédiates. Et si les actes n'ont pas de continuité ils ne peuvent pas s'ajouter, s'accumuler. La personne n'est pas l'addition de ses actes et il perd sa propre identité. La notion même du temps, du prolongement de nos

actes dans le temps et l'espace est perdue. La vie se transforme en une suite d'instant. Il résulte une présence constante de la mort qui pour le sorcier est un compagnon, un conseiller.

Est-ce à dire que toute responsabilité disparaît? Au contraire. La personne qui n'a ni passé ni avenir ne peut s'appuyer ni sur une tradition ni sur une utopie. Chacun de ses gestes acquiert une parfaite autonomie, d'où son entière responsabilité pour chaque acte. Est-il plus libre pour autant? Oui, dans la mesure où il est sûr lui-même de la conquête de cette liberté. Et pour ce faire, il doit devenir chasseur. En cela la nature est l'unique maître. Il faut apprendre à vivre avec les éléments, les plantes, les animaux. Pour survivre, il faut être aussi habile que les animaux, qu'il faut savoir tuer.

Le sorcier n'obéit pas à une routine. Son rythme est celui de la nature. Il mange quand il a faim et quand il réussit à trouver la nourriture. Il dort quand il est fatigué. Dans ce monde sans hier ni lendemain, sans tradition ni continuité, la seule permanence est ce que Don Juan appelle le pouvoir. A partir du moment que le chasseur ne se contente pas de chercher sa nourriture mais tente d'affirmer une présence dans la nature il se transforme en guerrier. "Le pouvoir, dit Don Juan, est ce dont s'occupe le guerrier. Au début, c'est une entreprise incroyablement inaccessible. Il est même difficile d'y penser. Puis, le pouvoir devient une affaire sérieuse. On ne peut pas l'avoir ou on peut ne pas vraiment se rendre compte qu'il existe. Mais malgré tout, on sait qu'il y a quelque chose, quelque chose que l'on n'avait pas pu voir auparavant. Ensuite le pouvoir se manifeste comme une chose incontrôlable qui nous arrive. Il m'est impossible de dire comment il survient ou ce qu'il est réellement. Ce n'est rien et pourtant, devant tes propres yeux, il fait surgir des merveilles. Et enfin, le pouvoir est quelque chose en nous-mêmes. Le pouvoir n'est pas uniquement un sentiment, encore moins une abstraction. C'est un fait, une réalité physique. Et Don Juan apprend à Castaneda à reconnaître les pierres, les cailloux, les endroits, les animaux, les objets qui détiennent le pouvoir, afin de pouvoir se mesurer aux éléments, à la nature, d'être un véritable guerrier. Le sorcier sort vainqueur dans la confrontation entre son pouvoir personnel et le pouvoir des objets et des éléments, c'est lui qui gagne. "Le pouvoir personnel est une impression, une sensation. Par exemple comme avoir de la chance. On peut aussi dire qu'il s'agit d'un tempérament. Le pouvoir personnel est quelque chose qui s'acquiert quelle que soit l'origine de l'homme. Je te l'ai déjà dit, un guerrier est un chasseur de pouvoir, et je t'enseigne de le chasser et l'emmagasiner. Il faut que tu croies que le pouvoir personnel peut s'utiliser et qu'il est possible de l'emmagasiner."

Une fois que le guerrier possède son pouvoir, il n'a plus besoin de poser des gestes pour l'affirmer. Au contraire, il apprend à "ne pas faire". Il entre dans un cercle, il participe à ce que le sorcier appelle l'anneau du pouvoir et c'est là qu'il trouve, non seulement des compagnons, des alliés, mais aussi des adversaires. Il faut qu'il choisisse le sien, qu'il trouve un adversaire valable et qu'il sache, au moment voulu, non seulement ne pas le fuir mais l'affronter et le vaincre. Cet adversaire n'est en fait qu'un sorcier ou une sorcière.

A cette étape de l'initiation, le sorcier parvient à s'extraire du temps et de l'espace ou comme dit Don Juan à "stopper le monde". C'est alors que le monde se transforme. Il devient "tel que les sorciers racontent qu'il est. Dans ce monde les coyotes parlent, les cerfs aussi, et d'ailleurs comme je te l'ai dit, il en est de même des serpents à sonnette, des arbres et de tous les êtres vivants. Mais ce que je veux que tu apprennes c'est voir. Peut-être sais-tu maintenant que voir ne survient que lorsqu'on se glisse entre deux mondes, le monde des gens ordinaires et le monde des sorciers... Pour voir il faut apprendre à regarder le

monde d'une autre façon et la seule autre façon que je connaisse est celle des sorciers." Au terme de ce voyage, l'ethnologue qui a vu ou plutôt entrevu le monde des sorciers le décrit. Il ne s'y engage pas et s'il avançait un peu plus sur cette voie, le voyage serait-il sans retour? Au contraire. "Hier tu as stoppé le monde et tu as vu, mais tu es un tel idiot que tu ne le sais pas toi-même." S'il surmonte les épreuves, Castaneda se trouvera sur une terre inconnue. "Alors c'est naturel pour nous tous, la première chose que tu voudras faire sera de revenir chez toi, à Los Angeles. Mais il n'y a pas de retour à Los Angeles. Ce que tu y as laissé est mort pour toujours. Alors bien sûr, tu seras un sorcier. Mais ça ne t'aidera pas. A ce moment-là ce qui devient important pour nous c'est que tout ce que nous aimons, haïssons, ou désirons est laissé en arrière. Cependant les sentiments d'un homme ne meurent ni ne changent, et le sorcier s'engage sur le chemin du retour en sachant qu'il n'atteindra jamais cet endroit, en sachant qu'aucun pouvoir sur cette terre, pas même sa mort, ne le conduira à l'endroit, aux choses, aux gens qu'il aimait."

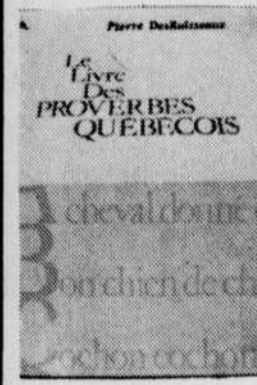
Depuis quelques années, les écrits de Castaneda basés sur l'enseignement du sorcier Yaqui soulèvent l'intérêt d'un nombre considérable de lecteurs américains. Voici un ethnologue, un homme de science, un universitaire, qui quitte les sentiers éprouvés de sa discipline, pour se rendre dans les terres incertaines de la sorcellerie. Pour les assoiffés d'une nouvelle marginalité, d'une alternative, d'une vision de remplacement, d'un monde autre que celui de l'Occident, l'univers du sorcier Yaqui, proche puisqu'il subsiste en terre d'Amérique et lointain parce qu'il est soustrait à son influence, devient séduisant surtout lorsqu'il reçoit la caution d'un homme de science.

J'ai lu cet ouvrage avec curiosité. J'ai vu mon intérêt décroître, s'amenuiser au fur et à mesure jusqu'à ce que la lassitude me gagne. Les enseignements du sorcier Yaqui ne m'ont frappé, ni par leur nouveauté, ni même par leur étrangeté. Je n'ai pas l'intention d'aller chercher dans les écrits de certains mystiques, y compris ceux de l'Occident, les enseignements similaires et qui seraient même moins simplistes. J'ai été sûrement induit en erreur par la popularité de Castaneda aux Etats-Unis. J'ai cherché dans ce livre autre chose que ce qu'il est: un document d'ethnologie. Réduit à cette dimension, il ne manque pas d'intérêt. Dans cet ordre d'idée, je voudrais signaler un autre ouvrage: Pieds Nus sur la Terre Sacrée, recueil de textes écrits ou dits par des Indiens des Etats-Unis et du Canada depuis le dix-huitième siècle jusqu'à aujourd'hui. Ces textes sont recueillis par Terry McLuhan.

Le Voyage à Ixtlan ou Les Leçons de Don Juan de Carlos Castaneda, traduit de l'anglais par Marcel Kahn, Editions Gallimard. Pieds Nus sur la Terre Sacrée, textes rassemblés par T. C. McLuhan, Editions Denoel.

(1) Etienne, "Mes contre-poisons", Gallimard.
(2) Etienne, "Essais de littérature (vraiment) générale", Gallimard.
(3) "Faire de l'histoire", sous la direction de Jacques Le Goff et Pierre Nora, Gallimard, Bibliothèque des histoires. Trois tomes: "Nouveaux problèmes", "Nouvelles approches", "Nouveaux objets".
(4) "Album Baudelaire", iconographie réunie et commentée par Claude Pichois, NRF, La Pléiade.

LES ÉDITIONS DE L'AURORE VOUS OFFRENT:



Le livre des proverbes québécois

par Pierre DesRuisseaux

Une somme de nos proverbes populaires. Un outil de consultation et une source d'enrichissement personnel.
208 pages -- \$5.95



Le livre des sacres et blasphèmes québécois

par Gilles Charest avec 7 illustrations inédites de Girerd

Le premier ouvrage sur le sujet. Une étude fascinante sur l'emploi que nous faisons des sacres et des blasphèmes. Un grand succès de librairie.
128 pages -- \$3.25



Don Quichotte de la démanche

par Victor-Lévy Beaulieu

Un roman émouvant dont Jean-Marie Poupart a déjà écrit qu'il était une manière d'Alice au pays des merveilles... québécois! L'événement littéraire de l'année.
280 pages -- \$6.95



Onésime

par Albert Chartier

La première bande dessinée, typiquement québécoise. Un humour bien de chez nous. Un best-seller.
128 pages -- \$3.75

"chaque pays fournit son monde"

221 ouest rue Saint-Paul
Montréal - 844-8764

THE SEPHARDIC WORLD
sera le thème d'une conférence (en anglais) donnée par **RABBI ABRAHAM OUKNINE**
RABBI ABRAHAM OUKNINE
dimanche, le 29 septembre 1974,
à 8:00 P.M.
à l'Auditorium de la
Bibliothèque Publique Juive
Président: Felix Lazarus Entrée: \$1.50

ÉDITIONS GARNEAU
"LE DIEU NOUVEAU"
par **ANDRÉ DAGENAIS**
Prix: \$9.95

"Synthèse unique sur la recherche de l'existence et de la définition de Dieu qui démontre que d'Aristote au thomisme, de Marx à Neitzche jusqu'à Theillard de Chardin, Dieu se situe hors du temps et de l'espace pour former la clef de voûte de tous les universaux."

GÉANTS de la CÔTE-NORD
LA CÔTE-NORD AUX 19e ET 20e SIÈCLES
par **ROBERT PARISÉ**
"Henri de Puyalon Napoléon A. Comeau Henri et Gaston Menier etc."
\$3.50

SUZANNE PARADIS
QUAND LA TERRE ÉTAIT TOUJOURS JEUNE
Roman — \$3.95

FRANCINE HAMELIN
PAYS PERDU
Roman — \$3.25

JEAN N. PONTBRIAND
LES EAUX CONJUGÉES
Poèmes — \$2.75

ROBERTO WILSON
AQUANAMO (Légende ArrawaK)
\$4.00

MICHÈLE TALBOT
CANTILENE
Poèmes — \$2.50

JEAN BOUSQUET
SOEUR LAURA ET SOEUR CÉCILIA
ROMAN \$3.00

DR. OLIVIER DUROCHER
MARIE NOEL AU CANADA FRANÇAIS
LETTRES \$3.50

MEDARD BOURGAULT
SCULPTEUR
Biographie de l'artiste par **Angéline St-Pierre**
\$5.50

Librairie Garneau, Ltée
524-8481 47, rue Buade, Québec 4e
MÉTRO HENRI-BOURASSA est, Montréal

Science-fiction et fantastique: Ballard, Watson, Bruss, Ray, etc. . .

par Jacques Thériault

Les collections vouées au fantastique ou à la science-fiction n'intéressent, encore aujourd'hui, qu'une partie relativement mince des lecteurs. L'heure est aux autos, aux livres de recettes, aux manuels de jardinage, aux maisons de campagne et aux horoscopes. A mort l'abstrait et l'imaginaire! On préfère se gargariser de confessions vives et saignantes; on se passionne pour des récits d'anciens SS, de prostituées repenties, de vies malheureuses.

Sans cesse remises en question par leurs éditeurs, parce que peu rentables évidemment, des collections telles que "Présence du futur" (Denoël), "Ailleurs et demain" (Laffont), "Dimensions" (Calmann-Lévy), "Fantastique" et "Science-fiction" (Marabout) demeurent pourtant prestigieuses et fascinantes. Mais, il ne faut pas pour autant prendre pour acquis qu'elles sont irrémédiablement promises à une mort lente: il n'est pas dit que le cercle d'initiés ne s'accroît jamais.

BALLARD (J.G.): "Crash", coll. "Dimensions", Marabout, 253 pages.
Né à Changhaï en 1930 de parents anglais, Ballard a toujours été considéré comme un écrivain d'histoires catastrophiques et ses romans ne se situent pas dans ce qu'on pourrait appeler "la tradition galactique". Ce dernier-né (1973) en témoigne: l'auteur dénonce ici cette menaçante union du sexe et de la technologie par l'automobile,

laquelle satisfait jusqu'à un certain point nos désirs de puissance, de vitesse et d'agression.

"Je n'ignore pas la lecture politique qui peut en être faite, écrit Ballard en préface, mais je veux voir avant tout dans ce livre le premier roman pornographique fondé sur la technologie". A lire sans faute.
WATSON (Ian): "L'enchâssement", coll. "Dimensions", Calmann-Lévy, 281 pages.
Né en Angleterre en 1943, Watson a été révélé en 1969 par le magazine "New World" mais il présente ici son premier roman. Son récit se déroule dans un institut où un linguiste tente d'enseigner à un groupe d'orphelins — coupés de leur naissance de tout contact extérieur — une langue fabriquée d'après l'anglais: l'enchâssement. Un livre savamment construit à grand renfort de théories d'apprentissage (en psychologie) et linguistiques actuelles.

BRUSS (B.R.): "An...2391", coll. "Science-fiction", Marabout, 187 pages.
Une machine se dérègle, un imprévu, une catastrophe. Et cela risque fort d'entraîner l'humanité dans une voie absolument irréversible. Une réédition.
MANNIN (Ethel): "Lucifer et l'enfant", coll. "Fantastique", Marabout, 307 pages.
Un jour de sabbat, en forêt, une petite fille rencontre un homme cornu dont la beauté la fascine. Quatre fois l'an, au

cours des grands sabbats, elle ira à sa rencontre. Romancière anglaise, Mannin est née en 1900; elle a écrit plus de 50 livres.
RAY (Jean): "Harry Dickson", coll. "Fantastique", Marabout, 371 pages.
Ce volume 16 des oeuvres de Ray, chez Marabout, comprend cinq aventures intégrales: "Les gardiens du gouffre", "Le monstre blanc", "Le véritable secret du Palmer-Hôtel", "La tente aux mystères" et "L'aventure d'un soir". Né à Gand en 1887 et mort en 1964, Jean Ray écrivait, dit-on, un récit (entremêlant vérités et mensonges, légendes et réalités) par nuit: 60 à 70 pages dactylographiées, entre les années 30 et 40.

STERNBERG (Jacques): "Contes glacés", avec illustrations de Roland Topor, Marabout, 375 pages.
Quelque 300 contes qui relèvent du fantastique, de la science-fiction, de l'humour noir, de la terreur et de l'absurde; l'auteur a mis 25 ans pour les écrire.
Mentionnons également deux autres ouvrages parus chez Marabout dans la série "Univers secrets": il s'agit de "La clef des grands mystères" (magie et magnétisme) d'Eliphas Lévi et de "Les réincarnations mystérieuses et fantastiques" de Hans Holzer. Des ouvrages documentaires d'un genre qui connaît une grande vogue depuis quelques années.

MUSIQUE

Ouverture de la saison à la SMCQ

par GILLES POTVIN

Ce n'est aucunement être injuste envers les quatre compositeurs vivants représentés au programme inaugural de la 9^{ème} saison de la Société de musique contemporaine du Québec, salle Claude-Champagne, jeudi soir, que de leur préférer d'emblée l'oeuvre qui terminait le concert, en beauté pour bien dire. Il s'agit du magistral "Ecuatorial" de ce prophète que fut Edgard Varèse, un maître aujourd'hui incontesté et dont on a pas fini de découvrir les beautés cachées d'une production qui ne cesse d'étonner.

Vieille de 40 ans, cette page propose à nos oreilles des accents, des rythmes et des couleurs d'une contemporanéité bouleversante, riches d'évocation et de sensualité, mais agencés avec une telle maîtrise, un tel équilibre qu'on ne saurait la mieux qualifier, du moins il nous semble, que par l'épithète de "classique". En une quinzaine de minutes, Varèse nous offre la vision hallucinante d'un monde tropical, d'une jungle frémissante où le chant incantatoire se fait entendre et domine parfois une nature comme en révolte. Cette page prophétique a été admirablement rendue par un effectif instrumental des plus alertes, toujours sur le qui-vive, et dirigé non moins admirablement par Serge Garant et chanté avec une force peu commune par le baryton Julius Eastman. Un des grands moments dans l'histoire de la SMCQ pourtant déjà parsemée de beaucoup d'événements inoubliables.

Il faut dire qu'au début, le programme n'en promettrait pas tant. "Imaginario I" de l'Espagnol Luis de Pablo, pour clavecin, congas, xyloimba et vibraphone, est tout au plus un divertissement bien anodin; un ostinato aux congas sur lequel les claviers dessinent des arabesques, un peu à la manière du modern Jazz Quartet.

"Crossroads" du Montréalais Donald Steven est, par contre, une longue page contemplative, dont le raffinement instrumen-

tal est évident mais qui finit par laisser faute d'événements contrastants. Mais nous sommes en présence d'un authentique musicien, plein de ressources dans le maniement des timbres.

Avec le Français Paul Méfano (né en Iraq), nous sommes mis en présence d'un art plus vigoureux, plus soucieux de mouvement et de contraste. Ses "Lignes" demandent une voix de baryton ainsi que des cuivres et percussions. Julius Eastman a étonné l'auditoire par sa diction impeccable et ses aigus d'acier, sans parler d'une musicalité à toute épreuve.

On attendait avec impatience l'oeuvre nouvelle du compositeur montréalais Claude Vivier, revenu récemment d'un long séjour en Europe, principalement à Cologne où il a évolué dans l'entourage de Karlheinz Stockhausen. "Lettura di Dante", une oeuvre de 25 minutes, demande une voix de soprano avec hautbois, trompette, trombone, clarinette, basson alto et percussion. Le texte emprunte des passages à "La Divine Comédie".

La notice du programme, signée Claude Vivier, nous renseigne sur les préoccupations techniques et expressives de l'auteur qui a fait beaucoup de chemin depuis sa "prolifération" d'il y a quelques années. Cette dernière oeuvre assez gratuite, montrait néanmoins un musicien de talent. Aujourd'hui, il a mûri et "Lettura di Dante" le prouve. Son traitement de la voix, à laquelle il confie des aigus "seraphiques", tout comme sa façon de manier les instruments, démontre un métier certain. La voie qu'il nous propose pour atteindre la vision beatifiante est d'abord tortueuse, assez peu prometteuse même, mais il arrive à nous y conduire et sa musique atteint alors à une richesse expressive inattendue, la chanteuse, en l'occurrence Pauline Vaillancourt, nous conviant à l'extase alors que le rideau s'ouvre sur elle, pour se refermer ensuite pendant que la musique poursuit son chemin.

DANSE

'Fiesta Folklorico': pas trop de sombrero

par René Picard

Vue jeudi soir dernier à la Salle Wilfrid Pelletier: Fiesta Folklorico. L'impression que j'en garde se résume à une succession de costumes exotiques dans un climat pas aussi chaud que je me plaisais à imaginer celui du Mexique. Je signale tout de suite que je n'ai jamais visité ce pays et la connaissance que je peux avoir de son folklore tient à peu de choses, les clichés.

Ce spectacle même s'il donne une place prépondérante à la danse de groupe (généralement huit ou neuf couples) présente aussi des musiciens dont les fameux Mariachi et des joueurs de Marimba ainsi que des chanteuses. Le programme du spectacle comportait la danse d'un "Mariage Tarascan", une "Danse de Oaxaca", une "Danse de Sonora" une autre de "Jalisco" puis du Yucatan, une "Danse de Chiapas", "Puebraen" et enfin la "Fiesta à Vera Cruz".

Même si pour le néophyte les pas de danse semblent manquer

de diversité durant le spectacle il n'y a pas à se scandaliser. Il m'apparaît difficile que des danses folkloriques d'une entité nationale puissent être profondément différentes l'une de l'autre puisqu'au départ elles naissent d'une même source: la population d'un pays. Elles traduisent un tempérament, quasi une conception de la vie. Remodelées et présentées sur une scène de spectacles les danses folkloriques visent encore à conserver, à traduire les traits fondamentaux d'un pays.

On sent dans ces danses une nette influence du flamenco espagnol. Chez les hommes le port de bras derrière le dos entraîne une certaine rigidité de tronc, des pas saccadés ramènent énergiquement les talons au plancher, même chaussés de sandales, le bruit des semelles marque le rythme. Chez les femmes des jupes longues et généreuses continuellement tendues en forme d'éventail renversé traduisent un signe de profonde féminité. Mais malgré

tout ce n'est là qu'un air de famille avec la danse espagnole, on réalise qu'il y a autre chose, une autre culture s'en est mêlée. D'autres danses au rythme plus lent, plus coulant m'ont particulièrement plu; je songe à ces neuf jolies mexicaines majestueuses déambulant l'une à la suite de l'autre retenant d'une main sur la tête des bols pleins de fleurs de papier. Ces fleurs avec lesquelles les bazars nous ont familiarisés n'ont rien de "toc". Les robes imprimées de fleurs éclatantes sur fond noir, plus cotillon et voile blanc ne manquent pas d'allure, portées par ces femmes. D'autres costumes encore, ceux de la "danse du Yucatan" tout de blanc et finement brodés ou les robes de dentelles portées dans "Fiesta à Vera Cruz" confirment cette élégance "estivale" que je me plaisais à imaginer au Mexique.

"Puebraen" s'élabore autour d'un danseur debout au centre de la scène, ondulant sur place et tenant dans les airs un panier

de fleurs à bout de perche, des danseuses munies de longues guirlandes circulent lentement autour de lui et soudainement nous retrouvons notre danseur au milieu d'une immense étoile; la danse continue, on le libère et par la suite c'est au panier aérien qu'on tresse un cache-pot toujours avec les mêmes guirlandes. Là encore, je me sentais au Mexique.

Tout au long du spectacle les danseurs maintiennent une bonne qualité de danse, mouvements propres, pieds qui pointent légèrement, on sent la bonne formation; par contre à certains moments on peut se demander s'ils ne s'ennuient pas un peu. Ce spectacle me donne l'effet d'une mécanique trop bien rodée. Quoiqu'il en soit Fiesta Folklorico fournit l'occasion d'un spectacle divertissant et puis la Bamba du dernier numéro est parfaite. Mais une salle de spectacle demeure toujours plus froide qu'une petite place publique... quelque part.

Une comédie musicale sous le regard du crucifix

par Michael J. Bandler

NEW YORK — La vaste pièce aux plafonds élevés que décorent des spots, des chaises pliantes et un piano ressemble plus à un plateau de théâtre lors d'une répétition qu'à une église. Quant au pasteur — un grand et fort gaillard aux cheveux ébouriffés dont les pans de la chemise d'un bleu indescriptible s'échappent d'un pantalon noir et usé — il a plus du lutteur que du clergymen.

Cette métaphore est, sans nul doute, appropriée car ce pasteur consacre une grande partie de son temps à affronter les tentations qui menacent sa congrégation et l'autre à confronter les caprices du monde du spectacle. Il s'agit du Reverend Alvin Allison Carmines, un homme qui se qualifie lui-même d'électrique, qui fut évangéliste dans son adolescence, qui prêche un dimanche sur deux, dessert une paroisse non conventionnelle et consacre le reste de son temps à composer la musique et le livret de nombreuses comédies musicales dont les accents rappellent à la fois Bach et Mozart ainsi que les échos plus rauques du théâtre musical américain moderne.

Sous le regard du crucifix, les services religieux alternent dans la vaste salle soutenue par des piliers située au second étage de l'église du Judson Memorial de New York, avec des représentations théâtrales mettant en scène des cowboys, des anarchistes, des drogués, ou des joueurs de basket, sortis tout droit de l'imagination du pasteur.

Cet homme d'église ne se laisse enfermer dans aucune catégorie; il est unique en son genre. Ou plutôt disons que s'il existe un autre pasteur méthodiste-compositeur dont les oeuvres musicales entraînent leur public des fondements de la religion à la pensée de Gertrude Stein et de Mao Tse Tung il est encore inconnu.

Ses deux univers, l'église et la scène, se chevauchent constamment. Sa congrégation se compose de jeunes gens actifs et énergiques qui participent tant aux activités de l'église, centre social et politique depuis sa fondation en 1892, qu'aux spectacles montés par le Judson Poets Theater.

Cette église est située au coeur de Greenwich Village, un quartier de New York dont la population est essentiellement composée d'un amalgame de collégiens, d'étudiants en droit, de jeunes artistes, d'adolescents en mal de fugue et d'épaves en loques. Al Carmines qui, selon ses propres termes, aime se sentir "mêlé à la naissance et à l'extinction de la vie", consacre de nombreuses heures à ses activités religieuses.

Le Judson Poets Theater est né il y a plus d'une dizaine d'années dans l'église qui avait déjà su devenir le havre d'artistes d'avant-garde tels que Claes Oldenbourg. Des hommes de théâtre non conformistes, comme l'écrivain Sam Shepard et le metteur en scène Tom O'Horgan (qui devait plus tard monter Hair) faisaient partie de la troupe du Judson Theater dans les années 60.

Ces deux dernières années plusieurs des spectacles d'Al Carmines montés à l'église — "In Circles" (En rond), "Peace" (La Paix), "Wanted" (Recherché), "Promenade" et "Joan" ont été repris par des salles de théâtre experimen-

tées, dites "off Broadway". Mais aujourd'hui, c'est le coeur même du quartier des théâtres, Broadway, que le Reverend Carmines espère toucher avec sa nouvelle comédie musicale, intitulée "A Look at the Fifties" (Vision des années 50). Originellement conçue sous la forme d'oratorio, cette oeuvre s'est transformée par la suite en une pièce de théâtre entrecoupée de nombreuses parties chorales.

"Servir en même temps l'église et le théâtre ne me pose aucune difficulté, car pour moi, Dieu est le créateur universel", déclarait-il récemment. "Il y a un talent de créativité au fond de chacun de nous mais l'obsession du salut nous l'a fait négliger jusqu'à présent. Je crois que nous avons été trop préoccupés par cette dernière et que Dieu souhaite que nous développiions et enrichissions la créativité qu'il a mise en chacun de nous."

Al Carmines est capable de

révéler le talent théâtral de candidats aussi invraisemblables qu'Emily Adams, une grand-mère de soixante-dix ans, professeur de catéchisme, qu'il encourage à jouer le rôle de la mère d'une anarchiste, Jeanne d'Arc des temps modernes, dans sa comédie musicale intitulée "Joan". Quoi qu'hésitante les premiers temps, Al avait détecté chez "la vieille dame ombrageuse" ainsi qu'il la dépeint, "un sens théâtral absolument incroyable". Elle fit les délices des spectateurs de l'église et plus tard de ceux du théâtre "off Broadway" dans son irrésistible tirade où elle se lamentait d'avoir raté son rôle de mère.

Dans "A Look at the Fifties", Emily Adams laisse une impression inoubliable dans son interprétation de la grand-mère d'un lycéen, membre de l'équipe de basket, une femme à la page qui a connu les expériences sexuelles dont rêvent tous les teenagers.

Al choisit toujours des interprètes inconnus. "Un grand nombre d'acteurs de Broadway ont un brillant, un poli, un éclat qui me les rend inutilisables"

dit-il. "Ce que j'aime dans la comédie musicale, c'est son aspect humain et je veux des personnages qui sonnent et qui aient l'air humain. Une voix bien travaillée m'intéresse moins qu'une voix ayant une personnalité."

Pourtant, la qualité musicale de sa troupe ne cesse d'émerveiller les critiques. La grande tradition classique et tous ses éléments, oratorio, chants grégoriens, musique de chambre, opéra, constituent le coeur de son oeuvre.

"A Look at the Fifties" dont la générale a eu lieu en février 1973 au théâtre de l'Arena Stage de Washington, D.C., y a reçu, en dépit de sa sobriété, un accueil très chaleureux.

De prime abord, la pièce et le livret dont le message et la personification s'inscrivent autour d'un match de basket, semblent placés sous le signe d'une nostalgie débordante. Ils débordent de la jovialité du Centre des Etats-Unis et regorgent de symboles des années 50 tels que les vestes de motard, les socquettes, et la coupe de cheveux nette des jeunes gens de l'époque.

FRANÇOISE CHARTRAND présente Marie Claude Werchowski Piano Solo



RECITAL
Le lundi 21 octobre à 20h30
Billets \$3 \$4 \$8
En vente Place des Arts
Montreal Trust, P.V.M.
Sauve Frères

THÉÂTRE PORT-ROYAL

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE LES GRANDS EXPLORATEURS

CONGO SAFARI

Marcel Isy-Schwartz son nouveau film-couleur



SALLE LE PLATEAU
3710, Calixa-Lavallée
parc Lafontaine —
métro Sherbrooke
et autobus 24 est

3-4-5-6-7-8 OCTOBRE à 20.30 hres
matinée 6 OCTOBRE à 14.00 hres

BILLETS: \$3.00 et \$2.00 (étudiants)

BILLETS EN VENTE:
EXPLO-Mundo, 451 St-Sulpice, métro PLACE D'ARMES
LA CORDEE, 2159, Ste-Catherine est, métro PAPINEAU
SALLE LE PLATEAU de 13.00 hres à 18.00 hres

RENSEIGNEMENTS:
284-3222 ou 284-0151

UNE PRODUCTION EXPLO-MUNDO

ST-JÉRÔME: 10 OCT à 20.30 hres
AUDITORIUM ANDRÉ-PRÉVOST
JOUR: 436-4330 SOIR: 1-430-1189

STE-THÉRÈSE - 1er OCTOBRE 20:30 hres
AUDITORIUM LIONEL GROULX 430-3120

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT MOZART

SOLISTES:
BOUCHARD & MORISSET
pianos

*2 Concertos pour 2 pianos K. 242 et K. 365
*Divertimento pour vents K. 289
*Symphonie no 33 K. 319

COMPLET

Landi, le 30 septembre, 20h30

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

50 DANSEURS, CHANTEURS & MUSICIENS
MARIACHI MARIMBA

Fiesta Folklorico

DE MEXICO
Ce Soir 20h.30
Dimanche 14h. 30

Prix: \$3. - \$4. - \$5. - \$6. - \$7. taxe incluse

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke; place des Arts; Montreal Trust P.V.M.; Sauvé & Frères. Demi-tarif sur billets \$6: enfants, étudiants & Age d'Or pour le 27 sept. seulement, en vente à CCA.

CHARGEX 932-2234

SALLE WILFRID-PELLETIER

théâtre du rideau vert
dès le 3 octobre

le deuil sied à électre

d'Eugène O'Neill

mise en scène: DANIELLE J. SUISSA

YVETTE BRIND'AMOUR - GÉRARD POIRIER
ELIZABETH CHOUVALIDZE - JEAN LECLERC
FRANÇOIS ROZET - CLAUDE PRÉFONTAINE
ANNE CARON - ALAIN FOURNIER - MARC BRIAND

décor et éclairages: NICK CERNOVITCH
costumes: FRANÇOIS BARBEAU
musique: GINETTE BELLAVANCE

Renseignements 844-1793
Metro Laurier, sortie Gifford - 4604 rue St Denis

NE SOYEZ PAS DÉÇUS!
ACHETEZ VOS BILLETS DÉS MAINTENANT!

La Compagnie Jean Duceppe inc.

de TENNESSEE WILLIAMS

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR

traduction de GUY DUFRESNE
mise en scène OLIVIER REICHENBACH

À L'AFFICHE

MICHEL FORGET
SOPHIE CLÉMENT
ANDRÉE BOUCHER
AUBERT PALLASCIO
JACQUES GALIPEAU

JEAN DENIS LEDUC
PAUL SAVOÏE
MARC MESSIER
MARTINE ROUZIER
LOUISE ST-PIERRE

décor: GUY NEVEU
costumes: FRANÇOIS BARBEAU
musique originale: MICHEL HINTON
éclairages: MICHEL BEAULIEU

Le travail fait par HÉLÈNE LOISELLE dans la nouvelle production de la Compagnie Jean Duceppe est une véritable performance.

La Compagnie Jean Duceppe Inc. est représentée en tournée par les productions Artéfact Inc. — Agence Les Productions Guy Roy Inc.

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) TEL. 842-2112

théâtre du rideau vert

théâtre fait pour plaire saison 74|75

3 octobre | 2 novembre
le deuil sied à électre
eugène o'neill
textes français | louis lanoix

7 novembre | 14 décembre
le tournant
françoise dorin

19 décembre | 25 janvier
la sagouine II
antonine maillet

30 janvier | 1er mars
virage dangereux
j.b. priestley
adaptation française | michel arnaud

6 mars | 5 avril
le bal des voleurs
jean nouilh

10 avril | 10 mai
l'autre don juan
eduardo manet

abonnez-vous!
\$ 20.00 au lieu de \$ 24.00
les mardi, mercredi, jeudi, dimanche
vendredi \$ 24 samedi \$ 27
renseignements 845 0267

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou, 353-5960 "Le dernier tango à Paris" Sam.: 4.50, 9.30, Dim.: 12.00, 4.50, 9.30. "Électrique bleue" Sam. Dim.: 2.45, 7.20.

ARLEQUIN: 1004 St-Catherine est 288-2943 "South Pacific" 2.00, 5.10, 8.30.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon, 955-4245 "The sting" 12.30, 2.30, 4.50, 7.30, 9.30.

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon, 931-3313 "California split" 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

AVENUE: 1224 ave. Greene, Westmount "Why Hock the Boat" 12.50, 2.50, 4.50, 6.50, 8.50.

BEAVER: 5117 ave. du Parc 844-1932 "Pressures of a Women" 12.00, 3.10, 6.00, 8.50, "Keep it up" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.

BERRI: 1200 St-Denis 878-2424 "Un silence au bout du canon" 2.30, 6.00, 9.35, "La ceinture noire" 1.00, 4.25, 8.00.

BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "Ceresse à domicile" 1.25, 4.20, 7.20, 10.15, "La déveuve" 12.10, 2.05, 4.00, 9.00.

CANADIEN: 1204 St-Catherine 323-5180 "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10, "La revanche des coolies" 2.05, 5.15, 8.30.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 504-1865 "L'armaque" 1.30, 5.30, 9.35, "Sentimentalement violente" 12.00, 3.30, 5.30, 9.10.

CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222 "Le concierge" 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25.

CINEMA 2001: 855 Décarie 272-2001 "Sam" "Who's that knocking at my door?" 7.00, "Mean streets" 9.30, "Harold and Maude" 12.00 p.m., Dim.: "Harold and Maude" 3.00, 4.30, "Major Dundee" 7.00, "Mean streets" 9.30.

CINEMA V: 5550 Sherbrooke, 489-5559 "Salon rouge" "Lacomb Lucien" Sam. 7.30, 9.50 Dim. 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50 (Salon bleu) "Diary of a stewardess" sam: 6.30, 9.15, Dim.: 1.00, 3.45, 6.30, 9.15, "Little Miss innocente" sam 7.45, 10.30 Dim: 2.05, 5.00, 7.45, 10.30.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2096 "Lacomb Lucien" 12.00, 2.35, 4.55, 7.20, 9.50.

CINEMA Te ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Cris et chuchotement" Sam. 7.40 Dim: 2.00, 5.55, 9.55 "Le lien" Sam. 5.30, 9.25 Dim: 3.45, 7.45.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 286-7295 "Dirty Mary crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

CRIMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Le hussard et la violence" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 Beaubien 721-6060 "Les valisées" 12.30, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-6060 "Le magnifique" 1.30, 3.30, 5.30, 7.40, 9.40.

ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177 "Enquête sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45 "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.50, 8.00.

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Remus Sam. dim. "La montagne sacrée" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.

SALLE EISENSTEIN: "Le retour d'Afrique" Sam et dim: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 est Ste-Catherine, 265-3303 "Lacomb Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50.

FESTIVAL: 1226 Ste-Catherine E. 525-8600 "Pleurs pas la bouche pleine" Sam.: 7.30, 9.30 Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7900 "A nous quatre cardinal" Sam.: 7.30, 9.30 Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Three musqueteers" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-2851 "Longest Yard" 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.10.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "A nous quatre cardinal" Sam: 7.30, 9.30 Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

MERCURI: 4200 Ste-Catherine E. 255-8224 "A coups de magnum" 2.05, 6.00, 9.45 et "Superdrogue" 12.20, 4.15, 8.00.

MONKLAND: 5504 Monkland, 494-3379 "Live and let die" 1.20, 5.20, 9.35 et "The Mechanic" 3.35, 7.50.

OUTREMONT: 1245 Bernard O. 277-4115, Sam: "Tout va bien" 7.00 "F. Stone's weekly and the war game" 9.30 "Millhouse: A white comedy" 12.00 p.m. Dim: 1.F. Stone's weekly and the war game" 2.30, 4.30 "Bulldozer" 7.00, il était une fois dans l'est" 9.30.

PALACE: 688 Ste-Catherine O. 866-6991 "Death Wish" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

PAPINEAU: 4519 Papineau 421-6853 "La pomme la queue et les pépins" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "La maison des dames" 1.20, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Carry on girls" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester O. 866-2444 "Les ordres" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) 577 Dorchester O. 866-2444 "Chinatown" 12.10, 2.35, 5.00, 7.25, 9.45.

PLAZA: 4505 St-Hubert 274-6155 "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10, "La revanche des coolies" 3.05, 5.15, 8.30.

PUSSEYAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Africanus sexualis" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Passion seekers" 1.30, 4.15, 7.00, 9.50.

ST-DENIS: 1194 St-Denis 149-4211 "La petite aurore l'enfant martyre" 2.40, 6.20, 10.00 "Mama Dolores" 1.00, 4.35, 8.15.

SALLE BÉREBERG: 9625 Avenue Decelles 731-1297 "L'or noir de l'Oklahoma" 3.00, 7.00, 9.15.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139 "Panorama blue" 1.00, 2.25, 3.50, 5.15, 6.40, 8.10, 9.35.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1332 "Kazakhstan" 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.

VAN HORNE: 6190 Côte-des-Neiges 721-8243 "Up town Saturday Night" 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20.

VENDOME: Place Victoria, 868-1451 "The best of the second New York erotic film festival" 12.30, 2.15, 4.05, 5.55, 7.45, 9.35.

VERSAILLES: (Salle rouge) 7685 Sherbrooke E. 352-4020 "Les ordres" sam. dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VERDUN: 3941 Wellington 768-3092 "L'armaque" 1.40, 5.40, 9.40 et "Sierra torride" 3.30, 7.50.

VERSAILLES: (Salle bleue) 7685 Sherbrooke E. 352-4020 "La pomme, la queue et les pépins" Sam. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577 "Le fic ricantant" sam. dim.: 12.15, 4.10, 8.00, "Dutch Cassidy et le kid" sam. dim.: 2.10, 6.10, 10.00.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "That's entertainment" 2.00, 4.20, 6.45, 9.10.

YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8948 "The destructors" 1.00, 2.40, 4.25, 6.05, 7.50, 9.25.

CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis, Relâche, samedi, dimanche, lundi.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve, 879-4379 "Le Festival du film étudiant canadien" - 4.00.

KEBEC SPEC présente

Renée Claude

du 24 au 27 oct.

Billets \$3.00 à \$5.50 en vente aussi chez Sauvé Frères

Spectacles Sem. 8.30 h Sam. 6.30 h et 10.30 h

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

le Chateaubriand est à point

Les fins palais du tout Montréal ont maintenant un nouveau lieu de rendez-vous: le Chateaubriand... à deux pas du Vieux Montréal, dans l'Est.

Pour réserver, téléphonez à 842-4881

Holiday Inn
PLACE DUPUIS
1415 rue St-Hubert (angle Ste-Catherine)
Administré par Atific Inns Inc.

QUÉBEC-PRESSE

SAMEDI 5!

PAULINE JULIER, JACQUES MUGEL, PHILIPPE GAGNON, HARMONIEU, PRISCILLA, RAYMOND LEVESQUE et DENISE GUENETTE

FRANÇOIS GUY, RAOUÏ DUBUAY, JUNE WALLACK, CANAMEL MOU, CORCORAN-GOSSELIN et plusieurs autres

Centre Paul-Sauvé, L. Allard, 1507, St-Denis

Edmond Archambault, 500 est. Ste-Catherine Québec-Presses 381-8884

à minuit

les 24-25-26-31 OCTOBRE
1-2-7-8-9 NOVEMBRE

WOUF WOUF

de SAUVAGEAU
musique ANDRÉ GAGNON

mise en scène ANDRÉ MONTMORENCY
chorégraphie JACK KETCHUM
décor MICHEL CATUDAL
costumes FRANÇOIS LAPLANTE

ATELIER N.C.T.
GESU 1200 BLEURY 866-1964

PARC SAFARI AFRICAÏN

Ouvert jusqu'au 4 novembre.
Venez, on vous mangera pas!

Ouvert tous les jours de la semaine à 10h00.
(Tél.: 247-2727)

Dès le lundi 7 octobre et les 9, 12, 14, 17 et 19 octobre.

L'Opéra du Québec

Un chef-d'œuvre de verve, de rire et de fantaisie

Falstaff

de Verdi

Avec Louis Quilico dans le rôle-titre

Mise en scène: Carlo Maestrini
Direction musicale: Franz-Paul Decker
Décors et costumes: Robert Prévost

Billets: \$4.00, \$5.00, \$6.00, \$7.00, \$9.00, \$10.00, \$11.00, \$12.00

Une production de la Régie de la Place des Arts

Maureen Forrester
Clarice Carson
Robert Savoie
Louise Lebrun
Pierre Duval
André Lortie
Gabrielle Lavigne
Salvatore Sciascia
Giovanni Foiani

La première de Falstaff est présentée dans le cadre des Soirées du Maurier



SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

octobre

à toi, pour toujours, ta marie-lou

de michel tremblay

mise en scène andré brassard

décor guy neuveu

costumes françois laplante

avec béatrice picard, gilles pelletier, ginette morin, dorothée berryman

janvier

l'école des femmes

de molière

mise en scène gilles marsolais

décor claud fortin

costumes janine caron

avec edgar fruitier, jo ann querel, jean marie lemieux, jean pierre charland, José descombes, gilles pelletier, micheline gérin

mars

Macbeth de shakespeare

mise en scène paul blouin

decors hugo wuetrich

costumes solange legendre

avec gilles pelletier, hélène loiselle etc.

saison 74-75

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

au gesu renseignements 866-1964

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O. 323-0900, Cyril Lepage, du jeudi au dimanche - 20h30.

RIDEAU VERT: 355, rue Gifford, 866-1793, Relâche.

LE PATRIOTE: 1474 E. Ste-Catherine, 523-1131, Georges D'Or - du lundi au vend. 21h, Sam.: 20h - 23h Dim.: 20h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 1211 "Strauss et pépins" (de Michel Garneau) du mardi au dimanche - 20h30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-6561, Gilles Vigneault, (tous les soirs) - 20h30.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: (De Sainte-Hélène) 326-0621, "Bibbe spirit" (de N. Coward) Sam. 18h30, 21h30 - Relâche dim. et lundi.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 106 av. des Font. 345-7277 "Two Now Ladies and Gentlemen, Reynald Bouchard -

FRANCOISE CHARTRAND PRÉSENTE

LA VOIX PUISSANTE DU FILM **IVAN REBROFF** ET SON ENSEMBLE BALALAIKA SALLE WILFRID PELLETIER

DIMANCHE 20 OCT. 20h00 RÉSERVEZ AUJOURD'HUI 14-18-18-17 PLACE DES ARTS MONTREAL TRUST P-V-16 et chez SAUVÉ & FRÈRES

LES COMPAGNONS DE LA JOIE DE VIVRE JEUDI 24 OCT. 20 H RÉSERVEZ AUJOURD'HUI SALLE WILFRID PELLETIER

IRISH ROVERS PLACE DES ARTS MONTREAL TRUST PVM et chez SAUVÉ FRÈRES

BOB CROSBY HELM FOMMST FREDY MAROTI NED BUNNO JOE HANRELL BIG BAND CAVALCADE Ensemble de 15 musiciens

BIG BAND CAVALCADE SALLE WILFRID PELLETIER

LUNDI 28 OCT. 20H RÉSERVEZ AUJOURD'HUI 14-18-18-17 PLACE DES ARTS MONTREAL TRUST PVM et chez SAUVÉ & FRÈRES

THÉÂTRE

Quand on est heureux chez Michel Tremblay

par Adrien Gruslin

On a déjà beaucoup parlé de la dernière création de Michel Tremblay qui vient de prendre l'affiche à la salle Maison-Neuve de la Place des Arts. Même l'auteur a senti le besoin d'y aller de ses explications. "Bonjour à Bonjour" donne lieu à un bon spectacle. L'univers de Tremblay semble de plus en plus faire place à des gens heureux. Il en reste bien des "pognés" (c'est même la majorité) mais les principaux commencent à s'affranchir des contraintes, à être bien dans leur peau, à s'affirmer heureux. Telle est la situation de Serge et Nicole frère et sœur amoureux l'un de l'autre. Le spectacle s'accomplit dans une mise en scène efficace d'André Brassard, mais prévisible pour qui a vu ses dernières réalisations.

Le centre de "Bonjour à Bonjour" réside surtout dans le personnage de Serge, 25 ans, de retour d'un voyage de trois mois en Europe. Il fait la tournée de la famille: le père entouré de ses deux vieilles sœurs de tantes, les quatre sœurs à tour de rôle, y compris Nicole. Toute la pièce, Serge se tient debout au centre, entouré de cette famille avec tout ce que cela supporte. La pertinence de la disposition est éclatante. Son voyage en Europe constituait un éloignement volontaire ayant pour but de confirmer ou d'infirmer son amour pour sa sœur Nicole. Le thème de l'inceste n'est pas nouveau au théâtre. L'Oedipe célèbre de l'Antiquité grecque en témoigne. Ce qui, par contre, devient nouveau, c'est de constater que l'inceste n'entraîne ici aucun dénouement fatal inéluctable auquel la tragédie nous a habitués. Au contraire, Serge et Nicole finiront par assumer leur situation, tout simplement.

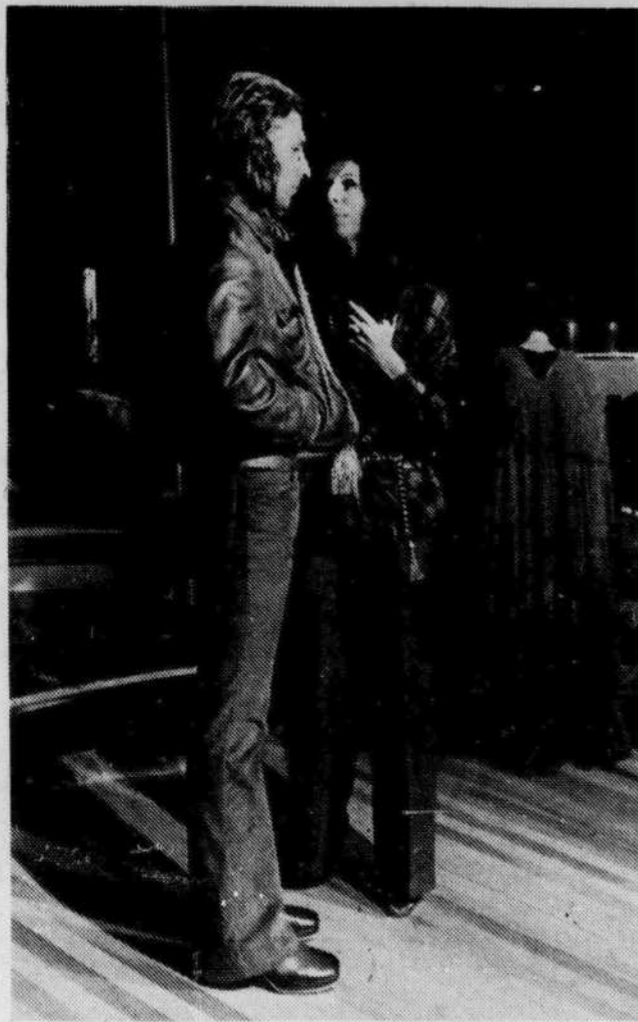
Même le père, auquel Serge vient proposer d'habiter avec eux, semble (sinon accepter) faire mieux que tolérer ou se résigner. On sent un courant d'amitié rare entre ces deux êtres, eux qui pourtant n'ont jamais su bien se parler. Jamais Gabriel, père sourd de quelques 70 ans, ne condamne. C'est tout le contraire chez les deux vieilles radoteuses de tantes ainsi que chez l'aînée des sœurs de Serge, c'est-à-dire Lucienne.

Ces deux vieilles filles font étrangement penser aux Rheauna Bibeau et Angéline Sauvé passées de 50 à 70 ans des "Belles-sœurs". En plus grincheuses, elles en conservent les principaux traits. Quant à Lucienne (sœur aînée, mariée à un médecin anglais par surcroît), elle condamne violemment son frère, le traitant d'animal et de dégénéré. Cette femme riche à craquer est insatisfaite et ne trouve rien de mieux que de se taper des "jeunes serins" pour tromper son ennui. Si elle cherche à les séparer, c'est autant pour faciliter ses amours à elle, que par honte, que par vague jalousie.

Cette jalousie devient des supplications chez les deux autres sœurs. Il est pour le moins surprenant de constater que: aussi bien Denise que Monique, envient leur jeune sœur et désirent (tout ce qu'il y a de plus physiquement) Serge. L'invitation à peine voilée de Monique à cet effet, le montre. D'ailleurs les deux invitent Serge à venir habiter chez elles. Lucienne lui avait proposé de lui louer un petit appartement. On se demande si la marginalité (pseudo ou effective) ne devient pas la règle... Ces deux sœurs, dont l'une mange pour tromper son ennui, dont l'autre se bourre de pillules pour les nerfs, frisent le comportement de deux chattes en chaleur par un beau soir de printemps. Même Lucienne, tout conditionnée qu'elle soit, n'échappe pas tout à fait à cette attitude. Le climat demeure toujours trouble. Un élément de mise en scène confirme. Chacune des trois tient une pièce de vêtement de Serge: Lucienne — le foulard, Denise — la veste, Monique — la chemise. Le symbolisme est flagrant. A la fin, Serge reprend tout; il se libère alors, il s'affirme heureux.

La mise en scène nous fournit un excellent équilibre de l'espace scénique de la salle Maison-Neuve. En plein centre, lieu d'évolution de Serge, se trouve le plateau circulaire incliné si cher à André Brassard. Il est à souligner qu'il faudra bien qu'il s'en détache un jour. Autour de ce cercle non infernal, on a d'abord à l'avant-gauche Gabriel, puis Monique, en plein centre Lucienne, Denise et finalement Nicole à l'avant-droit. Les deux tantes, rattachées au père, évoluent quasi partout sauf dans le lieu réservé à Nicole. Ces deux vieilles remplissent aussi bien le rôle des pleureuses, du choeur, que de tantes. Elles commentent, vivent, méchantes et pas très heureuses.

Les couleurs du spectacle s'apparentent à celles de la dernière production des "Belles-sœurs", à la différence que au rose est passé au mauve et au bourgogne. L'effet est agréable mais encore là, le type de mise



Guy Thauvette et Denise Pelletier

en spectacle nous est familier. L'entrée des personnages se fait solennelle, du fond des coulisses. Chacun vient prendre place. Serge frappa lui-même les traditionnels trois coups devant le public. La réalisa-

tion convient parfaitement au texte qu'elle laisse à l'avant. La caractéristique la plus frappante réside dans le côté figé des personnages. Chacun parle puis redevient statue. Même Serge, pourtant le personnage le

plus important, est extrêmement figé. Heureusement que la dynamique interne tient dans l'enchevêtrement des dialogues parce qu'on ne bouge guère. Tout le texte multiplie les conversations d'une manière à laquelle Michel Tremblay nous a habitués.

Malgré le statisme signalé plus haut, le jeu des comédiens reste à la hauteur du début à la fin. La seule faiblesse d'ensemble se situe au niveau de la projection de la voix. Il arrive à l'occasion que l'un ou l'autre des comédiens ne soit pas tout à fait bien compris. L'incarnation du père de Gilles Renaud est impressionnante. Chauve, grand par des souliers à talons, il projette la fragile rigidité de la vieillesse. Avant même que cela ait été dit, on avait compris qu'il était sourd.

Les deux tantes, vieillissant au rythme de la pièce, sont bien rendues par Frédérique Collin et Rita Lafontaine. Hargneuses à souhait, elles sont cependant celles qu'on a parfois du mal à comprendre. Guy Thauvette incarne le personnage principal de Serge. L'intonation est juste, l'allure campe bien le personnage mais son statisme trop accentué atténue quelque peu la vitalité. Tout fonctionne au ralenti. Quant aux sœurs, la plus drôle est certes la Denise d'Amulette Garneau. Elle rend la femme joviale, aimant la vie, c'est-à-dire manger, et le reste. La Monique névrosée de Monique Joly se défend bien. La viveur (sans doute parce que l'aînée) que Denise Pelletier donne à Lucienne est constante. La projection est excellente malgré une difficulté d'accent dont une part se justifie par le personnage lui-même.

Malgré le fait que le type de mise en scène exploité par André Brassard me semble commencer à s'user, l'efficacité demeure et le spectacle vaut la peine.

Romy Schneider est le charme même de la monstrosité... Express

Un Michel Piccoli époustoufflant... Telerama

Une charge féroce, grinçante et corrosive... Telerama

Le Trio Infernal

MICHEL PICCOLI ROMY SCHNEIDER

dans un film réalisé par FRANCIS GIROD

HORAIRE: 12.25 - 2.45 - 5.05 - 7.25 - 9.45

CHEVALIER 1590, ST-DENIS 845-3222

GRAND FESTIVAL DE "BERGMAN" 18 ANS Adultes

Version française

GAGNANT MEILLEUR

2e Mois

ses 2 derniers succès!

LE CHEF-D'ŒUVRE DE Ingmar Bergman

CRIS ET CHUCHOTEMENTS

2e Mois

Ellen Gould, Jité Anderson, Max von Sydow

Le film de Ingmar Bergman

CINÉMA 7 ART 722 0302 3180 rue BELANGER

LIEM VEN: 7:30 SAM: 7:35 DIM: 3:45-7:45 SEM: 7:30

LES FILMS MUTUELS présentent

Lui... ALAIN DELON

Elle... MIREILLE DARC

l'autre... Jane Davenport (Madly)

Un étrange ménage à trois...

Un film de ROGER KAHANE

musique de FRANCIS LAJ

A RIVOLI 7265 SHERBROOKE, 277-4129

(Cinéma-2) Représentation à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 p.m. Samedi, dernier spectacle à 11.00 p.m.

REVEZ EN 1947 ET RENCONTREZ HARRY BARNES PETIT JOURNALISTE ET REBELLE MALGRÉ LUI !

Les Films Columbia présentent

une production de l'Office national du film

WHY ROCK THE BOAT?

Direction JOHN HOWE

avec STUART GILLARD THULEEK KEN JAMES

Scénario de WILLIAM WEINTRAUB d'après son roman

AVENUE 1224 AVE. GREENE, 937-2747

HORAIRES: 12.50, 2.50, 4.50, 6.55, 9.05 P.M. Dernière Représentation Complète à 9.00 P.M.

Le Nouveau CLAUDE LELOUCH

Vendredi le 4 octobre aux cinémas Berri (Montréal) et Frontenac (Québec)

Lelouch rappelle sa vie, sa carrière, la réussite d'un Homme et une Femme! Un nouveau style, une nouvelle technique, un nouveau cinéma...

Le Point

Un feu d'artifice, un torrent, bourrés d'idées, d'événements, d'émotions et de sensations... On n'a pas le temps de s'ennuyer!

Le Journal du dimanche

Epoustouffant... Claude Lelouch, c'est le Victor Hugo du cinéma. Son film est prodigieux.

France-Soir

Une technique remarquable... Marthe Keller excellente... Un assemblage habile... Le romantisme cher à Lelouch

Paris Match

Un film d'une sincérité absolue... Lelouch est un brillant chasseur d'images, un cinéaste sensible, un excellent conteur...

Le Monde

À L'AFFICHE !

Les Films Mutuels présentent

LES ORDRES

un film de Michel Braut

produit par les Productions Prisma

Jean Lapointe
Hélène Loiselle
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier

CINEMA PLACE VILLE MARIE 866 2644

RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

GREENFIELD Pk. LAVAL VERSAILLES

Pl Greenfield Park 671 6129 Centre d'Achats LAVAL 688 8200 7265 Sherbrooke E. 353 7880

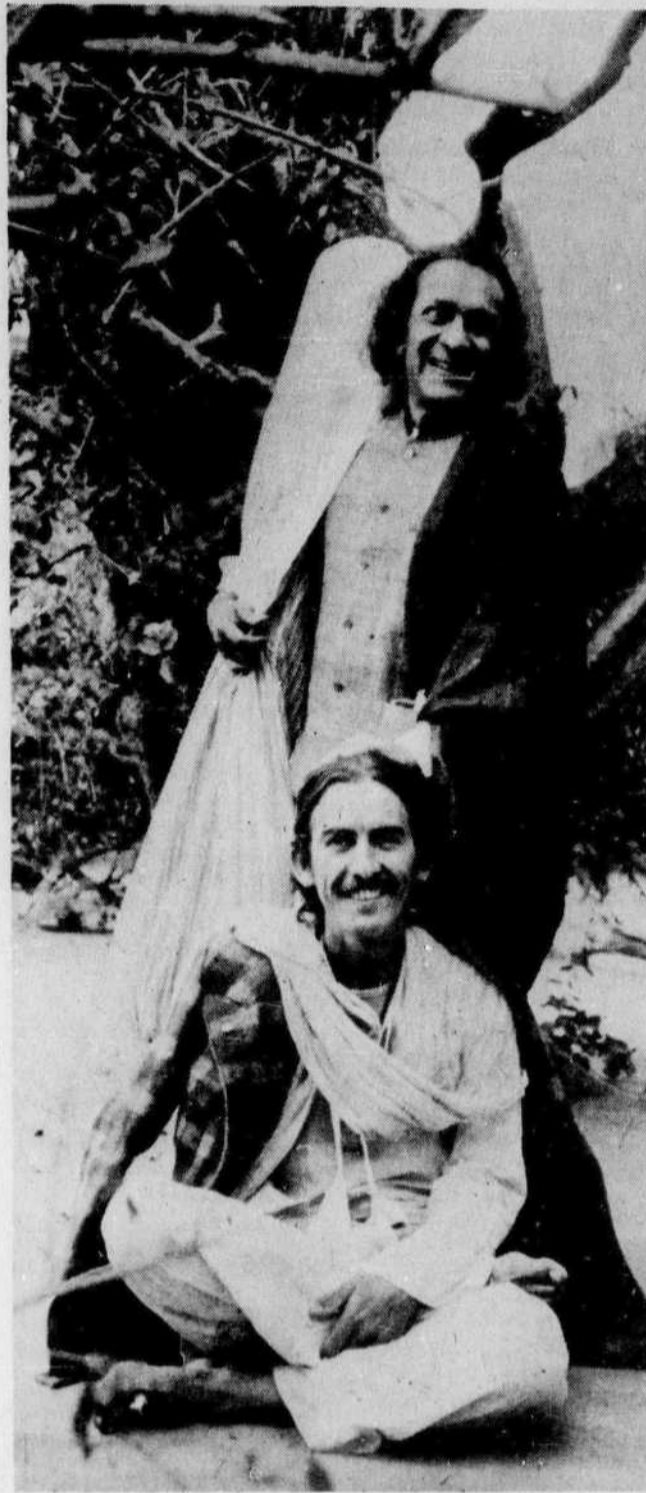
(LAISSEZ-PASSER NON VALABLES). PLACE VILLE MARIE & RIVOLI-1: A 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 P.M. SAMEDI DERNIER SPECTACLE À 11.30 P.M. LAVAL-2, GREENFIELD-2, VERSAILLES (Salon Rouge), SUR SEMAINE À 7.00 & 9.00 P.M., SAMEDI & DIMANCHE À 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 & 9.00 P.M. SAMEDI DERNIER SPECTACLE À 11.00 P.M.

Toute une Vie

télévision

par Jean Basile

"Actualité 24" et le problème de l'information



L'ex-Beatle, George Harrison, effectuera une tournée au Canada et aux États-Unis qui commencera à Vancouver le 2 novembre. Il sera à Montréal le 8 décembre. Ce seront les premières apparitions de George Harrison depuis le célèbre concert pour Blangla Desh. La première partie du spectacle sera assurée par Ravi Shankar. Les musiciens qui accompagneront Harrison seront Tom Scott aux bois et aux saxophone, Chuck Findley à la trompette et au trombone, Robbin Ford à la guitare, André Newmark à la batterie, Emile Richards aux percussions, Willie Weeks à la basse. Enfin, Billy Preston sera au clavier.

Malgré quinze ans de critiques, une bonne vingtaine de batailles mémorables (pour moi du moins), il arrive quand même que l'on se retrouve, un beau matin, avec un petit texte bien sec, bien carré qui dit, un peu trop vivement, ce que l'on croit penser. Comme si on ne connaissait pas la sensibilité exacerbée de tous ceux dont le métier est de se présenter devant le public. Car il y a un paradoxe étrange dans ce milieu: on fait tout pour devenir une vedette; l'est-on, qu' aussitôt on aimerait bien ne plus l'être. Entendons que l'on voudrait bien l'être sans avoir à en payer le prix.

Je ne sais pas que tous ceux qui apparaissent sur nos écrans aient été poussés par les épaules pour y être. Je ne sais pas qu'ils ont refusé que leurs grandes photos apparaissent sur des placards publicitaires. Ils savent très bien que leurs salaires est fonction de l'attrait qu'a leur image sur le public. Dès lors, ne doivent-ils pas considérer comme un péril propre à leur carrière d'avoir à affronter en toutes occasions, non seulement des milliers de téléspectateurs, mais aussi ces "ratés sympathiques" que sont les critiques, pour ne pas oublier la leçon de Charlebois.

D'ailleurs, qu'ils se rassurent! Je suis devenu un critique patient. Je regarde beaucoup plus la télévision qu'il n'y paraît dans les commentaires que le public. J'essaie généralement d'y trouver ce que l'on y met. Je réussis même parfois à y trouver ce que l'on n'y met pas. Tout critique a droit à sa marge de rêve!

L'équipe d'"Actualité 24", du haut en bas, devrait le savoir et particulièrement les animateurs. J'ai tenté de discuter avec l'un d'entre eux, et ce, avant la rentrée; mais la discussion a avorté dans des généralités qui n'étaient que des faux fuyants. Idem avec un des grands responsables qui, pour toute réponse, m'a frappé fraternellement sur l'épaule.

J'ai ensuite supporté pas mal de joyusetés. J'ai ensuite comparé différentes émissions d'informations et non seulement au canal 10, mais au 12, au 6, et sur les canaux américains par dessus le marché.

Je n'en suis venu lentement à la conclusion que "Actualité 24" ne correspondait pas aux standards de qualité que nous sommes en droit d'attendre d'un poste d'Etat, d'une équipe rodée, d'une organisation de télédiffusion où le talent abonde, et ce, compte tenu de sa place privilégiée à l'horaire.

Que les animateurs d'"Actualité 24" se rassurent encore plus. Même si, en toute honnêteté, je continue de penser qu'ils n'ont pas, pour la plupart, la tenue de certains de leurs confrères, ils ont aussi leurs défenseurs. Une maman courroucée m'a insulté pendant une bonne dizaine de minutes parce qu'elle ne voulait pas que Joël Le Bigot se coupe ni la main ni la barbe! Tout un groupe de Jé-suites tient Myra Cree pour par-faite; il est vrai que ce même groupe n'apprécie guère Wilfrid Lemoyne. Question de goût, écrit le jésuite facétieux...

Je conviens d'ailleurs que les animateurs ne sont pas les seuls responsables d'une émission. La plupart d'entre eux sont en service commandé. Il y a, derrière eux, toute une filière d'individus qui portent, eux aussi, une responsabilité. Mais j'ai choisi, personnellement, d'être un téléspectateur. Je regarde la télévision comme tout le monde. Je vois donc un produit fini et c'est lui que je juge. Pour moi, la télévision, ce ne sont pas des formulaires, des comités de programmation, des conflits ouvriers, des luttes intestines, des guerres de cent ans pour avoir une bonne place sur la grille horaire, etc. La télévision, pour moi, ce sont des images. Les gens qui y apparaissent sont aussi des images. Quand je parle d'eux, il ne s'agit pas de leur personne humaine. Je parle de leur image.

Je n'ai pas d'autre choix, n'étant pas dans le secret de tous les dieux. Et on sait que le panthéon de Radio-Canada est nombreux.

Pris d'un autre côté, il faut bien admettre également que Wilfrid Lemoyne, Myra Cree, Normand Harvey, Joël Le Bigot, et tous les autres, sont aussi des espèces de héros. Ils assument dans l'immédiat la responsabilité des vaches et autres mammifères qui apparaissent sans qu'on s'y attende le moins du monde sur l'écran. Comment ne pas bafoiiller après tout ce bestiaire? Comme me le faisait remarquer un aimable correspondant, ce n'est pas casser sa barbe que devrait faire Joël Le Bigot, mais bien se l'archer.

En fait, je répugne beaucoup à rentrer dans ce problème, bien que je sache que le bon fonctionnement de la salle de Nouvelles, ainsi que la bonne communication entre les différents services, sont essentiels à la qualité de ce que nous voyons sur l'écran, et particulièrement à "Actualité 24" qui est une émission mixte, s'alimentant à toutes sortes de sources.

D'abord, je vois là un problème d'éthique professionnelle. Même si mes informateurs sont de bonne foi, comment puis-je utiliser les renseignements qu'ils me donnent? Même si je sais, partiellement, ce qui ne va pas, même si je puis deviner le reste, m'est-il loisible de me substituer aux organismes syndicaux et professionnels dont Radio-Canada ne manque pas? Est-il de mon ressort de décider si la répartition du travail, si l'emploi des compétences, sont valables ou non? Au niveau d'une émission réalisée je le peux. Je ne le peux pas au niveau d'une politique.

En attendant qu'un responsable fasse une déclaration officielle sur les problèmes réels, il ne me reste donc plus qu'à attendre. Il ne me reste plus qu'à m'attaquer à ce que je VOIS, en espérant que ces ruades exaspérées, pour injustes qu'elles puissent paraître aux intéressés, et

pourquoi les animateurs de "Actualité 24", voyant pertinemment l'espèce de sabotage systématique (est-il désormais un autre mot?) dont souffre cette émission, ne refusent pas d'y participer. Après tout, personne n'est forcé de se noyer et les preuves sont abondantes que ce ne serait plus un acte de mauvaise humeur, voire un accès d'indiscipline. Tout au contraire, on pourrait admirer alors le souci qu'ils prennent du téléspectateur et le soin qu'ils attachent à bien faire leur métier qui est, rappelons-le, de participer à la diffusion de l'information.

Il n'empêche que les animateurs de "Actualité 24" ne sont que la partie apparente d'un iceberg. Sauf que l'iceberg est froid et que la situation semble chaude dans certaines infrastructures de l'information à Radio-Canada.

Notons qu'il m'a toujours été extrêmement difficile d'obtenir des renseignements précis de Radio-Canada. Les promesses et sont nombreuses mais la réalisation tarde. Je devais, par exemple, rencontrer des tas de gens. Je souhaitais les rencontrer afin de COMPRENDRE avec eux ce que je ne peux pas comprendre tout seul. Tout cela est resté, jusqu'à aujourd'hui, dans le domaine du vœux pieux.

Mais il y a toujours des "informateurs" qui apparaissent. Ils sont généralement presque au bas de l'échelle et bien intentionnés. Ce ne sont pas, je le souligne, des "dénonciateurs" mais des êtres que révoltent sincèrement une chose ou une autre et qui voudraient "que cela change".

On me signale depuis quelque temps, et avec insistance, l'absurdité de la structure même de l'information à Radio-Canada. On le sait déjà: l'information est scindée en petits départements étanches, nouvelles générales, sports, affaires publiques, etc.; sans qu'aucun de ces segments puisse communiquer l'un avec l'autre. On se rend compte immédiatement des impairs que cette situation autorise. On se rend compte aussi que chacun peut donc faire porter sur un autre service telle ou telle carence.

Dans un secteur plus particulier, on me signale aussi, et avec encore plus d'insistance, le mal-fonctionnement de la salle de Nouvelles en tant que telle: problèmes entre les journalistes-reporters avec le chef de pupitre; manque complet de communication avec la haute direction responsable des nouvelles, etc.

même aux téléspectateurs, feront rejailer un peu d'eau à la bonne place. Et particulièrement en situation d'urgence.

Pourtant, il y a un point sur lequel je reste ferme: la nouvelle et la diffusion de la nouvelle.

Des milliers de pages ont été écrites sur ce sujet et des milliers le seront. La théorie est simple, dans le fond: les ondes n'appartiennent à personne, même si dans la situation actuelle on peut en douter de fait; ceux qui y ont accès, à quelque niveau que ce soit, ont le devoir de les utiliser à bon escient; dénaturer volontairement une nouvelle, empêcher sa diffusion par un moyen ou par un autre, supporter qu'on ne fasse sont des actes de conséquences, moralement et socialement. En effet le citoyen, en tous cas celui d'un pays libre, a un droit légitime de les utiliser; ce n'est pas un cadeau qu'on lui fait; on lui restitue tout simplement ce qui lui appartient.

Il y a déjà assez des négligences, des oublis, et de toute la misère humaine qui nous empêchent, nous les informateurs, de faire, et de faire bien, notre travail.

Le moindre coup d'oeil un peu serré montre amplement que c'est toute l'information, sous ses différents aspects, qu'il faudrait réviser et pas seulement à "Actualité 24". Le problème le plus urgent me paraît être celui de la coordination. S'il y avait un peu plus de coordination, par exemple, il y aurait moins d'omission. Un bel exemple d'omission est, pour moi, la façon dont on a traité la conférence sur la supplantation de Bucarest. Elle a été littéralement escamotée, si on en juge par la modicité de la "couverture" en parallèle avec l'import-

leur conclusion et, éventuellement, décider de se brancher sur un autre poste pour recevoir les nouvelles. Le fait qu'il y ait d'autres moyens de transmission de l'information n'est pas une excuse suffisante. L'importance de Radio-Canada, les moyens techniques et financiers dont la Société dispose, lui imposent des devoirs tout à fait particuliers.

Compte tenu de la profondeur de l'iceberg, j'ai peine à croire, aujourd'hui, que le redressement souhaité puisse se produire sans une quelconque action d'éclat. Et je crois pouvoir dire que les responsables ne sont pas tous logés dans les étages inférieurs.



Un spectacle fascinant... repas de surprises, gâtes d'émotions, nous gardons le souvenir d'un film extraordinaire. Jodorowsky à tous les talents avec, de surcroît, un brin de génie! — LE MONDE

Le plus beau film de Louis Malle
6e Sem.
Louis Malle s'impose comme le nouveau patron du cinéma français.
Un chef-d'oeuvre.
LACOMBE LUCIEN
Étudiants: \$1.50
FLEUR DE LYS
CINÉMA DE PARIS

LA MONTAGNE SACRÉE
THE HOLY MOUNTAIN
sous-titres français
de A. Jodorowsky
UN CHEF D'OEUVRE
D'ALAIN TANNER
LE RETOUR D'AFRIQUE
HORAIRES: LUN. À VEN. 7.15 - 9.30
ELYSÉE
35 MILTON / 842-6053

Galleries d'Art

Marcel Le Couëdic
présente ses "Visages Irréels"
du 2 au 22 octobre
galerie litre
2100 rue Crescent 288-6025

Alban Bluteau
"peintre nain de Baie St-Paul"
Jusqu'au 8 octobre
Galerie Morency
1564, rue St-Denis 845-6442
Métro Berri-Dumontigny 845-6894
Sortie St-Denis

FOYER DES ARTS EATON
9^e ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Viateur Lapierre
peintures à l'huile
Jusqu'au
Samedi 5 octobre
Collection d'artistes canadiens
réputés tels que **Léo Ayotte,**
M. Favreau, J. Marc Blier,
D. Fales, G. Pfeiffer,
R. Simpkins et autres

bd
galerie bernard desroches
Oeuvres récentes de
Jean-Paul Jérôme
du 3 au 22 octobre
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal H3A 1H6 / tél. 842-8648

ANDRÉ MEUNIER
OEUVRES RÉCENTES
Galerie de Montréal
2080, RUE MACKAY
MONTRÉAL H3G 2J1 — 937-1530
OUVERT TOUS LES JOURS 10.00 h. À 17.00 h.
DIMANCHE ET LUNDI EXCEPTÉS

"TALKING TO HIS FRIEND"
EXPOSITION
des tableaux de
ALLEN SAPP
du 1er au 10 octobre
CONTINENTAL GALLERIES
1450, rue Drummond, Montréal 842-1072
9:30 à 17:30
Samedi jusqu'à 13:00

LES FILMS MUTUELS LES FILMS CLAUDE MICHAUD
présentent dans une production de JACQUES-ERIC STRAUSS
YVES MONTAND KATHARINE ROSS
après "L'HÉRITIER" le nouveau **PHILIPPE LABRO**
LE HASARD ET LA VIOLENCE
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
LUN. À VEN.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Salle Renoir **JEAN-PAUL BELMONDO**
Le Magnifique
COMÉDIE IRRÉSISTIBLE... DU MEILLEUR DE BROCA!
Salle Mc-Laren **18 ANS**
LES VALSEUSES
film de Bertrand Blier
LUN. À VEN.: 7.20 - 9.30
SAM.-DIM.: 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
LUN. À VEN.: 7.40 - 9.40
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.40 - 9.40

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 23 et 24

BIBLIOTHÉCAIRE

POSTE: ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA MAURICIE

LIEU DE L'EMPLOI:

Trois-Rivières.

FONCTIONS:

Planifier, coordonner, développer et diriger les activités d'une bibliothèque régionale publique desservant une population de 125,000 âmes regroupées dans 100 municipalités rurales de la Mauricie, et rayonnant par un réseau de 55 dépôts et 25 points d'arrêt de bibliothèques; la Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie compte un personnel de 22 employés dont 5 bibliothécaires professionnels.

EXIGENCES:

Posséder au moins un premier diplôme universitaire terminal en bibliothéconomie dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études, être membre titulaire de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, avoir au moins 5 années d'expérience pertinente, être doué de qualités d'administrateur et d'animateur, avoir de l'initiative, du dynamisme et communiquer facilement.

TRAITEMENT:

De \$15,771.00 à \$19,000.00 selon l'expérience.

Envoyer curriculum vitae complet avec détails de l'expérience à:

Monsieur Roger Tremblay, président
Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie
3125, rue Girard
Trois-Rivières, Qué.

DATE LIMITE: 1er octobre 1974.

La Commission Régionale

'JEAN-TALON'

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

DEUX (2) ANIMATEURS DE PASTORALE
(DONT UN À L'ENFANCE INADAPTÉE)

NATURE DU TRAVAIL:

L'animateur de pastorale effectue des tâches relatives à l'élaboration et à la réalisation du programme d'action répondant aux objectifs et aux politiques de la pastorale d'ensemble de l'école.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES,
CONDITIONS DE TRAVAIL ET TRAITEMENT:

Conformément à la politique administrative et salariale (cf. doc. 27-01)

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en théologie, en pastorale ou en sciences religieuses.
— Les prêtres et religieux devront présenter avec leur candidature l'autorisation de leurs autorités.

Toute candidature devra parvenir, accompagnée du curriculum vitae, le ou avant le 8 octobre 1974 à 17 hres au bureau du:

Directeur du service au personnel,
335 ouest, 76ième rue,
Charlesbourg G1H 4R4

CONCOURS: 74-32

TRADUCTEUR

Une importante société d'assurance-vie du sud-ouest de l'Ontario recherche un traducteur qualifié de langue française pour son service des traductions.

Les candidats possédant B.A. et diplôme universitaire en traduction de l'anglais au français auront la préférence. L'expérience est un atout.

Adresser curriculum vitae en indiquant traitement demandé, à:

Dossier 2406
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

LA COMMISSION SCOLAIRE LA SAPINIÈRE

demande
DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL
ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Attributions:

— D'une part, sous l'autorité du directeur général, le directeur des services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à l'application des conventions collectives.
— D'autre part, à titre de secrétaire général, il organise et coordonne les activités du secrétariat pour l'ensemble de la Commission scolaire et du Directeur général.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire en relation industrielle ou en administration.
— 8 années d'expérience pertinente.

Salaires et conditions de travail:
Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation du Québec.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae pour le 4 octobre 1974, à 16:00 heures. (Date limite du concours).

A: RAYMOND BOURSIER
Directeur général
C.P. 418
East Angus, P. Qué. (JOB 1R0)

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD

275, boulevard LaSalle
Baie-Comeau, Sag., P. Qué.
SERVICES AU PERSONNEL

Réf.: 04-14-13D

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER D'ORIENTATION

La Commission scolaire régionale Côte-Nord est à la recherche d'un conseiller d'orientation pour travail au niveau secondaire.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire et appartenance à la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec ou à la Corporation des psychologues de la province de Québec ou sur le point d'être admis.

ENDROIT DU TRAVAIL:

Bergeronnes

ENTRÉE EN FONCTION:

Immédiate

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation et de la Commission scolaire régionale Côte-Nord concernant les professionnels.

Toutes les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae en mentionnant le numéro indiqué plus haut à l'attention du soussigné avant 5:00 heures p.m. le 9 octobre 1974.

LA DIRECTION DES SERVICES
AU PERSONNEL

C.H. Charbonneau,
Directeur



COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le Collège de Valleyfield requiert les services d'un

DIRECTEUR

DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Attributions:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de l'équipement est responsable de l'administration de tous les biens matériels du collège.

Il est notamment responsable du service des magasins (entreposage, inventaires), du service des achats (commandes, soumissions, réception), du service des terrains et bâtiments (opération, entretien, réparation, transformation, rénovation, construction), des services alimentaires (catering, casse-croûte, salle à manger, machines distributrices), du service de la résidence (aspect équipement et entretien), du service des transports et également de l'aréna du collège.

Qualifications requises:

— Un diplôme universitaire dans une discipline appropriée.
— 8 années d'expérience pertinente dont au moins 3 dans un poste de cadre démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif complexes.

Traitement annuel:

De \$13,395 à \$21,437 suivant les conditions de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction:

15 octobre 1974.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er octobre, 17 heures, à l'adresse suivante:

M. André LeBlanc, directeur général,
Collège de Valleyfield,
169, rue Champlain,
Salaberry-de-Valleyfield J6T 1X6



Université du Québec

CONSEILLER EN RÉMUNÉRATION (CADRE)

Fonction:

Sous la supervision générale du directeur de la Coordonation réseau de la gestion du personnel, le conseiller en rémunération assure le maintien et voit au développement d'un système de rémunération favorisant l'acquisition et la conservation d'un personnel de qualité, le tout en constante liaison avec les unités constituantes.

Plus particulièrement:

— Il est chargé d'effectuer les enquêtes salariales requises pour toutes catégories d'emploi et conduit les études requises pour la création et l'implantation de nouveaux plans de classification, d'évaluation des emplois ou autres formules de rémunération ou pour adapter les plans actuels à des besoins nouveaux.

— Il conseille et assiste les universités constituantes relativement à l'administration du système de rémunération.

— Il prépare et soumet, pour approbation, les offres relatives aux augmentations de salaire et autres conditions de rémunération pour les diverses tables de négociations, et participe aux négociations pour tout aspect émergeant à sa responsabilité.

— Il participe aux travaux ou dirige le travail de plusieurs groupes ou comités et maintient les consultations requises avec les organismes externes concernés.

— Il exécutera tout autre travail d'analyse, de planification, de coordination et de contrôle relativement aux politiques de gestion du personnel susceptibles de lui être confiées.

Exigences:

De préférence un diplôme universitaire en relations industrielles, en économique ou toute autre discipline appropriée et plusieurs années d'expérience.

Lieu de travail:

Québec (position impliquant de fréquents déplacements).

Traitement:

À déterminer selon les qualifications académiques et la pertinence de l'expérience acquise.

Toutes personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17:00 heures, le 4 octobre 1974 au:

Directeur du personnel
Université du Québec
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec G1V 2M3

Le Centre hospitalier Sacré-Coeur de Montréal

Centre de soins ultra-spécialisés

Poste:

INFIRMIÈRE-CHEF

Service de santé en milieu scolaire
(niveau secondaire et collégial)

Fonctions:

Sous l'autorité de la coordonnatrice des programmes de santé communautaire, elle assure l'élaboration, l'application, le contrôle et l'évaluation des programmes de soins préventifs en milieu scolaire.

Exigences:

— Posséder son permis de travail de l'O.I.I.Q.
— Détenir un diplôme de 2e cycle ou de 1er cycle en sciences infirmières.
— Avoir de préférence une formation post-scolaire en santé publique ou communautaire.
— Posséder une expérience pertinente en relation avec la tâche administrative et la santé scolaire.

Traitement:

Selon les normes établies par le ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 2 octobre 1974 à:

Mlle Guy-Anne Garceau, inf. M.-Nurs.,
Directeur du service des soins infirmiers,
Hôpital du Sacré-Coeur,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal H4J 1C5

CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

RÉOUVERTURE

AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL

NATURE DU TRAVAIL:

L'aide pédagogique individuelle assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle des cours et des horaires en fonction de ses goûts, aptitudes et possibilités. Également il informe les personnes impliquées dans le processus de l'apprentissage des données résultant des différentes approches pédagogiques.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Il conseille et informe les étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation ou de spécialités, dans l'abandon de cours...

Il analyse les dossiers des étudiants, diagnostique le plus précisément possible les causes ou les dangers d'échecs, suggère aux étudiants des remèdes à ces situations et fait régulièrement rapport à ce sujet aux membres de la direction des services pédagogiques.

Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes afin de conseiller plus utilement les étudiants. Avec les professeurs, les départements, les services pédagogiques, il étudie et analyse les résultats de l'application des diverses méthodes pédagogiques utilisées au campus.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.
— Formation en Sciences de l'Éducation souhaitable.
— Expérience de l'enseignement au niveau collégial.

LIEU DE TRAVAIL:

Campus Manicouagan,
537, boulevard Blanche, Hauterive, Qué.

TRAITEMENT:

Minimum: \$9,192.
Maximum: \$17,116.
Selon les qualifications.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Mi-octobre.

DATE LIMITE DU CONCOURS:

Vendredi le 4 octobre 1974 à 17h.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Secrétaire général
Cégep Régional de la Côte-Nord
275, boulevard Lasalle
Baie-Comeau, Qué.
(418) 296-2204

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

RECHERCHE

Un professeur de mathématiques

à temps partiel

Fonctions:

— 26 heures d'enseignement de notions de calcul des probabilités (du début janvier au début avril);
— participation à des réunions pédagogiques.

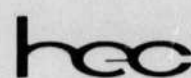
Qualifications requises:

Maîtrise (Mathématiques, M.B.A. option Méthodes Quantitatives).

Traitement:

Selon qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae au:



SERVICE DU PERSONNEL
École des Hautes Études Commerciales
5255, Decelles, suite 6232
Montréal H3T 1V6

L'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal

Département de génie biomédical

est à la recherche d'un

Technicien en électronique

(classe 103)

Tâche:

Effectuer l'entretien, le calibrage et les modifications des appareils médicaux et des laboratoires sous la responsabilité du chef technicien du département de génie biomédical.

Qualifications:

— Diplôme d'un collège reconnu par le ministère.
— Une année ou deux d'expérience dans le domaine serait un atout.

Rémunération:

Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir son curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
Hôpital Sacré-Coeur de Montréal,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal H4J 1C5



COMMISSION
DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE DE QUÉBEC

ANALYSTE

SERVICE DE LA PLANIFICATION

FONCTION:

Sous la direction du directeur du service, analyse les opérations courantes, étudie et évalue les plans du réseau routier, recherche diverses solutions aux problèmes techniques de circulation affectant le transport en commun, évalue le potentiel d'utilisation du système de transport en commun, recherche diverses solutions pour améliorer l'efficacité du service.

EXIGENCES:

Ingénieur civil ou industriel; une maîtrise en transport serait un atout; analyste ou statisticien avec de préférence, une expérience en transport.

REMUNERATION:

Salaire initial: \$13,350.00
avantages sociaux substantiels.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

M. Jacques Déry
Surintendant du personnel
Service des Relations Industrielles
Commission de Transport de la
Communauté Urbaine de Québec
770, rue Kirouac
Québec, Qué. G1N 2J4

CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY-MONTRÉAL

Centre de réadaptation pour alcooliques
et autres toxicomanes

RECHERCHE

1) TRAVAILLEUR SOCIAL

QUALIFICATIONS:

— Détenteur d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en service social.
— Intérêt et capacité d'intervention auprès des individus, des couples et des familles à l'intérieur de la problématique de l'alcoolisme et de la toxicomanie.
— Aptitudes à travailler en équipe.

FONCTIONS:

1- Évaluation et traitement:

a) des individus aux prises avec le problème de l'alcoolisme ou des autres toxicomanes;
b) des familles où il y a des incidences alcooliques ou de toxicomanie.

2- Adaptation de techniques diverses à la réhabilitation des alcooliques, des toxicomanes et de leurs familles.

SALAIRE:

Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

2) CONSEILLER SOCIAL

QUALIFICATIONS:

— Détenteur d'un diplôme de technicien en assistance sociale.
— Les autres qualifications sont les mêmes que celles énumérées ci-haut pour le travailleur social.

FONCTIONS:

IDEM.

SALAIRE:

Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

Veillez envoyer le curriculum vitae avec la demande au:

Centre d'Accueil Domrémy-Montréal,
Direction Générale,
15693 ouest, Boul. Gouin,
Ste-Geneviève, H9H 1C3, Qué.



CONCOURS NO 09-174-15

LE COLLÈGE
FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
(CEGEP)

requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Description de la tâche:

Le directeur général veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif. Il est membre du conseil d'administration et président du comité exécutif.

Il assume la responsabilité des divers champs d'activités du collège.

Qualifications:

Formation universitaire (diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent) exigeant au moins dix-sept années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent.

Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexe.

Expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement.

Expérience de trois ans au niveau I de cadre (directeur de service).

Traitement:

Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'éducation.

Candidatures:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un bref curriculum vitae, avant jeudi le 10 octobre 1974, à 16:00 heures, en mentionnant le numéro du concours, au:

Président du Conseil d'Administration
CEGEP F.-X. Garneau,
1660, Boul. de l'Entente, Québec

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions
en pages 22 et 24

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Nous exigeons:

- minimum B.A. (licence) ou équivalent;
- connaissances en linguistique;
- stage V.I.F. ou équivalent;

pour:
enseignement du français à Montréal avec méthodes audio-visuelles à des adultes. Niveau débutant et intermédiaire.

Ecrire à:
Dossier 2407
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

INGÉNIEUR D'USINE

Eastern Coated Papers Ltd

Un meneur dans la conversion de produits de papier situé à Dorval, est à la recherche d'un ingénieur d'entretien.

Salaires à discuter selon expérience et qualifications. Une expérience dans le domaine des machines à papier serait désirable.

Candidat bilingue de préférence.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel,
Eastern Coated Papers Ltd.,
1525, boul. Hymus,
Dorval, Qué. H9P 1J5

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Nous recherchons professeurs pour enseigner avec méthodes audio-linguales au niveau avancé et pour enseigner le français commercial.

Ecrire à:

Dossier 2408
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Nous offrons d'excellentes occasions professionnelles à des:

Comptables agréés avec expérience ou récemment gradués et candidats au C.A.

Nous avons besoin de ces personnes immédiatement pour remplir des postes nouvellement créés. Notre firme, qui est complètement bilingue, offre une rémunération et des conditions de travail très intéressantes, dans un environnement professionnel enrichissant.

Un programme de formation très sérieux, une expérience diversifiée et des possibilités d'avancement font partie des nombreux avantages que nous offrons.

Appeler

Directeur du personnel,
Harry I. Kraimer, Greenfield, Nozetz,
L'Ecuyer & Cie
845-7163

CHEF DU SERVICE ALIMENTAIRE

pour un centre hospitalier de soins généraux de courte durée de 86 lits.

Exigences:

- Posséder un diplôme d'une école reconnue en alimentation ou l'équivalent.
- Posséder une expérience pertinente de gestion dans un service alimentaire.

Salaires:

Basé sur l'échelle du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur général,
Hôpital Chibougamau Limitée,
51-3ème rue,
Chibougamau, Qué. G8P 2K8
Tél.: (819) 276-2676

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Institut de Cardiologie de Montréal

- Hôpital de soins ultra-spécialisés en voie d'agrandissement.
- Nomination par concours et jury selon les dispositions de la loi et règlement sur les services de santé et les services sociaux.
- Candidatures reçues jusqu'au 25 octobre 1974 à midi.
- Exigences: Diplôme universitaire en administration ou l'équivalent. Expérience de poste de cadre supérieur en milieu hospitalier d'au moins 5 ans ou l'équivalent.
- Âge: de 30 à 45 ans de préférence.
- Salaire selon expérience et qualifications.

Veillez envoyer votre candidature, curriculum vitae, attestations d'études et diplômes à:

Président du conseil d'administration,
Institut de Cardiologie de Montréal,
5000 est, rue Bélanger,
Montréal, Qué.
H1T 1C8

Inscrire sur enveloppe recommandée la mention "Candidature".

Centre hospitalier Sacré-Coeur de Montréal

Centre de soins ultra-spécialisés

Poste:

INFIRMIÈRE COORDONNATRICE DES PROGRAMMES

Département de santé communautaire

Fonctions:

Participer à l'élaboration des programmes en collaboration avec une équipe multi-disciplinaire et en assurer l'application en matière de santé communautaire à la population sur un territoire comptant 600,000 habitants.

Exigences:

- Posséder son permis de travail de l'O.I.J.Q.
- Détenir un diplôme de 2e cycle ou de 1er cycle en sciences infirmières.
- Avoir de préférence un diplôme universitaire en hygiène publique ou un certificat en nursing communautaire.
- Posséder une expérience pertinente en relation avec la tâche administrative, la santé scolaire, publique ou communautaire.

Traitement:

Selon les normes établies par le ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 12 octobre 1974 à:

Mlle Guy-Anne Garceau, inf. M.-Nurs.,
Directeur du service des soins infirmiers,
Hôpital du Sacré-Coeur,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal H4J 1C5

Le CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services de

8 PRATICIENS EN MILIEU SCOLAIRE

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S):

Dans le cadre d'une équipe multi-disciplinaire, voir à l'application d'un programme de services sociaux en milieu scolaire.

Procéder directement, par l'approche individuelle ou de groupe, aux interventions de type clinique requises par des élèves présentant des difficultés d'adaptation socio-scolaire.

Susciter et participer à la création de conditions de vie et de ressources nécessaires au développement social des élèves.

ENDROITS:

St-Jean, Châteauguay, Granby, Sorel, Beauharnois, Vaudreuil, Longueuil.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire en service social avec expérience de préférence ou diplôme collégial en service social avec une expérience pertinente de 3 ans.

1 PRATICIEN

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S):

Intervention auprès d'enfants handicapés physiques et/ou mentaux et de leur famille.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal en service social ou sciences humaines; quelques années d'expérience.

ENDROIT: Longueuil

1 PRATICIEN

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S):

Intervention individuelle et possiblement de groupe auprès d'adolescents confiés par la Cour de Bien-Être Social.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal en service social; quelques années d'expérience pertinente de préférence.

ENDROIT: Longueuil

DATE LIMITE: 9 octobre 1974

CONDITIONS DE TRAVAIL:

À être déterminées selon les qualifications et les années d'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.S.S. RICHELIEU
201, Place Charles-Lemoyne, 5e étage
Longueuil

À l'attention de l'agent de planification de main-d'oeuvre

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

RECHERCHE

DES PROFESSEURS SPÉCIALISÉS

1. CLASSE DE PERTURBÉS SOCIO-AFFECTIFS (10-12 ANS)
2. CLASSE DE MATURATION (6 ANS)
3. DEUX CLASSES DE RÉCUPÉRATION (FIN DE L'ÉLÉMENTAIRE)

QUALIFICATIONS:

Brevet A, plus une autorisation provisoire d'enseigner à l'enfance inadaptée

ou Brevet spécialisé à l'enfance inadaptée

ou Baccalauréat spécialisé à l'enfance inadaptée.

Faire parvenir le curriculum vitae le plus tôt possible à:

MONSIEUR FRANK BALDASSARE
SERVICE DU PERSONNEL
130, RUE AMBASSADOR
POINTE CLAIRE, QUÉBEC



SPECIALISTE EN MESURE ET ÉVALUATION

(DOCIMOLOGUE)

SERVICE PÉDAGOGIQUE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

Agit comme consultant auprès des professeurs sur des questions d'objectifs pédagogiques et d'évaluation de l'apprentissage.

Collabore à des équipes de travail dans des projets de développement pédagogique.

Anime des ateliers de travail sur des sujets connexes à la spécialisation.

Prépare et tient à jour des dossiers de travail sur divers sujets connexes à la spécialisation.

Qualifications:

Titulaire d'un diplôme de 2ième ou 3ième cycle universitaire en mesure et évaluation ou dans un domaine connexe.

Expérience dans des tâches analogues et/ou dans l'enseignement de niveau supérieur serait souhaitable.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae complet au:

Service du Personnel
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Case postale 6128
Montréal 101, Québec

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

POSTE:

T.S.P. ou CONSEILLER SOCIAL

ENDROIT:

Affecté(e) à la Commission Scolaire Régionale Saguenay, Polyvalente de la Baie, pour l'année académique 1974-75.

SERVICE:

Service Social en Milieu Scolaire.

EXIGENCES:

— Posséder des aptitudes pour l'animation de groupe et l'organisation de projets collectifs.

— Être capable de travailler en équipe.

FONCTIONS:

— Assurer l'exécution du programme cadre des services sociaux en milieu scolaire, compte tenu des priorités déterminées par le comité conjoint - services individuels et collectifs.

— Participer à la vie de l'école.

— Faire de l'animation en milieu scolaire.

CONDITIONS:

Salaires, bénéfices d'emploi et autres conditions selon la convention collective en vigueur au Centre de Services Sociaux S.L.S.J.C.

DISPONIBILITÉ:

Immédiatement.

Toute demande doit être faite avant le 7 octobre 1974 à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Centre de Services Sociaux
Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau
599, rue Hôtel-Dieu
Chicoutimi, Qué. G7H 5B7



LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX

requiert les services d'enseignants dans les disciplines suivantes:

SECONDAIRE FRANÇAIS:

- Physique (1)
- Enfance inadaptée (1)
- Soudure (1)
- Équipement motorisé (1)

Faire parvenir les demandes écrites au:

Directeur des services du personnel
1100, Côte Vertu
Saint-Laurent, H4L 4V1

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

UN(E) ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE ET DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

FONCTIONS:

Le titulaire à ce poste, sous l'autorité du directeur de l'administration, sera responsable de la coordination et de l'exécution des travaux effectués sur ordinateur. Il devra participer à l'analyse et à l'élaboration des programmes.

QUALITÉS REQUISES:

- Maîtrise du langage "ASSEMBLEUR".
- Bonne connaissance des langages "RPG", "BASIC" et "FORTRAN".
- Bonne connaissance de l'anglais.
- 5 années d'expérience.
- Aptitude manifeste à diriger une équipe de travail.

TRAITEMENT:

Selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée du curriculum vitae, avant le 7 octobre 1974 au:



Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
768, boul. St-Joseph,
C.P. 666,
Hull, P.Q.
J8X 3Y8



Université Laval

Le Service du personnel est à la recherche D'UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Sommaire de la fonction:

Participer à l'analyse (statistique et informatique) et à la programmation de projets scientifiques des applications statistiques complexes. Veiller à la mise au point, à l'implantation et à l'entretien de "packages" statistiques. Conseiller les utilisateurs sur les plans statistiques et informatiques suivant leurs besoins.

Qualifications requises:

1- Diplôme universitaire en mathématiques-statistiques avec une excellente formation en informatique ou diplôme universitaire en informatique avec excellente formation en statistiques.

2- Connaissance des langages FORTRAN et PLI et du langage de contrôle (JCL) d'IBM. La connaissance du langage APL serait également un avantage.

3- Environ 3 ou 4 années d'expérience pertinente de façon à rencontrer les qualifications requises mentionnées en 1.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h le 10 octobre 1974 à l'adresse suivante:

Le Service du personnel
Pavillon de la Bibliothèque
Bureau 3445
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec



LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

RECHERCHE

BACCALURÉAT EN NURSING

(attaché d'administration)

TÂCHE:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, l'attaché d'administration se voit confier des responsabilités administratives et plus spécifiquement pour le département des techniques infirmières.

Il (elle) voit à la bonne marche des opérations courantes (budget, correspondance, rapports, etc.) à la préparation des contrats et des différents statistiques.

Il (elle) planifie les expériences cliniques avec les différentes institutions de santé et le département, participe à la sélection et à l'évaluation du personnel et des étudiants, apporte une aide pédagogique et administrative aux professeurs, agit comme officier de liaison entre divers organismes gouvernementaux et professionnels.

Il (elle) assure, avec le département, la continuité de l'application du modèle nursing dans un profil départemental s'échelonnant sur les trois années de collégial.

Il (elle) peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Baccalauréat en nursing.

— Expérience pertinente en administration hospitalière et en éducation.

— Connaissance dans les divers champs d'action de l'infirmier(ère) et sensibilisation au modèle nursing.

TRAITEMENT:

Minimum: \$ 9,935.00

Maximum: \$15,841.00

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les pièces justificatives LE PLUS TÔT POSSIBLE À:

Gérard Lemay
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué. G6G 1N1

Commission Industrielle de la Vallée du Richelieu

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS:

Relevant de la Commission Industrielle de la Vallée du Richelieu formée des municipalités de Beloeil, Mont St-Hilaire, Saint-Basile-le-Grand et Corporation de la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, le titulaire aura les responsabilités suivantes:

— Préparer un programme annuel d'action industrielle, accompagnée d'un budget, selon la politique arrêtée par la Commission Industrielle.

— Établir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux.

— Voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans les municipalités.

— Agir à titre d'agent de liaison entre la Commission et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel.

EXIGENCES:

— Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion des biens et services dans l'industrie.

— De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc. ou toute expérience jugée équivalente.

— Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.

SALAIRE:

Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un "curriculum vitae" au soussigné avant 17.00 heures le 18 octobre 1974:

Monsieur Gilles Champagne,
Secrétaire,
Commission Industrielle de la Vallée du Richelieu,
C.P. 400,
204, rue Principale,
Saint-Basile-le-Grand, Qué.
J0L 1S0

Deux témoins avouent leur parjure

Rubin Carter demandera un nouveau procès

TRENTON (New Jersey). (AFP) — L'ancien champion des poids moyens Rubin "Hurricane" Carter condamné pour un triple meurtre, demandera la révision de son procès.

Le condamné, de race noire, a annoncé au cours d'une interview recueillie hier dans le pénitencier de Trenton, New Jersey, où il purge une peine de prison à vie, qu'il présenterait une requête en ce sens.

Le boxeur avait été condamné avec un frère de race, en 1966 à la suite d'une fusillade qui fit trois morts blancs dans un bar de la ville de Paterson, New Jersey. Carter a affirmé que la sentence avait été prononcée parce qu'il militait pour les droits civiques des noirs de la ville. Des incidents raciaux troublaient la cité à l'époque du procès.

L'annonce de la demande prochaine de révision du procès intervient le jour même où le New York Times publie des interviews de deux des principaux témoins à charge. Selon cette interview, les deux hommes, des blancs, ont avoué qu'ils avaient faussement témoigné avoir vu Carter sur les lieux du triple meurtre.

Terrible frappeur au crâne rasé comme Benny Briscoe, porteur d'un bouc et d'une moustache, Carter avait fait ses débuts pugilistiques pendant son service militaire. Après un brillant début de carrière professionnel, il avait fait sensation en battant Emile Griffith, champion du monde des poids welters, par K.O. à la première ronde d'un combat inscrit dans la catégorie

des moyens, le 20 décembre 1963, à Pittsburgh. S'attaquant ensuite au titre mondial détenu par Joey Giardello, Carter s'était incliné de justesse aux

points à l'issue d'une décision controversée, le 14 décembre 1964, à Philadelphie, ville natale du champion du monde. Au moment de son incarcé-

tion, en 1966, Emile Griffith, qu'il avait si brillamment battu, remportait la couronne mondiale des moyens que lui-même convoitait.



L'ancien boxeur Rubin "Hurricane" Carter, au centre, et John Artis, g., quittent la cour de justice du comté de Passaic après avoir été reconnus coupables d'un triple meurtre. La sentence d'emprisonnement à vie. C'était en 1967. (Téléphoto AP)

Ballard fustige Hockey-Canada

TORONTO (PC) — Harold Ballard, fatigué des critiques des officiers de Hockey-Canada, a répliqué hier, les accusant de manque de courtoisie et d'inclure le public en erreur avec des déclarations au sujet du match torontois de la série Canada-URSS.

Ballard, président du Maple Leaf Gardens, a été accusé par Hockey-Canada d'avoir retenu \$160,000 des recettes du match du 19 septembre; d'avoir envoyé une grosse facture à Equipe-Canada 72 après avoir dit au public que c'était gratuit; et d'avoir banni du Gardens deux photographes filmant un documentaire pour Hockey-Canada parce que Equipe-Canada 74 a refusé de lui verser une somme de \$10,000.

Ballard a qualifié de mensongères les prétentions de Lou Lefave, président du comité international de Hockey-Canada, et de Douglas Fisher, président de Hockey-Canada. "Tous des mensonges," a affirmé Ballard, dont Equipe-Canada 72 lui aurait coûté \$700,000 avant le premier match. Il a aussi nié avoir envoyé une facture à Hockey-Canada à cette occasion. "J'ai fourni plus d'un million de dollars en service en 1972 et j'attends encore une lettre de remerciements. J'ai aussi critiqué Hockey-Canada par lettre pour sa façon d'agir dans les circonstances."

Dans sa lettre à Lefave, Ballard s'est objecté "carrement à toute l'affaire et à la gravité de vos commentaires à la presse". "L'organisation des matches ici et ailleurs a certes été inférieure à l'importance de cet événement. A partir de la totale

mauvaise administration des billets commandés trop tard... la confusion dans la distribution, la mésestime dans la vente au public à Québec, où 700 sièges n'ont pas été vendus, et, enfin, la décision inopportune de laisser un certain nombre de billets disponibles à l'aréna hôte jusqu'à la décision incroyable de changer à la dernière minute les périodes d'entraînement alors que le camp des Maple Leafs de Toronto était en pleine marche."

Selon Ballard, la conduite de Hockey-Canada "a compromis la bonne volonté du Gardens" à

l'endroit de l'organisation fédérale.

Ballard a révélé que les recettes du match du 19 septembre au Gardens s'élevaient à \$200,000 et qu'il avait exigé seulement un loyer de 25 pour cent, en comparaison du 30 pour cent habituel.

"Fisher s'est plaint que nous ayons exigé \$12 pour les meilleurs sièges, en comparaison de \$10 à Québec. En fait, nous avons exigé \$12 pour tous les sièges et Equipe-Canada a reçu l'argent."

Par ailleurs, il a nié avoir banni des photographes du Gar-

dens lors du match Canada-Russie.

"J'ai certes dit à deux photographes munis de gros équipements de ne pas bloquer la vue des clients, mais je ne leur ai pas dit de quitter la bâtisse.

"J'ai d'abord dit aux producteurs du film que, s'ils avaient un commanditaire, je voulais une compensation, sinon pas de film.

"Puis, lorsque Ron Stewart, de Hockey-Canada, m'a dit qu'on ne ferait guère d'argent avec le documentaire, je lui ai donné la permission de filmer."

Ligue Canadienne de football

La lutte demeure vive dans l'ouest

La lutte est très vive dans la section ouest de la ligue Canadienne de football et quatre des cinq équipes tenteront au cours du week-end d'améliorer leurs chances de participer aux séries d'après saison.

Les Blue Bombers de Winnipeg reçoivent dès ce soir les Alouettes de Montréal dont la défensive a littéralement croulé contre les Stampeders de Calgary mardi dernier. Ces derniers, malgré une fiche peu reluisante, ont en effet battu les Alouettes, détenteurs du premier rang de la section est, 38-13.

Les Stampeders affronteront pour leur part les Roughriders de la Saskatchewan à Regina, tandis que les Tigers Cats de Hamilton tenteront de venger leur défaite de dernière minute

aux mains des Esquimos d'Edmonton contre les Lions de la Colombie-Britannique.

Tous les clubs de l'ouest ont présentement des chances de participer aux éliminatoires puisque seulement huit points séparent le club de tête, les Esquimos, des Stampeders, détenteurs du dernier rang.

Les Roughriders n'ont pas connu la victoire à leurs trois derniers matches et accusent un retard de quatre points derrière les Esquimos. Ceux-ci ont un dossier de 14 points répartis en sept victoires contre trois revers. Les Lions pourraient toutefois créer une égalité en tête avec une victoire demain bien qu'ils trouveront devant eux une formation désireuse de l'emporter.

"Jones a connu une de ces

soirées où tout va mal," a déclaré l'instructeur des Bombers Bud Riley à propos de la performance du quart des Alouettes contre Calgary.

"Nous le considérons comme un excellent quart. Il est en outre très rapide vers l'extérieur et il peut ainsi épouser n'importe quelle défensive". Johnny Rodgers, autour de qui gravite une large part de l'offensive montréalaise, ne sera pas l'objet d'une attention particulière ce soir.

"Nous ne pouvons concentrer tout notre attention sur Rodgers bien qu'il soit extraordinaire. Les Alouettes ont trop de bons joueurs pour qu'on puisse se payer ce luxe," a dit Riley.

Les Bombers n'ont fait que peu de changements cette semaine. Jim Washington sera dans le champ arrière en compagnie de Dave Buchanan.



CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

LE POSTE:

Cadre, responsable du développement et de la gestion d'un système global de communications impliquant le C.S.S.S.O. en rapport avec la population, les établissements et le ministère des Affaires sociales.

LES FONCTIONS:

- Conceptualisation et mise en oeuvre de programmes d'information à la population.
- Mise à contribution des personnes et du milieu susceptibles de participer au développement et au fonctionnement des services sociaux et de santé.
- Elaboration d'un système interne d'information.
- Définition des moyens techniques susceptibles de réaliser les objectifs de communication.
- Responsabilité d'une équipe de professionnels chargés de l'exécution des politiques de communication.
- Responsabilités particulières de la publicité, des publications, des relations extérieures et des équipements de communications.
- Responsabilité du service des plaintes des usagers des services sociaux et de santé.

LES QUALIFICATIONS:

- Formation universitaire en communications ou dans un domaine connexe.
- Cinq années d'expérience dans un poste responsable dans le secteur des communications d'une entreprise ou d'un organisme.
- Connaissance de la région de l'Outaouais, connaissance souhaitable du domaine de la santé et des services sociaux.

LES QUALITÉS REQUISES:

- Capacité de concevoir des solutions originales aux défis que pose un organisme d'un style nouveau.
- Sens de la créativité dans la recherche des approches d'information et de participation du public aux services sociaux et de santé.
- Capacité de gestion de programmes variés et complexes.
- Sens très développé des relations humaines.
- Goût de travailler à l'intérieur d'une équipe de jeunes cadres.
- Capacité de se déplacer dans la région de l'Outaouais.

LE TRAITEMENT:

Selon les échelles en vigueur pour les cadres hospitaliers du Québec.

LIEU DE TRAVAIL: Hull

DATE LIMITE: Avant le vendredi 4 octobre 1974.

Veuillez adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Monsieur Jean-Bernard Guindon
Directeur général
Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
675, boul. St. Joseph Hull, Québec

Carrières et Professions

Un dossier de \$25,000

Voir autres Carrières et Professions en pages 22 et 23

Centre de psychiatrie communautaire
Centre hospitalier Douglas

Dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle unité de soins, des postes sont créés pour:

INFIRMIER(E)S
et INFIRMIER(E)S AUXILIAIRES

Cette unité d'admission et de traitement à court terme s'ajoute aux services existants, soit deux unités internes, un centre de jour et des équipes de secteur.

S'adresser à:

Mlle Hélène Berthelot,
Centre de psychiatrie communautaire,
6875, boul. LaSalle,
Verdun, Qué. H4H 1R3
Tél.: 761-6131 poste 453

LE PAVILLON DU PARC INC.

RECHERCHE
POUR LA REGION DE MANIWAKI
Éducateurs spécialisés
pour un centre de jour
et/ou un foyer de réhabilitation

CENTRE DE JOUR:

Personne qui travaille avec un groupe d'enfants déficients mentaux au niveau de l'entraînement à la vie.

FOYER DE GROUPE:

Personne qui travaille en collaboration avec l'équipe en place, répond aux besoins physiques, psychologiques et de rééducation des enfants déficients mentaux.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Toute demande doit être faite au Pavillon du Parc Inc.

Bureau du Personnel
161, B rue Principale
Aylmer, P. Qué.
J9H 3N1



LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX
SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

requiert les services d'un

Responsable des Services Éducatifs
d'Aide Personnelle et
d'Animation Communautaire (SEAPAC)

Description:

Sous l'autorité du Directeur du Service de l'Éducation des Adultes, le responsable des S.E.A.P.A.C. doit savoir reconnaître une situation d'aide avec des individus et des groupes, en faire le diagnostic et diriger le déroulement du processus d'aide depuis le début jusqu'à la fin, s'il y a lieu.

Qualifications:

C'est un professionnel du travailleur social communautaire, conseiller en orientation, animateur des activités socio-culturelles.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences est priée d'envoyer sa demande avant le 11 octobre 1974, 4 heures 30, au:

Directeur des services du personnel
Commission scolaire Sainte-Croix
1100, Côte Vertu,
Saint-Laurent, H4L 4V1

Inscrire sur l'enveloppe: "CONFIDENTIEL"

N.B. La demande écrite doit être accompagnée du curriculum vitae.



CITÉ DE VERDUN
SERVICE DU PERSONNEL
TECHNICIEN EN GÉNIE

DEMANDE

FONCTION:

Exécuter des tâches propres à une technique para-professionnelle en vue de concevoir, développer et réaliser divers projets de génie, d'arpentage et autres.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un D.E.C. en génie civil.
- De préférence avec de l'expérience.
- Bilingue.

AVANTAGES:

- Échelle de traitement annuel: \$10,673. à \$12,903. Augmentations statutaires annuelles. Le salaire sera établi selon la compétence du candidat.
- Avantages sociaux: Congés en maladie, jours fériés, vacances, assurance-vie et hospitalisation, plan de retraite, etc.

Toutes demandes d'emploi doivent être envoyées au soussigné en y incluant le curriculum vitae:

M. Gérard Guay, C.R.I.
Directeur du Personnel
Hôtel de Ville
4555, ave. Verdun
Verdun H4G 1M4, P.Q.

DOCTEUR!!!

ON A MAL AU C.L.S.C. SECTEUR BRANDON
Car il nous manque un membre...

Le corps de l'équipe veut se greffer:

- un(e) omnipraticien(ne) pour son ouverture de services, qui, en plus, travaillera à l'élaboration des programmes du C.L.S.C. en lien avec l'équipe multidisciplinaire.

Les programmes à élaborer sont:

- Prévention (adulte, scolaire, nourrisson);
- Soins à domicile.

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Venez nous rencontrer et discuter avec nous du travail, de ses conditions et de ses modes de rémunération.

VEUILLEZ COMMUNIQUER à Mlle Francine Comtois, sec. de direction, votre désir de venir nous rencontrer.

C.L.S.C. SECTEUR BRANDON
Rue des Écoles, C.P. 658
Ville St-Gabriel, Co. Berthier
Téléphone: 1-514-835-4705

Regazzoni est victime d'un accident

WATKINS GLEN (New York) (AFP) — Le pilote suisse Clay Regazzoni a été victime hier d'un accident sur le circuit de Watkins Glen où aura lieu le Grand Prix des États-Unis samedi prochain.

Regazzoni s'en est tiré avec quelques contusions. Mais sa Ferrari a été complètement détruite. L'écurie de Modène doit envoyer de toute urgence une nouvelle voiture aux États-Unis.

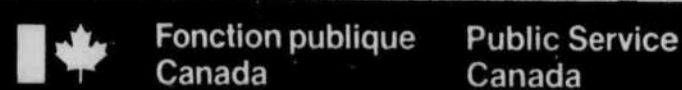
Le pilote suisse est meneur ex-aequo avec le Brésilien Emerson Fittipaldi au classement du championnat du monde des conducteurs dont la dernière manche se disputera sur le circuit nord-américain, situé dans l'État de New York.

L'accident s'est produit au cours d'une séance d'essais officiels hier matin. Regazzoni a mal pris l'avant-dernier virage en épingle avant la ligne de départ-arrivée. Sa Ferrari est partie dans le rail de protection et a été complètement démolie. Elle n'a heureusement pas pris feu, de sorte que le pilote helvétique a pu quitter sa voiture en boitant.

Regazzoni a aussitôt été conduit à l'hôpital de Montour Falls, où il a été soumis à un examen radiographique. Aucune fracture n'a été décelée.

Ferrari, en lice avec McLaren (Fittipaldi) pour le titre mondial, devra envoyer une voiture de remplacement de toute urgence à Watkins Glen. La marque italienne alignera ainsi deux nouvelles voitures dans le dernier Grand Prix 1974, décisif pour le titre mondial. L'Autrichien Niki Lauda qui avait endommagé la sienne à Mosport, dispose déjà d'un nouveau bolide à Watkins Glen.

Aucune séance d'entraînement n'est prévue avant les premiers essais officiels vendredi prochain.



Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes

AGENT DE PUBLICATIONS

\$12,898 - \$14,351

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS

MONTREAL, QUE.

FONCTIONS: Sous la direction du Chef, Division de l'Informatique, dresser un programme et coordonner la reproduction matérielle des textes imprimés, des graphiques et du matériel audio-visuel créés par le Centre de développement des Transports; reproduire en détails les spécifications de production; fournir, aux directeurs et aux chercheurs du CDT, les conseils et la direction techniques requis touchant la présentation et la reproduction des textes; diriger le personnel du Service des Publications dans l'exécution d'une variété de tâches concernant l'acquisition, la production et la présentation des textes du DGT; conseiller au sujet des estimés et du contrôle des prix des publications.

QUALITÉS: Cours secondaire complété avec succès et une expérience considérable et pertinente au domaine de la publication avec connaissances des nouvelles méthodes de publication.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés, afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste, à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Veuillez remplir votre formule de demande d'emploi (PSC-367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de Main-d'Œuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et l'adresser comme suit:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
1010 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE
PLACE DU CANADA, SUITE 1360
MONTREAL, P.Q. H3B 2R1

Veuillez mentionner le numéro du concours: 74-M295-1-204 (GT-4).

GÉOLOGUE

Nous recherchons un géologue pour occuper une position de niveau intermédiaire dans un programme d'investigation de site pour un projet hydro-électrique au nord du Québec. L'assignation est pour une période d'environ un an et demi et comprend la résidence au site durant l'été 1975 et des visites de chantiers occasionnelles à d'autres moments. Le travail de bureau sera exécuté à Montréal.

Le salaire sera proportionnel à l'éducation et à l'expérience de la personne engagée. Une allocation de soutien est payée. Envoyer un résumé détaillé à:

R.J. MACLEAN, DIRECTEUR DU PERSONNEL

MONTREAL ENGINEERING COMPANY, LIMITED

CASE POSTALE 777, PLAC E BONAVENTURE
MONTREAL, QUEBEC H5A 1E3

Désintéressé, le Canada vainc la Finlande 8-3

baseball

HELSINKI (PC) — "Vous ne pouvez guère bien jouer lorsque vous ne donnez pas votre plein rendement", a tout simplement déclaré Bobby Hull, hier, après qu'Équipe Canada '74 eut battu l'équipe nationale de la Finlande par le compte de 8-3 devant 6,943 spectateurs lors d'un match international hors-concours précédant la seconde moitié de la série de hockey Canada-Russie qui se poursuivra à Moscou mardi prochain.

Le compte final indique mal ce que fut la partie. En fait, l'équipe canadienne ne joua du bon hockey que durant les 10 premières minutes et durant les 12 dernières. D'autre part, les Finlandais jouèrent beaucoup mieux qu'on ne l'aurait cru.

Il a fallu qu'Équipe Canada réussisse 4 buts dans les 12 dernières minutes pour affirmer sa supériorité à la fin d'un match qui ne fut guère impressionnant. Les Canadiens ne détenaient en effet qu'une avance de 4-3 avant cette poussée de dernière heure, la Finlande réussissant deux filets au début de la 3e période pour dangereusement réduire l'avance 4-1 que le Canada détenait jusque-là.

C'est un but de Rejean Houle, réussi d'un angle difficile, qui mit fin à la surprenante remontée finlandaise. Il fut compté alors que la Finlande était à court d'un joueur pour la première et dernière fois de la partie.

Frank Mahovlich ajouta deux autres buts et Tom Webster un avant la fin pour porter le compte final à 8-3.

André Lacroix a aussi obtenu deux filets en cours de match, les autres buts canadiens étant réussis par Ralph Backstrom et Gordie Howe qui, après la 1ère période, se retirèrent du jeu.

Les buteurs finlandais ont été Lasse Oksanen, Seppo Ahokainen et Seppo Lindstrom.

La Finlande, qui a très bien joué durant tout le match, a obtenu 43 lancers comparativement à 35 pour le Canada. Le gardien Gilles Gratton en bloqua 33 durant les deux premiers tiers et Don McLeod 10 dans la 3e période après avoir été dé-

posé sur le tout premier lancer dirigé vers lui.

Hull, qui fut crédité de deux passes et qui ne joua pas longtemps, a déclaré après le match que la rencontre n'avait guère aidé Équipe Canada. Hull participa aux deux premières périodes en compagnie de Lacroix et Johnny McKenzie avant de se retirer à son tour. "Le seul bon côté est que presque tous nos joueurs ont eu l'occasion de participer à la rencontre", a-t-il ajouté.

L'instructeur Billy Harris a pour sa part admis que ses joueurs ne prenaient pas trop

au sérieux les deux matches hors-concours (on jouera en Suède demain) séparant les deux sections de la série contre l'Union Soviétique. "Il est dommage que la partie d'aujourd'hui ait été présentée dans l'ombre de la série contre la Russie", a dit un Harris qui a aussi révélé qu'il avait admiré les efforts ambitieux des Finlandais tout en étant surpris que le jeu n'ait pas été plus rude. L'instructeur canadien a aussi déclaré qu'il avait fait jouer Backstrom et Howe à la 1ère période uniquement parce qu'il croyait que les amateurs

finlandais avaient le droit de les voir à l'oeuvre.

Le seul joueur canadien qui a probablement profité du match a été le gardien Gilles Gratton qui, durant les quatre parties jouées à Moscou, sera possiblement le substitut attiré de Gerry Cheevers comme gardien au lieu de McLeod.

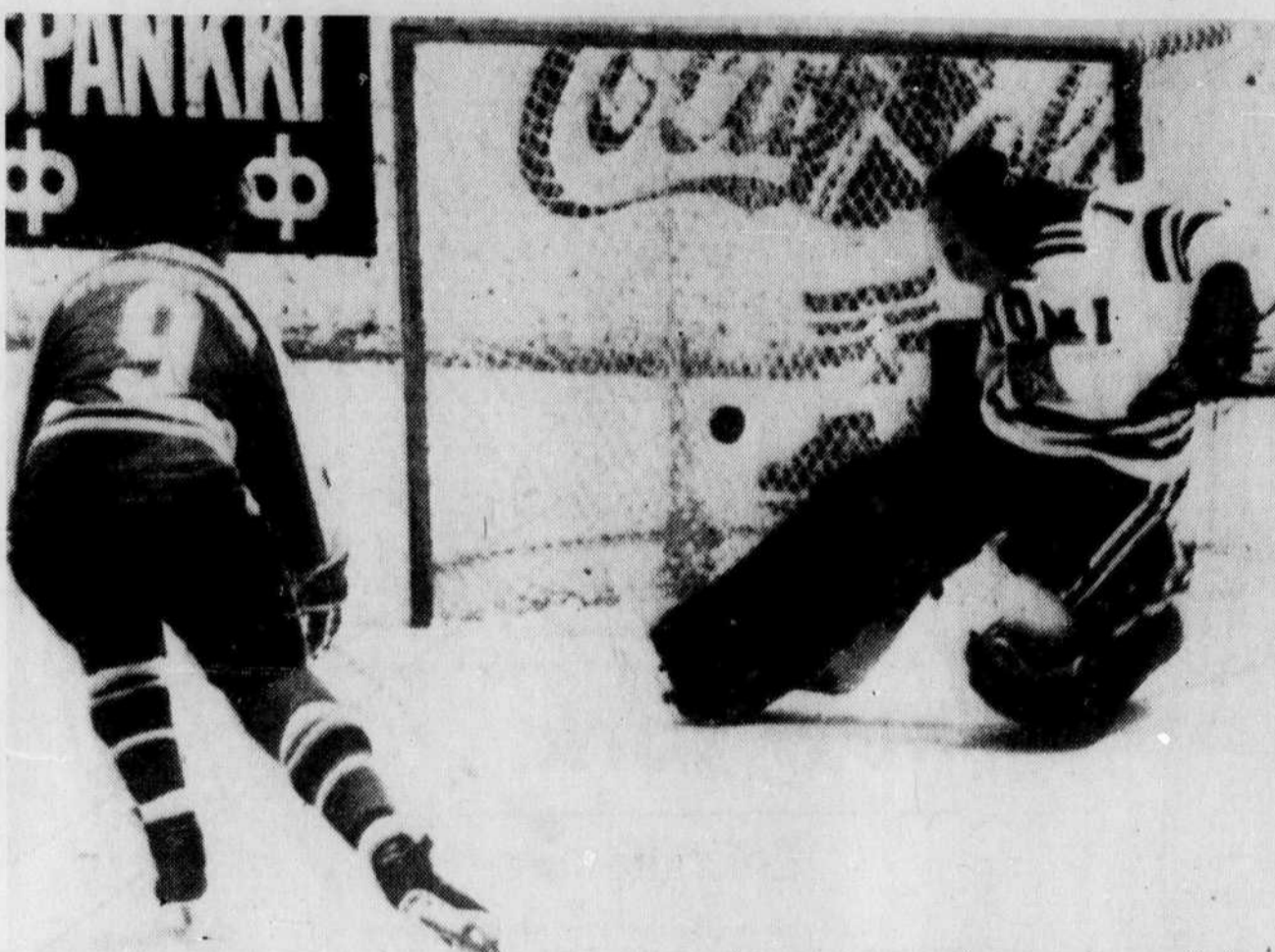
Cheevers et les défenseurs Rick Smith et Paul Shmyr n'ont pas pris part à la rencontre.

La capacité de l'amphithéâtre finlandais est de 9,800 et ne fut pas atteinte pour la bonne raison que le prix maximum des billets était de près de \$20 dans

une ville où l'inflation régnait.

Backstrom n'eut besoin que de 47 secondes pour marquer le premier but du match. Seul devant le gardien Lasse Kiili, il le déjoua avec un petit lancer précis. Six minutes plus tard, Backstrom et Mark Howe obligèrent Kiili à quitter son filet et Gordie Howe n'eut ensuite qu'à pousser le disque. Lacroix compléta le pointage de la 1ère période alors qu'il arriva seul devant Kiili après avoir reçu une passe de Hull.

Oksanen déjoua Gratton avec un puissant lancer vers la fin de la 2e période alors que Marty



Laisse sans surveillance en face du but défendu par le gardien finlandais Lasse Kiili, le vétérain Gordie Howe n'a éprouvé aucune peine à marquer le deuxième filet de l'équipe canadienne hier, à Helsinki, au cours d'un match hors-concours. L'équipe de l'AMH, qui affrontera la Suède demain et l'Union soviétique mardi, l'a emporté au compte de 8-3. Malgré le pointage élevé en faveur du Canada, la formation finlandaise a offert une vive opposition.

| Ligue Nationale | | Ligue Américaine | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|-------------|
| Jeu | | | |
| Pittsburgh 11, New York 5 | | | |
| Cincinnati 10, Houston 6 | | | |
| Los Angeles 5, San Diego 2 (10 m.) | | | |
| Hier soir | | | |
| St-Louis 10, Chicago 4 | | | |
| Montréal 2, Philadelphie 0 | | | |
| Pittsburgh 2, New York 1 | | | |
| Cincinnati 4, San Francisco 3 | | | |
| Los Angeles 5, San Diego 2, 2h30 | | | |
| Aujourd'hui | | | |
| (Pittsburgh, Rooker (14-11) à New York, McGraw (6-10), 14h15 | | | |
| St-Louis, McGothen (16-11) à Chicago, Reuschel (13-12), 14h15 | | | |
| San Francisco, Montefusco (3-2) à Cincinnati, Norman (13-12), 14h15 | | | |
| Philadelphie, Ruthven (9-13) à Montréal, Remko (11-15), 14h15 | | | |
| Houston, Wilson (10-13) et Siebert (1-0) à Atlanta, Reed (11-15) et P. Niekro (18-13), 2, 18h05 | | | |
| Los Angeles, Messersmith (19-6) à San Diego, Greif (9-18), 2h30 | | | |
| Demain | | | |
| Pittsburgh à New York, 14h15 | | | |
| St-Louis à Chicago, 14h15 | | | |
| Houston à Atlanta, 14h15 | | | |
| San Francisco à Cincinnati, 14h15 | | | |
| Philadelphie à Montréal, 14h15 | | | |
| Les meneurs (Parties d'hier non comprises) | | | |
| pb cs moy. | | pb cs moy. | |
| Garr, Atl | 587 208 354 | Carew, Min | 583 214 367 |
| A. Oliver, Pgh | 591 189 320 | Hargrove, Tex | 400 130 325 |
| Buckner, LA | 562 177 315 | Orta, Chi | 503 160 318 |
| Garvey, LA | 629 198 315 | Madrox, NY | 449 139 310 |
| R. Smith, StL | 499 157 315 | McRee, KC | 518 160 309 |
| Madloch, Chi | 430 135 314 | Randle, Tex | 511 156 305 |
| McBride, StL | 541 169 312 | Piniella, NY | 504 152 302 |
| Gross, Htn | 563 175 311 | Ystrzmski, Bsn | 515 155 301 |
| Zisk, Pgh | 519 161 310 | D. Allen, Chi | 462 139 298 |
| Montanez, Phi | 503 155 308 | Burroughs, Tex | 540 161 298 |
| Circuits | | | |
| New York à Cleveland, 13h | | | |
| Boston à Detroit, 13h30 | | | |
| Milwaukee à Baltimore, 14h | | | |
| Texas à Kansas City, 14h30 | | | |
| Chicago à Oakland, 16h30 | | | |
| Minnesota à Californie, 17h | | | |
| Les meneurs (Parties d'hier non comprises) | | | |
| pb cs moy. | | pb cs moy. | |
| D. Allen, Chi | 583 214 367 | D. Allen, Chi | 583 214 367 |
| Burroughs, Tex | 540 161 298 | Burroughs, Tex | 540 161 298 |
| Burroughs, Tex | 540 161 298 | Burroughs, Tex | 540 161 298 |

Robinson: 1er gérant noir

Torrez lance de façon magistrale

Mike Torrez a remporté une sixième victoire consecutive, ne permettant que quatre coups sûrs, pour mener les Expos de Montréal à une victoire par blanchissage de 2-0 aux dépens des Phillies de Philadelphie, hier soir. Torrez n'a pas encaissé d'échec depuis le six août dernier, soit depuis que le gérant Gene Mauch ne le réinsère dans la rotation régulière des lanceurs.

Les Expos ont compté un point à la 3e manche et à l'autre à la 4e, envoyant le perdant, Jim Lonborg, aux douches.

La recrue Pat Scanlon débuta la 3e avec un coup sûr au champ intérieur. Il avança au 2e cours sur un coup sûr de Torrez, prit le 3e sur un retrait à l'extérieur et compta ce qui devint s'averer le point gagnant grâce au double de Jerry White, autre recrue.

Des simples consécutifs de Willie Davis, Ken Singleton et Barry Foote ont produit le deuxième point des Expos.

La seule menace des Phillies survint à la 1ère lorsque Dave Cash et Larry Bowa frappèrent

des simples alors qu'il n'y avait aucun retrait. Mais Torrez, lançant de façon magistrale, évanta les trois frappeurs suivants.

C'était le premier blanchissage de la saison pour Torrez, et pour les Expos, une 5e victoire dans leur 6e dernières parties et d'une 15e à leurs 19 derniers matches.

Cette nouvelle a été annoncée juste avant le début de la partie qui opposait les Yankees de New York aux Indiens, Seghi a

Par ailleurs, à Cleveland, le gérant-général des Indiens Phil Seghi, a annoncé que le gérant Ken Aspromonte avait été congédié, donnant ainsi plus de poids à la rumeur selon laquelle Frank Robinson deviendrait le premier gérant noir des ligues de baseball majeur.

Cette nouvelle a été annoncée juste avant le début de la partie qui opposait les Yankees de New York aux Indiens, Seghi a

déclaré qu'Aspromonte continuerait de gérer l'équipe pour la balance de la saison.

Robinson, le seul joueur de toute l'histoire du baseball ma-

jeur à avoir remporté le titre du Joueur le plus utile dans les deux ligues, Américaine et Nationale, a été acquis des Angels de la Californie voilà trois semaines.

Depuis ce temps, les rumeurs n'ont cessé de parler de Robinson comme le premier gérant noir des majeurs.

SAN FRANCISCO (3) CINCINNATI (4)
Thomson, cd 4 1 0 0
Fuentes, 2b 3 1 1 0
Bonds, cf 3 1 2 0
Matthews, cg 4 0 0 0
Goodson, 1b 3 0 0 0
Kingman, 1b 1 0 0 0
Oliverson, 3b 1 0 0 0
Phillips, 3b 2 0 0 0
Speyer, ac 2 0 0 0
Rudolph, r 3 0 1 0
Lavelle, l 0 0 0 0
Totaux 31 3 6 3

| Série Canada-URSS | |
|----------------------|---------|
| URSS | 3-1-8-5 |
| Canada | 3-4-5-5 |
| Hier | |
| Canada 8, Finlande 3 | |
| Demain | |
| Canada vs Suède, 12h | |
| Mardi | |
| Canada vs URSS | |
| Les compteurs | |
| Hull, AMH | 6 3 9 |
| Lacroix, AMH | 1 5 6 |
| Yakushev, URSS | 5 0 5 |
| Petrov, URSS | 1 4 5 |
| McKenzie, AMH | 1 3 4 |
| Mikhailov, URSS | 2 2 4 |
| Henderson, AMH | 2 1 3 |
| Vnisljeyev, URSS | 2 1 3 |
| Kharlamov, URSS | 1 2 3 |
| Ledebev, URSS | 1 2 3 |
| Bernier, AMH | 1 2 3 |
| G. Howe, AMH | 1 2 3 |
| Shadrin, URSS | 0 3 3 |

| LIGUE NATIONALE | | Section Est | |
|-------------------------|----|-------------|----------|
| ST-LOUIS | 84 | p 73 | moy. 535 |
| PITTSBURGH | 84 | p 73 | 535 |
| PHILADELPHIE | 78 | p 79 | 497 |
| MONTREAL | 76 | p 81 | 484 |
| NEW YORK | 69 | p 88 | 439 |
| CHICAGO | 65 | p 92 | 414 |
| Section Ouest | | | |
| LOS ANGELES | 99 | p 58 | 631 |
| CINCINNATI | 96 | p 62 | 608 |
| ATLANTA | 85 | p 72 | 541 |
| HOUSTON | 78 | p 78 | 500 |
| SAN FRANCISCO | 71 | p 87 | 449 |
| SAN DIEGO | 58 | p 100 | 367 |
| LIGUE AMÉRICAINE | | | |
| Section Est | | | |
| BALTIMORE | 85 | p 71 | 545 |
| NEW YORK | 85 | p 72 | 541 |
| BOSTON | 75 | p 79 | 519 |
| CLEVELAND | 75 | p 81 | 481 |
| MILWAUKEE | 75 | p 82 | 478 |
| DETROIT | 71 | p 85 | 455 |
| Section Ouest | | | |
| OAKLAND | 88 | p 69 | 561 |
| TEXAS | 81 | p 74 | 523 |
| MINNESOTA | 81 | p 76 | 516 |
| CHICAGO | 77 | p 78 | 497 |
| KANSAS CITY | 76 | p 81 | 484 |
| CALIFORNIE | 63 | p 94 | 401 |

LNH: un règlement fort populaire

Scotty Morrison, chef-arbitre de la ligue Nationale de hockey, a déclaré hier, à Toronto, qu'il recommanderait fortement l'adoption de la nouvelle règle actuellement appliquée à titre expérimental et qui oblige les instructeurs à changer leurs joueurs pendant que le jeu se poursuit, sauf après un but ou une punition.

"Nous avons atteint les résultats souhaités. D'après mes statistiques, qui ne sont pas tout à fait officielles, la plus longue partie hors-concours que nous avons eue cet automne a duré 2 heures et 21 minutes. La plupart ont été jouées en 2 heures et 10 minutes. D'autre part nous n'avons pas eu de plaintes. De fait, les instructeurs et les joueurs sont en faveur de cette nouvelle règle qui, par ailleurs, n'a pas occasionné trop de punitions parce qu'un club avait trop de joueurs sur la glace", a dit Morrison.

Parmi ceux qui appuient la nouvelle règle il faut signaler le directeur général Jim Gregory des Maple Leafs de Toronto lesquels, mercredi soir, ont joué un match contre les Flames d'Atlanta en 2 heures et 5 minutes. "C'est la meilleure règle qu'on nous ait présentée depuis que je suis dans le hockey. Elle sauve du temps, les joueurs sont toujours sur le qui-vive et attentifs et cela élimine ces petits jeux d'instructeurs voulant faire jouer une certaine ligne d'attaque contre une autre", a déclaré Gregory.

Morrison favorise aussi la nouvelle règle du "lancer gratuit" et recommandera qu'on

l'adopte. "Lors des parties que j'ai vues, la règle a été appliquée une douzaine de fois. Le seul aspect négatif est que le gardien se croit victime et sujet à être blessé. Mais cela n'est pas encore arrivé. Les joueurs évitent maintenant de geler la rondelle le long de la clôture de peur que l'arbitre n'accorde un lancer gratuit à l'adversaire et cela a aussi contribué à accélérer le jeu et les parties", a dit Morrison qui a aussi révélé que ses arbitres, cette saison, surveilleraient de près les joueurs commençant une bataille. "Nous sommes très sérieux à ce sujet. Si un joueur est définitivement l'instigateur d'une bataille, il paiera en recevant des punitions et si un joueur punit ne va pas directement au banc des pénalités, son club sera à son tour punit pour avoir retardé le jeu", a déclaré Morrison en terminant.

L'ANGLETERRE est d'ores et déjà qualifiée pour le troisième tour de la zone européenne de la coupe Davis 1975. Après avoir gagné les deux premiers simples face à l'Iran, elle a remporté hier le double alors que John Lloyd et Mark Farrell ont battu aisément Ali Madani et Kabiz Derashfi 6-1, 6-1, 6-1 au Queen's Club de Londres. Au tour suivant, l'Angleterre affrontera l'Autriche en mai 1975. A Sofia, la Bulgarie, comme prévu, a remporté les deux premiers simples de son match de coupe Davis l'opposant à la Turquie dans le groupe "B" de la zone européenne, deuxième tour. Liouben Guenov a battu

Remzi Hydin 6-3, 6-0, 6-1, pendant que Bojidar Pampoulov disposait de Hasan Ozdemir 6-1, 6-3 et 6-1. A New Delhi, l'Inde a annoncé qu'elle alignera en finale 1974 l'équipe qui, en demi-finale inter-zones, a vaincu la Russie, soit Vijay Amritraj, son frère Anand Amritraj, Jasjit Singh et Shasi Menon et le capitaine Ramanathan Krishnan qui est non-joueur. La date de cette finale sera fixée à l'issue de l'autre demi-finale qui doit opposer l'Italie à l'Afrique du Sud. Si l'Italie se qualifie, l'Inde ira à Rome pour la finale. Si c'est l'Afrique du Sud, l'Inde a déjà fait savoir qu'elle refusera de jouer.

NEIL PENMAN de Mississauga dans la banlieue de Toronto, et son fils Brad ont conçu il y a deux ans un mini-ordinateur destiné à compiler toutes les statistiques d'un match de hockey, c'est-à-dire buts, passes produisant un but, passes générales, mises au jeu, mises en échec, lancers au but, pénalités et ainsi de suite. Cet appareil, dont le prototype a subi plusieurs modifications, a été mis à l'essai lors des quatre premières rencontres de la série Canada-URSS. Il peut fournir instantanément toutes les données recueillies depuis le début d'un match et permettre ainsi à un instructeur d'évaluer les forces en présence ou à un commentateur d'informer les auditeurs sur divers aspects du jeu. Son fonctionnement n'exige l'attention que d'une seule personne. M. Penman a l'intention de mettre son appareil en mar-

ché et il affirme qu'une équipe junior pourrait le payer en moins de deux ans et éliminer par la suite le coût de trois ou quatre statisticiens.

DAVID RIGERT, haltérophile soviétique poids loup léger, a conservé son titre mondial, hier à Manille, en battant ses records du total aux deux mouvements avec 387,5 kilos (ancien record 385 kg) et également celui de l'épaulé jeté avec 215 kilos (ancien record 213,5). Il a facilement devancé son compatriote Sergei Poltoratsky, 367,5 au total. Rigert a aussi gagné l'arraché en soulevant 172,5 kilos, Poltoratsky se classant encore deuxième avec 162,5.

LES NORDIQUES de Québec de l'association Mondiale de hockey ont 56 joueurs à leur camp d'entraînement dirigé, dans la Vieille Capitale, par les instructeurs Jean-Guy Gendron et Michel Harvey, celui-ci avec les Nordiques du Maine, club-école de l'équipe québécoise. Reggie Fleming, le vétérain qui jouait avec les Cougars de Chicago l'hiver dernier et qui était depuis devenu libre de tout contrat, a obtenu un essai avec les Nordiques. Le directeur général Maurice Filion a annoncé la nomination de Claude Langlois au poste d'entraîneur-adjoint à René Lacasse, chef-entraîneur, et de Georges Morisset comme physiothérapeute et de Brian Turpin comme entraîneur-adjoint pour les clubs visiteurs.

football

| Ligue Canadienne | | Ligue Nationale | |
|----------------------------|----|-----------------|----|
| Mardi | | | |
| Calgary 38, Montréal 13 | | | |
| Mercredi | | | |
| Edmonton 31, Hamilton 29 | | | |
| Ce soir | | | |
| Montréal à Winnipeg, 21h | | | |
| Demain | | | |
| Toronto à Ottawa | | | |
| Hamilton à Colombie-B. | | | |
| Calgary à Saskatchewan | | | |
| MEILLEURS COMPTEURS | | | |
| Section Est | | | |
| Sunter, Ham. | 0 | 15 | 29 |
| Organ, Ottawa | 0 | 10 | 29 |
| Andrus, Tor. | 0 | 13 | 19 |
| Sweet, Mon. | 0 | 21 | 17 |
| Rodgers, Mont. | 0 | 9 | 0 |
| Nixon, Ottawa | 0 | 0 | 36 |
| Muller, Tor. | 4 | 0 | 24 |
| Dalla R., Mont. | 4 | 0 | 24 |
| Fleming, Ham. | 4 | 0 | 24 |
| Section Ouest | | | |
| Cutler, Edm. | 0 | 22 | 19 |
| MMillan, C.-B. | 0 | 17 | 14 |
| Harris, C.-B. | 9 | 0 | 0 |
| Berg, Sask. | 0 | 21 | 10 |
| McKee, Win. | 0 | 11 | 8 |
| Thomps., Sask. | 0 | 0 | 36 |
| LIGUE CANADIENNE | | | |
| Section Est | | | |
| MONTREAL | 10 | 7 | 3 |
| HAMILTON | 11 | 6 | 5 |
| OTTAWA | 11 | 5 | 6 |
| TORONTO | 10 | 3 | 7 |
| Section Ouest | | | |
| EDMONTON | 10 | 7 | 3 |
| C-BRITANNIQUE | 10 | 6 | 4 |
| SASKATCHEWAN | 11 | 5 | 6 |
| WINNIPEG | 9 | 4 | 5 |
| CLAGARY | 10 | 3 | 7 |

COMPTABLES AGRÉÉS

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>2345 est. Bélanger Montréal 729-5226</p> | <p>LUCIEN DAHME, C.A.</p> <p>Comptables agréés</p> <p>276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>PROVOST & PROVOST</p> <p>Comptables agréés</p> <p>1255, Université, Suite 618 866-3326</p> | <p>VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables Agréés</p> <p>4926, ave Verdun, Verdun 204 769-3871</p> <p>7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGREÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX ET ASSOCIÉS

comptables agréés

| | |
|---------------------------------------------|----------|
| Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 | 861-5741 |
| Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec | 681-7231 |
| 320 est, rue St-Germain, Rimouski | 724-4136 |
| 108 nord, rue Wellington, Sherbrooke | 563-8663 |
| 324, rue Des Forges, Trois-Rivières | 378-4541 |
| 235, Chemin Montréal, Ottawa | 745-1515 |

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.

entretien
industriel-commercial
résidentiel

Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Remy Martin . . .

A l'occasion de son 250^e anniversaire de fondation, la maison Remy Martin, se paie un petit tour du monde... et hier son président, M. André Hériard-Dubreuil était de passage à Montréal après avoir fait une visite jeudi à la Maison des vins de la Place Royale de Québec.

L'état-major de la société Remy-Martin se trouve en terre on ne peut plus hospitalière en venant au Québec: en plus d'y parler le français, on y consomme le joli chiffre de 1.2 million de bouteilles de cognac par année. Mais qui plus est, les Québécois privilégient sept fois sur dix la marque Remy Martin à celle de ses proches concurrents.

C'est donc en terre conquise que sont débarqués les responsables de la société et en particulier M. Yves Blanchard, directeur des ventes de la grande maison charentaise. Sous la férule d'un nouveau bureau directorial, la société Remy Martin a pris un "décollage international" au début des années 70, d'entreprise nationale, le fabricant de fine champagne. S'est mué en firme internationale en étendant son réseau de distribution à plus de 150 pays.

La consolidation patiente de cette véritable toile d'araignée a resserré l'emprise de la société sur le marché mondial si bien qu'en moins de trois ans ses ventes ont crû de 42% (8.4 millions de bouteilles en 1973) et qu'elle contrôle 8% de la consommation mondiale de cognac.

La région de Charente compte plus de 43,000 viticulteurs qui travaillent quelque 90,600 hectares de vignes: la maison Remy Martin s'est assurée l'exclusivité de deux crus (la fine et grande champagne) en brisant avec les vieilles méthodes d'exploitation propres aux négociants-embouteilleurs.

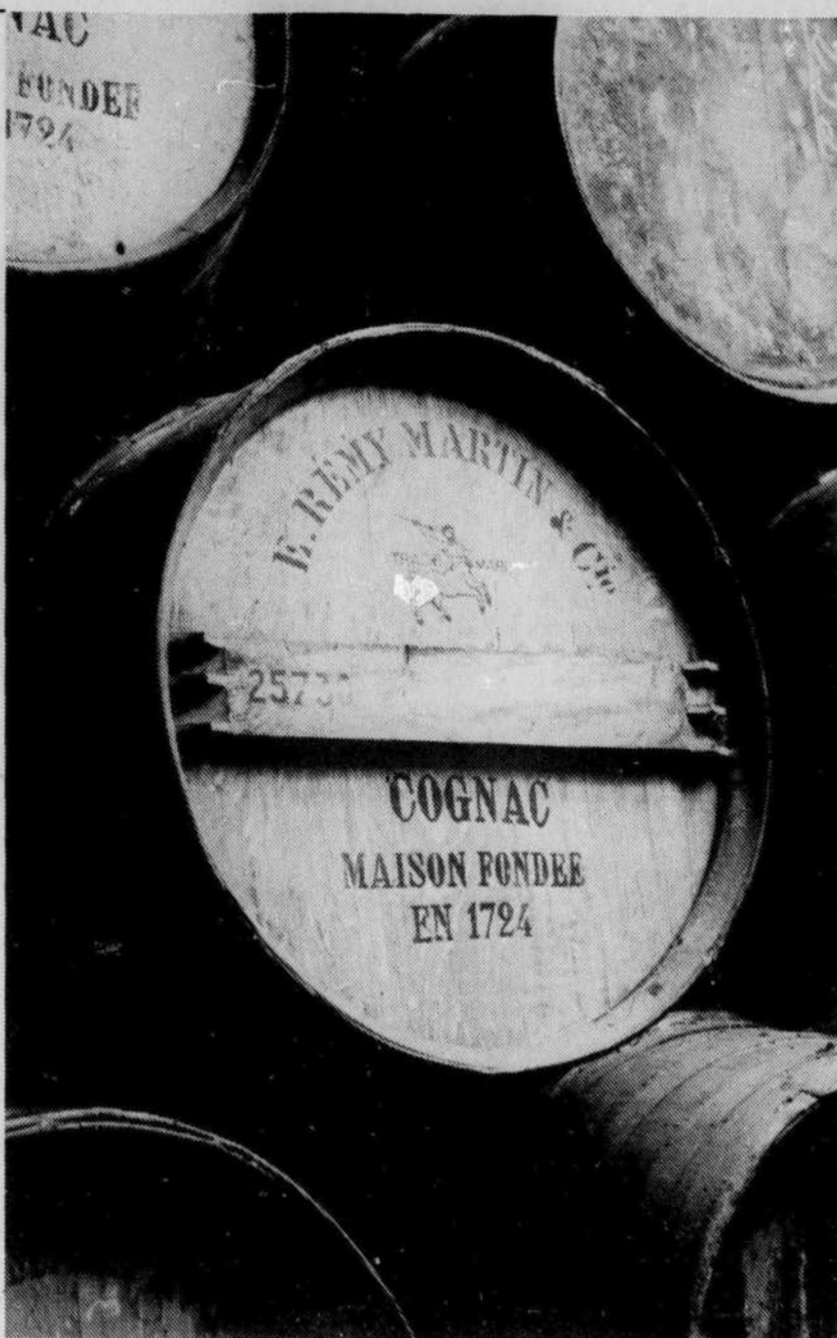
"Viticulteurs eux-mêmes, les Remy Martin et leurs descendants ont compris que la fuite en avant dans cette quête des marchés internationaux n'était qu'un leurre si les arrières étaient mal assurés," de nous explique M. Blanchard.

Cela voulait dire que le tremplin international reposait sur des inventaires septennaux garantis par des contrats d'achat des chais de la région suivant une échelle de prix qui indexait la plus-value éventuelle des barriques. Nous étions en 1965 et M. Blanchard avoue d'une façon rétrospective que le directeur Hériard-Dubreuil avait posé là un geste "révolutionnaire" pour l'époque.

Visionnaire au niveau de la commercialisation du produit, la direction demeure chatouilleuse quant à la fabrication oenologique du cognac: une recette qui a fait la fortune d'une région depuis le 17^e siècle ne souffre pas de remises à jour. Sujet tabou s'il en est un, la violation des vieux grimoires (la fabrication des eaux-de-vie a été introduite en Charente par le gouverneur romain Prolus) relève de l'hérésie et appelle l'anathème.

Aussi la maison Remy Martin veille-t-elle jalousement au contrôle méticuleux de tout l'équipement spécialisé servant à la bonification des vins: "Des vendanges à l'embouteillage nous gardons un œil sur toutes les phases de l'opération si bien que nous achetons le jonc servant à la fabrication des douelles de chaque chai," de dire M. Blanchard.

Il est vrai que la fabrication d'un bon cognac est chose difficile: ainsi les cépages les moins alcoolisés (les faibles millésimes!) dégagent les bouquetes les plus aromatisés... alors que les futailles mal vieillies laissent échapper le tanin du bois. Un cognac ombré est classé dans les catégories inférieures en regard des cuvées VSOP



par Michel Guénard

en terre conquise

dont la robe couleur de blé tendre prend des tons d'ocre à la lumière.

L'origine de cette appellation remonte au 18^e siècle et signifiait "Very Superior Old Pale", soit cognac vieux et peu chargé en bois. Actuellement, de par la loi française, le cognac VSOP est une eau-de-vie qui a vieilli trois fois plus longtemps que le minimum exigé pour un cognac ordinaire.

Le cognac est le produit de vins blancs récoltés dans la région viticole traversée par la Charente et distillés suivant la recette provinciale, i.e. une double distillation dans les alambics similaires à ceux employés au Moyen-Âge. Le cognac ne vieillit qu'en fût et jamais en bouteille... contrairement à ce que l'on croit. Il est d'usage pour les viticulteurs de compenser l'évaporation (moins de 3% par année) de la liqueur en préparation par des "allonges" de cognac légèrement plus jeune. Aussi est-il impropre de parler de millésime dans le cas des cognacs puisqu'ils sont en réalité des mélanges savamment dosés de différentes années.

Si la Charente a été le lien fluvial qui, d'Angoulême jusqu'à La Rochelle, a favorisé l'expansion mondiale de la marque "cognac", il n'est pas faux de prétendre que la géographie a vite cédé le pas à la stratégie commerciale pour maintenir vivante l'image de la maison Remy Martin aux quatre coins du monde. Produit de luxe qui se drape de raffinement et... de snobisme, le cognac a franchi la muraille de Chine: en trois ans, les ventes au point d'arrivée de Hong Kong ont grimpé de 17,000 à 85,000 caisses de cognac Remy Martin VSOP.

"Les Chinois, de commenter M. Blanchard sont de grands amateurs d'eau-de-vie qui veulent des qualités aphrodisiaques au cognac: ils le servent avec de la glace tout au long des

repas". L'exemple chinois n'est pas unique et une enquête de marketing faite auprès de 84,000 consommateurs de cognac dispersés à travers 17 pays a révélé que les liqueurs fines gardaient un attrait (symbole social, exotisme, luxe au compte-gouttes, élixir mystérieux, etc) chez tous les peuples malgré les barrières nationales.

On ne peut lutter contre les faits... aussi la maison Remy Martin s'est-elle mis résolument à l'écoute des "buveurs de cognac" afin de répondre exactement à l'image qu'ils se faisaient d'une liqueur de fine champagne. Le virage entrepris au début des années 70 a lancé la maison Remy Martin sur un élan de "modernisme de bon aloi" 90% des ventes de la société, ont le capital-actions est entièrement détenu par les familles de MM Hériard-Dubreuil et Max Cointreau, se font maintenant sur le marché international.

Pour garder sa place au soleil, le "chef de réseau" compte sur ses hommes en place: au Canada, c'est plutôt une femme qui mène la filière française au pays. En 1971, Remy Martin faisait l'acquisition de la société de distribution Albert Robinson et aujourd'hui la filiale est dirigée par Mme Dorothy Robinson... avec mission de rentrer dans le corps des buveurs de "brandies" des provinces anglaises.

Hier soir, au cours d'une réception-anniversaire, M. André Hériard-Dubreuil remettait des bourses de 1,000 à deux étudiants de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, MM Laurent Deschênes et Jacques Turgeon. "Cette bourse va contribuer, de dire M. Dubreuil, à encourager les jeunes québécois à se bâtir une carrière dans un domaine en plein développement au Québec.

Les obligations d'épargne du Canada auront un rendement annuel de 9 3/4%

C'est à partir de lundi matin que sera mise en vente la nouvelle émission des obligations d'épargne du Canada cette émission offre un rendement de 9 3/4%, soit le plus élevé dans

les 29 ans d'histoire des obligations d'épargne du Canada. La nouvelle émission de 1974-75 comporte 9 coupons d'intérêt annuel de 9 3/4% jusqu'à échéance en 1983. Les obli-

gations sont datées du 1^{er} novembre et sont en vente à leur valeur nominale jusqu'au 15 novembre. La vente est limitée aux résidents canadiens et le montant maximum alloué par

personne est de \$50,000. Les obligations peuvent également être achetées au nom de successeurs.

L'une des méthodes les plus en vogue concernant l'achat des

obligations d'épargne du Canada demeure le plan d'épargne sur le salaire. Des directeurs locaux nommés par les compagnies doivent pressentir les employés personnellement à ce sujet. L'an passé, 131,500 personnes appartenant à 1250 établissements du Québec ont ainsi investi près de \$78 millions par retenues périodiques sur leur salaire.

Le public peut également acheter des obligations d'épargne du Canada au comptant ou par versements mensuels en s'adressant aux banques à charte ou à tout autre agent autorisé, comme les courtiers en valeurs mobilières, les sociétés de prêt ou de fiducie et les caisses populaires. L'intérêt sur l'achat d'obligations d'épargne du Canada par le mode d'épargne sur le salaire peut être déduit aux fins de l'impôt.

Deux changements importants ont été effectués à l'avantage des détenteurs d'obligations d'épargne du Canada non échues. A compter du 1^{er} septembre 1974, le rendement annuel moyen jusqu'à échéance des obligations non échues est porté de 9 à 10 1/2% en augmentant les bonis payés au comptant.

Le gouvernement aurait l'intention de permettre aux contribuables de considérer ces bonis comme revenu d'intérêt ou comme gain de capital. Par conséquent, les détenteurs pourront déclarer ces bonis comme revenu d'intérêt et être de prévaloir de la déduction de \$1,000 proposée pour les revenus d'intérêt, rendant ainsi ces bonis exempts d'impôt.

L'actif des sociétés de fiducie augmente de 20% à \$3.6 milliards

QUEBEC (PC) — L'actif des compagnies de fiducie à charte québécoise a augmenté de 20 pour cent en 1973, comparativement à 9.3 p.c. l'année précédente.

L'actif de ces compagnies s'élevait à \$3.66 milliards le 31 décembre 1973, alors qu'il était de \$3.04 milliards à la date correspondante de l'année précédente.

Ces statistiques ont été annoncées dans le rapport de l'inspecteur des compagnies de fiducie rendu public, hier, par le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, William Tetley.

À la fin de 1973, 34 compagnies étaient autorisées à transiger des affaires de fiducie dans la province, soit deux de plus que l'année précédente. Ces compagnies se répartissent comme suit: 17 possédaient des chartes du Québec, huit des chartes fédérales et neuf des chartes provenant d'autres provinces.

L'actif total des 34 compagnies enregistrées au ministère a augmenté de 21.11 p.c. en 1973, passant de \$6.8 milliards en 1972 à \$8.3 milliards. L'actif total des compagnies avait augmenté de seulement 12.7 p.c. en 1972.

Par ailleurs, l'actif des compagnies extra-provinciales a augmenté de 22 p.c., comparativement à 16.6 p.c. l'année précédente, passant de \$3.8 à \$4.7 milliards.

Les dépôts d'épargne et les certificats de placement garantis pour l'ensemble des compagnies enregistrées au Québec sont passés de \$6.3 à \$7.7 milliards au cours de l'année 1973, ce qui représente une augmentation de 21.6 p.c., comparativement à une augmentation de 18 p.c. l'année précédente.

Les compagnies de fiducie ont investi plus de \$5.4 milliards dans des prêts hypothécaires de premier rang, ce qui représente environ 70 p.c. de ces épargnes.

M. Tetley a souligné que ces compagnies participaient ainsi activement au développement du marché hypothécaire, parti-

culièrement dans le secteur des maisons unifamiliales ou à logements multiples.

En plus de leur actif, ces compagnies gèrent pour plus de 29 milliards de biens appartenant à des successions, fiducies et agences, comparativement à \$27 milliards à la fin de 1972. Il s'agit d'un accroissement de près de 7.5 p.c.

Quant aux compagnies à charte du Québec, elles administrent pour \$19.2 milliards de biens d'autrui, ce qui représente 65 p.c. du total des biens sous gestion.

Les compagnies de fiducie ont recueilli en 1973 en honoraires et commission \$219.3 millions, comparativement à \$171.7 millions en 1972, soit une augmentation de 27.7 p.c., alors que l'augmentation à ce chapitre avait été de 25.6 p.c. en 1972.

Leur bénéfice net réalisé s'élève à \$49.4 millions, soit un accroissement de près de 4 p.c. comparativement à celui de 1972, alors qu'il avait été de \$47.6 millions.

Marine obtient un contrat de \$240 millions

par Michel Nadeau

La compagnie Marine Industrie a confirmé, hier l'obtention d'un important contrat de \$240 millions pour la construction de douze cargos polyvalents pour le compte de l'armateur grec M.A. Karageorgis S.A. L'entente qui demeure sujette à l'approbation de la Corporation pour le développement des exportations fera gonfler à plus de

\$400 millions le volume des commandes en carnet de la firme soroïse, soit le niveau le plus élevé de toute son histoire.

Le DEVOIR avait annoncé cette nouvelle dans son édition du 27 août dernier en soulignant l'importance des mesures fédérales d'assistance via le Programme temporaire d'aide à la construction navale dans l'augmentation spectaculaire du volume d'affaires de Marine Industrie.

Par ailleurs, M.A. Karageorgis a cédé ses droits pour la construction de six cargos de 17,000 tonnes à la société française Delmas-Vieljeu de Paris. Celle-ci avait renoncé à l'exercice de droits d'option après une commande de sept navires conjointement avec la Compagnie des Chargeurs réunis. Elle fera ainsi construire les cargos à Sorel après avoir acquis les droits de l'armateur grec.

Enquête sur les activités de Malartic Hygrade Gold

Le Devoir, PC) — Le ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley a annoncé jeudi qu'une enquête serait entreprise par les officiers de son ministère sur les activités et le fonctionnement de la compagnie Malartic Hygrade Gold Mines.

Cette décision suivait de quelques heures l'avis donné à tous les courtiers par la Commission des valeurs mobilières ordonnant l'arrêt des transactions des titres de Malartic Hygrade.

Le président de la CVMQ, M. Robert Demers a déclaré qu'une enquête avait démontré, en 1969, qu'environ vingt institutions financières allemandes et suisses détenaient des intérêts dans Malartic Hygrade.

"C'est renversant de constater que des entreprises financi-

ères européennes continuent d'investir dans une compagnie qui n'a dépensé l'an dernier que \$30,000 au chapitre de l'exploration" d'ajouter M. Demers.

Au début de la semaine, le président de Malartic Hygrade, M. Gérard Paquette a fait diffuser un communiqué accusant deux employés de la CVMQ de "pratiques douteuses" en vue de forcer la compagnie à s'associer à une Camflo qui possède un terrain voisin à Val d'Or pour mettre en valeur conjointement une nouvelle mine qui aurait employé 125 personnes.

"L'avenir de Camflo est incertain alors que le nôtre est fort prometteur" affirmait M. Paquette en ajoutant que les deux fonctionnaires, MM. Carl Mercier et Raymond Proulx s'apprêtaient à bloquer un projet de financement de \$1.2 mil-

lions parce que Malartic Hygrade ne voulait pas de Camflo comme partenaire.

M. Paquette devait par la suite vendre son émission d'obligation à une banque des Bahamas, British Fidelity Bank and Trust Co. de Nassau sans enregistrer celle-ci auprès de la Commission des valeurs mobilières, M. Paquette a affirmé que son émission était dispensée de l'enregistrement car elle avait été vendue à une banque.

La CVMQ, on affirme que l'émission n'a pas été enregistrée et que les titres de Malartic Hygrade seraient donc, suspendus.

Hier, en fin de journée, un communiqué de Malartic Hygrade venait affirmer que le geste de la CVMQ à l'égard de la compagnie était "vicieux et diabolique" et constituait une mesure de représailles à son égard parce qu'elle avait demandé une enquête sur les agissements des deux fonctionnaires.

Oslo force la main à l'Alcan

Dans un communiqué publié hier, la compagnie Alcan Aluminium annonce qu'elle a consenti à céder à la Norvège, à la fin de 1974, la moitié de sa participation dans ASV pour la somme de \$62 millions.

Le communiqué ajoute que cette décision de la compagnie a été hâtée par la volonté de faciliter la mise en oeuvre par le gouvernement norvégien de ses politiques portant sur la répartition de la quantité limitée d'énergie.

La participation d'Alcan dans la firme ASV est ainsi réduite à 25 pour cent.

En vertu de ce nouvel accord, ASV continuera de fournir d'importantes quantités d'aluminium à Alcan, tandis que celle-ci fournira à ASV une part importante de ses approvisionnements en alumine. D'après l'ancien accord, Alcan approvisionnerait complètement ASV en alumine.

La compagnie Alcan estime que, lorsque la transaction sera complétée, le prix convenu des actions ASV qui seront vendues au Royaume dépassera de quelque \$25 millions leur valeur inscrite dans les livres d'Alcan.

Afrique du Sud Chute des titres d'or

L'avenir ne s'annonce pas rose pour les aurifères sud-africaines. Même qu'elles broient du noir... Car l'accession à l'indépendance du Mozambique et l'éventuelle auto-gestion du pays par le Frelimo, causera à l'industrie minière d'Afrique du Sud, particulièrement aux producteurs d'or, de très sérieux problèmes de main-d'œuvre. Les mineurs de la partie nord-est du pays proviennent en grand nombre du Mozambique et leurs conditions de travail sont réglementées par une entente collective qui a été signée par le gouvernement de Lorenzo Marques, alors que celui-ci appartenait encore au Portugal d'avant le 25 avril. Il serait donc saugrenu de penser que le Frelimo accepte de renouveler ces ententes d'échanges de travailleurs, surtout après les inci-

dents meurtriers que l'on a connus dans les mines d'or ces derniers mois. On peut même s'attendre à une fermeture de la frontière qui laisserait presque sans travailleurs les mines d'or situées à la frontière commune.

La baisse dans les dividendes déclarés en fin d'année, soit pour le 30 septembre, par la très grande majorité des aurifères sud-africaines et leur chute importante sur le marché boursier constituent des prémonitions certaines tant de la part des compagnies elles-mêmes, qui auront à faire face à des coûts de production plus élevés, que de la part des investisseurs, qui se détournent de ces titres, des difficultés importantes qui s'annoncent pour l'industrie.

Le meilleur exemple de cette baisse de dividendes est celui de l'importante Anamint.

Obligations d'épargne du Québec

Une erreur typographique s'est glissée hier dans notre texte sur le rendement des obligations d'épargne du Québec. Le taux d'intérêt des titres québécois sera de 10% pour les coupons et bonis venant à échéance à compter de 1975 et non de 1973.

Richard Marc Nicola
Joseph Martine Jacques Nick

Recountez quelques-uns des 128-membres de notre famille dévoués à votre bon palais.

PAESANO
IL RISTORANTE ITALIANO
592 Cote des Neiges,
pres de Queen Mary, 731-8221

banque provinciale

Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-quatre cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1974.

Ce dividende, portant le numéro 307, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1^{er} novembre 1974, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 30 septembre 1974, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
R. Cousineau
Montréal, le 11 septembre 1974

Churchill Falls

Une autre page de l'histoire du Grand Nord

par Michel Nadeau

Une autre page de la difficile conquête des richesses hydro-électriques des rivières du grand Nord vient d'être tournée avec la fin des travaux à Churchill Falls où la centrale vient d'atteindre sa puissance totale de cinq millions de kilowatts. Le onzième et dernier groupe de générateurs a été mis en service cette semaine soit dix-huit mois avant la date prévue initialement.

La construction de cette cathédrale souterraine consacrée au dieu de l'énergie aura duré sept ans et au plus gros des travaux, en 1970, pas moins de 6.245 travailleurs étaient à pied d'œuvre aux chantiers pour installer une puissance équivalant à sept millions de chevaux-vapeur.

La réalisation de Churchill Falls aura drainé des capitaux de l'ordre d'un milliard de dollars; seulement les frais directs de construction se sont élevés à \$665 millions. Toutes les prévisions budgétaires ont été réalisées par la compagnie Churchill Falls (Labrador) Corporation (CFCo), le maître d'œuvre de cet immense projet.

Jusqu'au printemps dernier, cette entreprise résultait d'un mariage à trois: la firme montréalaise Brinco, filiale du groupe Rio Tinto Zinc de Londres, détenait 58% du capital.

actions, le gouvernement terre-neuvien avait 9% de l'actif et l'Hydro-Québec fermait le trio avec le tiers des actions.

Mais, en mai dernier, le gouvernement de M. Frank Moores annonçait son intention de nationaliser Brinco dans le but "de préserver le contrôle sur le développement de ses richesses naturelles et de poursuivre lui-même le harnachement des rivières de la côte du Labrador."

Au cours de tractations spectaculaires qui se dérouleront à Montréal, Londres et St. John's, la direction de Brinco réussit à faire comprendre au gouvernement que seuls ses intérêts hydro-électriques au Labrador

étaient à vendre. Pour un montant de \$160 millions, payé comptant, le gouvernement acheta la part de Brinco dans Churchill Falls et détient aujourd'hui les deux-tiers des actions de CFCo. Le gouvernement terre-neuvien estime qu'il sera plus facile de s'entendre avec son seul partenaire et son principal client, l'Hydro-Québec.

Les pourparlers pour la vente de l'énergie débutèrent en 1963 et se poursuivirent jusqu'en 1966, année où l'obtention d'une lettre d'intention de l'Hydro-Québec élimina le dernier obstacle à la réalisation de l'aménagement. Au même moment, un

important débat passionna l'opinion publique québécoise sur les conséquences éventuelles de la conclusion d'un accord entre Québec et Terre-Neuve à propos du Labrador. M. Daniel Johnson, le premier ministre de l'époque signa l'entente, sans gâche de cœur, en promettant la création d'une Commission d'enquête sur l'intégrité du territoire national. Le rapport de la commission, présidée par le géographe Henri Dorion devait cependant disparaître dans les méandres de l'indifférence.

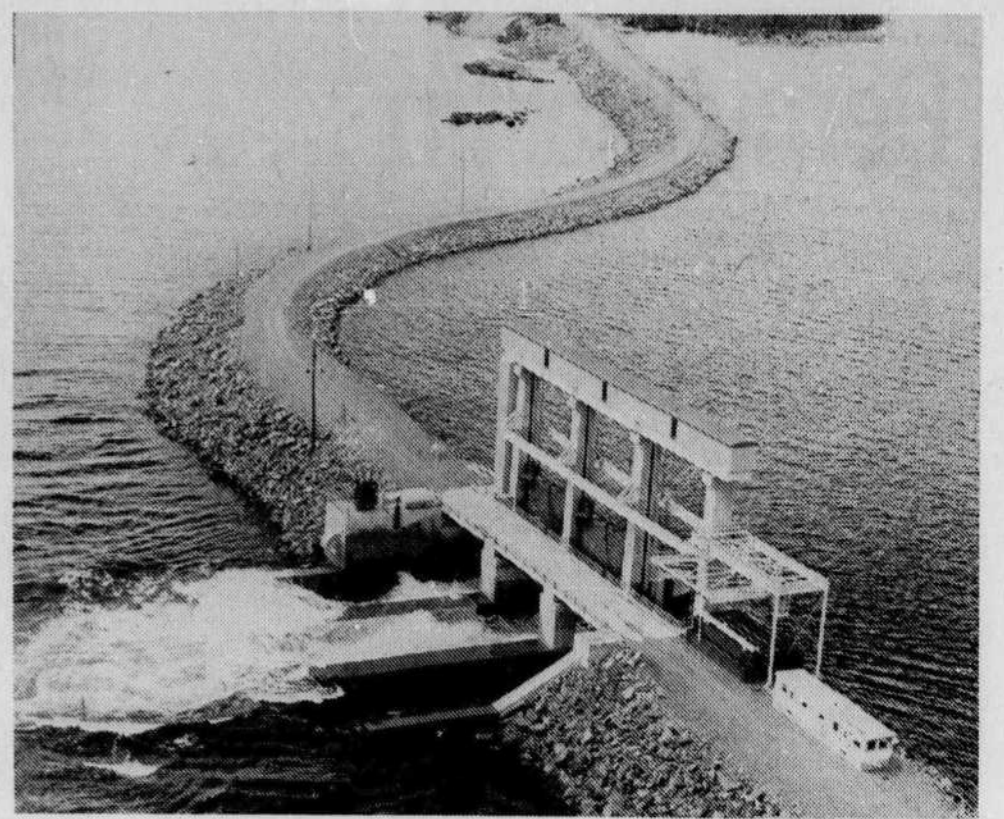
Le contrat final fut donc signé en 1969 prévoyant la vente de la plus grande partie de l'énergie à l'Hydro-Québec pour une durée de 65 ans.

Deux entreprises d'ingénierie, H.G. Acres Ltd et Canadian Bechtel Ltd formèrent Acres Canadian Bechtel of Churchill Falls Ltd, qui fut chargée de la gestion des services de génie et de la construction au nom de CFCO, selon les directives sous la supervision de cette société. L'Hydro-Québec joua un certain rôle de coordination de l'ensemble.

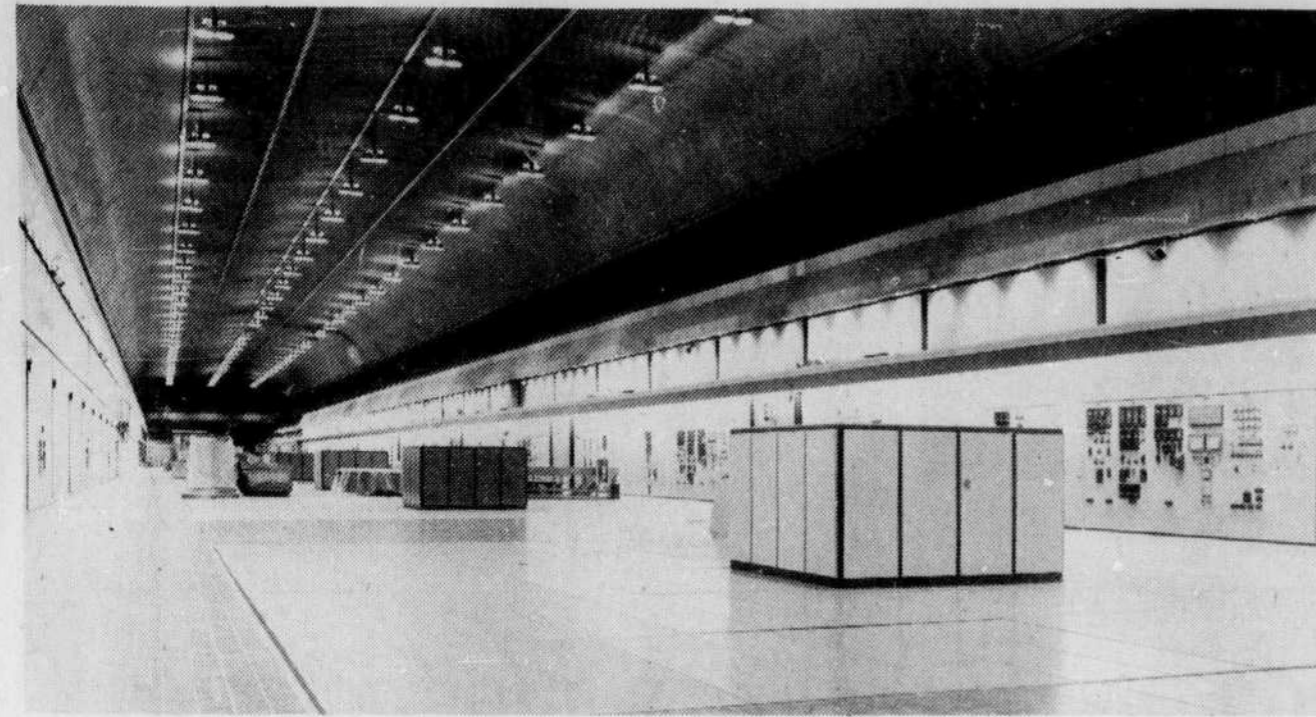
Trois lignes de 735 kV transporteront sur une distance de 600 milles l'électricité produite jusqu'à Québec. La ligne provenant de la Manicouagan se joindra au groupe et deux lignes de chaque côté du fleuve poursuivront la transmission de l'énergie jusqu'à Montréal.

Avec sa puissance actuelle de 5225 MW, Churchill Falls peut produire 34.5 milliards de kWh par année, soit 13% du total de l'énergie électrique produite au Canada en 1973.

Pendant la période initiale d'exploitation, du personnel supplémentaire sera requis pour créer l'infrastructure régissant la mise en service de l'équipement et effectuer le démantèlement des camps utilisés



L'ouvrage de Whitefish régularise le débit de l'eau entre les parties ouest (à droite) et est du bief d'amont de l'aménagement de Churchill Falls.



Cette vue de la salle des machines de la centrale souterraine de Churchill Falls montre les capots des groupes générateurs; sur le mur de droite se trouvent les panneaux de commande des groupes.

pendant la période de construction. On créera une ville permanente située à au moins 150 milles à vol d'oiseau de l'agglomération urbaine la plus proche.

Le personnel comptera quelque 180 employés dont 120 seront affectés directement à l'entretien des installations. Tenant compte des familles des employés, des services gouvernementaux, de la banque, des magasins et des autres services publics, il y aura environ 180 familles pour une population de 900 habitants.

L'agglomération permanente comprend 150 maisons unifamiliales (préfabriquées ou des roulettes), des maisons à appartements, un centre communautaire, une église, une patinoire couverte.

Le centre-ville est dominé par un bâtiment imposant où se trouvent une épicerie, un magasin à rayons, une banque, un salon de coiffure, une piscine, une salle de curling, des allées de quilles, une salle de cinéma, un gymnase, l'école,

l'hôtel et des restaurants. Un hôpital public établi par le ministère terre-neuvien de la Santé et une pente de ski équipée d'un monte-pente complètent l'infrastructure de cette cité du Nord.

Radio-Canada a installé dans la ville nouvelle des postes qui relayent en français et en anglais ses émissions de radio et de télévision en couleurs de ses deux réseaux. De plus, un poste privé assure des émissions radiophoniques supplémentaires.

La compagnie Newfoundland Telephone Co. — une filiale de Bell à 100% — assure la liaison téléphonique avec les réseaux interurbains de l'Amérique du Nord par l'intermédiaire de deux antennes de diffusion troposphérique.

Il tombe environ 30 pouces de neige et de pluie à Churchill Falls où les températures extrêmes sont — 55°F.

Pour ce qui est de la centrale elle-même, l'eau parvient par un canal d'amenee qui la

dirige dans onze conduites forcées. La chute totale est d'alors 1.060 pieds. Après être passé sous la salle des machines, le flot est dirigé vers la chambre d'équilibre avant d'être propulsé un mille plus loin dans le fleuve Churchill par l'intermédiaire de galeries de fuite.

Les photographes ont souvent montré les dimensions impressionnantes de la salle des machines, une véritable usine construite sous des tonnes de roches. Mesurant près de mille pieds de long, cette immense chambre qui ne connaît que la lumière des hommes s'élève à 148 pieds d' hauteur.

En amont de la centrale, comme pour jeter un sort heureux à ce monument électrique, les initiateurs du projet ont cherché pour le réservoir, un nom qui soit synonyme de ténacité et de robustesse, pouvait-il mieux choisir en ce pays que l'appellation: Smallwood?

L'automobile régnera dans la mégalopolis de demain

Le développement futur des villes, contrairement à une opinion répandue, pourrait très bien ne pas impliquer une concentration croissante de la population dans des centres urbains de plus en plus denses et congestionnés. Il se produira plus probablement une évolution vers une structure décentralisée, qui répondra tant au désir des personnes que des institutions pour une utilisation plus efficace du mode de transport considéré actuellement comme le plus pratique et le plus souple, c'est-à-dire l'automobile privée.

Telle est l'opinion exprimée récemment par le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynauld, devant la conférence nationale de l'Association des routes et transports du Canada, qui s'est tenue à Toronto.

M. Raynauld estime que la planification dans le domaine des systèmes de transport pour l'avenir tout comme dans de nombreux autres secteurs, part souvent de l'hypothèse assez discutée selon laquelle l'évolution technologique et économique qui façonne les besoins de la société continuera de progresser à peu près dans le même sens qu'actuellement. Le conférencier conteste la validité de ce point de vue en s'attachant surtout au domaine des transports urbains.

M. Raynauld se dit d'avis que

la densité démographique des centres urbains s'abaissera sensiblement et que nombre d'industries se déplaceront vers l'extrême périphérie des zones métropolitaines ou même encore plus loin. "On peut attribuer cette tendance", suggère-t-il, "au fait que les directeurs d'entreprises ont constaté que les loyers élevés et l'encombrement rendent les villes impropres à l'implantation d'usines; qu'il est tout aussi facile de trouver dans les petites villes et les villages, que dans une métropole, des travailleurs non spécialisés et des employés de bureau ordinaires et que, vu la popularité de l'automobile, le travail dans un endroit plus éloigné convient parfaitement à des travailleurs disséminés sur une grande étendue."

De l'avis du président du Conseil économique, cette tendance à la décentralisation est renforcée par le recours croissant, dans les économies modernes, aux industries qui font le plus appel au "capital-instruction" dans les secteurs de technologie avancée et dans les autres activités qui requièrent un personnel possédant une compétence intellectuelle poussée. "De plus en plus, les bureaux et laboratoires des entreprises engagées dans ce genre d'activité sont situés, à la périphérie de nos zones métropolitaines, permettant de bonnes liaisons radiales

et latérales, par automobile, avec les quartiers résidentiels (...). Peut-être la raison de ce choix est-elle que les gens engagés dans des recherches plutôt esotériques n'ont pas besoin d'installations complexes disponibles dans le centre-ville."

M. Raynauld envisage que cet exode touchera, plus tôt qu'on ne le pense, une grande part du secteur tertiaire et des tâches de bureau dans l'ensemble de la structure économique. Il est vital pour ces entreprises de rester en contact avec le centre de la ville, qui constitue "un milieu propice à la fertilisation réciproque des idées qui semble indispensable à l'innovation et à la créativité dans un grand nombre de domaines". Par suite, elles ne se déplaceront pas plus loin que les limites de la banlieue, tandis que d'autres se transporteront à des distances considérables des régions métropolitaines.

M. Raynauld envisage même des changements encore plus radicaux à plus long terme: de nouveaux réseaux de télécommunications extrêmement élaborés se substitueront éventuellement aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail, et permettant aux travailleurs qui ne sont pas directement impliqués dans le processus de production de demeurer dans des endroits éloignés des centres de travail.

Pour marquer la première émission de sa nouvelle monnaie nationale

Le gouvernement de Belize annonce l'émission spéciale d'une série de qualité Épreuve en argent massif, pour collectionneurs.



Pièces de taille 3/4 réelle

Chaque pièce de monnaie de cette magnifique série de qualité Épreuve, pour collectionneurs, sera frappée en argent sterling solide.

Le GOUVERNEMENT DE BELIZE (anciennement le Honduras Britannique) est fier d'annoncer l'émission de sa nouvelle monnaie nationale en 1974. Afin de souligner l'occasion, le gouvernement a annoncé l'émission d'une série spéciale de qualité Épreuve, pour collectionneurs, — incomparable à toute autre série émise par un autre pays.

Chacune des huit pièces de cette série spéciale de qualité Épreuve, pour collectionneurs, — depuis la pièce de dix dollars jusqu'à la pièce de un sous — sera frappée en argent sterling solide.

Le gouvernement de Belize a permis l'émission de cette série afin d'offrir aux collectionneurs de magnifiques exemples de valeur de la nouvelle monnaie du pays. La face de chaque pièce figurera le motif finement

gravé de l'un des fascinants oiseaux tropicaux de Belize. Le revers portera les armoiries nationales du gouvernement de Belize. Chaque pièce de cette série unique sera frappée en qualité Épreuve parfaite à partir de matrices spéciales en vertu desquelles le sujet se détache dans un léger relief satiné sur un fond brillant comme un miroir.

Toutes les commandes de séries de qualité Épreuve doivent être postées au plus tard le 31 octobre 1974. Nous vous rappelons que la souscription à cette série historique de qualité Épreuve, pour collectionneurs, est limitée à une seule série par souscripteur. Le prix officiel de la série est de \$100, et seules les commandes postées au plus tard le 31 octobre 1974 seront acceptées.

Les pièces de monnaie courantes de Belize porteront les mêmes motifs que les pièces de la série de qualité Épreuve, pour collectionneurs, mais ne seront pas frappées en argent. Six des pièces courantes seront en cupro-nickel, une en nickel-laiton et une autre en bronze. Les collectionneurs peuvent également se procurer des séries Épreuve et Spécimen de la monnaie courante.

DES SÉRIES TRADITIONNELLES DE QUALITÉ ÉPREUVE de pièces courantes parfaites sont disponibles au prix d'émission officiel de \$35. par série. L'offre se termine le 31 octobre à minuit.

DES SÉRIES SPÉCIMENS de pièces brillantes mais NON de qualité Épreuve peuvent être commandées au prix d'émission officiel de \$20. par série. Ces séries seront offertes jusqu'à épuisement des réserves permises.

Le nombre total de séries de qualité Épreuve, pour collectionneurs, et de séries traditionnelles de qualité Épreuve sera limité au nombre exact de souscriptions faites en date du 31 octobre. Après quoi les matrices épreuves spéciales seront détruites de façon à ce qu'aucune autre série de qualité Épreuve de la monnaie 1974 de Belize ne soit jamais reproduite.

Pour commander, il suffit de remplir le bon de commande ci-dessous, d'y annexer votre remise et d'envoyer le tout à The Franklin Mint Canada Ltd., 70 Galaxy Blvd., Rexdale, Ontario M9W 4Y7.

—BON DE COMMANDE—

LA NOUVELLE MONNAIE NATIONALE DE BELIZE

The Franklin Mint Canada Ltd.
70 Galaxy Blvd., Rexdale, Ontario M9W 4Y7

Une SÉRIE DE QUALITÉ ÉPREUVE, POUR COLLECTIONNEURS, frappée en argent sterling solide, au prix d'émission officiel de \$100. pour la série \$ _____

—SÉRIE(S) TRADITIONNELLE(S) DE QUALITÉ ÉPREUVE, frappées dans les mêmes métaux que la monnaie courante, au prix d'émission officiel de \$35. par série \$ _____

—SÉRIE(S) SPÉCIMEN(S), dans les mêmes métaux courants, au prix d'émission officiel de \$20. par série \$ _____

Total \$ _____

Les résidents de l'Ont. doivent ajouter 7% de taxe prov. \$ _____

Ajouter \$1. par série pour frais de port et d'emballage \$ _____

REMISE INCLUSE \$ _____

M. _____
Mme _____
Mlle _____

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

Adresse _____

Ville, province _____

LES COMMANDES DE SÉRIES DE QUALITÉ ÉPREUVE DOIVENT ÊTRE POSTÉES AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 1974

Toutes les commandes sont sujettes à acceptation.
Délai de livraison de 3 semaines. LD 52-80

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉTUDES AVANCÉES

Session d'hiver 1975

| | |
|-----------------------------|----------|
| M.A. (études littéraires) | 876-3202 |
| M.A. (histoire) | 876-3228 |
| M.A. (linguistique) | 876-5687 |
| M.A. (philosophie) | 876-3218 |
| M.A. (science politique) | 876-5641 |
| M.A. (sciences religieuses) | 876-3051 |
| M.A. (sociologie) | 876-3393 |
| M.Sc. (biologie) | 876-3329 |
| M.Sc. (chimie) | 876-3151 |
| M.Sc. (économique) | 876-5602 |
| M.Sc. (mathématiques) | 876-5418 |
| M. en écologie | 876-3034 |

DATE LIMITE D'ADMISSION: 1er novembre 1974

Les demandes d'admission doivent être adressées au:

Service de l'admission
Bureau du registraire
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal, Québec H3C 3P8

Pour plus de renseignements sur ces programmes, prière de vous adresser au responsable du programme dont le numéro de téléphone apparaît plus haut, ou au Secrétariat des études avancées, à 876-8097.